This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

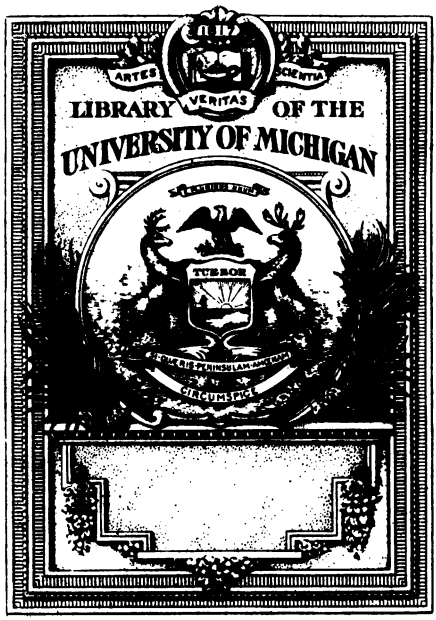

RECEIVED IN EXCHANGE
FROM
U. of M. Law Library

DK
435
.B59

SOUVENIRS

D'UN

DIPLOMATE

LA POLOGNE

(1811-1813)

PARIS.—IMPRIMÉ CHEZ BONAVENTURE ET DUCESSOIS
55, QUAI DES AUGUSTINS.

SOUVENIRS

D'UN

DIPLOMATE

LA POLOGNE

(1811-1813)

PAR LE BARON BIGNON,

PRÉCÉDÉS D'UNE

NOTICE HISTORIQUE SUR LA VIE DE L'AUTEUR

PAR M. MIGNET

De l'Institut.

PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS

1864

Tous droits réservés.

Exch.
Univ. Law Library
9.2.1932

NOTICE HISTORIQUE

Sur la vie et les travaux

DE M. BIGNON[1]

Messieurs,

La plupart des membres de cette Académie, dont vous avez jusqu'ici entendu l'éloge, ont traversé ces temps extraordinaires que remplissent tour à tour la pensée philosophique avec ses hardiesses, la passion révolutionnaire avec ses bouleversements, le génie militaire avec ses triomphes, l'esprit d'organisation avec ses prospérités, le sentiment du droit avec ses généreuses

1. L'honorable M. Mignet a bien voulu m'autoriser à reproduire, en tête de ces Mémoires posthumes, son remarquable travail sur la vie et les travaux de M. Bignon, mon beau-père. C'était la meilleure introduction à placer en tête d'un pareil ouvrage, et le public saura gré sans doute à l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie d'avoir donné, par cet acte d'obligeance, un attrait de plus à notre publication.

Baron Ernouf.

résistances et ses libres établissements. En des temps pareils, lorsqu'un aussi grand essor est communiqué aux intelligences, lorsque la plus vaste carrière s'ouvre à toutes les ambitions, chacun devient à peu près tout ce qu'il peut être. Il sort alors de la foule des inconnus qui conduisent les peuples par la parole, ou les dominent par l'épée. La nature humaine dans sa fécondité, les besoins publics dans leur diversité, suscitent des orateurs puissants, des législateurs hardis, des négociateurs résolus, des capitaines glorieux qui, d'idées en idées, font traverser à une nation toutes les formes politiques, d'acquisitions en acquisitions l'élèvent à des grandeurs inattendues, et de champs en champs de bataille la conduisent jusqu'aux extrémités du monde. Mais pour qu'une nation enfante autant d'hommes nouveaux et supérieurs, il faut qu'elle ait des choses nouvelles et grandes à accomplir. Il faut de plus qu'elle y soit préparée par une forte éducation et par le travail des siècles. On n'a pas tous les jours à faire une vraie révolution, à changer la base de la société et le principe du gouvernement, à fonder sur l'égalité ce qui reposait sur le privilége, à introduire la liberté publique là où dominait l'autorité absolue.

C'est à cette œuvre opportune que s'appliqua la génération réfléchie et passionnée, instruite et entreprenante de 1789. Elle lui donna ses instruments énergiques et ses longs succès. M. Bignon, dont j'ai à vous entretenir aujourd'hui, y prit une part modeste mais constante. Durant sa longue vie, il ne cessa pas d'être sous les drapeaux, dans les affaires, ou parmi les assemblées de son pays, au service duquel il mit un dévouement habile et un talent élevé, marquant à la fois sa place dans l'histoire et dans la science de notre temps par la noblesse de ses actes et l'utilité de ses livres.

Édouard Bignon naquit le 3 janvier 1771, au village de la Meilleraye, sur les bords de la Seine, entre Rouen et le Havre. Son père était capitaine de commerce au long cours; appelé à servir sur les flottes royales, il prit part à la lutte d'où sortit l'indépendance des États-Unis d'Amérique. Au retour de ses campagnes, il remplissait son village et sa maison de ses belliqueux récits et de son enthousiasme. Les premières années du jeune Bignon furent ainsi bercées aux bruits de guerre et de liberté. Son âme s'ouvrit de bonne heure au sentiment des choses fortes et nobles, tandis que son esprit vif et ouvert trouva un généreux instituteur dans le curé de son village. Ce respectable ecclésiastique, que M. Bignon, dans sa reconnaissance, appelle le Fénelon du presbytère, après lui avoir enseigné les éléments de la grammaire et de la latinité, obtint pour lui, grâce à la libérale protection de la marquise de Nagu, qui possédait le château de son village, une bourse dans le collége de Lisieux à Paris. M. Bignon y fit avec distinction ses classes, qu'il acheva juste le 14 juillet 1789. En quittant les bancs de l'école, il entendit le canon qui annonçait la prise de la Bastille. C'était la grande voix de la révolution qu'il devait servir cinquante ans.

Pauvre et instruit, il entra dans l'enseignement. Il devint professeur et se fit en même temps journaliste. Après avoir applaudi aux réformes de 1789, il s'éleva contre les excès de 1793. Mais mal lui en prit, et son indignation exposa sa vie : un mandat d'arrêt fut lancé contre lui. Afin de s'y soustraire, il courut, sous un autre nom, à la défense de son pays attaqué de toutes parts. Dans cet élan de patriotisme et de terreur, qui poussait à la frontière les citoyens enthousiastes et les citoyens menacés, il alla se battre pour éviter de se laisser proscrire.

Réfugié d'abord en Normandie, il monta sur l'une de ces chaloupes canonnières, armées de pièces de vingt-quatre et des fourneaux à boulets rouges, pour éloigner de la côte les vaisseaux anglais, et empêcher le bombardement du Havre. Un peu plus tard, il passa de la marine à l'armée de terre, où il contracta d'illustres et de longues amitiés. Il demeura sous les drapeaux tant que durèrent les grands dangers de la France. Soldat par occasion, plus que par goût, il n'avait pas cessé de cultiver les lettres. Cicéron, Horace, Virgile, Montesquieu, Voltaire, l'avaient suivi à bord ou dans les bivouacs; il leur donnait tout le temps que lui laissaient ses devoirs militaires, et il feuilletait leurs pages immortelles de ses mains noircies de goudron ou de poudre. Lorsque la patrie fut sauvée et la révolution rendue triomphante par les victoires de ces plébéiens qui imposèrent sur les bords du Rhin les traités de Bâle à la Prusse et à l'Espagne, et dans les plaines d'Italie le traité de Campo-Formio à l'Autriche, M. Bignon crut pouvoir quitter son uniforme avec honneur et reparaître sous son nom avec sûreté.

Dans les rêveries du hamac et les loisirs du camp, il s'était demandé ce qu'il ferait en cessant d'être soldat. Il avait lu, avec admiration, les correspondances politiques des d'Ossat, des Jeannin, des d'Estrades, des d'Avaux, et il se sentait attiré vers la carrière où ils s'étaient rendus célèbres. Il croyait qu'à la diplomatie impérieuse de la force allait succéder une diplomatie plus savante et plus régulière, et que la république emploierait désormais d'autres négociateurs que ses généraux. Il désira débuter parmi eux. Mais comment y parvenir? N'ayant d'autre protecteur qu'un mérite qui ne s'était pas encore fait connaître, irait-il se perdre au milieu des solliciteurs qui abondent tout autant sous les

républiques que sous les monarchies? Il pensa, fort ingénieusement, qu'il fallait être un solliciteur original pour être un solliciteur remarqué et surtout exaucé. Le soldat pétitionna donc en poëte; il adressa un placet en vers au Directoire, et il invoqua, dans la même forme, la protection du ministre spirituel qui dirigeait alors les relations extérieures, et dont il est devenu depuis le confrère dans cette Académie.

Rime et raison (lui disait-il) du même pas
Bien rarement marchent ensemble,
Et franchement je ne crois pas
Qu'en moi le hasard les rassemble;
Mais puisqu'il faut les séparer,
Je garde du moins la dernière.
Dans l'emploi que j'ose espérer,
C'est elle qui m'est nécessaire.
Cet emploi les rapprochera
(Si vous souffrez que je l'attende) :
C'est la rime qui le demande,
Et la raison le remplira.

Sa piquante requête lui ouvrit l'entrée du corps diplomatique. Il avait tout ce qu'il fallait pour s'y distinguer. Outre les langues classiques, il savait l'allemand, l'anglais, l'italien et l'espagnol. En même temps que les langues, il connaissait les intérêts de l'Europe, et il était doué de cet heureux instinct politique que l'expérience éclaire et que l'étude ne donne pas. Il avait l'esprit fin, pénétrant et droit. Ses manières étaient polies et naturellement élégantes. D'une douceur qui n'avait rien de fade, d'une fermeté qui n'avait rien de rude, attaché à la grandeur de son pays, attentif à ses avantages, il avait la sagacité qui devine, la prudence qui attend, sans

manquer de l'adresse qui profite ni du dévouement qui ose; et il devait être habile sans jamais cesser d'être honnête. S'il n'avait pas cet ascendant qui entraîne les hommes et domine les situations, il entrait au service d'une puissance qui en avait pour ses agents, et dont il convenait mieux de modérer la force que de l'outrer.

M. Bignon fut d'abord nommé secrétaire de légation en Suisse, où il devint bientôt chargé d'affaires. Dans ce moment, le Directoire, propagateur intéressé de la forme de gouvernement que la constitution de l'an III avait donnée à la France, établissait cette forme partout à l'aide de ses victoires ou par l'influence de ses conseils. Des républiques directoriales s'étaient ainsi fondées à Naples, à Rome, à Milan, en Hollande, en Suisse, sans égard aux vieilles habitudes et aux besoins présents des peuples qu'elles étaient destinées à régir, et qui ne pouvaient pas être aussi brusquement conduits, les uns de l'obéissance absolue à la liberté démocratique, les autres du régime fédératif à l'unité française. Il faut que les constitutions sortent du fonds même des États, sous peine d'être sans racines et sans durée. Celles qu'on imite ou qu'on subit sont mobiles comme l'esprit qui les essaye, passagères comme la force qui les impose. C'est ce qui arriva à toutes les constitutions d'origine directoriale; elles étendirent la révolution et ne donnèrent pas la liberté.

M. Bignon le vit et le dit; sa correspondance en fait foi. Cependant il applaudit en Suisse et il concourut à la chute du régime imparfait du moyen âge, sous lequel des cantons inégaux en étendue, et divers en organisation, étaient soumis héréditairement à quelques familles; formaient dans les villes des oligarchies sans grandeur, dans les hautes vallées des démocraties sans civilisation; possédaient avec dureté, administraient avec dé-

fiance des territoires assujettis, dont l'influence française devait à la longue faire des cantons libres.

Après huit mois de séjour dans ce pays, M. Bignon reçut une destination encore plus difficile ; il fut envoyé à Milan, vers la république Cisalpine. Cette république nous devait son établissement et sa forme ; aussi ne conservait-elle sa précaire indépendance que sous la garde de nos soldats, et elle subissait les volontés contradictoires de nos ambassadeurs, qui la soumettaient à tous les contre-coups anarchiques du directoire métropolitain. Constituée par le général Bonaparte, réformée par l'ambassadeur Trouvé, agitée par le général Brune, affaiblie par l'ambassadeur Rivaud, elle fut ignominieusement perdue par le général Shérer. M. Bignon fut le témoin impuissant et le juge sévère des fautes qui amenèrent le honteux abandon de cet avant-poste de la France et de la révolution au delà des Alpes. Il était resté chargé d'affaires, et il ne sortit de Milan qu'au moment où les troupes autrichiennes partaient de Como pour y entrer. Suivi des membres fugitifs du gouvernement cisalpin, il alla s'établir à Chambéry. Là, il attendit que la victoire nous redonnât les plaines de la Lombardie, retombées par notre retraite sous la domination du cabinet de Vienne.

Mais ce retour de la victoire devait être précédé de la réorganisation de l'État. Si la défense de la révolution en Europe exigeait l'épée d'un grand capitaine, le salut de la société en France réclamait le génie d'un grand politique. On était encore plus lassé de l'anarchie qu'humilié de la défaite. Après dix années de bouleversements, le triomphe alternatif de tous les partis, l'impuissant essai de toutes les idées, la ruine douloureuse de toutes les espérances, trois constitutions établies avec inexpérience et renversées avec passion, vingt

soulèvements populaires entremêlés d'autant de coups d'État politiques, le pouvoir des uns n'ayant été que la proscription des autres, et la république organisée sous diverses formes n'ayant donné ni la liberté par la loi, ni la sécurité par la dictature, on se remit, que dis-je, on se précipita entre les mains habiles et puissantes qui paraissaient seules capables d'établir l'ordre, et au besoin de l'imposer. Le dix-huit brumaire s'accomplit, et le peuple n'exerça plus la souveraineté dont il avait abusé que pour s'en défaire. Il signifia son abdication par ses votes, et laissa le glorieux dépositaire de sa confiance fonder la vraie société démocratique sur la base de l'égalité civile, et répandre dans les autres pays du continent les principes de la France par l'apostolat de la victoire.

Le lendemain même du dix-huit brumaire, M. Bignon fut envoyé à Berlin. Il y précéda le général Beurnonville, sous les ordres duquel il était placé, et qui le laissa bientôt chargé des affaires de la République auprès du roi Frédéric-Guillaume III. La Prusse était alors le point diplomatique le plus important pour le premier consul, qui n'avait pas encore détaché la Russie de la seconde coalition, ni forcé l'Autriche et l'Angleterre à la paix. Cette puissance circonspecte, mais ambitieuse, moins asservie aux vieilles traditions de l'Europe que sensible à ses propres avantages, tour à tour agrandie à l'aide et aux dépens de tout le monde, ne semblait pas devoir repousser, par un excès de scrupule, les accroissements territoriaux qui lui seraient offerts, même de la part d'une république. Le gouvernement consulaire renouvela donc, en s'adressant aux convoitises du cabinet de Berlin, la tentative d'alliance faite naguère auprès de lui par l'ambassadeur Siéyès, au nom du Directoire. Mais ni les vues profondes de Siéyès, ni

les ouvertures cordiales de Beurnonville, ni l'habileté insinuante de M. Bignon, ne tirèrent ce cabinet perplexe de son système de neutralité.

M. Bignon resta plus de trois années à Berlin. Il y était honoré de l'estime d'un roi sensé et honnête. Le principal ministre, M. d'Haugwitz, qui, avisé et prévoyant, conduisait les affaires de Prusse avec un penchant marqué pour la France, l'admettait dans ses confidences. Une cour spirituelle et brillante l'associait à ses plaisirs les plus particuliers. Son gouvernement approuvait son zèle et s'éclairait de sa correspondance. Il était jeune, actif, heureux, utile, et surtout fier de la renommée croissante du premier consul, qui inspirait un enthousiasme universel. Ce temps, M. Bignon l'a dit bien des fois, fut le plus beau de sa vie. C'étaient en effet des jours de félicité et d'orgueil que ceux où la société française sortait de ses ruines sous la main d'un grand homme, où les batailles de Marengo et de Hohenlinden étaient les glorieux préludes des traités de Lunéville et d'Amiens, où se préparait l'Italie future, où se constituait l'Allemagne nouvelle, où s'unissait sous une sage médiation la Suisse divisée, où la patrie était grande au dehors sans être oppressive, et où le victorieux capitaine qui unissait encore la prudence au génie, la modération à la force, était à la fois l'organisateur applaudi de la France, et le pacificateur admiré de l'Europe.

De Berlin, M. Bignon alla successivement, de 1802 à 1808, à Cassel et à Carlsruhe en qualité de ministre plénipotentiaire auprès de l'électeur de Hesse et du grand-duc de Bade. Ces deux petits États, dont l'un était placé au centre de l'Allemagne, dont l'autre bordait la frontière de France, formaient de simples postes d'observation pour la diplomatie française. Le titre de

M. Bignon s'éleva et sa mission s'amoindrit. Mais l'homme habile tire aisément parti de toutes les positions. De Cassel, où il entretenait avec le ministre des affaires étrangères une correspondance curieuse et piquante sur la petite cour militaire et sur la politique équivoque de l'électeur, M. Bignon étendait une vue perçante et ferme au reste de l'Allemagne. C'est lui qui le premier, en 1804, voyant la France placée entre la neutralité chancelante de la Prusse et l'inimitié insurmontable de l'Autriche, proposa de lui donner, comme point d'appui en Allemagne, les États secondaires formés en confédération du Rhin, sous son protectorat. Cette pensée se réalisa un an et demi plus tard. La même position qui l'avait autrefois suggérée à Louis XIV la fit adopter par Napoléon. Mais l'un et l'autre, le grand roi et le grand empereur, l'héritier tranquille du trône et son possesseur agité, la poussèrent trop loin, et perdirent également l'Allemagne pour avoir voulu la dominer : tant il est vrai que dans notre pays le caractère ne se modère pas plus que l'esprit, et l'on s'emporte jusqu'à ce qu'on se précipite.

Un mérite comme celui de M. Bignon ne pouvait pas rester longtemps inutile dans l'oisiveté de deux légations presque insignifiantes. Napoléon, qui l'avait en singulière estime, après l'avoir compris dans la première et imposante distribution des croix de la Légion d'honneur faite au camp de Boulogne et dans sa nouvelle noblesse, lui montra, en plusieurs occasions, toute l'étendue de sa confiance. Lorsqu'il occupa la Prusse après la bataille d'Iéna, et l'Autriche après celle de Wagram, il investit M. Bignon d'une sorte de dictature financière dans ces deux pays. Il le nomma administrateur général de leurs finances pendant toute la durée de l'occupation militaire, qui, pour la Prusse, se prolongea plusieurs années.

Actif, vigilant, d'une probité austère, ferme sans être dur, tempérant autant qu'il était en lui les effets de la conquête, il s'acquitta si bien de ces deux missions, qu'il eut la douceur, tout en remplissant ses devoirs envers les vainqueurs, d'emporter l'estime reconnaissante des vaincus.

M. Bignon fut bientôt envoyé dans le poste diplomatique le plus délicat pour la politique impériale. A Tilsitt, commençant à réparer la grande iniquité du dernier siècle, Napoléon avait enlevé à la Prusse les provinces qui lui étaient échues dans le partage de la Pologne, et il les avait érigées, sous le nom de duché de Varsovie, en État indépendant qu'il avait annexé au royaume de Saxe. Du même coup, il avait puni la Prusse, mis en échec la Russie, fortifié la fidèle maison de Saxe, dans laquelle des diètes libres avaient autrefois porté la couronne des Piasts et des Jagellons, payé le sang et récompensé la foi de ces valeureux auxiliaires qui avaient combattu pour la France les yeux tournés vers la Pologne. Après Wagram, il avait continué son œuvre en détachant de l'Autriche une portion de la Gallicie. Il en avait agrandi le duché de Varsovie, alors composé de quatre millions d'habitants, et pouvant mettre soixante mille hommes sous les armes. C'est dans ce nouvel État, qui reparaissait entre Berlin, Pétersbourg et Vienne, à la fois comme un châtiment et comme une menace, que M. Bignon alla diriger, en 1811, la politique périlleuse de Napoléon.

Le choix était des plus heureux. Sentinelle avancée de la France sur la Vistule, M. Bignon devait y être l'utile conseiller de la Pologne. Il pouvait d'autant mieux servir les Polonais, qu'il les aimait tout en les jugeant. Ce reste mutilé d'un grand peuple lui inspirait un attachement sérieux et éclairé. Il honorait son

héroïque courage, appréciait son esprit généreux, estimait son caractère entreprenant, admirait sa nationalité opiniâtre qui avait survécu à trois partages ; mais il se souvenait aussi, en les déplorant, des divisions où était tombée cette nation infortunée, qui, faute d'accord et d'obéissance, ayant une aristocratie et pas de classe moyenne, de brillants soldats et pas d'armée organisée, une souveraineté tumultueuse et pas d'administration publique, avait poussé la liberté de l'individu jusqu'au point de rendre impossible l'existence de l'État, et, à la fin, restée sans défense parce qu'elle était sans union, avait été dépecée comme une proie par ses avides voisins.

Lorsque M. Bignon était parti des Tuileries, l'empereur lui avait recommandé de concourir surtout à l'organisation intérieure de cette portion restaurée de la Pologne. M. Bignon s'y appliqua avec une affectueuse sollicitude. Les principes généreux de la démocratie française pénétrèrent, avec nos codes, au milieu des habitudes chevaleresques de la noblesse polonaise. Les serfs furent affranchis et les bourgeois admis dans les diètes, où s'éleva une tribune qui pouvait faire entendre, plus tard, à tous les opprimés de race polonaise, le cri de l'insurrection et de la délivrance universelles.

Ce moment parut arrivé en 1812. Lorsque les deux empereurs, qui s'étaient entendus, à Tilsitt et à Erfurth, pour se partager la domination du continent, et pour en exclure en commun les produits commerciaux et l'influence politique de l'Angleterre, cessèrent d'être d'accord, Napoléon eut l'intention et la possibilité de rétablir la Pologne. Par un article secret de son traité d'alliance avec l'Autriche, il s'était ménagé le moyen de recevoir la Gallicie en échange des provinces Illyriennes, et il comptait enlever à la Russie, par la guerre, la Li-

thuanie, la Volhynie et tout ce qui était tombé dans son vaste partage. Mais cet impatient politique, habitué à vaincre et à fonder également vite, ne sut pas mesurer le temps à l'entreprise. Au lieu de s'arrêter d'abord sur le Niémen pour y reconstituer l'ancienne Pologne, il s'avança vers Moscou, en laissant sur ses derrières l'Allemagne fatiguée, la Prusse frémissante, l'Autriche amoindrie par quatre traités, mais toujours prête à recommencer ses attaques pour se rétablir de ses pertes. Ayant appelé à Wilna M. Bignon pour y administrer la Lithuanie déjà conquise, il le remplaça à Varsovie par un ambassadeur extraordinaire, chargé de préparer l'indépendance de la Pologne au moyen de son insurrection.

Cet ambassadeur était l'archevêque de Malines, l'ingénieux abbé de Pradt, qui s'appelait lui-même l'aumônier du dieu Mars, et s'était fait croire dévoué en se montrant flatteur. D'un esprit plus vif que sûr; portant, ce qu'il y a de pis, de la vanité dans les affaires, il ne suivit point les instructions qu'il avait reçues, ne provoqua aucune confédération insurrectionnelle, se substitua en quelque sorte au gouvernement du duché dont il dicta les mesures, à la diète dont il écrivit le manifeste, aux nonces dont il retoucha les discours, s'agita lui seul au lieu de soulever les autres, et ses fautes ajoutées à nos désastres empêchèrent la seule tentative vraiment sérieuse d'une résurrection polonaise.

Après la retraite de Russie, l'empereur retira de Varsovie M. de Pradt pour y remettre M. Bignon. Mais il était trop tard. M. Bignon n'y revint que pour assister à l'invasion du grand-duché désormais impossible à défendre, et que son fidèle dévouement abandonna des derniers. Il se retira avec cette petite et intrépide armée, qui, sous la conduite de l'héroïque Poniatowski, échappa

aux Russes victorieux, côtoya les Autrichiens chancelants, et, à travers mille périls ou habilement évités ou courageusement surmontés, se porta de la Vistule sur l'Elbe, où elle devait vaincre avec nous à Dresde, et succomber pour nous à Leipzig [1].

Accrédité auprès du roi de Saxe, M. Bignon, qui avait eu sa part dans les prospérités de la France, eut alors sa part dans ses malheurs. Il fut enfermé dans Dresde investie. Lorsque cette ville, ne pouvant plus tenir contre l'effort d'un ennemi devenu maître de l'Allemagne entière, capitula, M. Bignon fut retenu quelque temps prisonnier malgré le droit des gens. Il ne redevint libre que pour voir son pays inondé par cet irrésistible reflux de l'Europe armée, auquel Napoléon opposait vainement la digue toujours débordée de ses victoires. Il aurait voulu en lui moins de cet orgueil intraitable qui, pour ne rien céder, perd tout, et qui, n'ayant consenti ni dans le congrès de Prague, après la retraite de Russie, à ramener la France sur l'Elbe et sur l'Adige; ni dans la conférence de Francfort, après la défaite de Leipzig, à lui donner la limite naturelle du Rhin et des Alpes, la fit rentrer dans les frontières trop réduites, et depuis vingt-deux ans dépassées, de 1792.

Quand ce sacrifice nous eut été imposé, M. Bignon essaya, avec un ingénieux patriotisme, de relever la France du découragement où pouvait l'avoir jetée une aussi grande perte de territoire. C'est dans cet esprit qu'il publia, en décembre 1814, son *Exposé comparatif de l'état financier, militaire, politique et moral de la France et des principales puissances de l'Europe*. Sachant que la

1. C'est à l'époque de ces deux missions de M. Bignon à Varsovie (1811-1812), que se rapportent les *Souvenirs* que nous publions aujourd'hui. (*Note de l'éditeur.*)

force des peuples est dans l'opinion qu'ils ont et qu'ils donnent d'eux, il dit à la nation française que, si elle avait perdu ses conquêtes, il lui restait ce qui les lui avait naguère values, sa bravoure éprouvée, sa population agrandie, une meilleure répartition de la propriété, un accroissement de la richesse par le travail et le principe immortel de la révolution naissante, qui lui réservaient la première place dans la politique comme la plus grande influence sur les destinées du continent.

Peu de temps après la publication de ce livre généreux, l'exilé de l'île d'Elbe, sans autre conspiration que celle de sa gloire, vint reprendre le trône d'où les revers l'avaient fait descendre, et où les fautes de son successeur le firent un instant remonter. De retour aux Tuileries, il appela M. Bignon auprès de lui. Il espérait dissoudre la formidable coalition de toutes les puissances de l'Europe, que la division des intérêts particuliers avait déjà à moitié brisée dans le congrès de Vienne, comme le lui avait appris, en arrivant à Paris, le traité secret du 3 janvier 1815, conclu par l'Autriche, l'Angleterre, la France, contre la Russie et la Prusse. Il opposa, dans cette vue, au négociateur consommé de la maison de Bourbon près des souverains étrangers, le loyal duc de Vicence qui les avait pénétrés d'estime pour son caractère, de confiance dans sa parole, et auquel il donna pour seconds, au ministère des relations extérieures, deux diplomates exercés, M. Bignon et M. Otto, investis du titre de sous-secrétaires d'État. Mais les plus pacifiques ouvertures échouèrent contre des desseins arrêtés ; il fallut de nouveau recourir aux armes. M. Bignon fit alors, à l'invitation de l'empereur, sans y mettre son nom, un écrit court, vigoureux, concluant, comme l'exigeaient la rapidité du temps, l'instance du besoin, la force du droit ; écrit devenu fort

rare, et dans lequel, s'élevant contre les astucieuses déclarations du congrès de Vienne, qui séparait la France de Napoléon pour la vaincre plus aisément, il établissait, avec évidence, qu'une nation était toujours maîtresse de choisir son chef, et que le peuple français devait soutenir celui dont le génie savait le conduire et dont l'épée pouvait seule le défendre. Ce *Précis de la situation politique de la France depuis le mois de mars* 1814 *jusqu'au mois de juin* 1815, était à la fois le manifeste de l'empire rétabli, le cri de ralliement de l'empire menacé.

Si par la paix ou par la victoire cet empire s'était de nouveau consolidé, Napoléon devait rétablir pour M. Bignon le poste de secrétaire d'État, tel qu'il avait été occupé, pendant dix années, par le confrère que nous avons vu siéger avec tant de zèle et d'amabilité dans notre compagnie, l'excellent duc de Bassano, qui, comprenant avec une fidélité délicate que d'autres temps exigeaient d'autres hommes, l'annonça lui-même à M. Bignon. Mais la fortune en décida autrement à Waterloo.

La douleur de ce grand désastre ne fut pas la seule que ressentit M. Bignon. La chambre des représentants dévouée aux principes de la Révolution, mais dépourvue de la prévoyance et de la vigueur qui pouvaient les sauver, libérale et défiante hors de propos, discuta l'étendue des droits politiques de la France, lorsqu'il aurait fallu défendre son indépendance en péril; exigea l'abdication de celui qu'elle aurait dû armer de la dictature, et nomma un gouvernement provisoire désuni, incertain, qui ne sut ni combattre avec honneur ni traiter avec avantage. Sous cette direction peu rassurante, M. Bignon fut contraint d'accepter le fardeau des affaires étrangères. Il ne fallait pas un médiocre dévouement pour se faire le négociateur de la patrie

vaincue, le défenseur impuissant de la France envahie. Le moment le plus triste et le plus amer de sa longue carrière fut celui où, le gouvernement provisoire ne voulant pas livrer de bataille, il signa cette convention du 3 juillet qui stipulait la retraite de l'armée française derrière la Loire, et l'entrée des troupes alliées dans Paris, en plaçant toutefois, et les monuments de cette grande ville, et les personnes que pouvaient avoir compromises leurs opinions politiques, sous la sauvegarde d'un traité.

Mais à peine le général prussien, Blücher, y eut-il pris ses quartiers, qu'il se disposa à faire sauter le pont d'Iéna. M. Bignon était encore au ministère des affaires étrangères, lorsque M. de Talleyrand, troublé du péril, lui fit part du désespoir où cette menace jetait le roi Louis XVIII, et lui demanda si la convention du 3 juillet n'offrait pas le moyen d'empêcher une aussi insolente humiliation. Sur-le-champ, en vertu de l'article 11 qui protégeait les monuments de Paris, M. Bignon rédigea une note pressante que signa M. de Talleyrand, et qui fut adressée par lui au comte de Golz, ministre de Prusse. Le pont déjà miné resta debout. Mais ce qui parut plus important à M. Bignon que la conservation du pont d'Iéna, ce fut la sûreté de tant de personnes vivantes et menacées, que garantissait à ses yeux la reconnaissance de la convention du 3 juillet par le gouvernement nouveau.

Aussi, lorsque l'illustre et infortuné maréchal Ney, traduit devant la cour des pairs pour avoir cédé à l'entraînement universel de ses soldats et à l'irrésistible approche de son ancien chef, invoqua la capitulation de Paris, lui que vingt ans d'héroïsme auraient dû défendre tout seuls, M. Bignon fut assigné comme témoin. Il était alors dans sa terre de Verclives, gémissant sur les

malheurs publics et les oppressions particulières. Par une fatalité déplorable, l'assignation ne lui fut apportée que le jour même du jugement. Il accourut à Paris. Il voulait dire en faveur du maréchal, que ses paroles n'auraient point sauvé, que le gouvernement, après avoir invoqué lui-même l'article 11 de la convention du 3 juillet pour sauver un froid monument, ne pouvait pas méconnaître l'article 12 qui protégeait un vieux soldat. Mais au moment où il arriva, celui à qui il apportait son précieux et inutile témoignage, le héros d'Elkinghen, le vainqueur de la Moskowa, le glorieux survivant de batailles si meurtrières et de si désastreuses retraites, était déjà tombé frappé de douze balles dans l'avenue de l'Observatoire.

M. Bignon retourna désolé dans sa retraite, emportant ce *secret*, comme on l'appela plus tard quand il le fit retentir avec tant d'éclat à la tribune française pour contraindre, par d'éloquentes menaces, le retour des conventionnels bannis. Il y emporta également la haine des proscriptions qui sévissaient sur la France par la main des factions, par les ordonnances de l'autorité, par les sentences des tribunaux, par les sinistres catégories des chambres, et condamnaient tant d'obscures et d'illustres victimes à la mort ou à l'exil.

C'est alors qu'il conçut et qu'il prépara ses deux volumes sur les *Proscriptions*. Dans cet ouvrage, aussi savant que moral, où l'histoire et la politique comparaissent à la fois pour servir d'appuis à la justice, M. Bignon fait voir que les *proscriptions* sont inhumaines et périlleuses, affaiblissent ce qu'elles ont la prétention d'affermir, n'oppriment pas seulement ceux qui en souffrent, mais perdent à la longue ceux qui s'en servent, et il les condamne à tous les titres. Outre la défense des vaincus politiques, M. Bignon s'y propose un objet plus

haut, qui est la défense des progrès des peuples. Il rappelle que, malgré les proscriptions, l'indépendance humaine a triomphé de l'asservissement féodal au moyen âge, la liberté de conscience de l'intolérance religieuse au XVIe siècle, l'esprit d'égalité de l'esprit de privilége au XVIIIe, et il annonce avec une prophétique espérance que de nos jours les constitutions populaires triompheront des monarchies absolues. Le sort des combats livrés dans l'histoire pour le développement régulier du monde lui enseigne l'issue du grand combat engagé sous ses propres yeux, et, l'histoire venant en aide au publiciste, il prévoit pour l'avenir ce qu'il a observé dans le passé. Il affirme donc la victoire au moment de la défaite, tant la science a la vue ferme et donne de clairvoyance à celui qui la possède, et dont l'esprit ne se trouble point par des accidents passagers.

Ce beau livre, après avoir été la protestation d'un parti vaincu, devint la règle de ce parti lorsqu'il fut victorieux. Il contribua à l'adoucissement des mœurs publiques, et pendant dix-huit années il ne fut point étranger à la clémence d'un gouvernement qui n'a frappé que pour se défendre, a peu puni, souvent pardonné, jamais proscrit.

M. Bignon ne resta pas longtemps dans sa retraite ; il en fut tiré par le choix de ses concitoyens, après que la prudente ordonnance du 5 septembre eut cassé la chambre de 1815, et qu'eut été votée, en 1817, la loi d'élection qui concourut puissamment, il faut le dire en l'honneur de ceux qui la conçurent, à l'éducation constitutionnelle de la France. Elle forma, à l'usage de la liberté, le grand peuple auquel il avait été moins difficile de communiquer l'esprit de la Révolution et de faire acquérir la gloire des armes. Spirituel et brave, hardi dans ses idées, prompt dans ses conclusions, aventureux dans

ses entreprises, brusque dans ses progrès, changeant dans ses lois, peu disposé à développer avec patience ce qu'il a conquis avec fougue, ce peuple généreux, mais mobile, plus capable de grandes choses que de choses suivies, revenant bien vite de ses enthousiasmes par ses excès, errant sans cesse de l'obéissance à l'insurrection, et mettant la même passion à poursuivre tantôt la liberté, tantôt l'ordre, tantôt la grandeur, tantôt le bien-être, a, plus que tout autre, besoin de se contenir pour être libre et de se modérer pour être heureux.

C'est l'utile discipline que lui donna, pendant quinze années, l'opposition constitutionnelle de la Restauration. Membre de la chambre nouvelle, M. Bignon devint l'un des chefs du parti qui prit et qui mérita le beau nom de libéral. Ce parti ne cessa de combattre pour l'honneur des principes contestés de la Révolution et pour le maintien de ses résultats compromis. Au dedans, le développement de la liberté politique, la défense de l'égalité civile, l'organisation légale de la presse, la protection de la liberté religieuse, l'affermissement de l'administration démocratique qu'avaient instituée la Convention et l'Empire comme l'instrument et la sauvegarde de la société nouvelle; au dehors, les nobles encouragements donnés aux États qui aspiraient à se rendre libres, la condamnation généreuse des actes de ce grand conseil des rois qui, sous le nom de *Sainte-Alliance*, s'opposait aux progrès des peuples, repoussant chacun de leurs vœux par la décision d'un congrès, annulant chacune de leurs réformes politiques par une intervention militaire : telle fut l'œuvre que le parti libéral poursuivit avec autant de mesure que de courage, avec autant d'ardeur que d'habileté.

Parmi les hommes qui servirent alors une aussi noble cause, M. Bignon acquit, par ses discours comme par

ses ouvrages, une haute renommée. Il a pu se rendre à lui-même ce juste témoignage que je répète aujourd'hui à sa gloire : « A la tribune nationale, dit-il, je n'ai parlé « que pour la défense des droits constitutionnels ; dans « mes écrits, j'ai sans cesse été le soutien du faible « contre l'oppresseur, soit des peuples contre le pou- « voir absolu, soit d'États d'un ordre inférieur contre « l'ambition d'États plus puissants. »

C'est ainsi qu'il publia, en 1818, son équitable appréciation des *Démêlés des cours de Bavière et de Bade;* en 1819 et en 1820, sa vengeresse histoire des *proscriptions;* en 1821, son écrit véhément sur le *Congrès de Troppau,* où il réduisait à un inique abus de la force *les prétentions des trois monarchies absolues du Nord contre la monarchie constitutionnelle de Naples;* enfin, en 1822, son énergique tableau *des cabinets et des peuples,* dans lequel, adversaire redoutable de la Sainte-Alliance, il retraça la marche de ses desseins, les envahissements de sa politique, et la poursuivit depuis le congrès d'Aix-la-Chapelle jusqu'au congrès de Vérone; depuis son établissement jusqu'à son triomphe. Le continent tout entier était alors placé sous sa vaste compression. Elle avait triomphé, à Carlsbad, de l'indépendance de l'Allemagne ; à Troppau et à Laybach, des soulèvements de l'Italie; à Vérone, de la révolution d'Espagne. Elle croyait dominer toujours ceux qu'elle avait soumis un moment. Mais l'intrépide et confiant défenseur des États opprimés, M. Bignon, fit entendre aux princes victorieux ces menaçantes paroles : « J'ai suivi des yeux le cours d'une « guerre de sept ans entre les cabinets et les peuples. « Je ne suis que le rapporteur des pièces de ce grand « procès. Le congrès de Vérone serait lui-même dans « l'erreur, s'il se croyait appelé à le terminer par une « sentence définitive... Ses décisions ne seront que des

« ajournements. Il est un autre congrès auquel est ré-
« servée cette grande mission : c'est le congrès des na-
« tions civilisées. Séparées et absentes, les nations sont
« unies dans leurs vœux, et, avec vingt idiomes diffé-
« rents, elles parlent la même langue. Dans ce congrès
« immortel des nations, trois puissances aussi domi-
« nent : ce sont la raison, la justice, l'humanité. Ce
« congrès suprême casse souvent les décisions des con-
« grès temporaires des cabinets. Il est permanent, ina-
« movible, indestituable. Le même ministre qui le pré-
« side est seul chargé de l'exécution de ses arrêts : c'est
« le temps. »

En attendant l'assistance de cet auxiliaire infaillible du bon droit, M. Bignon partagea le sort du parti constitutionnel, vaincu en France aussi bien qu'en Europe. Pendant trois années, il cessa d'être envoyé à la Chambre, d'où disparut l'opposition presque entière. C'est durant cette inaction politique que M. Bignon travailla au livre qui, par son occasion comme par son objet et par sa valeur, est son plus beau titre à la renommée.

Napoléon avait voulu récompenser ses services et honorer son intégrité après les missions délicates qu'il avait remplies en administrant la Prusse, l'Autriche et la Lithuanie.—Je sais, lui avait-il dit, qu'en faisant mes affaires, vous n'avez pas fait les vôtres. Je m'en charge. — Ses revers et sa chute ne lui avaient pas permis de tenir sa promesse; il s'en souvint à Sainte-Hélène, et l'acquitta sur son lit de mort. Il nomma M. Bignon l'un de ses légataires. Il fit plus. Ce grand écrivain qui avait raconté lui-même, sur le rocher de son exil, la plupart de ses campagnes; ce puissant esprit dont le regard s'était porté avec une sûreté si tranquille sur le passé, et avait plongé avec une clairvoyance si profonde dans l'avenir; ce juge pénétrant du mérite des hommes char-

gea, par son testament, M. Bignon d'écrire l'histoire diplomatique de son temps. Glorieuse confiance, mandat immortel que M. Bignon accepta en admirateur reconnaissant, et voulut remplir en véridique historien.

Il entreprit donc le grand ouvrage qui devait s'étendre des premiers jours du Consulat jusqu'à la fin de l'Empire, sans séparer l'histoire intérieure de la France de ses rapports avec toute l'Europe. Était-il dans des conditions favorables pour l'exécuter? Comment en douter? Il allait parler de ce qu'il savait, raconter ce qu'il avait vu. Il avait approché les principaux personnages qui avaient dirigé les événements ou y avaient concouru; il avait visité les lieux divers où les plus mémorables de ces événements s'étaient accomplis; il pouvait pénétrer jusqu'aux documents secrets et certains qui devaient mettre sous ses yeux et rendre clair pour son esprit ce qu'il aurait imparfaitement aperçu, ou obscurément compris; en un mot, il était à portée de tout reproduire avec exactitude, parce qu'il était en mesure de tout connaître avec précision. Quel avantage pour un historien! Mais, d'autre part, quelle difficulté pour lui d'être narrateur impartial après avoir été spectateur inévitablement passionné, de devenir juge lorsqu'il a été acteur! Comment se séparer des impressions qu'il a reçues, revenir sur les condamnations qu'il a prononcées, oublier les enthousiasmes qu'il a ressentis, se mettre en garde contre les attachements qu'il a éprouvés, remplir pour ses contemporains et pour lui l'office sévère de la postérité?

M. Bignon sut échapper en partie à ces difficultés, et c'est avec le sentiment élevé des devoirs de l'historien qu'il entra dans les récits de cette grande époque, et en retraça les merveilles. Merveilles, en effet, que les événements de ces quinze années, toutes remplies de créa-

tions et de triomphes, d'incomparables grandeurs et d'abaissements inouïs; où une société sort tout entière de la poussière des révolutions et s'élève au souffle du temps, et par le génie d'un homme, sur les belles et fortes bases civiles de 1789; où le puissant fondateur de ces institutions impérissables en France, est le plus irrésistible des révolutionnaires en Europe; où les victoires se pressent, les négociations se forcent, les traités se succèdent, de vieux États croulent, de nouveaux États surgissent, le patriciat suisse succombe, l'Allemagne féodale se transforme, la léthargique Espagne se réveille, l'Italie divisée commence à s'unir sous la valeureuse main qui la prépare avec précaution à une indépendance encore lointaine, le vieux pontife du Vatican est remplacé dans Rome par le nouveau César: où des soldats sortis des rangs populaires arrivent par le chemin du courage, non-seulement à la gloire, mais à la souveraineté; où le premier de tous, devenu le supérieur des rois, et l'égal des plus grands hommes, après être entré dans toutes les capitales, avoir ôté et donné des trônes, changé la face des pays en y portant ses codes à la suite de ses armées, reçu dans sa couche la fille des empereurs, planté ses drapeaux au pied des Pyramides et sur le sommet du Kremlin, va heurter et perdre sa puissance trop étendue, au delà des Pyrénées contre l'insurrection éparse de l'Espagne, au delà du Niémen dans les froides solitudes de la Russie, et, vaincu par l'espace et par le temps, tombe à la fin avec l'éclat de deux grandes chutes, sous l'inimitié de toute l'Europe.

M. Bignon a publié dix volumes de cette histoire mémorable : six parurent en 1829 et quatre en 1838, la conduisant, les uns, jusqu'aux succès éclatants de Tilsitt, les autres, jusqu'aux sombres témérités de 1812.

Dans les récits instructifs de M. Bignon, l'art de l'écrivain se joint à l'expérience de l'homme d'État. Des documents alors inconnus pour la plupart y abondent, et l'on peut dire que l'histoire y parle encore plus haut que l'historien. Si, mettant plus de vivacité dans ses expositions et montrant plus de vigueur dans ses jugements, M. Bignon discutait moins, affirmait davantage, avait des admirations plus hardies et des blâmes moins circonspects, il aurait encore ajouté aux mérites et aux attraits de son livre. Tel qu'il est, simple et grave, ce livre, conçu avec une sollicitude scrupuleuse, écrit avec une sagesse élégante, instruit s'il n'entraîne pas, et il inspire cet intérêt tranquille qui ne laisse jamais craindre une séduction. A l'aide des pièces nombreuses qui s'y trouvent habilement introduites, il permet au lecteur de refaire, s'il l'ose, les conclusions mêmes de l'auteur; mais ce qu'il ne lui permet pas, c'est de méconnaître la pénétration de sa vive intelligence, son habileté formée par les leçons les plus diverses de la fortune et des affaires, les douces clartés et les agréables finesses de son talent.

« Je vieillis, avait dit M. Bignon, et chaque jour je « vois tomber autour de moi quelques-uns des hommes « avec lesquels j'ai vécu. J'ignore si le sort me réserve « assez d'années pour achever l'ouvrage que j'ai entre- « pris. » Il ne put pas le conduire au delà du dixième volume, qui se termine par l'admirable lettre qu'adressa, le 29 juin 1812, à l'empereur Alexandre, Napoléon prêt à franchir le Niémen, et dans laquelle, après avoir rappelé ses griefs et ses offres également repoussés depuis dix-sept mois avec un opiniâtre orgueil, il parle de l'outrageant renvoi de son ambassadeur extraordinaire, éconduit de Pétersbourg sans avoir été même entendu, et il ajoute cette phrase qu'on ne lit pas sans un invo-

lontaire frémissement : « J'ai compris que le sort en « était jeté, et que cette Providence invisible, dont je « reconnais les droits et l'empire, avait décidé de cette « affaire comme de tant d'autres. »

La Providence, qui punit les grands emportements par de grands revers, avait décidé contre lui. Ses terribles arrêts, M. Bignon les fait pressentir; mais il n'eut ni le temps ni la douleur de les enregistrer dans son histoire. Il a, en quelque sorte, légué cette pénible partie de sa tâche à son gendre, M. Ernouf, qui, resté dépositaire de ses documents et de ses pensées, s'est consacré avec un soin pieux à l'achèvement d'un ouvrage qu'il continue sans le déparer.

M. Bignon était rentré dans la Chambre des députés un peu avant l'époque où, avec un élan magnifique, le pays avait transformé en majorité triomphante les onze membres de l'opposition qui y étaient restés plus de trois ans comme l'arrière-garde de la liberté. Il avait fait cette mémorable campagne de 1827 à 1830, ouverte à la tribune par les conquêtes de la loi, et, lorsque la loi fut méconnue et violée, terminée dans les rues par la victorieuse insurrection du peuple. Après la révolution de Juillet, M. Bignon fut nommé ministre de l'instruction-publique, et devint ensuite membre sans portefeuille du premier cabinet qui dirigea la politique difficile de 1830; mais il ne tarda point à reprendre sa place sur les bancs de la Chambre élective, d'où il porta plus tard son expérience dans la Chambre des pairs. A l'une comme à l'autre de ces assemblées, il resta fidèle aux nobles causes qu'il avait constamment soutenues. Il regardait la monarchie représentative comme le gouvernement le plus propre, s'il était bien observé, à donner la liberté en modérant le pouvoir. Aussi désirait-il qu'au dedans elle s'affermît par des concessions

opportunes, qu'au dehors elle s'honorât par des hardiesses généreuses, et que, tout en soignant les intérêts de la France, elle ne méconnût jamais ses idées et recherchât toujours sa grandeur.

La place de M. Bignon était marquée dans l'Académie des sciences morales et politiques. Il fut un des premiers qu'elle s'associa, après avoir été rétablie, en l'attachant à la section d'histoire, où l'appelaient ses ouvrages. Outre un mémoire de l'ordre le plus élevé et de la forme la plus élégante qu'il communiqua à l'Académie sur la *Conciliation progressive de la morale et de la politique*, et que l'Académie inséra dans son recueil, M. Bignon prit à nos travaux une part assidue. Après avoir traversé l'agitation des affaires et les luttes de la politique, il se reposa dans les plaisirs sans trouble de l'étude et les affections pures de la famille.

Ces affections, il les éprouva tard, mais il ne les goûta que mieux. Marié dans un âge un peu avancé, il avait trouvé une femme que son cœur avait choisie, de parfait accord avec sa raison, et de cette union il avait eu une fille, objet de toute sa tendresse, et dont il disait avec joie et avec grâce *qu'elle avait changé ses hivers en printemps*. Il était heureux; mais le bonheur ne dure pas longtemps dans ce monde, où tout passe si vite; M. Bignon perdit sa compagne à la suite d'une douloureuse maladie. Le coup qu'il en ressentit altéra profondément sa santé et abrégea sa vie.

Il vécut néanmoins assez pour voir la patrie ouverte, par un grand acte de réparation nationale, aux restes du héros qu'il avait admiré, de l'empereur qu'il avait servi, de l'immortel exilé qui lui avait recommandé sa mémoire. Lorsque, dans ce retour funèbre et triomphal, le cercueil du plus grand des morts traversa la France au milieu des flots pressés des populations émues,

M. Bignon le suivit dans un pieux recueillement depuis l'arc consacré à ses victoires jusqu'au glorieux asile marqué pour son tombeau. Mais, à peine fut-il arrivé sous le dôme des Invalides, qu'oppressé par ses souvenirs, succombant à ses émotions, il défaillit. Quelques jours après, il n'était plus, et nous assistions nous-même à ses funérailles.

C'est le 6 janvier 1841 que se termina, à soixante-dix ans, la vie de M. Bignon. Elle ne pouvait pas avoir été mieux remplie. Soldat sous la Convention; diplomate sous le Directoire, le Consulat et l'Empire ; administrateur financier de la Prusse après Iéna, de l'Autriche après Wagram ; ministre des relations extérieures dans les Cent-Jours; publiciste habile et spirituel orateur de l'opposition libérale sous la Restauration; tour à tour soutien expérimenté et conseiller prévoyant du gouvernement de 1830, et dans ses vieux jours devenu, par une illustre désignation, l'historien de son pays, et par votre juste choix, l'un des ornements de cette Académie, il n'a pas cessé de servir l'État et d'honorer les lettres. D'un goût fin, d'un commerce aimable, d'une âme élevée, il a uni le savoir à l'intégrité, la distinction du talent à la noblesse du caractère, et chez lui l'honnête homme ne s'est jamais séparé de l'homme d'esprit.

LA POLOGNE

SOUVENIRS D'UN DIPLOMATE

Les souvenirs que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs sont extraits des mémoires posthumes laissés par M. le baron Bignon. Ils ont été publiés pour la première fois, en 1862, dans un recueil justement estimé, la *Revue contemporaine*.

L'intéressante notice sur la vie et les travaux du baron Bignon, notice dont l'illustre auteur, M. Mignet, a bien voulu autoriser la reproduction en tête de ce volume, constate que M. Bignon a rempli un rôle honorable dans la diplomatie de la France, de 1797 à 1815, et dans ses affaires intérieures, depuis cette dernière époque jusqu'en 1840. Sous le Directoire et le premier Empire, il a représenté successivement la France en Italie, dans diverses parties de l'Alle-

magne, et finalement en Pologne. Placé souvent dans les circonstances les plus difficiles, il se comporta toujours de manière à justifier la confiance et l'affection de l'empereur Napoléon, qui l'inscrivit à Sainte-Hélène parmi ses légataires, en le chargeant d'écrire l'histoire diplomatique de son règne.

M. Bignon est resté toute sa vie un partisan fidèle et important de la nationalité polonaise, dont il regardait le maintien comme une question «d'honneur européen.» Même dans les plus mauvais jours, il ne désespéra jamais de l'avenir de la Pologne. Il la défendit constamment par ses discours comme par ses écrits, et entretint toujours d'affectueuses relations avec ses plus illustres exilés. On trouvera un nouveau et précieux témoignage de cette sympathie dans les pages qu'on va lire, pages auxquelles les circonstances présentes donnent en quelque sorte une vie nouvelle.

PREMIÈRE PARTIE

I

Ma nomination.—Mon audience de congé, et recommandations de l'empereur Napoléon.—Le courrier russe C... et son volumineux portefeuille.—Adieux à Carlsruhe.—Mon arrivée à Dresde.—Audience du roi; sa scrupuleuse ponctualité.—Famille royale.—M. de Senft, ministre des affaires étrangères.—Postes allemandes et polonaises.

A la suite de la guerre de Prusse, pendant laquelle j'avais été employé, jusqu'à la fin de 1808, comme administrateur général des domaines et finances des pays conquis, l'empereur Napoléon m'ayant donné le choix entre une préfecture ou la mission de Carlsruhe, la seule qui fût alors vacante, j'acceptai cette dernière proposition. Quand, l'année suivante (1809), il traversa le grand-duché de Bade pour aller combattre l'Autriche, il me dit en passant qu'il m'appellerait

très-prochainement à Vienne. Un mois en effet ne s'était pas écoulé, que je remplissais dans cette capitale les mêmes fonctions d'administrateur général que j'avais remplies à Berlin. Cette campagne finie (et elle n'avait pas été longue), j'avais repris les paisibles habitudes d'un ministre de France dans une cour subordonnée, lorsqu'il plut à l'Empereur de me donner une destination plus active, en m'envoyant à Varsovie.

Rien n'était plus simple que de rendre, sans m'en prévenir, un décret qui me nommait à ce poste, et pourtant on ne s'y prit pas de cette façon expéditive. Quoi qu'on en ait dit, l'Empereur n'a ni ignoré ni dédaigné cet art de ménagements délicats qui doublent le zèle, en rendant le service plus doux. Le nouveau rôle auquel j'étais appelé était d'une haute importance. « J'allais devenir (ce sont les termes dont on se servait avec moi) la sentinelle avancée de l'empire. » Mon traitement allait être doublé; mais j'avais à Carlsruhe le titre de ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire, tandis qu'à Varsovie, d'après la stipulation qui autorisait la France seule à y entretenir un agent accrédité, je ne pouvais avoir que le titre de *résident*. Par cette seule considération, l'Empereur ne crut pas devoir, sans mon consentement, me faire subir cette apparente diminution de dignité, plus que compensée assurément par la gravité réelle du poste auquel on m'appelait. La moindre suscepti-

bilité eût été de ma part plus que ridicule ; mais il n'en est pas moins évident que, même en améliorant ma situation sous plus d'un rapport, on avait voulu ménager mon amour-propre. J'acceptai, bien entendu, la mission proposée, et j'obtins la permission de venir auparavant passer deux mois à Paris.

La nomination d'un nouvel agent à Varsovie fut remarquée ; car déjà à cette époque on soupçonnait, sinon de la mésintelligence, du moins quelque commencement de discussions entre la Russie et la France. Peut-être même le choix que l'Empereur faisait de moi excita-t-il une attention plus particulière, précisément parce que mes fonctions n'avaient pas toujours été purement diplomatiques, et qu'on m'avait vu successivement à Berlin, à Vienne, diriger l'administration du pays conquis.

Au moment où j'allais partir pour Varsovie, M. de Cz....., alors intermédiaire des fréquentes communications qu'échangeaient les deux empereurs, repartait pour Pétersbourg. Nous nous trouvâmes ensemble au lever de l'Empereur pour prendre congé, et cette réunion ne parut pas complétement fortuite. L'Empereur, venant à moi, me parla de l'esprit ardent des Polonais, comme pour me faire la leçon de les calmer. « Il ne faut pas, me dit-il, qu'ils s'abandonnent à des rêves dangereux. Ils forment aujourd'hui un État de près de quatre millions d'âmes. Qu'ils se livrent à des améliorations intérieures, cela vaudra mieux que

Czartoryski

de poursuivre des chimères qui pourraient compromettre leur sûreté. » J'affirme que je ne reçus pas d'instructions secrètes contraires à cette déclaration publique, évidemment faite pour être rapportée à l'empereur Alexandre.

Je quittai Paris le 26 février 1811, le même jour que M. de Cz...., et par hasard à la même heure. Nous nous rencontrâmes donc naturellement aux premiers relais, et je remarquai sur la poitrine du messager russe, par-dessous ses vêtements, une saillie évidemment produite par un portefeuille volumineux. Je le complimentai innocemment sur son rigorisme de courrier, sur ce zèle scrupuleux qui ne le laissait tranquille pour ses dépêches qu'à condition de les porter incessamment sur son cœur. Mon compliment naïf devait le mettre assez mal à son aise, car j'appris, peu de jours après, que ce portefeuille si choyé contenait les états de situation de nos armées, à lui vendus par un employé du ministère de la guerre, qui fut jugé et condamné à mort dès le mois d'avril de la même année. Ainsi la Russie, bien qu'alliée de la France, recherchait dès lors, avec toute l'activité et par tous les moyens possibles, des informations sur les forces de cet allié du jour, dans lequel elle prévoyait l'ennemi du lendemain. Ces sortes de manœuvres étant malheureusement habituelles de puissance à puissance, je n'aurais pas parlé de celle-là, si elle avait appartenu exclusivement à l'ambassade ordi-

naire de Russie. Que des agents à *poste fixe* ou leurs secrétaires, que MM. d'Oubril, Nesselrode et Krafft eussent tour à tour mis à profit la vénalité d'indignes Français pour se procurer des renseignements utiles à la Russie, il faut bien passer condamnation sur ces pratiques, qui ont pour chacune des parties l'excuse de la réciprocité. Mais telle n'était pas la position de M. de Cz....., qui n'était pas un simple courrier de cabinet, mais le porteur de messages directs d'un empereur à l'autre. Une telle mission a quelque chose d'intime, qui semble désarmer la défiance, et impliquer par contre une délicatesse, une réserve particulière de procédés. En effet, un tel messager peut être l'intermédiaire de relations qui sont encore des deux côtés sincèrement bienveillantes, amicales même, quand déjà la politique des cabinets se fait hostile. L'action de M. de Cz..... était donc d'autant plus regrettable, que le reflet n'en portait pas seulement sur le ministère russe, mais sur un personnage plus auguste.

Avant de me diriger vers la Pologne, j'allai remettre au grand-duc de Bade mes lettres de créance. J'avais été utile au grand-duché en général, inoffensif et parfois obligeant même pour les personnes contraires au système français. J'étais donc sûr de n'avoir point d'ennemis, et je pus croire à la sincérité des regrets qui me furent exprimés.

J'arrivai à Dresde le 15 mars, et fus aussitôt pré-

venu que je pourrais, dès le lendemain, présenter mes lettres de créance au roi de Saxe. Le ministre de France, M. de Bourgoing[1], l'un des vétérans de notre diplomatie, eut soin de m'avertir de la scrupuleuse ponctualité qui était un devoir dans cette cour plus qu'en aucune autre. Jamais le roi n'avait manqué d'une seconde à l'heure donnée, et cette précision mathématique n'était pas un ridicule, mais une vertu de plus chez cet excellent prince. Pour lui, chaque partie du jour avait son emploi, et cette sainte avarice des heures tournait au profit du bien-être de ses peuples, dont il était sans cesse occupé. Là, comme partout, l'influence de l'exemple du prince se faisait sentir, et sa rigide exactitude était utilement reproduite dans tous les grands services publics.

Le lendemain donc, l'heure convenue me trouva exact. Au moment fixé, sans une minute de plus ni de moins, la porte s'ouvrit, et je fus introduit.

Ma position était singulièrement facile et agréable vis-à-vis de ce vertueux monarque. L'Empereur l'honorait et l'aimait réellement, profondément. En exprimant ses sentiments et les miens, je demeurais absolument dans le vrai, en mon nom personnel comme au nom de mon souverain ; bonne fortune de sincérité assez rare dans la carrière diplomatique. Du côté du roi, l'affection, la confiance étaient de même

1. Père du sénateur actuel.

profondes, absolues. Il me répondit avec une sincère émotion, que les sentiments de l'Empereur, dont je venais de lui donner l'assurance, faisaient *le repos et le bonheur de sa vie*. Il comptait uniquement sur son appui pour surmonter les embarras du grand-duché de Varsovie, embarras qu'avaient récemment aggravés les ukases prohibitifs du cabinet de Pétersbourg.

La grossesse de l'Impératrice, alors fort avancée, fut naturellement le texte principal des entretiens de la reine et des princesses avec un ministre français arrivant de Paris. « Les archiduchesses, me disait-on, *commencent* toujours par une fille. Si l'ancien ordre est interverti cette fois, ce sera grâce à l'étoile de l'Empereur. » Il y avait bien quelque flatterie dans ce langage, mais si quelque part la flatterie était innocente et voisine de la vérité, c'était bien dans cette vertueuse famille.

Le ministère saxon avait dès lors quelques inquiétudes du côté de Pétersbourg et de Berlin. On avait appris, par plusieurs voies, que des importations d'armes étaient faites en Prusse, soit par la Russie, soit par l'Angleterre, au moyen de caisses ou de tonneaux d'apparence inoffensive. L'esprit de la population prussienne et d'une partie de la cour de Berlin autorisait de notre côté la défiance. Si à cette époque la guerre eût éclaté, la Prusse, qui l'année suivante marcha d'abord avec nous, aurait tout d'abord marché contre nous.

Je fus mis au courant de tout ce qu'on savait alors par le ministre des relations extérieures, M. de Senft de Pilsach. Ce ministre devait en grande partie son élévation à la France. Envoyé de Saxe auprès de l'empereur Napoléon, il avait été traité par lui avec bienveillance, et à cette époque, le succès d'un agent diplomatique à Paris le faisait d'emblée ministre des affaires étrangères dans son propre pays. M. de Senft était en 1811, et est resté jusqu'à la fin de 1812, zélé partisan du système français. C'était d'ailleurs un homme d'un caractère doux, de formes très-aimables. Nos relations furent des plus satisfaisantes, jusqu'au jour où, entraîné par une exaltation patriotique que les rois ont punie depuis comme un crime, après l'avoir encouragée comme une vertu, il crut devoir abandonner son maître fidèle à la France, pour se dévouer à ce qu'on nommait alors la patrie allemande.

En me rendant en Pologne, j'obéissais à une sorte de prédestination. Cette mission m'avait été prédite quatorze années auparavant, et le fait est assez curieux pour que j'en fasse mention ici. Nommé en 1797 secrétaire de légation en Suisse, je me rendais à Bâle, avec la modestie républicaine du temps, par la diligence de Strasbourg. Dans ce char économique, le sort me donna pour compagnons de voyage trois gentilshommes polonais revenant de Paris, où ils avaient été envoyés par une confédération secrète de pa-

triotes, pour implorer contre leurs oppresseurs l'appui de la république française. La France n'était pas alors en position de répondre à leurs vœux. Occupée de ses dissensions intérieures, elle devait trop redouter d'ailleurs une nouvelle coalition des grandes puissances pour en provoquer l'explosion par une entreprise aussi aventureuse. Les députés polonais ne reportaient donc à leurs amis que des paroles vagues et des promesses éloignées, mais il est pour le malheur un trésor qui ne s'épuise jamais, l'espérance. Il est aussi des temps où tout semble possible, des peuples de la part desquels rien n'est incroyable. Heureux aussi dans l'infortune ceux qui ont foi dans l'avenir! Cette foi est déjà à elle seule un moyen de salut.

Telle était la Pologne, et telle, hélas! nous l'avons vue redevenir. Elle avait cessé d'exister comme gouvernement; mais, quoique répartie sous le joug de différents maîtres, elle existait toujours moralement comme nation. Sa population asservie et fractionnée, formait, en dépit des démarcations de la conquête, un corps homogène, compacte, résistant aux plus énergiques efforts d'absorption.

Dès ma première jeunesse, le partage de la Pologne m'avait inspiré une répulsion que l'âge et la réflexion ont fortifiée. Avec cette uniformité de sentiments entre les députés et moi, la connaissance fut bientôt faite, et nos imaginations enthousiastes prirent en-

semble leur vol. Nous rêvâmes les spoliateurs punis, la Pologne ressuscitée dans un prochain avenir, la France concourant de tous ses moyens à ce grand ouvrage, et envoyant un ministre à Varsovie. Le choix de ce ministre ne nous embarrassait pas, c'était le secrétaire de légation qui, dans ce moment, se rendait à Bâle. Quelque chose de tout cela semblait pourtant se réaliser en 1811. La Pologne avait recouvré une sorte d'existence; un État nouveau était sorti de ses ruines, j'étais accrédité comme ministre de France auprès de cet État. Et, à mon arrivée dans sa capitale, les trois premiers Polonais dont je reçus les félicitations étaient précisément mes compagnons de voyage de 1797. Tous trois figuraient dans le nouveau gouvernement; l'un dans l'armée, c'était le général Wodzinski, les deux autres dans l'ordre civil, M. Kochanowski comme conseiller d'État, M. Voida comme maître des requêtes.

J'avais ordre de ne pas perdre de temps pour me rendre à mon poste, et ce devoir devenait plus impérieux encore, en présence d'une situation évidemment plus tendue qu'on ne le supposait à Paris. J'avais cependant retrouvé d'anciennes connaissances dans plusieurs des ministres étrangers alors en résidence à Dresde, notamment le prince Paul Esterhazy (Autriche), le général Kanikoff (Russie), M. Pfeffel (Bavière), etc. Tous me firent le plus aimable accueil, et comme de ma part trop de précipitation eût été

suspecte, je différai mon départ de quelques jours pour répondre à leurs invitations. Je visitai aussi en détail les curiosités de Dresde, et les sites les plus intéressants de la Suisse saxonne.

Je partis enfin, et une observation, recueillie sur la grande route même, m'offrit un premier exemple du contraste saisissant qui existe entre les caractères allemand et slave. Parmi les modifications que le long séjour des Français en Allemagne avait apportées aux habitudes du pays, une des plus innocentes et des plus utiles était l'accélération imprimée au service de la poste aux chevaux. Toutefois, les postillons de la Saxe résistaient au torrent, et maintenaient imperturbablement les traditions des vieilles postes allemandes. On avait beau crier, s'emporter, promettre des coups ou des pour boires fabuleux, on n'en arrivait pas une minute plus tôt. La direction générale des postes m'avait donné une estafette ; je n'en allai pas beaucoup mieux tant que je fus sur le territoire saxon, mais il n'en fut plus de même dès que je touchai le sol polonais. On aurait dit qu'il y avait plusieurs centaines de lieues entre la dernière poste de l'un de ces pays et la première poste de l'autre. Au moral comme au physique, tout changea brusquement, en même temps que le langage. C'étaient d'autres hommes, et aussi d'autres chevaux. Au lieu de quadrupèdes d'épaisse encolure, lourdement harnachés et fléchissant sous le poids de conducteurs,

chargés comme eux d'un embonpoint trop prospère, je vis arriver en bondissant de petits chevaux, sans autres harnais qu'une mauvaise sangle et quelques cordes, lestement enfourchés par des postillons mal accoutrés, mais alertes et vifs comme leurs montures. Je remarquai qu'au rebours des autres pays, où l'on paie plus de chevaux qu'il n'en est fourni en effet, les maîtres de poste polonais en mettaient plus qu'on n'en payait; et plus d'une fois, pendant le trajet, je dus demander grâce à l'impétuosité de mes conducteurs. Bref, de la frontière du duché, je ne fis qu'un temps de galop jusqu'à Varsovie.

II

M. de Serra, mon prédécesseur.
Composition territoriale du grand-duché de Varsovie.
Sa situation morale.

J'attendais de mon prédécesseur, M. de Serra, des renseignements sur les choses et les hommes qui me firent presque complétement défaut. M. de Serra, homme de beaucoup d'esprit et d'un jugement très-sain, était sérieux, peu communicatif. Quoique, par une progression inverse de la mienne, il quittât le titre de résident à Varsovie pour celui de ministre plénipotentiaire à la cour de Wurtemberg, il ne se faisait pas illusion sur les motifs de son remplacement. Il sentait, sous cette apparence d'avancement, un amoindrissement réel, et l'amour-propre blessé le rendit à peu près muet avec moi. Tout ce que je pouvais faire, c'était de lui témoigner, par les plus grands égards, combien j'avais été étranger à ce change-

ment. Six mois plus tard, nous nous retrouvâmes en rapports suivis, par suite de sa nomination auprès du roi de Saxe. Nous nous comprîmes mieux alors, et il s'établit entre nous des relations de confiance et d'amitié qui ont duré jusqu'à sa mort.

En attendant, à défaut d'informations verbales, j'avais demandé vainement à sa correspondance les éclaircissements dont j'avais besoin. Son écriture était une sorte de tachygraphie dont je n'avais pas la clef. Après quelques essais inutiles, faisant de nécessité vertu, je me dis qu'après tout il valait mieux peut-être me former une opinion neuve, complétement à moi. Parler peu, écouter beaucoup, tâcher de tout connaître, sans annoncer d'abord l'intention d'influer sur quoi que ce fût, tel fut l'emploi de mes premiers moments. Ce mode d'instruction préventive me réussit; au bout de quelques mois j'étais édifié sur la plupart des points que j'avais à étudier.

En quoi consistait le duché de Varsovie? On a oublié aujourd'hui cet État, qui a figuré cinq ans sur la carte de l'Europe. On dirait une de ces îles, produit de quelque volcan sous-marin, et qu'une nouvelle éruption fait disparaître, ou plutôt la cime d'une Atlantide engloutie, cime dont la réapparition semblait annoncer que l'abîme restituerait bientôt sa proie tout entière. La création du duché de Varsovie présageait de même la reconstitution intégrale de la Pologne, et, rien qu'à ce point de vue, un immense

intérêt s'attachait à ses destinées. Bien que nos espérances aient été trompées, le souvenir de cet État n'en est pas moins digne d'être conservé, en raison des grandes catastrophes dont il a été la cause et l'occasion.

Ce duché, tel qu'il existait en 1811, devait son existence à la paix de Tilsitt (1807), et un accroissement considérable à celle de Vienne (1809). Son origine appartenait ainsi à deux guerres, les plus justes peut-être que Napoléon ait eues à soutenir. Dans la campagne d'Iéna comme dans celle de Wagram, nous avions été attaqués et ne faisions que nous défendre : il est vrai que ce fut avec quelque vigueur. Pour châtier ses agresseurs, la France impériale semblait amenée providentiellement à punir leurs anciennes iniquités, en arrachant à l'Autriche et à la Prusse des lambeaux de leur proie.

Par l'article 13 du traité de Tilsitt, le cabinet de Berlin avait renoncé à toutes ses provinces d'origine polonaise, sauf l'Ermeland et quelques faibles enclaves. Les cessions prussiennes n'avaient pas toutes profité au duché. Le district de Bialystok, qui faisait partie de ces dépouilles, avait été offert à l'empereur Alexandre, l'allié, l'ami intime du roi de Prusse, alors si malheureux. L'offre fut néanmoins acceptée : en cette occasion, comme en beaucoup d'autres, la Russie a paru se dire que l'injustice s'oublie, la honte passe, et l'acquisition reste.

La portion du territoire polonais repris à la Prusse, et dont le duché de Varsovie se trouva ainsi originairement composé, avait une population d'un peu plus de deux millions d'âmes. Ce chiffre fut porté bientôt à près de quatre millions, par suite des reprises austro-polonaises de 1809. L'une des clauses les plus importantes du traité de Vienne fut celle qui, faisant passer à Wieliczka la ligne de l'arrondissement accordé au duché, autour de Cracovie, stipulait la possession indivise de ces riches salines entre l'Autriche et le duché. Celui-ci acquérait ainsi une branche de revenu importante, et se trouvait libéré d'une servitude, toujours onéreuse quand il s'agit d'une denrée de nécessité première et d'une immense consommation.

Dans ce traité de 1809, nous retrouvons le cabinet de Pétersbourg acceptant un nouveau cadeau de quatre cent mille âmes détachées de la Gallicie; mais cette fois, du moins, la Russie avait figuré comme auxiliaire de la France. Si elle n'avait rempli que d'une manière très-imparfaite ses engagements, si son intervention avait même été plutôt inquiétante qu'utile, il n'en était pas moins sage à l'empereur Napoléon de paraître reconnaissant de ce simulacre de concours, en associant la Russie au démembrement du territoire autrichien. Il savait par expérience qu'il n'avait pas de refus à craindre.

En définitive, le duché de Varsovie se composait,

en 1811, de dix départements. Six provenaient des restitutions de la Prusse, c'étaient ceux de Varsovie, Plock, Lomza, Kalish, Posen et Bromberg. Les quatre autres, Cracovie, Radom, Siedlec et Lublin, étaient le produit de la contribution forcée de l'Autriche à ce commencement de restauration polonaise. De cet État encore au berceau, la France avait déjà fait un conquérant.

Napoléon n'avait pas été seulement le fondateur, mais aussi le législateur du duché. L'article 5 du traité de Tilsitt portait « que ce nouvel État serait régi par des constitutions qui, en assurant les libertés et les priviléges de ses habitants, se concilieraient avec la tranquillité des pays voisins. » La rédaction de ce statut constitutionnel, préparée par la commission polonaise de gouvernement, et concertée avec le roi de Saxe, grand-duc de Varsovie, fut approuvée par Napoléon en date du palais de Dresde, le 22 juillet 1807. Comme l'honneur d'avoir concouru à des actes de ce genre est une illustration que les familles aiment à conserver, je place ici les noms des estimables citoyens qui composaient alors la commission de gouvernement. C'étaient MM. Malachowski, président, Gutakowski, Stanislas Potocki, Dzialynski, Wibicki, Bilinski, Sobolewski et Luszczewski, secrétaire général.

De toutes les constitutions que la France, dans ses jours de grandeur, a données ou imposées à des nations étrangères, peut-être celle de Varsovie a-t-elle

été la plus sage, la mieux appropriée au pays, la plus conforme aux intérêts généraux de l'humanité. On a dit, on dira peut-être encore longtemps, que Napoléon avait été le fondateur systématique d'un régime général d'oppression et de servitude, pour la France comme pour le reste de l'Europe. Sur cette double imputation, il y aurait beaucoup à dire, et la seule dont nous ayons à nous occuper, celle qui regarde l'Europe, est complétement inexacte sur plus d'un point. Que Napoléon ait agi par orgueil ou par générosité en faisant adopter le Code civil dans les pays alliés ou dépendants de la France, cette adoption n'en était pas moins un bienfait pour des populations jusque-là soumises à des lois qui avaient cessé, et parfois depuis longtemps, d'être en rapport avec leurs besoins et leurs idées. Mais c'est dans le statut constitutionnel du duché de Varsovie que Napoléon trouve sa justification la plus péremptoire. Par cela seul qu'il a posé l'abolition de l'esclavage et l'égalité devant la loi comme principes fondamentaux de la constitution d'un pays placé entre la Russie, l'Autriche et la Prusse; par ce fait seul, il a semé, dans le cœur de tous les peuples du continent, des germes précieux, destinés à se développer un jour en dépit de compressions dont la violence même rend la durée impossible [1].

1. Écrit avant 1830.

Sans doute, cette constitution demeurait plus aristocratique qu'elle n'eût dû l'être dans un pays plus avancé en civilisation. Outre que le Sénat tout entier était pris dans le clergé et la noblesse, celle-ci avait encore la majorité dans la Chambre des nonces, où elle envoyait soixante députés, tandis que les communes n'en nommaient que quarante. Mais cette proportion, qui ailleurs eût été choquante, n'avait rien que de sensé et d'équitable dans une contrée où quelques grandes villes pouvaient seules fournir un contingent de population active et laborieuse comparable au tiers-état de 1789, et où le peuple des campagnes était resté jusqu'alors dans un avilissement de servitude, dont il ne pouvait en un jour perdre les habitudes et l'empreinte. Le Code civil français, l'égalité devant la loi, l'établissement de justices de paix, un Sénat et une Chambre des nonces, une tribune enfin, élevée à Varsovie, au milieu de l'atmosphère silencieuse des gouvernements absolus dont ce pays était environné, voilà tout ce que permettaient les circonstances, tout ce que réclamaient et comportaient les besoins réels de la société.

Mes instructions me recommandaient de manifester un sérieux intérêt pour l'application de ce statut constitutionnel, et nous croyons pouvoir remarquer, à cette occasion, que les agents diplomatiques du premier Empire, suivant en cela les inspirations de

la politique de leur souverain autant que celles de leur raison et de leur propre cœur, ont presque toujours et partout favorisé l'émancipation des classes opprimées. Les gouvernements absolus ne s'y trompaient pas, et tandis que les libéraux français croyaient n'être que justes en considérant Napoléon comme l'oppresseur du genre humain, les cabinets absolus, plus clairvoyants, n'ont vu en lui que le représentant de la Révolution. La nouvelle constitution polonaise contenait en réalité toute la somme d'idées libérales compatible, non-seulement avec le traité de Tilsitt, mais avec les dispositions d'une partie de la noblesse polonaise, qui la trouvait bien suffisamment démocratique. Ceci est le résultat de mes observations locales, dont j'affirme la parfaite exactitude.

Il existait, il existe encore, entre tous les habitants des provinces polonaises une similitude générale, un accord de pensées et de vœux qui les honore. C'est le besoin de rassembler les membres épars de l'ancienne Pologne, et d'en recomposer un corps d'État indépendant. Pour eux, le duché ne fut qu'une pierre d'attente. C'était un royaume de Pologne qu'on voulait; et comme son rétablissement semblait devoir être l'œuvre de la France, c'était vers elle que se portaient tous les regards. Dès 1811, néanmoins, un esprit attentif pouvait reconnaître facilement certaines nuances dans ce dévouement général au système français. L'explication de ces nuances est facile.

On conçoit sans peine que l'abolition de l'esclavage et l'égalité devant la loi eussent été accueillies avec transport par la population des villes, et par la portion la plus intelligente de la population serve. Rien de moins compliqué que l'état des personnes dans l'ancienne constitution polonaise. Elle ne reproduisait aucune des complications hiérarchiques de suzeraineté et de vasselage qui existaient encore dans d'autres contrées de l'Europe. On ne connaissait plus guère en Pologne que deux classes, les gentilshommes et les serfs. Il n'était pas, pour ainsi dire, de terme moyen entre ces deux extrêmes. Les citadins ou *bourgeois* ne formaient pas une classe intermédiaire caractérisée, attendu qu'ils n'avaient pas, ou plutôt n'avaient plus d'existence politique. Ils l'avaient eue, en effet, sous les Jagellons ; mais depuis que le trône était devenu électif, ils avaient été successivement dépouillés de leurs droits, et notamment de celui d'envoyer des députés à la Diète.

La constitution du 3 mai 1791 avait proclamé, il est vrai, l'émancipation de la bourgeoisie ; mais cette Constitution avait été étouffée à sa naissance. Les estimables auteurs de cette constitution, par ménagement pour de vieux préjugés et pour des intérêts mal entendus, ne parlèrent même pas des serfs, et se privèrent ainsi d'un précieux élément de défense. On reconnut cette faute, on essaya de la réparer, mais quand il n'était plus temps. Par le troisième et der-

nier partage, les modifications apportées au dernier moment à l'état des paysans disparurent, et, lors de la création du duché, la condition des serfs était redevenue exactement la même qu'à l'époque du premier démembrement.

Cette condition était singulièrement rigoureuse. Un Polonais, aussi noble qu'humain, a calculé qu'il avait été porté plus de cent lois défavorables aux serfs, et à peine deux ou trois dans le but de les protéger. Casimir III avait reçu le glorieux titre de *Roi des Paysans* pour avoir enlevé aux seigneurs le droit de vie et de mort. Il avait prescrit une amende pour le meurtre d'un serf; mais il est douteux que cette loi ait jamais été exécutée. Les progrès de l'esprit moderne parmi les nobles polonais, le souvenir du concours énergique des paysans dans les dernières luttes nationales, avaient amené en fait quelque adoucissement dans l'esclavage, mais la condition des serfs était toujours légalement la même. Quand le statut continental les rendit brusquement à la liberté, les ennemis de Napoléon se récrièrent contre la précipitation imprudente d'une telle mesure; il semblait qu'on déchaînât des nègres contre leurs maîtres. J.-J. Rousseau avait dit de même autrefois, que l'affranchissement en Pologne serait une opération hardie et périlleuse. Elle s'accomplit néanmoins, presque partout, avec la plus grande tranquillité. Plus tard, des patriotes allemands ont reproché sérieusement à

la mémoire de Napoléon ses mesures en faveur des serfs polonais.

La guerre, qui généralement porte avec elle la désolation et la barbarie, propageait en Pologne la civilisation. Non contente d'avoir donné la liberté aux serfs, elle leur en enseignait la pratique; c'était sous la tente qu'ils en faisaient l'apprentissage. Un siècle et demi auparavant, Sobieski avait reconnu cette vertu de la guerre à l'égard de ses compatriotes. « Le serf qui laboure nos champs, disait ce grand citoyen, qui plus tard fut un grand roi, entre en possession d'une sorte de liberté dès qu'il prend les armes. Il est bientôt soldat, si son chef est général. » Rien n'était, rien n'est encore plus vrai. Après la nation française, nulle population n'est plus prompte que les Polonais de toute condition à se plier aux habitudes de la vie militaire. Il n'est pas en Europe de troupes plus brillantes, plus impétueuses, plus propres à ces entreprises qui sont réputées des traits de génie, quand le succès les absout du crime de témérité. On en avait vu, dans la campagne d'Espagne de 1808, un exemple éclatant à Sommo-Sierra, où une charge irrésistible de lanciers polonais avait enlevé, sous les yeux et la direction immédiate de l'Empereur, des barricades dans un défilé de montagnes. Les beaux faits d'armes auxquels ont pris part ces vaillants auxiliaires n'auront pas été complétement inutiles, car leur souvenir a conservé

dans les cœurs français des sympathies polonaises.

De tels soldats devaient convenir à Napoléon, qui lui-même était un chef fait pour eux. Ces mêmes serfs, qui, selon Sobieski, devenaient presque libres en touchant une arme, le devenaient bien plus vite encore par leur contact avec l'armée française. Quoique Napoléon caressât dans sa cour les inégalités sociales qu'il avait rétablies, l'égalité le suivait dans les camps ; elle marchait avec lui le jour et le lendemain d'une victoire. Le courage, la capacité recevaient également leur récompense dans tous les rangs, dans tous les grades. Après de glorieuses campagnes, beaucoup de soldats polonais étaient revenus dans leurs cabanes, montrant avec orgueil de nobles cicatrices. Quelques-uns étaient décorés de cette croix, qui alors faisait l'envie de tous les braves de l'Europe. De tels soldats étaient pour leurs compatriotes une leçon vivante. C'était assez d'un seul pour protéger toute une commune, moins contre les seigneurs eux-mêmes que contre leurs commissaires ou administrateurs, qui cherchaient parfois à faire revivre d'anciens abus.

Un autre moyen, non moins sûr, mais plus lent, initiait les enfants des serfs à la liberté ; c'était la multiplication des petites écoles. Il en avait été établi plus de cinq cents en quelques années. Quelles améliorations ne pouvait-on pas espérer de l'instruction d'une classe si nombreuse, vouée jusqu'alors à l'igno-

rance, à l'abrutissement! Notre domination éphémère a causé beaucoup de souffrances à la Pologne; mais, du moins, les germes salutaires que nous avions semés sur ce sol généreux n'ont pu être entièrement étouffés par des mains ennemies. La raison publique doit nous tenir compte du bien comme du mal, et notre gloire militaire, avec l'escorte de l'égalité, a droit au moins à l'indulgence du genre humain.

Le principe d'égalité devant la loi, consacré par le statut constitutionnel, principe si précieux pour les bourgeois et pour les serfs, ne l'était pas moins pour le plus grand nombre des gentilshommes, parce qu'il ramenait forcément les grands seigneurs à la loi primitive et fondamentale. Le caractère distinctif de l'ancienne monarchie était en effet l'égalité pure et sans degrés hiérarchiques pour tous les nobles, qui seuls étaient libres. Les titres de princes, de comtes, de barons n'y formaient point une échelle de rangs, comme dans le reste de l'Europe. Telle famille, qui ne prend que le titre de comte, ou qui même n'en prend aucun, est bien autrement considérée que telle autre où le titre de prince est une propriété plus ou moins ancienne. Ces titres ne sont point d'origine radicalement polonaise ; ils n'ont pas la sanction de la loi du pays. Ce sont des implantations du dehors, non repoussées, mais non formellement reconnues. Les uns ont été donnés par des empereurs allemands; d'autres, apportés par des familles naturalisées en

Pologne. Ces qualifications ont été tolérées par courtoisie, mais on n'y attache aucune idée de distinction ni de prééminence.

A ce sujet, je ne puis m'empêcher de faire mention d'un essai tenté par le gouvernement sous la domination duquel a passé le duché de Varsovie. On y a fait, en 1824, un recensement des titres honorifiques, qui a donné pour résultat douze familles de princes, soixante-quatorze de comtes et vingt de barons. Cette mesure a eu pour but évident de détruire l'ancien esprit polonais. La Russie, dans cette circonstance, ne faisait que suivre la politique des usurpateurs de tous les pays et de tous les temps. Pour faire oublier à un peuple conquis son existence précédente, le plus sûr moyen est de lui faire perdre ses coutumes nationales. Heureusement cette tâche n'est pas facile.

Je reviens à 1811. L'égalité de tous les nobles existait dans les coutumes, antérieurement à la constitution ; mais l'accumulation des grandes fortunes dans certaines mains, la possession prolongée de possessions ou de dignités importantes, avaient créé, au profit de quelques familles, un patronage qui rassemblait autour de chacune d'elle une clientèle plus ou moins considérable. Il en résultait une sorte de suzeraineté de fait, exercée par ces familles. Dans cet état de choses, on comprend que les dispositions égalitaires du nouveau statut avaient plu singulièrement à la grande majorité de la nation. Mais quelques

grands seigneurs, tout contents qu'ils étaient d'appartenir à une fraction de l'ancienne Pologne, arrachée à la domination des puissances copartageantes, pouvaient se laisser aller parfois à regretter des avantages dont leurs pareils continuaient à jouir sous les dominations russe et autrichienne. Ce regret aurait pu même leur inspirer la pensée qu'il eût mieux valu pour eux recevoir de toute autre main que de celle de la France le bienfait d'une restauration, s'ils n'avaient compris combien il eût été absurde de compter sur les meurtriers mêmes de la Pologne pour la ressusciter. Cette disposition, excusable dans une certaine mesure, était d'ailleurs restreinte à quelques familles, et, dans ces familles même, à quelques individus.

III

Situation matérielle, financière et militaire.

La situation matérielle du pays était moins satisfaisante. La production territoriale du duché était à peu près exclusivement agricole, et l'exportation des grains, déjà restreinte par suite du blocus continental, était encore entravée par les mesures arbitraires du Sénat de Dantzig. Les négociants de cette ville, qu'avait si longtemps enrichis la vente des blés de Pologne, voulaient absolument en conserver le monopole, au détriment des propriétaires polonais. Par l'établissement de droits de dépôts, de magasins, de mesurages et autres, ils annihilaient la liberté de la navigation de la Vistule, établie par l'article 20 du traité de Tilsitt. Il s'agissait de savoir si cette liberté était assurée jusqu'à la mer, ou seulement jusqu'à Dantzig. Les prétentions de cette ville, si elles avaient

prévalu, auraient mis quatre millions de cultivateurs à la merci d'une poignée de marchands. La position des habitants du duché à l'égard de Dantzig eût été la même qu'était autrefois celle des paysans de quelques cantons suisses à l'égard des habitants des villes, leurs maîtres et seigneurs. Nos réclamations mirent fin à ces exigences aussi absurdes que tyranniques.

Les greniers des propriétaires étaient pleins; leurs bourses étaient vides. Outre que les grandes fortunes polonaises ont été de tout temps obérées, cette gêne s'étendait depuis une quinzaine d'années aux fortunes moyennes, par suite de la facilité d'emprunter que leur avait offerte le gouvernement prussien, pendant sa première domination. Ce gouvernement, qui entend fort bien les améliorations utiles à ses sujets, surtout lorsqu'elles doivent en même temps lui rapporter, avait versé pour plus de cinquante millions de capitaux dans ses provinces polonaises, au moyen de la Banque nationale et de la Société de commerce maritime. Les événements de la guerre avaient singulièrement déjoué ses prévisions à cet égard. Ces capitaux avaient été confisqués, puis cédés au roi de Saxe par une convention signée à Bayonne, moyennant vingt-cinq millions que ce prince devait payer *à la France*. Cette abondance accidentelle de numéraire dans les provinces prusso-polonaises y avait favorisé diverses exploitations, et surtout la produc-

tion agricole. D'ailleurs, depuis la paix de Bâle jusqu'en 1806, la Prusse n'avait cessé de prospérer sous l'égide d'une sage neutralité, et les régions annexées avaient eu naturellement leur part de ce bien-être matériel. Le prix des terres y avait considérablement haussé en peu de temps : les propriétaires, éblouis par cette augmentation factice, avaient emprunté outre mesure, comptant sur une hausse indéfinie. Ce n'est pas en France qu'on a le droit d'être bien sévère pour des entraînements de ce genre. Mais le jour où la Prusse abandonna cette neutralité qui l'enrichissait pour poursuivre une gloire militaire qu'elle n'atteignit pas, tous les avantages de la paix disparurent pour elle et pour les pays soumis à sa puissance. La hausse des terres en Pologne fit place à une baisse, qui les reporta brusquement au-dessous même des anciens cours, et l'on se retrouva avec un surcroît considérable de dettes et des gages amoindris.

Il semble que, les 50 millions des banques prussiennes ayant été cédés au roi de Saxe pour moitié, le trésor du duché aurait dû trouver une ressource dans l'excédant; mais il aurait fallu pour cela que les débiteurs fussent en état de rembourser. Cependant on avait dû tenir compte au roi de ses avances; mais cet excellent prince s'était prêté à un expédient de libération, par voie d'amortissement, d'une extrême générosité. Il avait été décidé qu'au lieu de payer

à 5 0/0 d'intérêts par an, suivant leurs contrats, les débiteurs en payeraient 6, mais qu'au bout de trente ans ils seraient entièrement libérés. Ainsi se trouvait réglée la question des créances prussiennes, mais il y en avait une seconde, celle des débiteurs et des créanciers polonais entre eux. Celle-ci constituait une espèce de guerre civile, et le gouvernement avait été obligé dintervenir. Déjà, en 1810, les débiteurs avaient obtenu un délai d'un an qui venait d'être renouvelé pour l'année suivante, sur leurs pressantes sollicitations. Cette prorogation était l'objet de débats très-animés. Les capitalistes demandaient avec raison comment on prétendrait jamais établir le moindre crédit dans un État où la loi, ou plutôt la suspension de la loi, favorisait le débiteur obéré ou même malveillant, au détriment du prêteur de bonne foi. Ils demandaient si cette sollicitude exclusive pour les propriétaires dissipateurs était bien conforme à l'intérêt public; s'il ne vaudrait pas mieux que les vastes domaines qui languissaient improductifs dans des mains nonchalantes, passassent dans celles d'hommes industrieux, qui contribueraient doublement à la prospérité de l'État, par la fécondation du sol, et par le payement exact de l'impôt. Ces réflexions étaient justes, mais il s'en fallait beaucoup qu'on eût alors dans le duché des idées saines en finances.

Mauvaise par elle-même, la situation financière s'empirait encore par l'incapacité de l'administra-

tion. Un État nouveau offre pourtant le grand avantage de ne pas avoir encore de dette publique. Celle du grand-duché était vraiment nulle ; cent cinquante mille francs suffisaient au payement de l'intérêt. D'un autre côté, on était riche en biens nationaux. Ces biens étaient, à la vérité, une valeur presque morte au temps dont il s'agit, mais ils offraient un gage pour l'avenir.

Le total annuel des impôts demandés par le gouvernement s'élevait à environ 60 millions de florins *de Pologne*. Ce chiffre est moins effrayant qu'il n'en a l'air, car le florin de Pologne, en usage à cette époque, ne valait que 61 centimes. Le budget n'était donc que d'un peu plus de 36 millions de francs. Les revenus auraient couvert les dépenses, s'ils avaient été perçus en effet ; mais le trésor subissait le contrecoup du malaise des propriétaires. L'année financière du duché commençait au 1er juin. Les années 1808-1809, 1809-1810, avaient laissé un arriéré qui, reporté sur l'année courante, formait un total de 91 millions à recouvrer. Mais la plus grande partie de l'arriéré devait être considérée comme perdue, et le recouvrement même des contributions courantes ne s'effectuait qu'imparfaitement. Afin de pourvoir aux besoins du service, et surtout à ceux de l'armée, le ministre avait eu recours à quelques moyens de rigueur. Des garnisaires avaient été envoyés chez les contribuables dont on suspectait la bonne volonté.

Les plaintes de ceux-ci avaient retenti à Dresde, et le bon roi avait fait aussitôt suspendre l'emploi de telles mesures. On pense bien que dès lors la difficulté des perceptions ne fit que s'accroître.

Tandis que les ressources s'affaiblissaient ainsi, les besoins augmentaient sans cesse. La distribution du budget était un modèle de simplicité. Les deux tiers des fonds perçus avaient pour destination fixe le ministère de la guerre. Les administrations civiles s'arrangeaient du reste comme elles pouvaient, et encore leur part était-elle fréquemment entamée par des emprunts forcés de l'administration militaire. Je dus donc parler fréquemment dans mes dépêches de la gêne financière du duché, et invoquer pour lui le secours de la France, assez riche alors pour subvenir, au moins par des avances, à des dépenses faites en grande partie dans son intérêt.

Le beau côté du duché de Varsovie était son armée. Dignes rivaux de nos soldats, les Polonais aimaient la France, et ils avaient raison. Seule en Europe, peut-être, elle les aimait et leur rendait justice. Leur armée, quoique peu nombreuse, pesait d'un certain poids dans la balance militaire du continent. La force militaire polonaise avait été portée de 30,000 hommes à 50,000, depuis les annexions de 1809. Sur ce nombre, près d'un cinquième était en Espagne.

Le soldat polonais est propre à tous les genres de service, mais surtout à celui de la cavalerie. En Po-

logne, tout paysan naît cavalier ; les corps de cavalerie s'y formaient aussi vite qu'on forme ailleurs des fantassins. Les régiments de lanciers surtout avaient toute la perfection que comporte cette arme, et fournissaient des instructeurs à ceux de France. Pour l'artillerie et le génie, en revanche, les hommes manquaient, parce que l'éducation que ces armes exigent avait manqué aux hommes, toutes les écoles préparatoires ayant été détruites depuis le dernier partage. Mais déjà elles étaient rétablies. La France avait pu facilement leur fournir des directeurs habiles. L'artillerie était dirigée par le général Pelletier et le colonel Bontems ; le génie, par le colonel Mallet. Tous trois, sans renoncer à la France, servaient avec zèle et désintéressement leur patrie adoptive. Pelletier eut bientôt créé un magasin à poudre, organisé des ateliers pour la fabrication et la réparation des armes. Mallet avait l'inspection des trois places fortes du duché, Thorn, Modlin et Zamosc, où il y avait beaucoup à faire. Dans le cours de 1811, il fut appelé à Paris, discuta avec l'Empereur lui-même le plan des travaux les plus urgents, et revint en hâter l'exécution. Un peu plus tard, les généraux Haxo et Allix, envoyés par l'Empereur pour examiner les travaux, en exprimèrent hautement leur satisfaction.

Au reste, ces trois places fortes laissaient les frontières du nouvel État désarmées. Thorn et Modlin

étant dans l'intérieur, offraient un refuge et non un rempart contre l'invasion, Zamosc, faisant saillie sur le territoire étranger, ne pouvait que servir de point d'appui à une manœuvre offensive.

IV

Organisation du gouvernement.—Personnages principaux : Stanislas Potocki, Lubienski, Poniatowski.—Mon intimité avec ce dernier.—Situation politique, reflet de celle des cours de France et de Russie.

A tous ces embarras d'un État naissant venait s'ajouter, se superposer en quelque sorte, une difficulté générale qui les compliquait tous : l'éloignement permanent du souverain. Jamais Napoléon n'avait montré une disposition plus inoffensive, plus pacifique, qu'en déférant cette nouvelle couronne ducale au roi de Saxe, prince vénéré des rois comme des peuples. Ce choix était d'ailleurs, en quelque sorte, l'exécution des dernières volontés de l'ancienne Pologne, car ce même roi de Saxe avait été élu roi dans la Diète de 1791. Il était le seul prince en Europe qui fût ainsi attaché par un lien antérieur à la nation polonaise, et qui pût lui parler sa langue. Mais toutes

ces convenances d'une haute portée n'atténuaient pas, au point de vue purement administratif, les inconvénients de la non-résidence.

Pour suppléer à cette absence du prince, la constitution donnait le choix entre deux moyens, la nomination d'un vice-roi, ou simplement celle d'un président du conseil des ministres. Ce dernier mode avait été préféré par le roi. On conçoit facilement quels embarras devaient résulter d'une telle organisation, dans un pays neuf sous quelques rapports, et en même temps encombré de débris ; où tout était à refaire, sinon à créer. Il aurait fallu, tout au moins, que la supériorité royale de décision eût dans le duché un représentant complet. Une telle délégation n'existait pas ; le roi s'était réservé la plénitude du pouvoir, précisément parce qu'il ne voulait l'exercer qu'avec mesure. En fait, le président du conseil n'avait qu'une ombre d'autorité. Chaque ministre entretenait une correspondance privée avec Dresde, modifiait ou suspendait l'application des décrets, ce qui constituait une véritable anarchie. Ajoutons qu'il avait fallu choisir des ministres dans une population déshabituée de tout maniement des affaires politiques ou administratives. L'intelligence, l'imagination, l'activité d'esprit ne manquent pas, certes, dans ce pays ; l'excès même de ces qualités y serait plutôt à craindre. On y rencontre moins fréquemment la régularité, l'ordre, la persévérance.

Parmi les ministres que je trouvai en fonctions à mon arrivée, trois méritent pourtant une mention spéciale, et par leurs belles qualités, et par la constance qu'ils ont montrée lors de nos revers.

Le comte Stanislas Potocki, l'un des plus grands seigneurs de la Pologne, était frère du célèbre Ignace Potocki, l'un des principaux auteurs de la révolution de 1791, et y avait pris lui-même une part active à ses côtés. Il avait été naturellement désigné pour la présidence du conseil par son nom même et ses antécédents. C'était un homme instruit, animé d'excellentes intentions; le seul défaut qu'on pût lui reprocher était de n'avoir pas le degré nécessaire d'énergie pour obtenir un ascendant conforme à son titre de président, aussi bien qu'à l'intérêt public.

A côté de lui, au-dessus de lui peut-être, on remarquait le prince Joseph Poniatowski. Comme au titre de commandant en chef il joignait le portefeuille de la guerre, on n'aurait pu lui attribuer encore la présidence sans en faire un véritable vice-roi, ce que le roi voulait éviter. J'avais connu Poniatowski à Berlin dès 1801, et j'avais pu dès lors apprécier ce qu'il valait comme patriote et comme ami. J'aurai souvent à parler de ce loyal et valeureux guerrier, dont l'amitié me fut bien chère, et dont le souvenir est à jamais sacré pour moi. Son éloge n'est plus à faire en France. Ce fut le Bayard de l'Empire, mais placé à une hauteur où il put donner encore de plus beaux

exemples, faire de plus grands sacrifices. Étranger à tout calcul personnel; désintéressé, au point de dédaigner un trône auquel il aurait pu prétendre, aimant avant tout sa patrie, et l'aimant pour elle-même, n'aspirant qu'à l'affranchir sans avoir le désir de la gouverner, et prêt à acclamer roi de Pologne tout homme dont l'exaltation eût été le gage d'une restauration durable, tel était Poniatowski. Son caractère offrait la réunion des sentiments les plus généreux et des qualités les plus aimables.

Il était l'idole de ses compatriotes. Comme ministre, on l'accusait de quelque faiblesse pour son entourage, mais dans cette faiblesse même il y avait tant de bonté, on trouvait tant d'excuses à ses torts, qu'on les lui pardonnait. L'un de ces torts était un luxe inconsidéré dans la tenue militaire, et ce défaut même avait un charme. Le peuple se mirait dans son armée; il mettait en elle son orgueil et son espoir. En donnant de l'éclat aux troupes, le prince répondait à l'esprit national et aux tendances même de Napoléon.

Un troisième ministre se distinguait encore par une physionomie prononcée; c'était le ministre de la justice, comte Lubienski. Ce personnage ne jouissait pas à Varsovie d'une considération sans nuage comme Potocki, ni de la faveur populaire comme le prince; mais en revanche il avait beaucoup de crédit à Dresde. Ses adversaires taxaient d'hypocrisie sa dévotion, à

laquelle il devait en partie la confiance du souverain. Il mettait en effet un soin particulier à se rendre favorables les aumôniers du roi, et surtout son confesseur. Mais il est bon de savoir que Lubienski, destiné dans sa jeunesse à l'état ecclésiastique, avait été élevé à Rome, chez les jésuites. Était-il bien étonnant qu'il eût conservé quelque chose de la souplesse italienne, quelque teinte de sa première éducation? Ce que personne ne contestait, pas même ses ennemis, c'est qu'aucun autre ministre n'avait mis autant d'ordre dans son département; c'est qu'il avait montré dans ses fonctions de la tenue et de la fermeté. Ce n'avait pas été une chose facile que d'introduire un code nouveau et uniforme dans un pays fatigué par le conflit de ses anciennes lois nationales et de celles de ses oppresseurs, et cette grande réforme législative s'était opérée avec une grande promptitude, grâce à Lubienski. Cette application rigoureuse du statut constitutionnel n'était peut-être pas le moindre des torts du ministre aux yeux de ses ennemis. Du reste, il avait aussi de zélés partisans, et notamment tous les fonctionnaires placés sous ses ordres, genre de popularité qui a bien son prix et ne s'obtient pas tous les jours, même ailleurs qu'en Pologne. A tout prendre, quelques-uns des reproches que l'on faisait à M. Lubienski pouvaient être fondés en partie, mais il n'y a guère nulle part de ministres parfaits, et il eût été fort à désirer pour le duché que

tous les autres, dont j'aime autant ne pas parler, valussent celui-là. Le ministre de l'intérieur pourtant était un homme d'un certain mérite, mais il lui manquait une qualité sans laquelle toutes les autres sont inutiles, le talent de se faire obéir.

Quant à la situation politique du duché, elle suivait les diverses péripéties des rapports entre la France et la Russie. Lors de mon départ de Paris, on ne m'avait pas dissimulé que l'intimité des deux empereurs était déjà quelque peu refroidie. Il y avait d'ailleurs, dès lors, certains faits notoires, lesquels parlaient assez haut pour les hommes qui savaient les entendre.

Dès l'époque de la fondation du nouvel État, il avait été facile de prévoir que, si la Russie se résignait aux dangers d'une création qui tendait à amoindrir son influence extérieure en mettant en réalité la France à sa porte, plus tard cette résignation ferait place à l'impatience, à l'irritation. Il était devenu visible depuis que l'alliance française pesait à l'empereur Alexandre, parce qu'elle avait cessé de lui être profitable, et que les plaintes des nobles lésés par l'interruption des relations anglaises faisaient chaque jour sur lui une impression plus vive. Ce nouvel esprit du cabinet de Pétersbourg s'était manifesté dans un ukase du 19 décembre 1810. Quoique le but apparent de cet acte fût de renouveler les prohibitions de marchandises anglaises et de denrées coloniales,

personne ne s'était mépris sur son but réel. C'était surtout notre commerce qu'on avait voulu frapper en comprenant dans une liste supplémentaire d'objets prohibés une foule d'articles français. Je connaissais cette ordonnance avant mon départ de Paris, et j'avais appris à Dresde la prise de possession par les troupes françaises des États du duc d'Oldenbourg, beau-frère d'Alexandre ; vive revanche de la part de Napoléon. Ces graves indices de refroidissement entre Pétersbourg et Paris m'annonçaient combien était incertaine la destinée du pays où j'allais me rendre. Je pressentais que j'aurais à marcher sur des charbons ardents.

V

Projets de rupture du cabinet de Saint-Pétersbourg.—Arrivée et séjour à Varsovie de M. d'Anstett.—Nature de mes instructions.—Naissance du roi de Rome.—Bruits du rétablissement d'un royaume de Pologne par la Russie.—Insinuations faites aux Polonais de provoquer ce rétablissement par des adresses à l'empereur Alexandre.—Influence des infractions au blocus continental sur le prix des grains et des denrées coloniales dans les provinces polonaises-russes. —Bruit de l'appel d'un comité polonais à Saint-Pétersbourg. —Désignation des membres de ce comité.—Wawrzeczki. —Noble confiance des Polonais dans la vertu de leurs grands citoyens.

Une révélation de la plus haute gravité, concernant les projets hostiles de la Russie, me fut faite, dès mon arrivée, par le prince Poniatowski. Je pouvais craindre d'abord qu'il ne fût porté à croire trop légèrement, à exagérer, même sans le vouloir, des événements qui pouvaient hâter l'accomplissement de ses vœux les plus chers ; mais j'eus bientôt acquis la conviction que sa délicatesse n'admettait pas un

mensonge, même utile à la cause polonaise. La certitude des informations qu'il avait reçues lui était démontrée au même point que si l'aveu lui en eût été fait par l'empereur Alexandre lui-même. Dans le mois même où nous étions encore (mars 1811), il avait existé à Pétersbourg un projet formel de rupture immédiate. La résolution avait été prise, les moyens combinés. On se serait réduit à la défensive vis-à-vis de la Turquie ; du côté de la Suède, on n'était déjà que trop rassuré. Une armée de cent trente à cent quarante mille hommes aurait immédiatement envahi le duché, puis se serait portée sur l'Oder. Elle aurait soulevé la Prusse et forcé la Saxe tout au moins à invoquer la neutralité comme une faveur. La Russie se tenait pour assurée du concours de la Prusse. Suivant quelques-uns, le cabinet de Berlin lui-même avait été le promoteur de ce projet ; dans tous les cas, on comptait sur des intelligences pratiquées avec plusieurs chefs civils et militaires, sur l'irritation générale dans l'armée prussienne, et sur l'ascendant non réprimé de cette armée. On voulait en même temps séduire les Polonais en les appelant à se confédérer sous les auspices de la Russie ; on comptait même aller jusqu'à leur offrir le rétablissement du royaume de Pologne.

Une célérité extrême pouvait seule donner à un semblable plan quelques chances de succès ; aussi l'exécution en avait-elle été fixée au printemps même

de cette année. Mais ce premier projet avait été l'œuvre d'un jour de passion et de colère. Ce jour eut son lendemain, et l'on serait presque tenté de le regretter, car le résultat d'une semblable invasion russe en Allemagne eût été, à coup sûr, fort différent de celui de l'invasion française en Russie.

L'idée d'une brusque rupture fut donc abandonnée, mais non le fond même du projet. On décida de préparer pour sa reprise ultérieure les moyens militaires, civils et diplomatiques, propres à en assurer la réussite, de continuer les armements, et en même temps d'engager sous main les habitants des provinces polonaises à demander leur restauration en un corps d'État, sous le gouvernement d'un roi qui fût, soit l'empereur de Russie lui-même, soit un prince de sa maison. Les voies étant ainsi disposées, le cabinet de Pétersbourg aurait, à sa convenance, déclaré qu'il ne pouvait plus maintenir l'interruption des rapports commerciaux avec l'Angleterre ; et si la France eût vu, comme il s'y attendait, un acte d'hostilité dans cette déclaration, il eût pris aussitôt l'offensive par l'occupation du duché.

Tels étaient les renseignements que nous étions autorisés à regarder comme incontestables dès les premiers jours d'avril 1811. Tout ce qui se passait sous nos yeux tendait à les confirmer. Déjà plusieurs divisions avaient été rappelées de la Moldavie sur le haut Dniester. Des rassemblements militaires s'opé-

raient dans les provinces lithuaniennes. Quelques commandants russes rapprochaient de notre frontière leurs quartiers généraux. D'un autre côté, nous acquérions la certitude complète des envois d'armes faits en Prusse. De prétendues émeutes en Silésie avaient fourni un prétexte au cabinet de Berlin pour porter dans cette province un corps de troupes assez considérable, de sorte qu'à un moment donné, le duché de Varsovie pouvait être enveloppé de toutes parts.

La frontière de Russie devenait, vers ce même temps, presque inabordable, tandis que celle du duché est demeurée ouverte jusqu'aux derniers jours de paix. Aussi des officiers russes, surtout des Lithuaniens au service de la Russie, venaient-ils sans obstacle faire leurs observations parmi nous. La France seule, d'après les traités, devait entretenir dans le duché un agent public. La Russie éludait la difficulté en y entretenant des agents secrets. Le principal était M. d'Anstett, conseiller de légation, qui était arrivé à Varsovie juste en même temps que moi. Son voyage et son séjour dans cette ville avaient, il est vrai, un prétexte plausible. Marié à une Polonaise, il pouvait bien avoir obtenu un congé pour faire une visite à la famille de sa femme; seulement le congé paraissait un peu long. Cette mission, du reste, ne fut pas inutile à son avancement. Agent subalterne assez obscur jusque-là, quoique toujours mêlé acti-

vement aux intrigues antifrançaises de toute nature, il monta rapidement en grade à partir de cette époque, et obtint, deux ans après, l'occasion de nuire à la France avec plus d'éclat et d'efficacité, lors des négociations de Prague, dans lesquelles il représenta la Russie.

A l'époque où les renseignements dont j'ai parlé précédemment me parvinrent, on pouvait penser que le cabinet de Pétersbourg, ayant eu ce projet de rupture et s'en étant désisté, n'était pas fâché néanmoins que le bruit s'en répandît, afin d'en éprouver l'effet. Il pouvait être intéressant pour lui de connaître jusqu'à quel point l'appréhension d'une telle levée de boucliers aurait pu agir sur les déterminations de Napoléon, et le décider à montrer plus de tolérance pour la reprise des relations commerciales entre la Russie et l'Angleterre. Ce qui est hors de doute, c'est que dès les premiers mois de 1811, la Russie prévoyait tout au moins, même dans ses moments d'hésitation, la possibilité d'une guerre prochaine, et en accélérait les préparatifs. Ce que je puis encore affirmer *de visu*, c'est qu'à la même époque, la Russie, soit qu'elle eût ou non l'intention de rétablir la Pologne, se donnait beaucoup de mouvement pour accréditer cette intention parmi les Polonais du duché, afin d'y multiplier à tout événement le nombre de ses partisans. Quoi qu'il en soit, une grande vérité éclate ici. Les démonstrations militaires qui ont

fini par rendre la guerre inévitable ont commencé *du côté de la Russie*. Ce n'est qu'à la suite de ces agitations russes que Napoléon s'occupa des mesures indispensables pour n'être pas pris au dépourvu.

J'étais arrivé avec des instructions écrites qui portaient principalement sur des questions d'ordre civil, comme la liquidation des créances respectives du duché et de la France, et une désignation de domaines pour en composer la valeur que l'Empereur s'était réservée lors des cessions autrichiennes. Mais dans des circonstances devenues tout à coup si graves, cette partie contentieuse de ma mission devenait tout à fait secondaire. L'accélération des travaux des places fortes, l'observation des mouvements de troupes russes, furent dès lors constamment recommandées à mes soins. Le duché de Varsovie appartenait entièrement au système de la France. Il était son avant-garde du côté de la Russie; ses moyens, son armée, devenaient nôtres par la force des choses; et, s'il ne se suffisait pas à lui-même, il nous fallait y suppléer. Nous avions donc intérêt à ce qu'il sût tirer parti de ses propres ressources, faire par lui-même les efforts que nous pourrions avoir à lui demander. Il fallait pour cela qu'il fût bien administré, et il ne l'était pas. Il me fut bientôt démontré qu'il y aurait eu nécessité de changer plusieurs ministres, et d'apporter des modifications importantes dans les attributions des différents ministères. Mon action fut dirigée vers

ce but, mais avec réserve. Je me bornai d'abord à préparer les voies, à fortifier graduellement l'opinion que j'exprimai par une série de preuves évidentes, à faire parvenir en même temps ces démonstrations à Dresde et à Paris, de manière à ce que l'urgence de ces réformes fût, des deux côtés à la fois, reconnue indispensable. Mes vues rencontrèrent un obstacle dans l'excessive bonté du roi de Saxe, qui répugnait à déplacer un fonctionnaire public, même médiocre, tant qu'il n'était pas suspect d'improbité. Il n'entrait nullement dans mon caractère de presser par des instances importunes un changement même utile. En attendant mieux, je tâchai de tirer parti de l'administration telle qu'elle existait alors.

Peu de jours après mon arrivée, la nouvelle de la naissance du roi de Rome retentit dans le duché. Est-il besoin de rappeler combien la sensation qu'elle produisit fut vive et profonde, combien elle excita de désappointement parmi les ennemis de Napoléon, de confiance et d'allégresse parmi ses amis, ou, si l'on veut, parmi ceux dont les intérêts étaient liés aux siens! D'une extrémité de l'Europe à l'autre, un immense *vivat* se fit entendre. Au milieu de ces démonstrations, si la joie eut quelque part ses hypocrites, ce ne fut pas en Pologne. Le canon de Varsovie était un écho sincère de celui des Invalides ; et, dans ce moment plus que jamais, cette cité eut l'air d'un faubourg de Paris. Le prince Poniatowski fut désigné

pour aller complimenter l'Empereur à cette occasion. Bien que ce choix fût à certains égards le plus convenable, les circonstances étaient telles que nous n'attendîmes pas son retour sans impatience.

Les projets hostiles dont Poniatowski m'avait parlé dès la fin de mars avaient acquis une sorte de notoriété publique dans le mois suivant. Vingt lettres, écrites de Pétersbourg par des Lithuaniens du parti russe, annonçaient les bonnes intentions d'Alexandre à l'égard de la Pologne. Ce prince n'attendait plus qu'une chose, disait-on, c'était que le vœu du rétablissement de ce royaume lui fût exprimé par un certain nombre de grandes familles, et il importait que cette démarche fût faite avant la guerre, laquelle pouvait éclater d'un moment à l'autre. Des insinuations, des propositions formelles, furent faites dans ce sens, et je dus notamment signaler certaines excursions de M. d'Anstett. Son langage public, quoique assez réservé, était propre à seconder ces manœuvres. Selon lui, le partage de la Pologne avait été, de la part de la Russie, une faute capitale; c'était maintenant une vérité sentie, reconnue par le cabinet de Pétersbourg. Quelques individus s'exprimaient plus clairement encore. Il n'y avait, suivant eux, que le rétablissement de la Pologne par la Russie qui pût affranchir le continent du joug des Français, rouvrir les portes au commerce, et rendre aux Polonais de toutes les dominations la source de leurs an-

ciennes richesses par l'exportation des grains. D'un autre côté, on tâchait d'indisposer les habitants du duché contre l'ordre de choses existant. Aux grandes familles on annonçait le retour des anciennes lois qui leur étaient favorables, lois que la Russie seule avait respectées. A la petite noblesse, à la bourgeoisie, on promettait la constitution de 1791. On était ainsi parvenu à exciter entre les différentes classes de la population certaines méfiances dont sa fidélité, presque universelle à l'époque de nos revers, allait bientôt démontrer l'injustice.

L'opinion d'une prochaine invasion russe était également répandue dans les pays voisins. Un général autrichien disait à ce sujet à des Polonais : « Pourquoi tant d'inquiétudes ? Nous sommes, nous, amis de la France aujourd'hui. Soyez tranquilles ; si les Russes vous attaquent, nous vous défendrons, *comme ils vous ont défendus en* 1809. » Prophétie peu rassurante et qui ne s'est que trop bien vérifiée.

La hausse du prix des grains, et la baisse simultanée des denrées coloniales dans les provinces polonaises-russes, étaient encore des symptômes d'une certaine gravité. Pour les denrées coloniales, il y avait une différence de moitié dans les prix entre les deux rives du Bug, rivière limitrophe du duché et des provinces russes. Cette situation du marché russe tenait, non-seulement à la conviction que l'on avait de l'ouverture prochaine des ports, mais au re-

lâchement des mesures prohibitives, à la tolérance croissante pour la contrebande, à l'admission ouverte de marchandises anglaises sous pavillon neutre, et même de bâtiments anglais qui, pour la forme, changeaient de pavillon en entrant dans les ports. L'introduction des denrées coloniales dans la Lithuanie devenait une calamité pour les États où le blocus s'observait exactement. Ces denrées descendaient dans la Gallicie autrichienne, et se répandaient en Allemagne par Brody. Des raffineurs allemands, ruinés par cette concurrence, s'en plaignirent à moi, au mois d'août 1811, afin que, témoin des faits, j'appuyasse leurs réclamations en France. Du moment qu'une puissance du continent trahissait le blocus continental, le but du système était manqué, et il n'était plus qu'un fléau pour les États qui lui demeuraient fidèles.

D'un autre côté, les menées, qui avaient eu peu de succès dans le duché, se poursuivaient dans les provinces lithuaniennes. On travaillait à réconcilier les Polonais autrefois divisés ; on tentait de rapprocher les partisans de la constitution du 3 mai 1791 et ceux de la confédération de Targowicz. Une réunion dans ce but avait eu lieu à Minsk. Dans cette comédie figuraient, suivant l'habitude, des intrigants et des dupes. Tandis que les uns ne faisaient que jouer un rôle dicté par le cabinet de Saint-Pétersbourg, d'autres, trompés par leurs propres désirs, se laissaient

aller de bonne foi aux illusions qui leur étaient offertes. Bientôt il fut question d'une commission polonaise, appelée à Pétersbourg par l'empereur Alexandre. Parmi les noms des membres de cette commission, dont plusieurs n'étaient pas célèbres par un patriotisme bien pur, on avait eu soin d'en faire figurer quelques-uns entourés de plus de considération; un surtout, justement cher à tous les Polonais, celui de Wawrzeczki. C'était lui qui, lors de la crise suprême de 1794, avait remplacé dans le commandement militaire Kosciuzsko, blessé et prisonnier. Il ne s'était pas montré général habile, mais du moins son patriotisme était demeuré au-dessus de tout soupçon, et il l'avait expié par une réclusion de deux années. Retiré dans ses terres, le bon vieillard demeurait fidèle à ses premiers sentiments, mais il savait ce que valaient les promesses russes, et se garda bien d'avilir ses cheveux blancs en prenant part à une démonstration dont il comprenait le but véritable. Un glorieux hommage lui fut rendu dans le duché. Quand on voulut le présenter comme membre d'un comité russo-polonais, il n'y eut qu'une voix pour démentir cette injurieuse supposition. C'est que, nonobstant les méfiances de castes précédemment signalées, il était alors, et il y aura toujours en Pologne des caractères honorables, des mains généreuses sur lesquelles les fers de la Russie ne laissent que des stigmates de gloire. Au milieu de la multitude, qui

parfois se calomnie elle-même, s'élèvent de telles individualités, que le soupçon craint de les toucher, que leur réputation est sacrée pour tous, leur honneur respecté comme la représentation de l'honneur national. Tels étaient alors, dans l'ordre civil, Malakowski (mort avant mon arrivée), Gutakowski, Mokronowski, Soltan ; et, parmi les militaires, Poniatowski, Dombrowski et Zaionczek. Parmi les Lithuaniens connus pour être dévoués au cabinet de Pétersbourg, le plus actif était Oginski, dont nous aurons souvent à parler. Il était frère utérin du ministre Lubienski, dont les ennemis ne manquaient pas de supposer des intelligences entre les deux frères. Tous les Lithuaniens auxquels on attribuait des sympathies pour la Russie n'étaient pas fiers de cette renommée. L'un des plus importants, le prince Radziwill, palatin de Wilna, jugea même à propos, pour mettre un terme à ces bruits qu'il jugeait compromettants, de quitter le sol lithuanien, et de venir habiter sa belle terre de Niéborow, dans le duché de Varsovie.

VI

Préparatifs de défense dans le duché.—Mouvements en Lithuanie et en Wolhynie.—Agence d'observation militaire. —Plaintes de la Russie contre un général polonais.

Cependant les renseignements sur ces dispositions inquiétantes de la Russie affluaient à Paris de tous les points de l'Allemagne et de Pétersbourg même, et il s'ensuivit, pour nous, la prescription de sérieuses mesures de défense. La première fut l'organisation de la garde nationale. Quelque temps après, nous reçûmes l'ordre : 1° de rappeler les corps éloignés, et de reporter les dépôts en arrière ; 2° de répartir pour la défense du pays ou de mettre en sûreté le matériel de l'artillerie ; 3° de former des magasins entre la Vistule et l'Oder ; 4° de compléter les corps par des levées de conscrits et de chevaux ; 5° enfin de faire sauter les fortifications inachevées de Zamosc. Cette dernière recommandation prouve combien on jugeait

le péril urgent. Je crus toutefois devoir réclamer contre cette destruction. Je représentai que les Russes n'étaient pas de grands preneurs de villes ; qu'il leur faudrait du temps pour amener de l'artillerie de siége ; qu'on n'avait pas besoin de plus de six semaines ou deux mois pour mettre cette place en complet état de défense. Ma réclamation fut accueillie, et Zamosc fit en effet plus tard une longue et honorable résistance.

Je parvins aussi, pendant les mois d'avril et de mai suivants, à donner à Paris des idées plus justes sur le degré d'imminence du péril, en y transmettant des informations plus exactes sur les rassemblements de troupes russes dans les provinces voisines, lesquels n'étaient pas encore aussi considérables, à beaucoup près, qu'on l'avait cru et dit avant moi.

L'établissement et la direction d'une agence assez nombreuse d'observation militaire formait alors l'une de mes plus laborieuses attributions. Dans ce travail d'exploration, j'avais à surmonter de nombreuses difficultés, dont la principale tenait au caractère même de la nation. Il n'est pas de pays où l'on ait plus de peine à circonscrire l'essor des esprits dans la réalité. Vainement, fatigué de rapports vagues sur l'existence de tel ou tel corps de troupes, je voulais parvenir à en connaître la composition; vainement j'exigeais des indications de localités, de régiments, de bataillons ou de compagnies, on me

répondait par des masses, et on dédaignait les modestes détails qui m'étaient précisément nécessaires. Il n'était pas jusqu'à l'observateur du dernier degré qui, au lieu de me donner la simple note de ce qu'il avait vu de ses propres yeux, ne fît un roman d'armée russe à sa façon. Les hommes bien élevés, les grands propriétaires, les généraux même, n'étaient pas exempts de cette disposition. A peine quelques-uns de ces derniers faisaient-ils exception, et l'un d'eux me disait à ce propos : « Nous ne voyons jamais un arbre, parce que nous voyons toujours une forêt. » J'eus bien de la peine à ramener au degré de précision nécessaire ces renseignements, qui semblaient toujours avoir été pris à l'aide d'un microscope. Peu à peu cependant mon agence se perfectionna. A force d'examen, de vérifications et de contre-épreuves, il se forma graduellement un tableau, sans cesse revu, vingt fois corrigé, réduit enfin sous la forme d'un livret que l'Empereur avait habituellement sous sa main, et dont lui-même, transporté plus tard sur les lieux, reconnut l'entière exactitude. Ce service n'était pas plus coûteux en Pologne qu'ailleurs. Dans les derniers temps, je fus autorisé à y employer jusqu'à dix mille francs par mois, et je n'en ai jamais dépensé la moitié. Là, comme partout, il se trouvait assurément des gens avides, prodigues de promesses, qui se faisaient payer chèrement des nouvelles insignifiantes ou des mensonges; mais, deux fois, des hommes de

bonne volonté qui, ayant compté sur certains moyens de succès, avaient échoué dans leurs efforts, m'ont renvoyé l'argent que j'avais mis à leur disposition. Je ne me souviens pas qu'il m'ait jamais été fait de semblable restitution ailleurs.

Les mesures de défense recevaient une exécution plus ou moins prompte, suivant les autorités auxquelles cette exécution était confiée. L'organisation de la garde nationale, qui concernait le ministère de l'intérieur, fut l'objet de plusieurs plans rédigés à Varsovie, modifiés à Dresde, puis retouchés encore sur les lieux, et dont, en définitive, il ne sortit rien d'utile. Les ordres relatifs à l'armée ne souffriren pas les mêmes retards. Sous quelques rapports même ils étaient dépassés. Il me fallait tout à la fois stimuler l'administration civile et contenir l'autorité militaire, qui faisait avec éclat ce qu'il aurait fallu faire avec discrétion et réserve.

Cependant, à peine eut-on commencé chez nous à diriger les dépôts en arrière, à éloigner de la frontière les hôpitaux et les magasins, qu'il nous revint de toutes parts qu'un mouvement semblable s'opérait, soit par ordre, soit spontanément à la vue des nôtres, dans les provinces russes. Des deux côtés on paraissait craindre une agression, l'on se renvoyait la menace et la peur. Parmi ces mouvements militaires, la politique russe ne demeurait pas inactive. Pour entretenir dans les provinces russo-polonaises l'espé-

rance du rétablissement de la constitution, on affectait de remettre en vigueur quelques articles qui n'avaient rien de gênant pour le pouvoir, comme, par exemple, la disposition relative à la démarcation des propriétés. Puis, c'était un prince russe, le grand-duc Constantin ou le duc d'Oldenbourg, qui allait venir résider en Lithuanie. On réparait le château de Byalistok; on parlait d'une prochaine visite de l'empereur Alexandre lui-même à Wilna. Il était également attendu dans la Samogitie. Le plus grand propriétaire de cette province, le prince Zubow, enrichi par Catherine II de la dépouille des patriotes polonais, avait ordonné de grands préparatifs pour recevoir le czar.

Tout à coup le vent change; les préparatifs sont partout contremandés. Les troupes russes s'éloignent de notre frontière : un ukase défend, sous peine de prison, de parler d'une guerre prochaine. Que faut-il penser de ce changement réel ou simulé? Dans toutes les hypothèses, soit qu'on eût eu à Pétersbourg la pensée d'une rupture immédiate, que cette idée eût été abandonnée ou seulement ajournée, ou qu'on eût voulu simplement essayer l'effet de démonstrations menaçantes, toujours est-il que la Russie avait eu l'initiative de la provocation. En présence de ces démonstrations, Napoléon avait déployé son activité ordinaire. En même temps que le duché concentrait et complétait son armée, les troupes saxonnes étaient

mises sur le pied de guerre, les places de l'Oder approvisionnées, l'armée du prince d'Eckmühl renforcée. Au commencement d'août, Napoléon se trouvait mieux préparé peut-être à prendre l'offensive que la puissance même qui lui avait donné l'éveil. Dès lors, nos inquiétudes furent atténuées; il y eut quelque intermittence dans les bruits de guerre, et nous commençâmes à espérer sérieusement que, cette année-là du moins, nous ne serions pas attaqués. Nous avions d'ailleurs la certitude que, du côté de la France, il n'existait pas une volonté actuelle d'agression.

Un journal allemand, rédigé sous l'inspiration des autorités françaises, *l'Abeille du Nord*, avait cité une réponse de Napoléon à une députation de commerce, réponse dans laquelle il avait mentionné les nouveaux règlements de douanes de la Russie comme peu conformes à ses engagements antérieurs, pris de concert avec nous contre l'Angleterre. Cette allusion n'était rien moins que pacifique, mais elle était antérieure au revirement qui venait de s'opérer en Russie. Après avoir répondu aux indices de guerre, Napoléon jugea convenable de répondre aussi, par un retour d'égards, aux dispositions manifestement adoucies du cabinet de Pétersbourg. Quoique j'eusse constamment travaillé à tempérer les imaginations polonaises, il me fut de nouveau recommandé de m'appliquer à prévenir toute manifestation de nature à donner

quelque ombrage. Enchaîner les esprits était impossible, à moins de leur ôter toute espérance, et de les jeter dans un découragement complet, ce qui aurait été un inconvénient non moins grave. Il était même encore assez difficile de prévenir les actes susceptibles de mauvaise interprétation, et je venais d'en avoir la preuve.

Le Lithuanien Oginski, ayant annoncé à ses compatriotes, pendant l'agitation précédente, une prochaine proclamation du czar pour le rétablissement de la Pologne, un de nos généraux avait adressé à un de ses amis de Lithuanie une lettre dans laquelle il parlait de ces promesses russes comme d'un nouveau piége. Cette lettre avait circulé, et parvint même jusqu'à l'empereur Alexandre, auquel on la présenta, dit-on, non comme une lettre privée et confidentielle, mais comme un ordre du jour. Le cabinet de Pétersbourg s'en plaignit officiellement à Dresde, repoussant énergiquement le soupçon de vouloir porter atteinte à l'ordre de choses établi par les traités. Le roi de Saxe s'était hâté d'ordonner le remplacement du général en question. Nous ignorions tout cela dans le duché ; quand l'ordre du roi nous parvint, on s'informa, et l'on acquit la certitude que le prétendu ordre du jour était une lettre particulière. Peut-être l'avait-on su tout d'abord à Pétersbourg, mais cet incident était une bonne fortune pour le cabinet russe, heureux d'avoir une occasion de dénier offi-

ciellement ses manœuvres secrètes. On n'est jamais si chatouilleux qu'au moment où la défiance dont on est l'objet devient plus légitime.

Cependant, malgré ce revirement pacifique, on suivait, en Russie comme dans le duché, la vieille maxime : *si vis pacem, para bellum.* Des troupes appelées du fond de la Moscovie se dirigeaient vers la Pologne, s'arrêtant seulement à une distance encore assez grande de nos frontières. De notre côté pareillement, l'armée, reportée en arrière, se recrutait, et les travaux des places fortes se poursuivaient avec activité.

VII

Fausses mesures du ministre des finances.—Papier-monnaie autrichien.— Billon prussien.—Sa conversion en billon national.—Émission de billets de banque.—Opération manquée.— Emprunt de 12 millions ouvert à Paris.—Impôt oublié.—Partialité dans la répartition et le recouvrement des impôts.

Rassuré momentanément sur les dangers du dehors, je pus reporter pendant quelque temps toute mon attention sur la marche de l'administration du duché, défectueuse en plus d'un point, et sur l'esprit que quelques fonctionnaires cherchaient à introduire dans le gouvernement.

J'ai déjà indiqué une partie des causes qui concouraient à rendre pénible la situation matérielle du duché. Indépendamment de ces circonstances extérieures, qui, en atténuant la richesse privée, diminuaient les recettes du trésor, le pays était, au

dedans, travaillé d'une calamité particulière, la mauvaise qualité de la monnaie et des autres valeurs en circulation. — Par exemple, les quatre nouveaux départements que le duché avait acquis en 1809 étant une cession de l'Autriche, c'était le papier-monnaie autrichien qui composait leur circulation principale. En 1810 et 1811, au moment où la cour de Vienne publiait plusieurs patentes de réduction qui abaissaient le cours de ses billets de banque, l'intérêt de ces départements eût exigé que la même réduction s'y opérât simultanément, ou au moins sans beaucoup de retard. Il n'en était pas ainsi, et c'était là un des inconvénients qui résultaient de l'éloignement du chef de l'État. Il s'était passé quelque temps avant que le ministère des finances demandât les ordres du roi ; quelque temps encore avant qu'il les reçût. En attendant, les pays autrichiens du voisinage profitaient, dans leur commerce avec les nouveaux départements du duché, de l'inégalité de leur position respective. La décision royale arriva enfin au bout de quelques mois; mais, en ce genre, le mal accompli est irréparable.

Une plaie non moins vive affligeait les six départements détachés de la Prusse en 1807. Il était dans la destinée de la Pologne, livrée aux violences de trois voisins ambitieux, d'avoir à souffrir de la part de la Prusse une espèce tout à fait particulière d'attentats. Dans le temps où Frédéric II préparait le démembre-

ment, il attaquait la Pologne en faux-monnayeur avant de l'envahir en conquérant. Des pièces d'argent pareilles à celles de Pologne, mais ayant un tiers de valeur en moins; des ducats avec l'empreinte de Hollande, dont la valeur intrinsèque était inférieure de dix-sept pour cent à son titre, avaient été frappés à Berlin. Une foule d'agents prussiens faisaient de gré ou de force des achats immenses de grains en Pologne, et les payaient avec ces espèces de mauvais aloi, espèces que le gouvernement prussien refusait ensuite de recevoir en payement des contributions qu'il levait sur le pays. Lorsque, bientôt après, en conséquence des partages de la Pologne, plusieurs provinces de cet État passèrent sous la domination prussienne, la Prusse, par une continuation de la même fatalité, y porta le fléau de sa monnaie de billon, fléau vivace qui ne cessa pas en 1807 avec la domination de cette puissance, mais qui désola le duché de Varsovie pendant toute la durée de son existence et même au delà.

Je retrouvai à Varsovie, en 1811, cette calamité que j'avais dû combattre à Berlin en 1808, pendant l'occupation française. Originairement, 24 gros de billon avaient cours pour un thaler. Le thaler de Prusse équivaut à 3 francs 70 centimes; mais la valeur intrinsèque des 24 gros, au lieu de représenter un thaler, n'en représentait que les deux tiers. Plus d'une fois, le gouvernement prussien avait lui-même

été obligé d'user d'artifice pour maintenir au pair cette monnaie, dont la valeur réelle était inférieure d'un tiers à sa valeur nominale. Lorsqu'en Prusse un commencement de dépréciation se faisait remarquer, ce qui annonçait que l'équilibre était rompu, l'hôtel des monnaies retirait une partie du billon, en même temps qu'il émettait une plus grande quantité d'espèces fortes, et bientôt, le besoin de moyens d'échange pour le détail se faisant vivement sentir, le cours du billon remontait forcément au pair. Ce qui était praticable pour un gouvernement maître chez lui, ne l'était pas pour une administration étrangère, qui n'était pas intéressée à employer les mêmes ménagements. D'ailleurs, toutes les proportions naturelles ayant été détruites par la quantité considérable de billon que nous avions fait frapper, il ne nous était resté d'autre ressource, pour le bien même du pays, que de réduire le billon à sa valeur intrinsèque. D'après les épreuves qui furent faites sous mes yeux, la différence étant d'un tiers, nous comblâmes cette différence en établissant que, pour former un thaler, au lieu de 24 gros, il en faudrait 36.

Cette disposition avait été maintenue après le retour du gouvernement prussien, et il n'eût pu la révoquer sans des pertes énormes. Mais ce gouvernement, malheureux et obéré, avait encore repris une mauvaise route en cherchant un misérable bénéfice

dans la fabrication du billon, et en 1811 il se retrouvait une différence de 10 à 12 p. 0/0 entre cette monnaie et les espèces fortes. Les fâcheux effets de cette nouvelle différence se faisaient vivement sentir dans le duché de Varsovie. L'agiotage avait inondé cette contrée de billon et l'avait, dans une proportion égale, appauvrie de pièces d'or et d'argent. Ce mal ne pouvait être guéri, comme à Berlin, que par une de ces opérations radicales qui font violemment souffrir un jour le malade, mais qui assurent le lendemain. On ne procéda pas ainsi dans le duché, et la plaie ne fit que s'envenimer.

Divers plans furent débattus dans le conseil. Par une de ces bizarreries que l'on voit se renouveler sans cesse, c'était toujours, entre deux projets, le plus mal conçu qui obtenait la préférence. Il était difficile sans doute d'en imaginer un qui n'offrît pas quelque inconvénient; mais ce qui était déplorable, c'était d'ajouter encore à la défectuosité du projet par la gaucherie de l'exécution. Enfin, il fut décidé que le billon serait réduit à sa valeur intrinsèque, mais que cette valeur serait ultérieurement déterminée, et que pendant trois mois encore il aurait cours pour sa valeur nominale. On était à la fin du mois de juin lorsque cette résolution fut approuvée par le roi, ce qui portait au 30 septembre le terme fixé. Il y avait dans ce mode de procéder deux vices dont des hommes sages prévirent les effets. Le président et plu-

sieurs membres du conseil en furent eux-mêmes frappés. Ils voulaient une suspension de quelques jours pour obtenir de nouveaux ordres de Dresde, et ce retard était sans danger puisqu'on avait devant soi un délai de trois mois. Le ministre des finances leur opposa le fantôme de sa responsabilité personnelle. On dirait que plus une mesure est insensée, plus elle a d'attrait pour certains esprits. Du moment où l'on adoptait le principe d'une réduction, le premier tort était de ne pas l'effectuer sur-le-champ. Le système d'un délai une fois admis, c'était un autre tort de ne pas déterminer à l'instant même quel serait le taux de cette valeur intrinsèque pour laquelle, ce délai expiré, le billon serait reçu. En effet, à peine la publication vague du gouvernement eût-elle eu lieu, que le billon perdit 15 à 16 p. 0/0, c'est-à-dire que le discrédit de fait dépassa l'infériorité réelle de la valeur.

Ce ne fut pas tout encore, car il est des moments où les hommes chargés des affaires publiques semblent vouloir rivaliser de maladresse. Le ministre de la police s'imagina qu'un avis donné par lui au public pourrait être utile. Il aurait eu raison, si cet avis eût été propre à éclairer l'opinion qui s'égarait; mais l'imprudence de ce ministre ne fit que l'égarer davantage. L'avis qu'il fit afficher annonça que le public avait tort de prendre tant d'inquiétude, qu'en aucun cas la perte du billon n'irait au delà de 20

p. 0/0. On devine que la perte, qui n'était que de 15 à 16, dut monter à 19 et 20 p. 0/0 dans le même jour. Or, il y avait une erreur matérielle dans cette déclaration du ministre de la police, acte inconcevable d'ignorance et de maladresse : suivant les épreuves faites par l'hôtel des monnaies, dans 100 thalers de billon il se trouvait 88 thalers d'argent fin. C'était donc 12 p. 0/0 qui, à toute rigueur, devaient être le *maximum* de la perte. Par un surcroît de fatalité, il ne pouvait pas y avoir de moment plus mal choisi pour tant de bévues. C'était vers la Saint-Jean qu'avaient lieu ces prouesses d'incapacité ministérielle, et la Saint-Jean est en Pologne une de ces dates appelées *époques des contrats*, où se règlent les comptes, se font les payements ou se renouvellent les billets. On comprend quel désordre cette série de fautes administratives dut produire dans les affaires privées; combien il en résulta d'embarras, de querelles dans le commerce, sur les places, dans les marchés, surtout par rapport aux objets de consommation de première nécessité. Le ministre finit par où il aurait fallu débuter, par faire connaître qu'il n'y avait que 12 p. 0/0 de différence entre la valeur intrinsèque et la valeur nominale du billon. Aussitôt le cours s'établit sur ce pied. Si la réduction eût été faite franchement, ou du moins si cette notification de valeur avait été publiée dès le premier jour, on eût épargné une grande agitation à tous les esprits, et des pertes

énormes, principalement à la classe pauvre, sur laquelle l'agiotage avait fait d'odieux bénéfices. Les erreurs du ministre des finances étaient bien de lui. Quant à l'avis extravagant du ministre de la police, on crut que c'était là une suggestion d'un conseiller d'État ambitieux, la perfidie d'un faux frère qui voulait le perdre en le rendant ridicule. C'eût été faire payer un peu cher à son pays la déconsidération d'un rival.

On pouvait espérer du moins qu'au sortir de cette crise on prendrait des mesures sages et rassurantes, qu'on établirait une petite monnaie dont la valeur intrinsèque serait d'accord avec sa valeur nominale, ou n'offrirait du moins qu'une différence de 2 ou 3 p. 0/0, nécessaire pour couvrir les frais de fabrication. Cet espoir légitime fut encore déçu. Au billon prussien on substitua un billon national, c'est-à-dire que le billon prussien fut passé au feu, et qu'au lieu de l'effigie du roi de Prusse, il reçut celle du roi de Saxe. D'une main, on le démonétisait, et de l'autre, on lui donnait un cachet de naturalisation. A la vérité, on déclara qu'au 1er janvier tout billon étranger cesserait d'être reçu dans les caisses du Trésor, et que le billon estampillé aurait seul cours légal. On déclara aussi qu'il ne serait émis de ce billon rectifié qu'une somme en proportion avec les besoins du duché. Mais comment régler avec précision la quotité de ces besoins? N'était-il pas à craindre que le minis-

tère ne fût disposé à élargir les limites de la nécessité, lorsqu'il trouvait un bénéfice de 10 0/0 dans la refonte et l'estampille? Ainsi, après avoir reçu du peuple le billon à 88 0/0, on lui rendait le lendemain comme valant 100 thalers ce qu'il avait versé la veille au taux de 88.

Il était à prévoir que bientôt l'ordre naturel reprendrait son cours, que la différence existant de fait entre l'argent fin et l'argent altéré finirait par se rétablir. On se retrouva en effet bientôt au point d'où l'on était parti. Pour indemnité de tant de pertes, on avait un changement d'empreinte sur la monnaie. Ne soyons pas trop sévères, après tout, pour ces aberrations de financiers novices. Combien de fois en France, et presque dans tous les pays, n'a-t-on pas fait sur les monnaies des opérations aussi absurdes? Et qui fut jamais infaillible dans les crises financières?

Si le ministère du duché ne montrait pas un rare savoir-faire en agissant sur la monnaie métallique, il n'en déployait pas davantage en opérant sur des billets de caisse. On s'était persuadé qu'une émission de 8 à 10 millions de billets échangeables à volonté remplacerait utilement la même somme de billon, et formerait une espèce d'avance pour le gouvernement, puisqu'une fois la confiance établie, un million ou deux auraient suffi aux échanges demandés. Les coupures des billets étaient de 1, 2, 3, 4 et 5 thalers. On avait l'exemple d'une semblable caisse qui existait à

Dresde. On croyait pouvoir dans le duché espérer le même succès; mais quelques précautions étaient nécessaires, et toutes furent négligées. On jeta, dès le premier jour, une somme en papier assez forte sur la place, pour le payement de l'arriéré dû à des régiments en garnison à Varsovie même, ou à Modlin, qui n'en est qu'à quatre lieues. Dès le lendemain, tous ces billets furent rapportés à la caisse d'échange, et ainsi cette émission ne fit que créer une nouvelle perte pour le Trésor. Les régiments donnaient les billets à leurs fournisseurs sur le pied du billon, et ceux-ci en recevaient le montant à la caisse d'échange en espèces de bon aloi. Pour gâter tout à fait l'opération, il ne restait plus qu'à entraver l'échange, et l'on n'y manqua pas. Le ministre des finances défendit que chaque personne pût échanger plus de 100 thalers à la fois. Cette entrave mise à l'échange fit croire que la caisse n'avait pas de fonds suffisants pour répondre de tout, et les billets commencèrent à perdre. De toutes parts, ils revenaient pour être échangés. Un essai si mal dirigé ne pouvait guère réussir; on n'en tira que des ressources tout à fait insignifiantes.

Les gouvernements qui ont aujourd'hui des budgets d'un milliard, et ceux même qui, avec de modiques revenus, exploitent largement la mine féconde des emprunts, riront des impuissantes tentatives du gouvernement du duché. Ils s'étonneront surtout

qu'un emprunt de 12 millions n'ait pu être rempli, quoiqu'on lui donnât pour gages le revenu très-considérable des salines de Wieliczka. Il est vrai qu'une grave inquiétude nuisait au crédit du duché. L'existence de ce nouvel État dans sa forme actuelle était assez généralement considérée comme provisoire. On voyait pour lui dans l'avenir une alternative inévitable : celle de grandir ou de disparaître, de s'anéantir ou d'être changé en royaume. Mais si la science financière eût été dès lors ce qu'elle est aujourd'hui, ces considérations n'eussent pas découragé les prêteurs, la dette attachée au pays devant passer à la charge du possesseur définitif. L'emprunt de 12 millions ouvert à Paris en 1811 pour le compte du duché aurait été entièrement improductif sans une souscription qui, en réalité, venait de l'empereur Napoléon. Mais ce secours n'était pas encore en proportion avec les besoins, en sorte que le ministère était toujours réduit aux expédients, et naturellement sa gêne tendait sans cesse à augmenter ses charges. Ne pouvant pas payer avec exactitude, il était obligé de souscrire à toutes les conditions que lui imposaient ses fournisseurs.

Dans l'impossibilité où était le Trésor de fournir régulièrement des fonds pour la nourriture des troupes, on avait eu recours à la création d'une direction des vivres, dont le premier talent dut être de faire pendant quelque temps subsister l'armée à crédit.

Mais les crédits de ce genre sont toujours des ressources onéreuses, amplement compensées par l'augmentation des prix que l'on finit par payer. Pour se procurer un secours d'un moment, on avait ainsi aux maux existants ajouté un mal nouveau, celui d'une superfétation administrative, qui était une dépense et une occasion de dépense de plus. Dès que l'on fût retombé dans les premiers embarras, on aurait voulu supprimer cette direction; mais il eût fallu être en état de faire des marchés meilleurs, de liquider ses comptes et solder ses avances. Cette suppression, longtemps appelée par le cri public, ne fut prononcée que par suite des réclamations de la Diète, que nous verrons bientôt assemblée.

Le budget calculé seulement à 60 millions, sans compter l'arriéré qui le portait à 91, aurait dû donner en recettes 5 millions par mois, et 2 millions à peine entraient dans les caisses. La solde des troupes était considérablement arriérée. Les travaux des places éprouvaient des interruptions ou des ralentissements par suite de l'impossibilité de payer les ouvriers. Le roi avait abandonné pour le service public le revenu des domaines qui formaient sa dotation. Si de temps en temps quelque somme arrivait de France, elle se fondait en une rosée dont on versait à la hâte quelques gouttes sur les rouages les plus endommagés, pour que la machine ne s'arrêtât pas tout à fait.

Ce qu'il y avait de bizarre, c'est que, dans cette extrême détresse, le ministère ne savait pas faire usage de toutes ses ressources. Il existait un impôt sur les cheminées, et l'on n'y pensait pas. Il y avait près de deux ans qu'on n'avait rien perçu de cet impôt, lorsque tout à coup le souvenir en revint au ministre des finances. Tous les organes de ce ministère fonctionnaient mal, quand ils fonctionnaient. Il y avait une chambre des comptes qui n'en arrêtait aucun; une commission de liquidation, et aucune dette n'était liquidée. La partialité la plus répréhensible présidait à tous les actes de ce ministère. Elle se trahissait principalement dans la perception des revenus publics. Une contribution spéciale avait été établie pour les dépenses des places de guerre. La quote-part de cette contribution qui incombait à la ville de Varsovie fut répartie sur les classes inférieures dans une si forte proportion, qu'elle se trouva complète avant que la perception arrivât aux classes élevées. Le Trésor payait indistinctement, à son choix, les dépenses en monnaie forte ou en billon. On comprend quels désordres devaient s'ensuivre, à quelles tentations était exposée l'intégrité des agents du Trésor. Malgré l'excessive indulgence, vieille habitude locale, qui était presque devenue un principe de gouvernement, le ministre des finances fut obligé de faire mettre en accusation deux sous-préfets qui ne faisaient payer les impôts ni à leurs parents ni à leurs amis.

VIII

Projets de réformes.—Proposition relative aux débiteurs.—Lutte des anciennes mœurs contre le statut constitutionnel.—Opposition énergique du comte Lubienski, ministre de la justice.—Accusation calomnieuse contre ce ministre.—Ses qualités et ses faiblesses.—Nécessité du remplacement des ministres de l'intérieur, de la police et des finances.—Utilité de la division du ministère de la guerre en deux départements.—Le général Wielhorski, ministre de la guerre par *intérim*.—Ménagements obligés du ministre de France.

Cependant, le ministre des finances crut pouvoir confondre les trop justes critiques dont son administration était l'objet, en rédigeant de grands projets de réforme et d'économie. D'un trait de plume, il proposait de réduire 10 millions de florins sur les dépenses du département de la guerre, et 8 millions sur celles de l'administration civile en général. Dans ces projets, l'économie n'était qu'un prétexte. Leur but réel était de rendre aux grandes familles leur

ancienne influence, en replaçant entre leurs mains l'autorité administrative et l'autorité judiciaire. De pareilles modifications n'auraient pu s'opérer qu'aux dépens de la prérogative royale, mais le zèle des réformateurs ne s'arrêtait pas à des considérations tirées du statut constitutionnel. Ce statut, à les entendre, n'était qu'un canevas donné par l'Empereur pour satisfaire aux premiers besoins, mais avec la faculté, pour les habitants, de le remplir, de le terminer, en l'appropriant au sol, aux habitudes et aux mœurs du pays.

Or, voici comment l'on entendait faire ce travail d'appropriation. Dans l'administration intérieure, le projet consistait à supprimer les préfets, sous-préfets et tous les autres fonctionnaires payés par l'État, pour faire exercer ces diverses fonctions *gratuitement* par les membres des conseils de département et de district. Ainsi un membre du conseil de département eût été intendant des domaines nationaux ; un autre, commissaire de police ; un troisième, receveur des impôts, un quatrième inspecteur des forêts, etc. Ils eussent alterné dans ces diverses fonctions. D'abord, il faut remarquer que les membres des conseils étaient nommés par les diétines. Le roi, par conséquent, eût été dépouillé du droit de choisir ses agents ; mais à part même le respect dû à la constitution et à la royauté, comment imaginer que chacun des membres des conseils fût ainsi propre à remplir

des fonctions auxquelles jusque-là il aurait été étranger? Même dans l'organisation existante, nous avons vu quelles irrégularités se glissaient dans la répartition de l'impôt, dirigée cependant par des fonctionnaires fixes et responsables. Qu'eût-il fallu attendre de fonctionnaires mobiles, entre lesquels la responsabilité eût été divisée sans qu'il fût possible de l'atteindre nulle part? N'est-il pas manifeste que ce nouveau code d'administration eût été un code de dilapidation et d'anarchie?

Le même esprit avait dicté les réformes proposées pour l'ordre judiciaire. Chaque département, d'après le statut constitutionnel, avait un tribunal de première instance. Un tribunal à poste fixe, composé d'hommes éclairés, anciens avocats et jurisconsultes, était une autorité inexorable, dont aucune considération de temps ni de personnes ne devait modifier les jugements. Il répugnait aux anciennes habitudes de plier ainsi sous une règle inflexible. Quand la législation d'un peuple a été changée par une force étrangère, quoique par suite d'événements successifs cette législation ait été améliorée, ce peuple n'en conserve pas moins, et longtemps encore, un sentiment de regret pour les usages même abusifs de son ancienne existence. On sait comment la justice était rendue dans les temps d'anarchie de l'ancienne Pologne. Comme l'élection même des juges donnait lieu à de sanglants démêlés, et que le sabre seul réglait

souvent la composition des tribunaux, on gagnait ou l'on perdait ses procès, selon qu'on appartenait à la faction la plus forte ou la plus faible. Pourtant certains Polonais regrettaient ces prétendues cours de justice. On aurait dit qu'ils étaient moins touchés de n'avoir plus à craindre la perte d'un juste procès par suite de la supériorité d'une faction rivale, qu'ils n'étaient contrariés de n'avoir plus la chance de gagner par les mêmes voies un procès injuste. Faute de meilleures raisons, ils prétendaient qu'un tribunal par département occasionnait une dépense ruineuse, et ils proposaient de lui substituer une cour d'assises composée d'hommes assez riches pour n'avoir pas besoin de traitements.

On ne se récriait pas moins vivement contre un autre article de l'ordre judiciaire alors en vigueur. La constitution avait établi un juge de paix par district. Le juge de paix était toujours un grand propriétaire ; mais les districts étant trop étendus pour qu'il suffît seul à toutes les affaires, il avait fallu lui donner des adjoints ou suppléants. Or, le ministre de la justice, qui nommait ces adjoints, les prenait généralement parmi des hommes de loi, qui n'étaient pas tous nobles. Comme dans l'ancienne législation un noble ne pouvait être poursuivi que devant les cours de justice appartenant à la noblesse, on regardait comme une humiliation de se voir, dans l'ordre nouveau, jugé par un magistrat qui n'était pas gentilhomme.

L'un de ces juges adjoints s'était récemment rendu coupable d'un crime irrémissible. Un préfet avait été accusé, convaincu de malversation. L'affaire fut étouffée, mais enfin elle avait fait du bruit. Des preuves accablantes de culpabilité avaient été fournies au ministre par le juge de paix adjoint. Aussitôt des clameurs s'élevèrent, non contre le fonctionnaire prévaricateur, mais contre le magistrat subalterne qui avait eu l'audace de faire courir à un homme d'une grande famille le risque d'un jugement et d'une condamnation. Pour empêcher de tels scandales, le projet de réforme transférait aux cours d'assises une partie des attributions des justices de paix, en sorte que le juge de paix principal, toujours pris dans la haute aristocratie, eût suffi pour toute l'étendue d'un district.

Le prétexte d'économie sur lequel on prétendait fonder cette restauration de la moins regrettable partie de l'ancien régime était dérisoire sous un double rapport. On n'avait pas oublié que les anciens fonctionnaires sans traitement se payaient à merveille par leurs propres mains, que la dispensation de la justice était une affaire de famille, de coterie et de commerce, qu'en général rien ne coûtait plus cher que les fonctions gratuites d'autrefois. Le projet de réforme ne présentait même qu'une apparente diminution de dépenses. Aux traitements dont on demandait la suppression, on substituait une indemnité ré-

glée par les conseils de département et de district, c'est-à-dire par ceux-là mêmes qui devaient la recevoir.

Le ministre des finances semblait croire qu'il soulageait l'État d'un lourd fardeau, parce qu'au lieu de comprendre un fonds pour traitement dans le budget général du pays, on comprendrait un fonds pour indemnité sous la forme de deniers additionnels dans les budgets particuliers des départements et des districts; comme si déplacer une dépense, c'eût été la supprimer. Au surplus, le ministre des finances n'était en réalité que l'éditeur responsable, et non l'auteur de ces plans de réforme. Ce ministre n'était lui-même ni grand seigneur ni grand propriétaire; mais, selon l'usage des hommes sans fortune qui veulent s'élever, il s'était fait la créature d'une famille puissante, dont il suivait les inspirations. Les véritables auteurs de ces idées se tenaient dans l'ombre, mais ils entretenaient des intelligences dans le ministère et dans le conseil d'État. Peut-être auraient-ils réussi, sans la courageuse résistance du ministre de la justice, comte Lubienski. Celui-ci ne se contentait pas d'opposer aux projets présentés le texte d'ailleurs décisif du statut constitutionnel; il combattait les calculs vagues par des chiffres précis, et démontrait que le système d'indemnités qui, dans le mode proposé, devait remplacer les traitements fixes, serait inévitablement plus onéreux encore. Plusieurs mois furent occupés par la discussion de ces projets,

que le roi écarta définitivement et sans réserve.

Une autre question fut aussi débattue longtemps dans le conseil d'État, et, à propos de celle-là, le ministre de la justice fut soupçonné de n'avoir pas montré la même rigidité de principes. On prétendait qu'il n'était pas désintéressé dans la nature de sa solution. Il s'agissait de modifier quelques articles du Code français à l'égard des débiteurs, et lui-même était du nombre de ces derniers. A la vérité, il s'était personnellement mis hors de cause en partageant sa fortune entre ses enfants, et en chargeant chacun d'eux de l'acquittement d'une somme proportionnelle de dettes ; mais cette modification n'impliquait pas, à beaucoup près, une impartialité absolue. Un tribunal avait accordé *dix ans* à un débiteur pour remplir ses engagements. On se disait qu'un tel jugement n'aurait pas été rendu si le tribunal eût craint d'être rappelé à la rigueur de ses devoirs par le chef du département de la justice. D'après ce penchant des juges à l'indulgence, il se trouvait que le délai d'une année accordé aux débiteurs avait plutôt été un bienfait pour leurs créanciers, puisque ceux-ci, l'année expirée, auraient pu reprendre leurs poursuites. C'était ce que les débiteurs voulaient éviter. Comme ils avaient la majorité dans le conseil d'État, il y fut proposé de rétablir un ancien usage, qui consistait à laisser les créanciers se partager les terres du débiteur. On devine combien la fraude avait beau jeu

dans une telle procédure. Les créanciers nouveaux et fictifs avaient les mêmes droits que les créanciers anciens et réels. Ordinairement, le plus riche rachetait la part des autres. Une fois cet abandon de ses terres consommé, le débiteur pouvait reparaître avec une fortune nouvelle, remplir des fonctions lucratives, sans que ceux de ses créanciers qui n'avaient pas reçu la dixième partie de leur créance conservassent aucun recours ultérieur contre lui. Il était naturel que les propriétaires endettés regrettassent ce mode de libération. La justice réprouvait cette proposition, surtout depuis que le régime hypothécaire avait été établi dans le duché. C'était anéantir un des principaux avantages de ce régime, en égalisant la situation du prêteur de bonne foi qui avait placé ses fonds sur première hypothèque avec celle du prêteur imprudent, usuraire ou simulé. Ce projet avait passé au conseil d'État. Le roi de Saxe le rejeta sagement, mais consentit à une modification, équitable en apparence, dont les débiteurs tirèrent grand parti. Cette modification portait qu'une vente de terre serait nulle quand le prix de vente serait au-dessous des deux tiers de la valeur réelle. Or, l'estimation de cette valeur réelle offrait alors matière à d'interminables débats. L'expropriation des débiteurs demeura presque impraticable, ce qui, sous une autre forme, remplissait le but du projet primitif. Il faut avouer que la situation du pays était délicate, et qu'une

application sévère des dispositions du Code civil contre les débiteurs eût pu produire aussi de graves inconvénients. Le moyen terme adopté par le roi fut regardé comme un trait d'adresse du ministre Lubienski.

Au reste, si j'ai mis en premier plan ce ministre à côté du comte Stanislas Potocki et du prince Poniatowski, ce n'est pas que j'aie voulu le représenter comme irréprochable, mais parce que ses talents rachetaient ses défauts. A mon arrivée, j'avais remarqué un déchaînement presque général contre lui dans la société que je fréquentais le plus. Dans un mémoire rendu public, on avait articulé contre lui différents griefs, et notamment celui d'avoir altéré un décret royal. M. Lubienski n'hésita pas à mettre en cause son accusateur, qui fut condamné à trois semaines de détention. Il fut prouvé qu'il y avait eu rectification d'une erreur et non altération; que cette rectification avait été arrêtée en conseil et approuvée par le roi. Le ministre sortait vainqueur de la lutte, et la fausseté du seul fait qui eût été catégoriquement affirmé contre lui indiquait suffisamment que, si on avait eu de meilleures armes, on n'aurait pas manqué de s'en servir. On l'accusait vaguement de tout rapporter à son propre intérêt, plus ou moins immédiat; de ne voir l'État que dans sa maison, et d'user de tous les avantages de sa position pour relever sa famille en faisant contracter à

ses fils de riches mariages. Un autre fait imputé à M. Lubienski était peut-être moins facile à justifier. L'année précédente, un ordre du roi avait obligé les juifs à quitter l'intérieur de Varsovie et à se retirer dans les faubourgs. On ne savait d'abord quel motif avait porté le gouvernement à faire revivre d'anciens règlements tombés en désuétude, lorsque tout à coup on crut découvrir une explication. M. Lubienski possédait dans un faubourg un vaste hôtel qui était une valeur morte pour lui. A peine l'ordre relatif aux juifs était-il connu, que cet hôtel apparut transformé en une caserne hébraïque. Il l'avait fait distribuer en deux ou trois cents cellules où se logea une colonie de juifs, de façon que cette propriété, qui depuis longtemps ne rapportait pas une obole, commença tout à coup à lui donner un revenu assez considérable. Quoi qu'il en soit de cette spéculation, le véritable, l'impardonnable crime du comte Lubienski aux yeux de ses adversaires, était incontestablement son zèle à défendre les principes constitutionnels.

J'ai eu une seule occasion de parler du ministre de la police ; elle a dû suffire pour faire juger l'homme. La nullité de ce ministre était chose convenue même par ses amis et ses parents. Une seule considération le protégeait, son nom : c'était un Potocki. Au reste, la police, comme on l'entendait dans le duché, n'exigeait point une intelligence extraordinaire. La surveillance de l'autorité s'adressait surtout aux dangers qui pou-

vaient venir de l'extérieur, et encore laissait-on aux Russes une pleine liberté de circulation.

Si le ministre titulaire n'eût été qu'insignifiant, on eût pu le garder; mais à l'incapacité il joignait la maladresse, de manière à combler la mesure.

La mémoire du ministre de l'intérieur, M. Luczewski, mérite de plus grands égards. Il n'y avait qu'une voix sur les qualités estimables de ce ministre comme homme privé, sur son désintéressement, sur la droiture de ses vues, et même sur l'utilité dont il pouvait être pour la discussion dans le conseil; mais à toutes ces qualités, il joignait une mollesse de caractère qui laissait l'administration sans ressort et sans vie. Dans un ministère comme celui de l'intérieur, avec une organisation nouvelle, et surtout un personnel de préfets et de sous-préfets appartenant pour la plupart aux bonnes familles du pays, et partout disposés à tout autre chose que l'obéissance passive, c'était un homme d'action qu'il aurait fallu. Les hommes de cette trempe sont rares partout. Ils devaient l'être dans le duché plus qu'ailleurs, par suite de la désuétude des affaires et de l'interruption de l'existence politique du pays.

Cependant, il n'était rien moins qu'impossible de rencontrer et de former dans ce nouvel État des hommes de gouvernement. Le voyage du prince Poniatowski à Paris avait, par exemple, fourni au général qui dirigeait par *intérim* le ministère de la

guerre l'occasion de se faire connaître de la manière la plus honorable. Ce général était fils du comte Wielhorski, ambassadeur en France à l'époque de la confédération de Bar, celui-là même qui avait demandé à J.-J. Rousseau ses conseils pour la réforme du gouvernement de la Pologne et lui avait fourni des mémoires pour ce travail. Le comte Wielhorski père vivait encore. C'était un respectable vieillard qui conservait toute la jeunesse de l'esprit et toute la vivacité de ses anciens sentiments. Il mourut à propos, avant les désastres de 1812, et put ainsi conserver, jusqu'à son dernier soupir, l'espoir d'une entière délivrance de sa patrie. Son fils ne lui a survécu que peu d'années; plus malheureux que son père, il fut le triste spectateur de nos revers et le compagnon de notre retraite.

Le général Wielhorski, ayant été chargé de l'exécution des mesures militaires dont j'ai parlé, avait déployé dans les diverses branches du service la plus grande activité. C'était un loyal Polonais, d'une probité sans tache, capable d'établir un ordre parfait dans toute administration confiée à ses soins, mais malheureusement il était sujet à de fréquents accès de goutte. Je jugeai néanmoins dès lors, avec plusieurs hommes sages, qu'il serait à désirer qu'au retour du prince Poniatowski le ministère de la guerre fût divisé de telle façon que la partie de fonctions désignée en France sous le nom de *direction de*

l'administration de la guerre restât entre les mains du général Wielhorski. Pendant sa gestion, ce général avait fait un acte de vigueur qui avait produit une vive sensation dans le pays. Un pharmacien militaire convaincu de malversation et condamné à vingt ans de fers avait récriminé contre ses chefs. Un commissaire des guerres, compromis par ces révélations, avait été traduit à son tour devant un conseil de guerre, mais il avait été absous. La sentence rendue contre le pharmacien ayant été portée à un conseil de révision, le prévenu fut acquitté, mais le seul fait de la mise en jugement d'agents du pouvoir était presque un acte de courage de la part d'un ministre, dans un pays où l'indulgence entre compatriotes était d'usage, et presque d'obligation. Ce n'était pas la sentence d'acquittement qui étonnait, c'était la procédure même et la première sentence. Par une délicatesse bizarre, mais honorable dans son principe, les Polonais, qui avaient souffert tant de violences de la part de maîtres étrangers, poussaient jusqu'à l'absurdité le scrupule de sévir les uns contre les autres, même quand la justice semblait leur en faire une loi impérieuse. Il leur semblait surtout qu'il n'y avait pas de proportion entre la flétrissure d'un citoyen et un crime d'argent, surtout quand il s'agissait de deniers publics.

Cinq mois d'observation m'avaient instruit de tout ce que je viens d'exposer. De cette expérience, fondée

sur des faits, était résultée pour moi la conviction que l'intérêt du pays et celui de la France exigeaient le remplacement des trois ministres des finances, de la police et de l'intérieur, et subsidiairement la division du ministère de la guerre en deux départements distincts. On demandera peut-être pourquoi, en ce qui concernait les fautes du ministère des finances, je n'intervenais pas pour m'opposer à des mesures si désastreuses. Sans contredit, l'opinion du ministre de France, émise formellement en de telles conjonctures, eût été d'un grand poids; mais c'est précisément parce qu'elle eût pu avoir une influence trop décisive, qu'il ne devait la laisser entrevoir qu'avec ménagement. Ma mission n'était pas d'administrer le duché, mais de maintenir l'esprit de l'administration dans un sens qui nous fût favorable, et je n'avais rien à désirer sous ce point de vue. Dans les conversations individuelles, je pouvais avoir un avis; je ne devais pas en exprimer un comme ministre. Sur les divers objets dont j'ai fait mention, le président du conseil, les hommes les plus éclairés, pensaient comme moi; mais, d'après l'organisation existante, chaque ministre correspondait directement avec le roi. Devais-je me placer entre le souverain et ses ministres, ce souverain surtout étant le roi de Saxe? Convaincu, comme je l'étais, que ce digne prince ne voulait que le bien, m'appartenait-il à moi, nouveau venu dans le duché, de me prétendre plus sage que

lui? Exposer à Paris le véritable état des choses, le bien faire connaître à M. de Bourgoing, mon collègue, accrédité à Dresde, et confidentiellement à M. de Senft, c'était là ce que me prescrivaient mes devoirs bien compris, et je me serais fait un crime de les outrepasser. Les observations ménagées que je me permettais ne furent point perdues; mais il faut du temps à tout, et mon opinion, graduellement appréciée par le roi, amena les changements réclamés par l'intérêt du pays.

IX

Voyage d'Oginski en Angleterre.— Cajoleries des Russes envers les Polonais. —Répugnance de ceux-ci pour les Allemands. — Réimpression affectée d'un édit russe sur les priviléges de la noblesse.—Fausses alertes sur la frontière. —Armements de la Prusse.—Explications diplomatiques à Berlin.—Dispositions éventuelles dans le duché, pour le cas de rupture avec la Prusse.—Désarmement équivoque de cette puissance.—Élections pour la Diète.—Le roi de Saxe à Varsovie.—Satires contre les ministres.—Le chanoine Kalontay.—Modifications et intrigues ministérielles. —Matuszewicz, ministre des finances, Sobolewski, ministre de la police.—Ardeur des troupes.—Leur désintéressement, leur enthousiasme pour l'Empereur.—Zaionczek et Dombrowski.—Leur rapprochement avec Poniatowski opéré par le ministre de France.—Le prince Dominique Radziwill.

L'attention que je donnais aux affaires intérieures du duché ne me faisait pas négliger la surveillance des pays voisins. Dans les mois d'août et de septembre, j'eus à m'occuper, non-seulement de la Russie, mais de la Prusse, dont les dispositions paraissaient également menaçantes.

La Russie, indépendamment de ses préparatifs matériels, poursuivait, sous diverses formes, cette action morale que j'ai déjà signalée, et qui tendait à détacher de la France l'esprit des Polonais pour le reporter vers l'empereur Alexandre. Les bruits du rétablissement de la Pologne par ce prince étaient de temps en temps reproduits avec quelques variantes, et souvent aussi on rapportait à ce but simulé des circonstances qui peut-être y étaient tout à fait étrangères.

Quoique le Lithuanien Oginski fût celui de tous les Polonais russes qui inspirait le moins de confiance, un voyage qu'il fit à cette époque en Angleterre produisit une certaine sensation. Ce voyage, à en croire certaines versions, avait pour but d'intéresser l'Angleterre au rétablissement de la Pologne par la Russie, idée qui, sous beaucoup de rapports, devait convenir à l'Angleterre, surtout dans un moment où elle mettait tant de prix à soulever de nouveau l'empire russe contre la France. A tout prendre, il pouvait y avoir dans ces suppositions un fond de vérité. Il n'était point invraisemblable que les Polonais russes, que même les anciens partisans de la confédération de Targowicz, trop vengés de leurs adversaires, trop punis de leur trahison, puisque l'ancienne Pologne avait péri par leurs querelles, désirassent le retour d'un fantôme d'État quelconque, dans lequel ils eussent repris de l'importance. Mais

il n'était point douteux non plus que la réalisation de cet espoir ne serait jamais qu'un pis-aller pour le cabinet de Pétersbourg.

Quel que dût être l'avenir, il était naturel que ce cabinet employât tous les moyens pour conserver et recruter des partisans, qu'il se fît un mérite auprès des Polonais soumis à sa domination de leur avoir laissé leurs anciennes lois. Aussi tâchait-il de leur persuader que, s'il y avait encore quelque part de vrais Polonais, c'était là seulement où la législation polonaise avait été maintenue. Ailleurs, leur disait-on, il ne restait plus aucun vestige des anciennes mœurs, des anciens usages. Les habitants du duché surtout, en recevant un code étranger, avaient perdu leur empreinte originaire. Ils n'étaient plus que des Allemands, que des Saxons. Il eût été plus exact de dire que les habitants du duché n'étaient plus que des sujets de la France; mais le nom français avait alors trop d'éclat pour que cette qualification parût injurieuse. On savait trop bien qu'après leur propre nom, s'ils ne pouvaient le reconquérir, c'était le nôtre que les Polonais eussent préféré.

Ce n'était pas une offense mal choisie, au contraire, que de traiter les habitants du duché de Saxons ou d'Allemands. On ne pouvait infliger à leur amour-propre une blessure plus sensible. La classe supérieure ne s'accommodait d'un maître étranger que comme d'une transition inévitable. Elle ne se regar-

dait, sous le gouvernement du roi de Saxe, que comme en dépôt, pour la forme, pour un temps donné. Le peuple, qui souffrait de l'inhabileté du ministère, accusait de ses maux le chef de l'État, et l'administration du pays elle-même entretenait cette direction du mécontentement public, en rejetant ses propres torts sur la cour de Dresde. On honorait le roi, on avouait qu'ailleurs il pouvait être le meilleur des princes; mais on prétendait qu'il ne valait rien pour le duché, d'abord parce qu'il n'y résidait pas, ensuite et surtout parce qu'il était Allemand. Ce sentiment se manifestait sans détour et à tout propos.

L'empereur Napoléon s'est reproché plus tard, et avec raison, de n'avoir pas répondu au vœu des Polonais en se déclarant leur roi. Ils auraient préféré cette combinaison à toute autre, et elle pouvait exercer une influence incalculable sur les événements. A défaut de Napoléon lui-même, la Pologne aurait accepté de sa main le roi qu'il aurait voulu, pourvu que ce roi ne fût pas de race allemande. On ne saurait s'empêcher de reconnaître que si l'empereur Napoléon s'était plus complétement identifié avec cette France du Nord, il aurait été naturellement amené à suivre, dans sa lutte avec la Russie, un autre système d'opérations, et surtout à adopter une autre distribution de ses forces. Je reviendrai sur cette considération, qui n'a pas été sans influence sur le dénoûment de la campagne de 1812.

En même temps que le cabinet de Pétersbourg flattait les Polonais en masse de la renaissance de leur patrie, il offrait à quelques-uns la séduction d'un intérêt de caste. C'est évidemment dans ce but qu'il fit réimprimer au mois d'août, dans le *Courrier de Wilna*, un édit de Catherine II, daté de 1785, concernant *les droits et les priviléges de la noblesse russe.* Le rappel de cet édit avait évidemment pour objet de détourner la noblesse russo-polonaise d'un changement de domination qui aurait amoindri sa situation, en transformant en droit commun ces priviléges qui n'étaient, au fond, que ceux de chaque citoyen, noble, bourgeois ou paysan, dans tout État non despotique. Quel est, en effet, le plus précieux de ces priviléges? C'est qu'on *ne peut ôter à un noble ni les biens ni la vie sans jugement.* En reproduisant ces lois d'exception comme dignes d'envie, à deux pas d'un pays où était en vigueur le Code civil de la France, on songeait aussi, et c'était là un moyen d'action peu honorable, à exciter parmi les nobles polonais du duché des regrets égoïstes, des tendances rétrogrades.

Je passe sous silence ici presque tous les faits de détail relatifs à l'observation militaire, faits qui, aujourd'hui indifférents, avaient alors une importance plus ou moins caractérisée. L'apparition d'une division russe ou seulement de quelques régiments sur un point rapproché de la frontière était un événement, et plus d'une fois de fausses alertes nous

causèrent de très-vives inquiétudes. Ainsi, vers le milieu de septembre, sur le simple avis apporté par des voyageurs qu'un corps russe arrivait à Brzesc, et que les officiers de ce corps annonçaient hautement qu'ils allaient envahir le duché, les autorités de la petite ville de Thérespol, qui n'est séparée de Brzesc que par le Bug, avaient pris la fuite en toute hâte et fait transporter les caisses publiques à Sieldce, chef-lieu du département. On reconnut bientôt que ce n'était qu'une terreur panique, occasionnée par le déplacement de quelques bataillons russes. Les moindres mouvements qui avaient lieu dans le duché produisaient de même de fausses terreurs et des contre-mouvements sur le territoire russe. Le prince Poniatowski, de retour après un séjour de plusieurs mois en France, avait visité les places de Thorn et de Modlin, et passé en revue les garnisons de ces places, ainsi que les troupes stationnées dans les environs. Huit jours après, nous apprenions que des manœuvres militaires avaient pareillement lieu en Lithuanie, et qu'on y passait des revues comme dans le duché. De même qu'on avait annoncé l'arrivée prochaine de l'empereur Alexandre à Wilna, on annonçait celle de l'empereur Napoléon à Hambourg. On citait des paroles assez significatives que ce dernier aurait adressées à l'ambassadeur de Russie, prince Kourakin; mais ce qui donnait surtout de la gravité à tous les actes de cette époque, c'était la

situation équivoque du cabinet prussien. La Prusse avait passé subitement de l'immobilité à une agitation extraordinaire. Elle fortifiait ses places, les approvisionnait de vivres, ordonnait des levées d'hommes et de chevaux, faisait exercer ses conscrits, et offrait de toutes parts l'aspect d'un pays qui se prépare à la guerre. On ne pouvait douter en effet que le roi n'y fût encouragé tout à la fois par des excitations extérieures et par des excitations domestiques.

L'un des coryphées du *Tugendbund*, le colonel Gneisenau, celui-là même qui devint chef d'état-major de Blücher dans la dernière coalition, compromis en 1809 dans l'entreprise de Schill et destitué par suite de cette aventure, était, en 1811, conseiller d'État, chargé de la conscription militaire. La seule réintégration de cet officier, sa nomination à un poste important, étaient déjà une preuve de l'ascendant que cette secte avait repris sur le roi et sur ses ministres. On le sait, l'amour de la *vertu* pour les initiés n'était autre chose que la haine de la France. Quoique la Prusse, fidèle en apparence à la lettre de ses engagements, n'eût guère que 50,000 hommes présents à la fois sous les armes, plus de 120,000 avaient successivement passé sous les drapeaux, étaient enrégimentés, instruits aux manœuvres, prêts à marcher au premier appel. Peut-être le cabinet de Berlin lui-même, moins hardi que les fana-

tiques dont il était entouré, craignait-il les suites d'une témérité nouvelle ; mais peut-être aussi, sans partager entièrement leurs illusions, espérait-il du moins rendre sa position meilleure par un développement de forces qui commandât envers lui plus de ménagements et de considération, en faisant voir qu'il n'était à dédaigner ni comme ami ni comme ennemi. Toujours est-il constant que s'il n'existait pas d'accord formel entre les cabinets de Prusse et de Russie, il y avait dans leurs sentiments hostiles contre l'empereur Napoléon la même concordance que dans leurs préparatifs militaires.

Cet état de choses n'avait pas échappé à l'empereur Napoléon. Il avait senti l'urgence d'arrêter la Prusse dans ses premiers mouvements, de comprimer l'essor qu'elle voulait prendre, et, dans le cas où elle s'obstinerait à tenter de nouveau la fortune, de lui en ôter les moyens en l'accablant sans retard de tout le poids de la puissance française. Des explications avaient eu lieu entre le ministre de France, M. de Saint-Marsan, et le prince d'Hardenberg. Amicales d'abord, mais sans effet, elles étaient devenues plus vives, et, au commencement de septembre, la question semblait pleinement indécise, car l'empereur Napoléon se croyait obligé de pourvoir aux chances d'une rupture. Le 18 de ce même mois, le prince d'Eckmülh m'écrivait de Hambourg pour me prévenir des dispositions que l'armée du duché de Varsovie

aurait à faire dans le cas où M. de Saint-Marsan en viendrait à quitter Berlin. La plus importante des mesures préparatoires était de faire filer la plus grande partie de la cavalerie du duché dans le voisinage de Thorn, afin d'agir selon l'événement. De semblables précautions étaient prises à l'égard de l'armée saxonne, qui devait se porter sur l'Oder. La Prusse, serrée de près, se décida pour le parti de la prudence. Ses gazettes annoncèrent bientôt que, par suite d'explications pacifiques, elle avait révoqué toutes les mesures militaires précédemment ordonnées ; mais il n'en était pas moins notoire que cette puissance avait été prise en flagrant délit. Si elle reculait devant l'orage qu'elle avait provoqué, c'est qu'elle ne se sentait pas assez forte pour le braver encore. Sa détermination n'était évidemment qu'un acte de nécessité. Des ordres de révocation étaient donnés, mais tout autorisait à croire que l'effet des ordres patents était détruit par des instructions secrètes. On ne se pressait pas de renvoyer les conscrits. Pendant plusieurs mois, il demeura évident qu'il n'y avait pas de bonne foi dans le désarmement, et ce fut seulement vers la fin de décembre qu'il devint sensible que le cabinet prussien était sorti de sa longue incertitude et s'était rattaché au système français. Il n'est ici question que du cabinet, car il était impossible de se dissimuler que les ennemis de la France, plus maîtres de la Prusse que le

roi lui-même, désapprouvaient hautement sa conduite quand elle n'était pas conforme à leurs vues, et ne lui accordaient alors qu'une obéissance provisoire et suspecte.

Malgré les alarmes que causaient les préparatifs simultanés de la Russie et de la Prusse, le roi de Saxe s'occupait à remplir, comme dans le temps de la plus complète sécurité, les devoirs que lui imposait le statut constitutionnel. D'après l'article XX de ce statut, la Diète générale devait se réunir tous les deux ans. Le moment d'une nouvelle convocation était venu, le roi avait donné les ordres nécessaires pour l'élection des nonces par les diétines (assemblées des nobles), et celle des députés par les assemblées communales. Chaque district nommait un nonce; chaque assemblée communale qui nommait un député, devait être composée de six cents citoyens au moins ayant droit de voter. La Chambre des nonces se composait ainsi des nonces nommés par la noblesse, et des députés nommés par les communes. En convoquant la Diète, on avait annoncé que le roi se rendrait prochainement à Varsovie pour y faire un séjour de plusieurs mois. C'était là une circonstance favorable pour opérer quelques améliorations dans le gouvernement, surtout par le remplacement d'hommes évidemment trop faibles pour le fardeau dont ils étaient chargés. Si tous les maux que souffrait le pays ne devaient pas être imputés à l'admi-

nistration, il y en avait qu'elle eût pu du moins adoucir, et quelques-uns même qui étaient en partie son ouvrage. Il circula des satires contre les ministres, dans lesquelles ils étaient tous, le prince Poniatowski seul excepté, attaqués avec plus ou moins de virulence.

On remarqua surtout un petit dialogue assez piquant, composé de phrases tirées de l'Écriture sainte.

Le peuple au roi : *Domine, salva nos, perimus.*

Le roi aux ministres : *Reddite rationem vindicationis vestræ.*

M. Lubienski, ministre de la justice : *Non intres in judicium cum servo tuo, domine.*

Luczewski, ministre de l'intérieur : *Non inventa est iniquitas in me ; attamen ignorantiam meam ne memineris, domine.*

Potocki, ministre de la police, notoirement gouverné par une vieille femme : *Mulier decepit me.*

Prince Poniatowski : *Cæsarem appello.*

Breza, ministre secrétaire d'État : *Portare duo pallia proteget me.*

J'ai supprimé le mot prêté au ministre des finances, parce qu'il était odieux et injuste. Comme j'ai mis en scène ces divers personnages, on peut reconnaître que le principal trait du caractère de chacun d'eux avait été assez bien saisi. Au surplus, je ne saurais trop le redire, les intentions de la plupart des ministres étaient irréprochables. Ce qu'on blâmait en

eux avec raison, c'était leur indolence, leur défaut de fermeté. On aurait voulu des hommes plus énergiques, et même beaucoup de vieux et braves Polonais auraient voulu voir reparaître aux affaires quelques-uns des patriotes courageux qui s'étaient signalés par leur intrépidité dans les derniers jours de la Pologne expirante. On me parlait surtout du chanoine Kalontay, qui avait été vice-chancelier du royaume après l'établissement de la constitution du 3 mai 1791. Kalontay était un des martyrs de la liberté. Obligé de fuir en 1794, il s'était retiré avec le général Zaionczek sur le territoire autrichien, terre barbare où ils ne trouvèrent, comme tant d'autres grands citoyens de toutes les parties de l'Europe, que l'hospitalité des cachots.

On peut remarquer, à ce sujet, d'étranges différences de vocation entre les différents pays, en ce qui concerne le patronage généreux du malheur. La France, par exemple, hors certaines exceptions modernes qui ont été le fait individuel de quelques ministres, a toujours mis sa gloire à offrir un asile aux proscrits. Toujours elle a ouvert son sein aux infortunes des étrangers, à celles des simples citoyens comme à celles des rois. L'Autriche, au contraire, repousse l'infortune dans tous les rangs. Pendant la Révolution et l'Empire, elle demeura fermée aux Bourbons proscrits, et elle n'a donné d'accès aux autres fugitifs ou exilés que pour les ensevelir dans

ses prisons les plus profondes. Ainsi ce sont des prisons qui attendaient en Autriche Kalontay et Zaionczek, coupables d'avoir défendu l'indépendance de leur patrie. Ce sont des prisons, d'infectes prisons, qui reçurent en Autriche Lafayette, Bureau de Puzy, Latour-Maubourg, criminels indignes de pardon qui avaient voulu sauver Louis XVI! Plus tard, le même sort attendait Beurnonville et quatre députés de la Convention, livrés par un traître; plus tard encore, deux ambassadeurs, Maret et Sémonville, arrêtés sur territoire neutre au mépris du droit des gens. C'est l'Autriche, après 1815, qui se chargea de garder les proscrits de la France et de Naples. La Grèce aussi, ayant combattu pour la liberté, devait des prisonniers à l'Autriche. Quand le premier promoteur de la révolution hellénique, Ypsilanti, chercha un refuge sur le territoire autrichien, il ne l'obtint que dans une forteresse de Hongrie.

Je reviens à Kalontay. A l'époque de ma mission, il vivait retiré à la campagne, et ne vint qu'une seule fois à Varsovie. Je n'avais eu que peu d'occasions de le voir, mais assez cependant pour reconnaître dans ce noble vieillard de grandes pensées, une âme d'une trempe forte et vigoureuse. Je sentais qu'on aurait besoin d'hommes de ce caractère, dans les circonstances difficiles que tout le monde prévoyait. Je sondai indirectement le terrain ; mais je vis bientôt que si Kalontay avait de chauds partisans dans les

classes moyennes et surtout dans les provinces, la haute noblesse ne lui était pas favorable. On lui conservait une vieille rancune pour ses opinions démocratiques. On l'avait traité de jacobin et décrié comme tel auprès de l'empereur Napoléon, en sorte qu'il avait été laissé tout à fait à l'écart lors de la première organisation du duché. Je ne crois pas qu'il eût été malaisé de faire revenir l'Empereur de ses préventions, mais je m'aperçus bien que dans l'entourage du roi la difficulté serait plus grande, probablement invincible. Je crus devoir renoncer entièrement à cette idée, et tâcher seulement de concourir à faire tomber les choix du roi sur les autres personnes qui m'en paraissaient les plus dignes.

Ce prince arriva à Varsovie le 21 septembre. M. de Senft, ministre des affaires étrangères, qui l'avait précédé de vingt-quatre heures, m'avait aussitôt informé de la résolution prise par le roi de faire quelques changements dans le ministère. Cette résolution cependant n'était bien arrêtée encore qu'à l'égard du ministre des finances. Le roi était indécis entre deux hommes que j'avais dès longtemps indiqués comme les plus capables de lutter contre les embarras de ce département; c'étaient MM. Matuszewicz et Sobolewski, tous deux estimables et habiles. Une seule nuance les distinguait. L'un, M. Matuszewicz, devant sa fortune à l'une des plus importantes familles de la Pologne, on pouvait craindre qu'il ne

se laissât trop exclusivement influencer par elle en certaines circonstances. Il pouvait être l'homme d'une famille, d'une couleur, d'un parti. L'autre, M. Sobolewski, n'appartenait qu'à lui-même; il était l'homme du public, du pays tout entier. C'est à lui que j'aurais donné la préférence; mais je reconnus bientôt dans M. de Senft un germe de partialité dont il n'était pas maître. La famille protectrice de M. Matuszewicz avait récemment découvert que madame de Senft lui était un peu parente, et de cette courtoisie habile, il était résulté une liaison qui disposait le ministre, sans qu'il s'en aperçût peut-être, à quelques démonstrations d'égards et de complaisance. Mes premières conversations avec le roi me firent aussi connaître que lui aussi penchait pour M. Matuszewicz, mais par d'autres considérations. M. Matuszewicz avait récemment fait un voyage à Paris. Il y avait été apprécié par le gouvernement français comme homme de mérite, et était favorablement connu de l'Empereur. Aux yeux du respectable roi de Saxe, c'était là une précieuse recommandation. Dans cette situation, je crus devoir m'interdire toute explication, toute démarche, qui aurait pu faire pencher la balance en faveur de l'autre candidat, persuadé que j'étais moi-même qu'il n'y avait pour le moment à se décider qu'entre le bien et le mieux. La nomination de l'un ou l'autre me paraissait un bienfait pour le pays, et une heureuse acquisition pour le gouver-

nement. J'ai insisté un peu sur les détails de cette nomination, parce que l'avenir prouva que mon instinct de préférence ne me trompait pas.

M. Matuszewicz fut nommé. La première déclaration que me fit ce ministre, de concert avec le prince Poniatowski et M. de Senft, fut que l'administration ne se soutiendrait pas un mois, si dans l'intervalle l'Empereur ne lui faisait passer quelques secours. J'étais las de fatiguer mon gouvernement d'instances de cette nature. Cependant, en cette occasion, je sentis le besoin de revenir vivement à la charge, afin de ménager au roi le temps d'aviser aux moyens de créer quelques nouvelles ressources. Ce prince ne se dissimulait pas les difficultés de sa position. Il mesurait l'étendue du mal, mais le courage ne lui manquait pas. Il se sentait la force de vaincre les obstacles, et il se plaisait à me répéter souvent que c'était sur l'appui de l'Empereur qu'il comptait pour en triompher. M. de Senft était étourdi des plaintes qui lui arrivaient de toutes parts contre les diverses parties de l'administration. Je l'engageais à faire ce que j'avais fait, à tout voir, tout entendre sans rien brusquer, me réservant de lui parler franchement, lorsque, par sa propre observation, le terrain lui serait un peu mieux connu. Je ne tardai pas longtemps à lui donner une preuve de cette franchise.

Le ministre de la justice, comte Lubienski, jouissait, comme je l'ai exposé, d'un grand crédit auprès

du roi. On venait d'en avoir un témoignage récent. Il avait été demandé au ministère une liste de cinq personnes parmi lesquelles le roi désignerait un maréchal de la Diète. Aucun des candidats présentés par le conseil ne fut agréé par le roi. Le choix de ce prince tomba sur une personne qui n'était point portée sur la liste du conseil, le comte Soltick, que l'on savait proposé séparément par M. Lubienski. Cette nomination, qui blessa le conseil, produisit un redoublement d'irritation contre le ministre dont elle était l'ouvrage, irritation qui s'étendit même à l'homme auquel son amitié avait valu la préférence du roi.

Dans ce moment même, M. de Senft me parla, comme d'une mutation qui pourrait être utile, de porter M. Lubienski à la présidence du conseil en remplacement du comte Stanislas Potocki. Je ne sais si la première pensée de cette mutation appartenait au roi ou à son ministre, mais elle semblait avoir été déjà sérieusement débattue, car on avait même songé au moyen honorable de retraite qu'il faudrait donner au comte Stanislas. Sur cette insinuation, je ne me piquai pas de retenue, et j'engageai M. de Senft à réfléchir mûrement avant d'agir. Je pensais que, s'il ne convenait pas à la dignité du roi de sacrifier un ministre qu'il affectionnait à des préventions populaires peut-être mal fondées, il pourrait y avoir aussi, d'un autre côté, une sorte de bravade peu

convenable à prodiguer à ce ministre de nouvelles marques de faveur, au moment où il était le plus vivement attaqué. J'ajoutai que le comte Stanislas et M. Lubienski étant à peu près ennemis déclarés, remplacer l'un par l'autre serait faire un acte de coterie, ce qui ne pouvait être ni dans le caractère ni dans la volonté du roi. Le comte Stanislas Potocki, l'un des plus grands propriétaires du duché, jouissait d'une réputation sans tache. On ne lui reprochait qu'un peu de faiblesse de caractère ; mais, comme président du conseil, il était, sous tous les autres rapports, parfaitement à sa place. Enfin, nulle voix ne s'élevait contre lui, tandis que, si l'on voyait le comte Lubienski promu à ce poste important, on devait s'attendre à la manifestation d'un mécontentement presque général qu'il était impolitique de provoquer, les avantages de la mutation dont il s'agissait ne pouvant jamais en balancer les inconvénients. J'exprimai sans détour ces sentiments à M. de Senft, regardant l'idée qu'il avait mise en avant comme contraire tout à la fois et à l'intérêt du pays et à l'honneur de son vénérable monarque. Ce ministre se rendit à mes réflexions, et le projet fut abandonné.

Les communications les plus franches étant ainsi établies entre M. de Senft et moi, les diverses améliorations dont j'avais indiqué l'utilité dans ma correspondance s'opérèrent successivement, une seule

exceptée. Le roi n'eut besoin que de voir une fois de près le ministre de la police pour comprendre la nécessité de le remplacer au plus tôt. Mais ce personnage, fort attaché à son poste comme tous les hommes médiocres, ne se pressait pas de se retirer. Les insinuations les plus claires le trouvaient impassible. Le bon roi de Saxe ne connaissait pas la méthode, devenue depuis si commune, de faire annoncer par un journal officiel que tel ministre a donné sa démission. Il lui fallait une démission réelle, et celle-ci ne fut pas aisée à obtenir. Tout insignifiant qu'était ce ministre, il se nommait Potocki ; on en fit un sénateur. On n'avait pas eu autant d'égards pour le dernier ministre des finances, qui, n'étant pas d'aussi bonne maison, n'avait été fait que ministre d'État. A Varsovie, les sénateurs avaient la préséance même sur les ministres à portefeuille.

La retraite du ministre de la police fit entrer dans l'administration M. Sobolewski, le même qui avait été en concurrence avec M. Matuszewicz pour le département des finances.

La seule amélioration à laquelle le roi avait peine à se prêter était le remplacement du ministre de l'intérieur. Le manque de fermeté, seul reproche sérieux qu'on eût à faire à ce ministre, d'ailleurs estimable, n'était pas un défaut aussi grave aux yeux du roi qu'aux nôtres. Ce prince avait deux méthodes de gouvernement différentes pour la Saxe et pour le

duché. Accoutumé à être obéi en Saxe avec une admirable ponctualité, il croyait que, dans le duché, un peu de relâchement était permis; il s'y déclarait toujours pour les ménagements et l'indulgence. Du moment que nous eûmes reconnu que ce changement serait un sacrifice par trop pénible pour le roi, il n'en fut plus question. Seulement, on tâcha d'alléger le fardeau de ce ministre en lui donnant l'assistance d'un ou deux conseillers d'État, chargés spécialement de quelques branches du service.

Le prince Poniatowski, auquel il ne fallait que laisser apercevoir une idée généreuse et un but utile, exprima lui-même au roi le désir d'être délivré d'une partie de ses attributions, et lui proposa d'instituer une direction de l'administration de la guerre. Il consentit de la meilleure grâce du monde à toutes les réformes qui furent jugées possibles, et présenta au roi un travail plein du meilleur esprit. Ce travail, soumis au conseil, fut adopté en grande partie. Le roi approuvait la création d'un directeur de l'administration de la guerre, mais il ne se décida pas sur-le-champ, et ce fut un malheur. Le remplacement des deux ministres de la police et des finances fut généralement approuvé et produisit un effet salutaire dans la masse de la population, dont les intentions étaient excellentes.

Cependant il y avait eu jusque-là une telle confusion dans les services publics, que l'union des vues

les plus pures entre des personnes également estimables ne suffisait pas pour rétablir l'ordre. Ainsi avec une égale droiture, avec le même amour du bien, le prince Poniatowski et le nouveau ministre des finances, M. Matuszewicz, avaient une peine infinie à s'entendre. C'était précisément parce qu'il avait la conscience de la pureté de ses intentions, que le prince Poniatowski éprouvait plus de contrariété à changer son ancien mode d'opérer. Il lui semblait qu'on lui ôtait les moyens de faire marcher le service, parce que cette marche devait être soumise dorénavant à des formalités qui lui avaient été inconnues jusqu'alors. Les règles lui paraissaient des entraves, et nulle part toutefois la régularisation n'était plus urgente que dans le ministère de la guerre, où il y avait défaut complet de comptabilité. D'après le budget arrêté par la Diète précédente, qui avait été la première du duché, les deux tiers des recettes étaient affectés à ce ministère seul. Appuyé sur ce principe, le ministre de la guerre s'était borné depuis à demander au trésor les deux tiers des recouvrements qui avaient lieu, sans que le ministre des finances, qui était en même temps directeur du trésor, eût aucune connaissance du genre d'emploi des fonds départis au ministère de la guerre. Ainsi nul contrôle n'était exercé sur cette partie considérable des dépenses. L'État n'avait d'autre garantie du bon emploi de ces fonds que le caractère personnel

du prince Poniatowski. La bonne ou la mauvaise gestion de chacune des branches de ce service dépendait des bons ou mauvais choix que le prince pouvait faire. Par suite d'un autre vice d'organisation, conséquence du premier, les payeurs militaires étaient entièrement soustraits à la surveillance du ministre du trésor. Il fallait absolument ou réformer ces abus, ou renoncer à tout espoir d'établir la moindre économie dans les frais de l'administration. M. Matuszewicz était très-convaincu de cette vérité. Aussi, à l'exemple de ce qui se pratiquait en France, il commença par demander de n'être tenu à mettre des fonds à la disposition du ministre de la guerre que sur des ordonnances motivées, énonçant la destination spéciale de ces fonds. Il demandait en outre que les payeurs militaires fussent placés sous sa dépendance. A ces demandes très-raisonnables, on opposait de vagues objections. Le moment, disait-on, ne comportait pas des procédés aussi méthodiques, bons pour des temps ordinaires. Il me répugnait d'intervenir dans cette lutte; mais je sentais pourtant qu'il ne fallait pas laisser sans appui le ministre des finances, lorsqu'il proposait des mesures dont il était impossible de méconnaître la justice et la nécessité. Je craignais qu'il n'en vînt à se décourager, à se familiariser avec les abus, comme l'avait fait son prédécesseur. Je tâchais de mettre en jeu M. de Senft qui, tout en pensant comme moi, évitait de se pro-

noncer. La difficulté ne cessa que plus tard, par l'établissement d'une direction de l'administration de la guerre, et par la nomination à ce poste du général Wielhorski, lequel entrait parfaitement dans nos vues. On peut remarquer ici que, malgré l'espèce de prévention que m'avait inspirée contre M. Matuszewicz sa liaison étroite avec certaines familles, je me plaisais à lui rendre toute la justice qui lui était due, et à lui donner l'assistance qui dépendait de moi.

Le moyen le plus facile de réduction dans les dépenses qui se présente à tous les financiers, est la diminution des traitements. Dans le duché, il fallut aussi commencer par là. Ce n'était pas que les traitements fussent trop élevés; mais mieux valait pour les fonctionnaires eux-mêmes recevoir avec exactitude un traitement réduit d'un tiers, que d'en conserver la totalité nominale en subissant d'interminables arriérés. Pour l'armée, la réduction devait descendre jusqu'au grade de capitaine. Le prince Poniatowski se prêta sans hésiter à cette mesure, que n'accueillirent pas aussi aisément les ministres de la justice et de l'intérieur, qui toutefois finirent par s'y résigner.

Dans la situation générale des affaires européennes, comme dans la situation particulière du duché, les dépenses qu'exigeait son armée, l'armée polonaise, étaient les plus légitimes, les plus sacrées. Elle était

sa plus précieuse possession, sa véritable richesse. Jamais il n'y eut d'armée plus nationale, car il s'agissait pour elle de recomposer sa nation. Le roi de Saxe, sans être un prince guerrier, était enchanté de la tournure alerte et martiale des troupes, de l'ardeur généreuse dont elles étaient animées. Quand il les passait en revue, elles rendaient de grand cœur hommage aux vertus de cet excellent prince; mais leur génie tutélaire, le vengeur de leur cause, le libérateur futur de leur patrie, ce n'était pas en lui qu'elles le voyaient. Souvent les manœuvres commencées au cri de *Vive le Roi!* se terminaient par le cri de *Vive l'Empereur!*

Ce nom seul de l'Empereur était une puissance magique pour eux. Un jour, on se disposait à envoyer en France un détachement pris dans les divers régiments d'infanterie du duché, pour compléter les cadres de la légion de la Vistule. Il eût été juste de payer aux soldats de ce détachement, avant leur départ, l'arriéré de leur solde, et cet arriéré était de sept à huit mois. Le prince Poniatowski va voir ces braves gens à leur caserne, il leur déclare qu'il n'a point d'argent à leur donner, il leur parle de leur patrie, de l'Empereur, et des cris d'enthousiasme lui annoncent qu'ils s'en rapportent à sa mémoire pour leur faire tenir compte de ce qui leur est dû, quand le trésor sera plus riche, quand la patrie sera libre!

Le roi de Saxe, plein lui-même d'une douce con

fiance dans l'Empereur, encourageait ces sentiments dans l'armée du duché et dans son administration. Depuis deux ans que ce prince n'était venu à Varsovie, l'armée avait pris un aspect beaucoup plus imposant par le nombre, par l'instruction et par l'éclat de sa tenue. Il ne pouvait assez en témoigner son contentement. Quelques sommes venues de France nous avaient permis de faire accélérer les travaux des places. Le roi ne les supposait pas aussi avancés qu'il les trouva quand il alla visiter Modlin. Il me disait en riant : « Ce terrain est vraiment admirable, il y croît à vue d'œil des soldats, même des forteresses; c'est dommage que l'argent n'y pousse pas de même. »

J'ai déjà souvent parlé de l'armée polonaise, et, à l'exception du prince Poniatowski, je n'ai nommé encore aucun de ses chefs. Il en est plusieurs dont je tiens à rappeler les noms, et pour les services qu'ils avaient déjà rendus à cette époque, et pour ceux qu'ils rendirent depuis.

En première ligne se présentaient les lieutenants généraux Zaionczek et Dombrowski. Tous deux avaient glorieusement figuré dans les dernières luttes de l'indépendance polonaise. Accueillis ensuite par la France, ils avaient payé son adoption en répandant leur sang pour elle. Dombrowski avait commandé cette brave légion polonaise organisée en Italie par le général Bonaparte, et qui avait rivalisé

avec les Français de vaillance et de dévouement. Zaionczek avait fait la campagne d'Égypte. Tous deux, après avoir servi sous Napoléon premier consul et empereur, s'étaient montrés, avec le prince Poniatowski, à la tête des premiers bataillons qui se formèrent à Varsovie en 1807. Quelque mésintelligence avait existé autrefois entre ces généraux et le prince Poniatowski, lorsqu'ils combattaient, en 1794, contre les armées des puissances copartageantes. La noble conduite du prince, qui avait franchement préféré sa patrie au roi son oncle, les avait rapprochés à la fin de la lutte, mais il subsistait toujours entre eux une certaine froideur. Plein d'estime et d'amitié pour tous trois, j'avais essayé de détruire ce vieux levain d'animosité réciproquement injuste. Je les avais quelquefois, sans affectation, réunis à dîner en petit cercle chez moi, et tous trois se trouvaient si bien ensemble que je devais croire à la sincérité de leur réconciliation. Elle l'était, du moins personnellement, mais chacun d'eux avait ses amis et ses partisans : ceux de Dombrowski et de Zaionczek détestaient ceux du prince, qui le leur rendaient bien. Dans la guerre polonaise, Zaionczek et Dombrowski avaient, comme le prince, commandé des corps particuliers. Depuis, ils avaient eu, de plus que lui, d'importants commandements dans les armées françaises ; et, dans l'hypothèse d'une guerre, ils auraient mieux aimé servir sous les ordres d'un maréchal de

France que sous ceux du prince, qui avait été à peine leur égal. Celui-ci, de son côté, n'aurait pas demandé mieux que d'avoir des généraux divisionnaires d'un caractère plus docile et plus accommodant. Comme Zaionczek souffrait de quelques anciennes blessures, et qu'il était sujet à des accès de goutte, les amis du prince Poniatowski lui persuadèrent que ce général ne demanderait pas mieux que d'accepter, comme retraite honorable, une place au Sénat. Le prince et M. de Senft m'en parlèrent. Je ne fis aucune objection, croyant d'après leur langage que c'était un arrangement agréable au général Zaionczek et même convenu avec lui. Il n'en était rien, et Zaionczek me témoigna beaucoup d'humeur de ce qu'on disposait ainsi de sa personne sans le consulter. Il ajouta que, s'il continuait à servir sous le prince Joseph, c'était uniquement par devoir envers son pays et par reconnaissance pour l'Empereur; que, si on voulait le mettre hors d'activité, rien n'était plus facile, mais qu'il ne se souciait en aucune façon des honneurs du Sénat, qu'on prétendait lui imposer comme un brevet d'invalidité. Après une déclaration aussi formelle, dont j'eus soin d'adoucir la forme et l'expression, M. de Senft et le prince Poniatowski renoncèrent à leur projet. Au reste, les principes communs de Zaionczek, de Dombrowski et du prince Joseph, étaient si purs, leur patriotisme si vrai, que leurs différends des temps de paix devaient

disparaître en temps de guerre ; et en effet tous trois ont, dans les moments de danger, concouru ensemble avec un zèle égal à la défense de la cause commune.

A la suite de ces vétérans de la liberté, l'armée polonaise comptait encore d'autres généraux déjà distingués. Dans la campagne de 1809, le général Sokolnicki avait eu quelques affaires brillantes contre les troupes autrichiennes de l'archiduc Ferdinand. Le général Rozniecki, inspecteur général de la cavalerie, était un officier très-habile, qui avait servi avec honneur dans les armées françaises. Plusieurs autres généraux de mérite figuraient encore dans les rangs de nos armées, et quelques-uns qui vivaient dans la retraite, comme le brave général Kniaziewicz, auraient volonliers repris du service en temps de guerre.

Le corps des colonels offrait une composition excellente. Presque tous avaient fait leur apprentissage à l'armée d'Italie. Deux ou trois seulement étaient de plus récente origine, comme le prince Constantin Czartoryski, dont je parlerai ailleurs, et le prince Dominique Radziwill, dont le nom mérite d'être conservé dans les annales de son pays et dans celles de la France. Le prince Dominique Radziwill, âgé à peine de vingt-huit ans, était le plus grand propriétaire de la Pologne. La majeure partie de ses possessions était dans la Lithuanie; ainsi il était sujet russe. Cependant, depuis quelques années, il habitait

presque toujours Varsovie, manifestant l'intention de prendre du service dans le duché. Quoique la France et la Russie parussent alors en bonne intelligence, par intérêt pour lui, on différait de répondre à son désir; mais il persévéra. Un ancien colonel, devenu infirme, demanda sa retraite. Le prince Dominique se chargea de lui payer une pension. Il offrait de fournir deux cents chevaux équipés à ses frais. Dans l'état où se trouvaient les finances du duché, une offre pareille avait son prix. Elle fut acceptée, et le prince Dominique fut nommé colonel. Lorsqu'en Russie on en fut informé, on commença par mettre le séquestre sur cent cinquante villages qui lui appartenaient, sous prétexte d'une dette contractée sur ses biens envers la banque de Pétersbourg. Quelque temps après, le refroidissement entre la Russie et la France étant venu à s'accroître, le séquestre fut étendu à toutes les propriétés du jeune colonel. Il n'était aucunement affecté de cette spoliation ; plein de confiance dans l'avenir, comme tous ses compatriotes, il espérait bientôt tout recouvrer en conquérant. Il ne rêvait pas de plus grand bonheur au monde que de pouvoir entrer le premier à Wilna à la tête de son régiment de lanciers. Cette partie de sa noble ambition a été satisfaite; mais combien ce moment de joie lui a coûté cher ! Fidèle au drapeau français, il partagea toutes les fatigues de la guerre de Russie ; il échappa au désastre de Leipzig.

Enfin, repoussé jusqu'au delà du Rhin avec les débris de notre armée, ne pouvant plus combattre pour la Pologne, il est mort en combattant pour la France. Que nous étions loin, en 1811, de semblables prévisions! La lueur du météore qui devait nous anéantir brillait à nos yeux comme l'aurore du plus beau jour...

X

Nouvelle alerte.—Lettre des ministres de Saxe à Pétersbourg et à Berlin.—Cartel pour la reddition des déserteurs entre le duché et la Russie.—Espions russes.—Incendies dans la Wolhynie et l'Ukraine.—Prophétie faite à l'empereur Alexandre.

Quoique l'échange de terreurs qui avait lieu entre nous et les Russes eût été dix fois de part et d'autre reconnu sans fondement actuel, on s'y laissait reprendre sans cesse, parce qu'on se persuadait que le jour n'était pas loin où elles auraient une cause réelle. On était encore honteux à Varsovie de l'équipée de Thérespol, d'où les autorités publiques s'étaient, sur un vain bruit, réfugiées dans l'intérieur, lorsqu'une nouvelle alarme nous vint du département

de Lomza, le plus septentrional du duché. Le préfet de ce département écrivit que, d'après des renseignements certains, l'ordre venait d'être donné à l'armée russe d'entrer dans le duché. Aguerri à ces sortes de rapports, je regardai celui-ci comme suspect, jusqu'à confirmation. Le roi, à qui le ministre de la police s'empressa de porter cette nouvelle, témoigna, comme moi, un doute prudent, et notre défiance fut justifiée par l'événement.

Le roi doutait que la Russie commençât les hostilités à l'improviste; mais les avis qu'il recevait de ses ministres auprès des cours de Prusse et de Russie ne lui permettaient pas de s'aveugler sur la gravité des conjonctures. On lui mandait de Pétersbourg que le cabinet prussien, après avoir désarmé sur les instances de l'empereur Napoléon, avait cru devoir faire à la Russie des communications sur les motifs tranquillisants qui l'avaient déterminé à contremander ses préparatifs militaires. Ces communications étaient conçues de manière à présenter, comme étant communes aux deux cabinets de Pétersbourg et de Berlin, les protestations pacifiques que ce dernier avait reçues de la France. Le cabinet russe avait répondu que n'ayant aucun différend avec la France, il ne comprenait rien aux protestations pacifiques dont la Prusse se rendait l'organe. Cette affectation de la Russie à écarter comme superflue une explication qui aurait pu ramener une meilleure intelli-

gence ne paraissait pas de très-bon augure. Les nouvelles de Berlin n'étaient pas plus rassurantes. Malgré les ordres de désarmement donnés par la Prusse, ordres très-lentement exécutés, on prétendait que l'empereur Napoléon, pour avoir des gages plus certains de la bonne foi du gouvernement prussien, demandait à mettre garnison dans les forteresses de Colberg et de Graudentz. La Prusse refusant d'accéder à cette demande, on supposait un accord secret entre les cabinets de Pétersbourg et de Berlin, tout à fait différent de leurs communications ostensibles, et, dans cette hypothèse, on s'expliquait très-bien la concentration d'une grande masse de troupes russes en Lithuanie, afin de pouvoir, au besoin, se porter promptement au secours de la Prusse.

J'examinerai ailleurs si l'opinion généralement accréditée que l'empereur Napoléon avait de longue main résolu la guerre de Russie n'est pas susceptible de contestation. Je me borne à citer ici quelques indices qui pourraient venir à l'appui de la supposition contraire. On sait si l'Empereur était habile à profiter de tous ses avantages. Cependant, si on lui impute des idées d'agression arrêtées longtemps d'avance, il est notoire que cette fois il a négligé plusieurs incidents dont il pouvait tirer parti, et qu'il a toléré des mesures préjudiciables à ses intérêts. Dans cette hypothèse, par exemple, il aurait dû détourner le roi de Saxe de conclure avec la Russie

un cartel pour la reddition réciproque des déserteurs. Admettre ce cartel était une véritable faute pour lui, comme c'était une calamité pour le duché de Varsovie. Le duché, en effet, n'avait pas à craindre qu'un seul de ses soldats passât sous les drapeaux russes, tandis que, sans cet obstacle, il y aurait eu dans l'armée russe une désertion immense de soldats d'origine polonaise, puisque malgré l'existence du cartel, trop souvent exécuté, on voyait arriver dans le duché un grand nombre de déserteurs, à chaque mouvement que faisaient les Russes dans le voisinage de la frontière. Par suite du déplacement d'une seule division, il en arriva plus de cent cinquante, et beaucoup d'entre eux avec leurs armes et leurs chevaux.

Dans la même supposition d'un projet d'attaque formellement arrêté par l'empereur Napoléon, il eût été utile de fermer la frontière du duché aux Russes, comme les Russes fermaient la leur aux habitants du duché. En tout état de cause même, le simple droit de réciprocité autorisait une pareille mesure. Jamais il n'en fut question, et cependant nous n'ignorions pas que nous étions entourés d'observateurs envoyés par la Russie. Quelques-uns même nous étaient connus comme tels. Parmi le grand nombre de Polonais qu'un sentiment généreux nous amenait de la Lithuanie et de la Wolhynie pour respirer un parfum de patrie dans leur ancienne capitale, il se glissait

des voyageurs mercenaires, dont les démonstrations hypocrites couvraient l'espionnage le plus honteux. Plus d'une fois nous avions reconnu de ces âmes vénales sous le masque d'un patriotisme ardent, mais notre mépris leur assurait l'impunité. Ces misérables exceptions faisaient ressortir d'une façon plus éclatante les sentiments de la grande majorité des habitants des provinces polonaises soumises à la Russie. Aujourd'hui même, l'amour de la patrie polonaise vit encore dans leur cœur. En dépit de tous les moyens d'intimidation, de corruption morale, employés par les nouveaux possesseurs, il y a encore et il y aura longtemps là des Polonais, et peut-être même tout avenir n'est-il pas interdit pour eux. Suivant la triviale mais énergique expression de J.-J. Rousseau, on les a engloutis, on ne les a pas digérés.

Quoiqu'en général, dans le duché de Varsovie, la guerre ne se présentât aux yeux de la population qu'avec le cortége idéal d'une glorieuse résurrection, il y a dans l'esprit humain, à l'approche des grandes catastrophes, une sorte de disposition superstitieuse qui s'attache à tous les événements préliminaires pour leur créer une signification et en tirer des présages. Ainsi, à la fin de l'été de 1811, un fait étrange, une fréquence extraordinaire d'incendies dans la Wolhynie et l'Ukraine, répandit chez tous les peuples de l'ancienne Pologne une incroyable terreur, et

livra les imaginations agitées à une foule d'interprétations et de conjectures. Ces incendies effroyables ravagèrent successivement les villes de Kiow, de Berdiczew, de Tulcyn et de Zitomiers. Bientôt ils s'étendirent aux villes de Wlodzimiers, d'Ostrog et de Dubno. Les mêmes désastres se multipliaient dans les campagnes; le feu y dévora un grand nombre de maisons, de granges, de meules de grains. Comment expliquer la répétition inouïe et presque simultanée d'un même crime sur une si vaste étendue de pays? On prétendait que des incendiaires avaient été arrêtés, que ces incendiaires étaient des soldats russes, qu'ils avaient été réclamés par les autorités militaires et renvoyés à leurs corps. Une conjecture affreuse se présentait à tous les esprits. On se demandait si ce n'était pas la déclaration de guerre de l'état sauvage contre l'état social, si le but de ces destructions systématiques n'était pas d'arrêter le progrès de la civilisation, d'assimiler les provinces polonaises russes à l'intérieur de la Russie. L'accusation remontait presque jusqu'au gouvernement, ou du moins jusqu'à une faction que l'on considérait alors comme plus puissante que le gouvernement même. Cette faction était celle des vieux Russes, de ces Russes qui alors s'étaient faits Anglais en haine de la France, mais qui en réalité n'étaient ni Français ni Anglais, pas même Européens. Mon esprit se refusait à admettre une telle supposition; mais enfin quel gou-

vernement, quel pays, quels hommes que ceux contre lesquels ceux qui les connaissent d'ancienne date élèvent un pareil soupçon sans croire leur faire injure! Dès ce temps-là, les militaires russes annonçaient publiquement ce que depuis ils ont réalisé pour notre malheur, que si la guerre éclatait et qu'ils se sentissent les plus faibles, ils se réfugieraient au fond de l'empire; qu'ils brûleraient, dévasteraient tout dans leur retraite, et mettraient un désert entre eux et l'armée française. Les incriminations qui me semblaient alors inadmissibles le sont-elles encore autant depuis l'incendie de Moscou? Chose étrange! les dangers les plus prévus sont ceux auxquels on échappe le moins. Tous ces détails avaient été communiqués à l'empereur Napoléon. Ces projets des Russes lui étaient connus; nous les lui avions signalés longtemps avant l'ouverture de la campagne, on les lui répétait aux premiers jours de la rupture; lui-même il reconnaissait l'exactitude de nos informations; à chaque pas il voyait, il sentait le péril, et il n'a pu s'y soustraire!

A la même époque, il circulait une prophétie que les événements n'ont pas vérifiée, mais qui prouvait aussi l'opinion accréditée de l'existence d'une faction antisociale à laquelle la Russie allait être livrée. L'empereur Alexandre, disait-on, ayant consulté une bohémienne fameuse, lui avait demandé de lui faire voir son successeur. Après quelques opérations ma-

giques de la sibylle, il avait vu, dans un vase de cristal plein d'eau, la figure de son frère le grand-duc Constantin. Non content de cette première question, il avait voulu savoir quel serait le successeur de son frère, et alors avait apparu à ses yeux un vrai Russe, un mougick à longue barbe, vêtu comme l'étaient tous les Moscovites avant que Pierre Ier coupât les barbes, et parfois aussi les têtes, pour façonner sa nation à nos mœurs et à nos habillements. Cette idée du retour prochain des Russes à leur ancienne barbarie était alors très-répandue.

XI

Affluence des Polonais des diverses provinces à Varsovie.— Noble conduite de deux prêtres français. — La princesse Czartoryska.—Situation de cette famille, et particulièrement du prince Adam, fils aîné.—Anecdote sur le comte Gutakowski, président du Sénat; sa mort.—Fêtes pour l'anniversaire du couronnement de Napoléon.—Questions d'étiquette. — Promotions de sénateurs. — L'évêque de Lublin.

Le séjour du roi de Saxe à Varsovie avait beaucoup augmenté le mouvement dans cette ville. Des divers départements du duché, et même des provinces polonaises russes et autrichiennes, il était arrivé un grand nombre de personnes distinguées, attirées dans cette capitale, les unes par des motifs d'intérêt privé, les autres par le seul désir de prendre part aux fêtes auxquelles la présence du roi et la tenue prochaine de la Diète pourraient donner occasion. Dans de telles circonstances, l'une des obligations, comme

l'un des intérêts du ministre de France, était de faire de sa maison un point central de réception. De tous mes devoirs, c'était là assurément le plus agréable à remplir. Plusieurs grandes maisons étaient, comme la mienne, le rendez-vous du monde officiel. Je puis citer celles du prince Poniatowski, du comte Stanislas Potocki, président du conseil, et de son fils le comte Alexandre, celles des comtes Zamoyski, Chodkiewicz, et de plusieurs autres personnes de distinction; mais il y en avait une foule d'autres encore, où nous trouvions des réunions brillantes et nombreuses.

M. de Pradt, archevêque de Malines, qui m'a succédé à Varsovie, s'est plaint, dans un écrit un moment célèbre, de n'avoir pas reçu une invitation pendant tout son séjour, et il en donne pour raison le dérangement des grandes fortunes. « La misère, dit-il, était si grande, qu'à l'exception du comte Stanislas Potocki, personne n'a *osé* m'adresser une invitation! » Sans contredit, la fortune des plus riches propriétaires eux-mêmes était en souffrance; mais en dépit de cette gêne accidentelle, s'il y avait en Europe une capitale où les Français retrouvassent dans les salons les manières et les habitudes de la chaussée d'Antin, surtout du faubourg Saint-Germain, comme plus ancien modèle, c'était la capitale de la Pologne, c'était Varsovie même en 1811 et 1812. En ce qui me concerne, les invitations ne me manquaient ni pour de très-agréables soirées, ni pour des

dîners très-somptueux, qui franchement n'eussent pas été indignes d'un archevêque même ambassadeur, ou d'un ambassadeur même archevêque. Cette différence dans les procédés des habitants envers lui et envers moi ne tiendrait-elle pas à la différence de sa conduite et de la mienne? Le véritable motif qui le tint relégué dans la solitude de son orgueil ne serait-il pas qu'on aurait cru voir en lui une trop cérémonieuse exigeance? S'il a si peu vu Varsovie et si mal connu la Pologne, ne serait-ce pas par cette raison que, parlant toujours, il n'écoutait jamais? que, toujours occupé à faire valoir son propre mérite, il n'avait pas le temps de reconnaître celui des autres? que, faisant l'ambassadeur du matin au soir, il s'isolait complétement dans sa dignité?

Ma maison, moins solennelle dans les jours qui n'étaient pas de représentation obligée, était habituellement ouverte à des savants, à des gens de lettres, à des hommes honorables de tous les rangs, de toutes les classes. Parmi les littérateurs polonais que je voyais le plus souvent, je distinguais surtout MM. Niemcewicz et Wenzyck [1]. Le premier, aide de camp de Kosciuszko, blessé et fait prisonnier en même

1. Les principaux ouvrages de ces deux écrivains ont depuis été traduits en français. Les principales pièces de M. Niemcewicz sont *Vanda*, *Wladislas à Varna* et *Casimir le Grand*; celles de M. Wenzyck sont *Rome sauvée*, *Barbara Radziwill*, *Glinski* et *Boleslas II*.

temps que lui, avait comme lui gémi plusieurs années dans les cachots de Catherine II. Mis en liberté par Paul Ier, il était allé respirer l'air de la liberté en Amérique, et n'en était revenu que depuis la fondation du duché de Varsovie. Le second, jeune encore, était déjà célèbre par le succès de plusieurs tragédies, dont il avait puisé les sujets dans l'histoire nationale de la Pologne.

Parmi les Français qui avaient chez moi un accès familier figuraient deux ecclésiastiques, deux prêtres jadis déportés pendant les mauvais jours de la Révolution. On me permettra de placer ici leurs noms et d'acquitter envers eux une dette de reconnaissance. L'un, M. l'abbé de Drévelle, après mon départ précipité de Varsovie en 1813, s'occupa de lui-même de mes intérêts personnels, complétement négligés par moi dans cette terrible débâcle. Il recueillit les objets épars que je regardais comme perdus; et, un an après, je fus fort étonné de recevoir par un voyageur une somme assez forte, produit d'une vente qu'il avait faite de ces débris. L'autre, M. l'abbé Gley, rentré en France, mais que je n'ai pas revu depuis mon retour de Pologne, a eu le courage de prendre publiquement ma défense et celle de quelques autres personnes outragées comme moi par M. de Pradt [1].

1. *Voyage en Allemagne et en Pologne, avec des notes relatives à l'ouvrage de M. de Pradt*, par M. l'abbé Gley, principal du collége d'Alençon, 1815.

Ce courage, il l'a eu en 1815, dans un de ces moments de réaction politique où l'accusation a tant de vogue, la calomnie tant de succès. Tout en écartant de ces souvenirs ce qui m'est exclusivement personnel, il m'était impossible de ne pas signaler la noblesse des sentiments et de la conduite de M. Gley.

Parmi les personnes que le séjour du roi nous amena à Varsovie figurait en première ligne la princesse Czartoryska, femme de celui qui avait été sur les rangs pour la couronne avec Stanislas Poniatowski, et que nous verrons bientôt président de la Confédération générale. Plusieurs fois déjà j'ai parlé de cette famille. Quoiqu'elle ne jouât point un rôle public, elle avait trop d'importance dans le duché pour que je ne fasse pas connaître sa position. La dispersion de ses propriétés dans les divers pays démembrés de la Pologne suffisait seule pour lui commander une attitude particulièrement réservée. Le vieux prince et sa femme habitaient presque toujours leur belle résidence de Pulawy, le Versailles de la Pologne; mais ils étaient représentés à Varsovie par le prince Constantin, leur second fils, par le comte Zamoyski, leur gendre, et aussi par M. Matuszewicz, ministre des finances, qui leur était dévoué. Le prince Constantin était colonel d'un régiment d'infanterie. Excellent Polonais, sans ambition personnelle, il ne désirait rien que la liberté de son pays. Il a fait la guerre en

brave, et, après les malheurs du duché, il a vécu dans la retraite.

Le comte Zamoyski portait un de ces noms qu'ont illustré également les vertus militaires et les vertus civiles. Le plus célèbre de ses aïeux était ce fier Jean Zamoyski qui, en signant un traité où chacun des contractants avait eu soin d'étaler tous ses titres, se contenta de signer : Jean Zamoyski, l'égal de tous ceux-ci (*his omnibus par*). Des souvenirs plus récents recommandaient encore cette famille à la considération de ses compatriotes. Quand la Russie, préludant par des attentats partiels au grand attentat du démembrement, fit enlever, en 1767, dans Varsovie même, quatre des plus illustres Polonais qui combattaient ses prétentions, le comte Zamoyski, père de celui que j'ai connu, était chancelier du royaume. Il alla, les larmes aux yeux, conjurer le roi de reprendre les sceaux : « Eh quoi, lui dit Stanislas, un pilote doit-il abandonner le gouvernail pendant l'orage ? — Le vaisseau ne manœuvre plus, répondit Zamoyski ; souffrez que je ne consacre pas par l'apposition des sceaux et par ma signature le naufrage qui va l'engloutir ! »

Le comte Zamoyski, gendre du prince Czartoryski, était un grand seigneur fort aimable, administrant avec ordre (chose rare en Pologne) une fortune considérable et non obérée, tenant honorablement une grande maison, dont sa belle et intéressante com-

pagne faisait les honneurs avec infiniment de grâce. Il faisait des vœux sincères pour la restauration de sa patrie, mais son caractère laissait quelque chose à désirer sous le rapport de l'énergie. C'était un bon citoyen dans les temps ordinaires, mais non un de ces hommes d'action, qui devenaient de plus en plus nécessaires.

Le personnage le plus important de la famille était le prince Adam, le fils aîné, ex-ministre des affaires étrangères en Russie. D'après ce dernier titre seul, on conçoit combien la position du prince Adam était difficile. Cette position, il n'avait pas été en son pouvoir d'abord de la choisir, ensuite de la changer. Le prince Adam avait été élevé à Pétersbourg où il avait été appelé par ordre de Catherine II. Lié dès l'enfance avec l'empereur Alexandre, il était son ami autant qu'on peut être l'ami d'un empereur. Il avait, dans les beaux jours de sa jeunesse, rêvé avec lui le rétablissement de la Pologne par la Russie. Devenu son ministre, il avait continué à caresser cette chimère. Plus d'une fois, dit-on, la promesse lui en avait été solennellement renouvelée ; elle l'avait été à Pulawy même, lorsqu'en 1805 l'empereur Alexandre y passa en se rendant à la cour de Prusse pour la soulever contre la France. Avec de pareils antécédents, le prince Adam devait tenir à l'empereur Alexandre par affection ; à la Russie, par les espérances fondées sur elle. Mais l'état de l'Europe était changé ; le cours

des choses avait modifié ses sentiments, non comme particulier, mais comme Polonais. Il avait envoyé à l'empereur Alexandre la démission de ses emplois et de ses titres; mais cette démission n'avait pas été acceptée; il recevait seulement des congés successifs. Briser les liens d'une amitié ancienne lui semblait un acte d'ingratitude, et cependant il ne pouvait s'empêcher de faire des vœux pour l'indépendance de son pays, dût-elle être l'ouvrage d'un autre que de l'empereur Alexandre. Cette attitude avait quelque chose de pénible, mais elle était imposée par cette situation tout à fait exceptionnelle. Le prince Adam se tint à l'écart et comme sur un terrain neutre pendant tout le temps de ma mission; mais beaucoup d'idées, peut-être d'intérêts, se rattachaient à sa personne. Après nos revers, quelques-uns de ses compatriotes, voulant une Pologne à tout prix, réclamèrent son intervention auprès de la Russie; et bien que l'événement ait trompé cette espérance, l'on ne saurait lui reprocher d'avoir déféré à leur vœu. La réserve de sa conduite, avant l'événement qui pouvait rendre cette intervention utile, lui en avait laissé le droit et la liberté.

La princesse Czartoryska, mère du prince Adam, chercha et saisit plusieurs fois l'occasion de me parler de lui. Elle avait à cœur de faire approuver les motifs de l'éloignement où il se tenait, et de justifier aux yeux de la France l'inaction à laquelle il était con-

damné. Tout récemment encore, me disait-elle, il avait, mais en vain, supplié l'empereur Alexandre de le dégager entièrement de son service. Tel était le langage, assurément sincère, de la princesse Czartoryska. Il m'est doux, même aujourd'hui, de rendre hommage aux sentiments si patriotiques des dames polonaises. La princesse avait trop vécu, elle avait subi l'épreuve de trop de circonstances extraordinaires, pour partager avec une entière confiance les illusions auxquelles se livraient des imaginations plus jeunes; mais la réflexion, mûrie chez elle par l'expérience, donnait les mêmes couleurs à sa pensée et à son langage. Et pourquoi ce langage eût-il été suspect, puisqu'au fond il n'était que l'expression d'un intérêt bien entendu? Elle avait vu quatre fois son château de Pulawy livré au pillage. Elle pouvait en craindre un cinquième, car les Russes n'étant qu'à deux pas du duché, il n'était nullement invraisemblable qu'ils y pénétreraient au début d'une guerre. N'était-il pas naturel que la princesse appelât de ses vœux une secousse, une révolution définitive qui amenât un ordre de choses tel que l'avenir ne vît plus se reproduire de semblables événements? Et comment une famille de cette distinction n'eût-elle pas désiré le rétablissement d'un royaume où, quel que fût le roi, la première place auprès du trône eût été infailliblement pour elle? Célèbre autrefois par les agréments de son esprit et de sa figure, la prin-

cesse Czartoryska conservait encore toutes les grâces de l'esprit, et je regrettai beaucoup qu'elle ne fît à Varsovie qu'une courte apparition. Elle voulut bien retarder son départ de quelques jours pour assister à une de mes soirées. Les réunions étaient alors des plus remarquables à Varsovie. Tous les grands noms de l'ancienne Pologne, et de toutes les parties de la Pologne, s'y trouvaient rassemblés. A côté des graves mères de famille, on voyait une foule de femmes dans tout l'éclat de la jeunesse, élégantes sans art et embellies par cette aisance naturelle, qui est le trait caractéristique du pays, les princesses Sangusko, Radziwill, Sapieha, Sulkowska, la princesse de Wurtemberg, née Czartoryska, les Potocka, les Zamoyska, les Chodkiewicz et beaucoup d'autres, qui, sans porter le titre de princesses, n'en étaient pas moins au premier rang de la société par l'antiquité de leur illustration et l'étendue de leur fortune, comme par leurs grâces naturelles.

Je me souviens que Dupont, danseur célèbre dans ce temps-là, s'étant arrêté à Varsovie dans un voyage de Pétersbourg à Vienne, vint à un de mes bals, et se prêta de bonne grâce à y prendre part. Il dansa particulièrement avec une jeune personne qui à tous les agréments et à toutes les vertus de son sexe joignait des dispositions chorégraphiques dont l'artiste lui-même fut frappé. Cette remarque serait bien insignifiante, si je ne me hâtais d'ajouter que cette jeune

personne, mademoiselle Jeannette Grusinska, devint depuis l'épouse du grand-duc Constantin, sous le nom de princesse de Lõwicz, et que dans ce nouveau rang elle conserva toute la modestie de sa première position, et rendit service plus d'une fois à ses compatriotes opprimés.

Varsovie n'a pas revu un hiver comparable à celui qui termina 1811 et commença 1812. Il n'est au pouvoir d'aucun empereur, quelque puissant qu'il soit, de composer des réunions semblables, à moins qu'il ne se présente comme le restaurateur de l'indépendance de la Pologne. Ce qui donnait un prix infini, un attrait particulier, inimitable, aux assemblées d'alors, c'était le sentiment moral qui les animait. On jouissait d'un bonheur à venir; c'était plus que le bonheur, c'en était l'espérance ! L'illusion a été cruellement détruite, mais combien elle était douce! et que de charmes elle répandait non-seulement parmi la noblesse polonaise, mais même parmi les classes inférieures, car celles-là aussi n'étaient pas insensibles au nom de la liberté et à l'espoir de recouvrer une existence nationale.

En quittant Varsovie, la princesse Czartoryska me dit que sous peu de jours elle partirait de Pulawy pour aller, avec son mari et le prince Adam, passer l'hiver à Siniawa, une de leurs terres dans la Gallicie autrichienne; qu'elle s'occupait de marier le prince Adam, ce qui, vu son caractère un peu sauvage, n'é-

tait pas chose facile. Sans articuler les motifs de ce déplacement, elle me laissait assez entendre qu'elle tenait, ainsi que toute sa famille, à se trouver en dehors des premiers événements que pouvait amener une rupture.

Ce fut à cette époque que le vieux prince Adam fit entre ses enfants le partage de sa fortune. Les détails de cette opération donnent une idée assez juste de l'importance et du mode d'administration des grandes fortunes polonaises, si toutefois le mot d'administration est applicable ici. Il fallut commencer ce partage par une liquidation. On trouva une valeur de 110 millions de florins de Pologne (le florin à 61 centimes). Cette valeur était grevée de 60 millions de dettes. Restait net une somme de 50 millions. Quatre lots furent faits, et chacun chargé d'une dette proportionnelle. Les deux fils devaient avoir chacun 15 millions, dettes payées; les deux filles, chacune 10 millions, dettes également payées. Pendant sa vie, le prince, laissant à ses enfants l'administration de ses biens, se réservait la jouissance de la moitié du produit net. Les enfants du prince étaient le prince Adam, ex-ministre en Russie; le prince Constantin, colonel du 16e régiment d'infanterie du duché; la princesse de Wurtemberg, femme du duc Louis; la comtesse Zamoyska, femme du sénateur comte Zamoyski.

Vers ce même temps, nous eûmes la douleur de

perdre un homme justement vénéré, le comte Gutakowski, président du Sénat. A ce nom se rattache un des souvenirs les plus attendrissants de mon séjour en Pologne. Gutakowski était un de ces courageux Polonais qui avaient su conquérir l'estime des oppresseurs même de sa patrie. L'hiver précédent, il avait eu, lui, vieillard octogénaire, l'ineffable bonheur de sauver d'une mort affreuse sa fille, la comtesse Zabiello, en éteignant, au prix d'un embrasement douloureux et de brûlures profondes, le feu qui avait pris à sa robe. Nous l'avions vu, momentanément invalide des deux bras, mais bénissant ses souffrances, recevant ses aliments des mains de sa fille. Déjà ses blessures étaient guéries ; il n'en conservait plus que les précieuses cicatrices, quand une mort presque subite l'enleva à sa respectable famille. Gutakowski était grand-maître des trois loges maçonniques de Pologne, et j'eus l'honneur, en qualité d'orateur de la loge française, de prononcer sur sa tombe un discours dans cette langue qu'il avait aimée, car c'était celle du peuple dont il attendait l'entière délivrance de sa patrie. Cette mort, que nous pleurions, était un dernier bonheur accordé à cet homme de bien. Elle l'endormait dans une douce espérance, et lui épargnait une amère et suprême déception.

La mort du comte Gutakowski mit en jeu quelques ambitions. La présidence du Sénat, comme première

dignité du gouvernement, fut offerte au comte Stanislas Potocki, président du conseil des ministres. Déjà on s'agitait pour le choix du successeur de celui-ci. C'était une place qui exigeait un homme d'État distingué, ou un grand seigneur de première ligne. L'homme d'État eût pu être M. Lubienski, ministre de la justice, mais on a vu tout ce qui s'opposait à sa nomination. Le grand seigneur le plus en évidence était le comte Zamoyski dont nous venons de parler; mais alors il était jeune d'âge, jeune en affaires, et ne paraissait pas avoir encore la gravité requise pour un poste aussi délicat. Le comte Stanislas Potocki fit taire les rivalités, et mit le roi lui-même à son aise en se décidant à conserver la présidence du conseil. Quant à celle du Sénat, elle devint ce qu'est parfois à Rome la papauté, le prix de la vétérance. Elle fut conférée au comte Ostrowski, vénérable septuagénaire, dont l'activité d'esprit était encore remarquable.

Depuis la chute de Napoléon, l'on a beaucoup glosé sur l'excès de la flatterie qui assiégeait de toutes parts son trône, sur l'humilité des hommages que lui rendaient même les rois et les empereurs. Croit-on qu'il fût bien facile de se soustraire à la fascination qu'exerçait ce prodigieux génie? M. de Talleyrand disait un jour à un personnage fort prévenu contre l'Empereur : « Laissez donc, avant deux mois, il vous aura rendu imbécile *comme nous*, » assimila-

tion assez consolante du reste. Combien est-il de souverains auxquels on a prodigué d'aussi basses adulations, sans que leur vie ait présenté la centième partie des merveilles qui ont rempli celle de Napoléon? Au reste, s'il y avait pour le moderne César flatterie exagérée dans toutes les cours, à Vienne, à Rome, à Pétersbourg même, celle des habitants du duché de Varsovie s'ennoblissait par son principe; la flatterie chez eux n'était que de la reconnaissance. Le 2 décembre 1811, anniversaire du couronnement de l'Empereur, qui se trouvait être un dimanche, je reçus au cercle du matin les félicitations du roi et de la reine. Le roi, à la fin du dîner, se leva et porta la santé de l'Empereur; j'y répondis en portant celle du roi. Dans le cercle du soir qui eut lieu le lendemain lundi, ce prince me faisait remarquer avec satisfaction que l'assemblée était plus brillante et plus nombreuse que de coutume : « Cela est tout simple, me disait-il, où pourrait-on fêter l'Empereur avec plus d'intérêt que dans un pays qui lui doit l'existence et qui attend tout de sa protection? » La réflexion était juste : ailleurs on pouvait offrir à Napoléon des hommages suspects; le langage de l'amitié pouvait cacher des ressentiments, des haines, des projets de vengeance; les caresses pouvaient être une imposture et la joie un mensonge. A Varsovie, on ne connaissait Napoléon que par un immense bienfait, la fondation du duché créé par lui. Le duché voyait en lui son

avenir, et en effet, Napoléon excepté, quelle était sous le soleil la puissance capable de vouloir, assez forte pour pouvoir faire renaître de ses cendres la Pologne anéantie ?

Dans le courant de la journée du 2 décembre, j'avais pareillement reçu les félicitations de tous les grands corps de l'État. Le président du Sénat avec une députation de douze sénateurs, le président du conseil avec tous les ministres, le prince Poniatowski, en qualité de commandant en chef de l'armée, avec son état-major, l'archevêque de Gnesne, accompagné des évêques de Cracovie, de Kujawy, de Plotsk et de plusieurs évêques *in partibus*, vinrent tour à tour m'exprimer leurs sentiments de gratitude et de dévouement pour l'Empereur.

C'est de sang-froid et après un long désenchantement que je retrace aujourd'hui ces scènes alors si intéressantes à mes yeux, et je trouve qu'à Varsovie les choses étaient ce qu'elles devaient être. La même sincérité régnait dans les fêtes populaires ; on ne se serait jamais imaginé être à quatre cents lieues de Paris. Comme à Paris, les spectacles étaient gratuits pour le peuple. La ville entière était illuminée ; un grand luxe de décors en ce genre attira surtout la curiosité publique dans le jardin Krasinski, l'une des plus agréables promenades de Varsovie. Toute la population fut en mouvement pendant une grande partie de la nuit. En France, Napoléon avait des en-

nemis, à Varsovie il n'en avait pas; la joie était franche et universelle. Le dimanche et le lundi ayant été pris par les cercles de la cour et les réjouissances du gouvernement, ce fut le mardi que je fêtai à mon tour cet anniversaire fameux qui n'a plus été célébré depuis que deux fois, et sous l'empire d'amères et lugubres préoccupations.

Je pourrais faire ici une belle dissertation sur un point d'étiquette qui, à l'occasion de la soirée que je donnai, mit en émoi toute la chancellerie saxonne. Une jeune personne de dix-huit ans se trouvait, par la mort récente d'une douairière, remplir les fonctions de dame de clef auprès de la reine. Les chambellans vinrent avec beaucoup de ménagements me prévenir que c'était à cette jeune personne que je devais rendre les principaux honneurs. M. de Senft, que j'en informai, me disait de son côté que le premier rang appartenait à sa femme. En ma qualité d'agent diplomatique, je penchais pour la femme du ministre des affaires étrangères; mais on prouvait, par les actes du maréchalat, qu'une dame d'honneur, qui fait même temporairement les fonctions de dame de clef, avait le pas sur les femmes des membres du cabinet. Pour ménager toutes les prétentions, j'esquivai la difficulté. Les grandes maîtresses primant les autres femmes sans contestation, je priai la grande maîtresse de Son Altesse Royale, la princesse Auguste, de vouloir bien, malgré son âge, non pas

danser, mais marcher avec moi une polonaise, ce qui ne blessait ni madame de Senft ni la jeune dame d'honneur. Puis, avant l'heure du souper, madame de Senft s'étant retirée, la question resta comme indécise, et c'est là le but que souvent l'une des parties et quelquefois toutes les deux se proposent dans un pareil débat. Beaucoup de gens trouveront ces détails puérils, mais j'ai pour excuse certains passages de Saint-Simon et de Dangeau.

Avant de quitter le terrain du cérémonial, je citerai encore un trait de ce genre, qui témoigne de la bienveillance du roi pour les Polonais. Lorsque ce prince alla visiter Modlin, la reine voulait l'accompagner, mais il s'y refusa, la présence de la reine rendant l'étiquette beaucoup plus sévère. Dans ce voyage, le roi ayant été dîner à la maison de campagne du comte Gutakowski, admit à sa table, outre le maître de la maison, madame Gutakowska et la comtesse Zabiello, sa fille. D'après les rites de la cour de Dresde, il n'aurait pu faire une telle politesse à ces deux dames si la reine eût été avec lui. Ainsi tout ce qui paraissait être une sorte de loi était sacré pour cet excellent prince ; mais quand cette loi contrariait sa bonté, il cherchait à éviter les circonstances qui en auraient exigé l'application.

L'accroissement de la population et du territoire du duché en 1809 avait rendu nécessaire une augmentation proportionnelle dans le nombre des mem-

bres du Sénat. Le moment de l'ouverture de la Diète approchant, le roi fit une promotion de sénateurs dans laquelle fut compris l'évêque de Chelm, qui était du rite grec uni, et dont le diocèse se trouvait dans l'un des départements nouvellement annexés. Par suite de sa nomination, tous les évêques du duché se trouvaient faire partie du Sénat, un seul excepté, celui de Lublin, exclu par un sentiment légitime de patriotisme et de moralité. Cet évêque était le trop fameux Zahrzewski, lequel, non content d'avoir voté le partage de la Pologne, avait relevé les membres de la Diète du serment fait par eux de ne point aliéner les possessions de la République. Condamné à mort en 1794 par ses compatriotes, il n'avait dû la vie qu'à la clémence de Kosciuszko. Je place ici la mention de ce fait, parce que l'histoire doit un regard d'indignation au traître qui vend son pays.

XII

Une tribune à Varsovie.—Ouverture de la Diète.—Opposition à l'admission du Code criminel français.—Modification d'un article du Code civil.—Questions de finances.—Mode singulier des débats.—Projets d'adresses au roi et à Napoléon.—Godlewski, chef de l'opposition.—Échecs des ministres.

Depuis la suppression du tribunat en France, il n'y avait plus sur le continent d'autre tribune politique que celle du duché de Varsovie. La convocation de la Diète de Pologne était ainsi, en 1811, un événement qui ne manquait pas d'intérêt pour l'observateur ami de la liberté des peuples. Bien que la session durât seulement quinze jours, il n'en était pas moins curieux de voir, dans un petit État entouré par les trois monarchies les plus absolues du continent, une réunion de représentants électifs, nommés en partie par la noblesse et en partie par les communes, élever la voix contre les vices de l'administration, traduire à sa barre les ministres, réclamer la réduction des

dépenses, ne voter l'impôt que sous la condition de réformes, et forcer enfin le gouvernement de faire droit à ses demandes.

L'ouverture de la Diète, fixée au 8 décembre, eut lieu avec le cérémonial traditionnel. Le roi, le Sénat et les nonces assistèrent auparavant à une messe solennelle célébrée par l'évêque de Chelm, nouvellement nommé sénateur. Le choix de ce prélat, qui appartenait au rite grec, était un nouveau témoignage de l'esprit de tolérance du roi. Le discours de ce prince, en ouvrant la session, fut simple et touchant. Il y exprimait un désir qui ne fut pas accompli, celui de l'établissement d'un système uniforme dans l'ordre judiciaire pour les anciens et les nouveaux départements. Le jour suivant, les députés des quatre départements réunis au duché depuis 1809 prêtèrent serment.

Avant cette annexion, la Chambre des nonces du duché était composée de cent membres, soixante nonces nommés par la noblesse, et quarante députés nommés par les communes. Par suite de l'accroissement de territoire, le nombre des membres de la Diète fut porté à cent soixante-quatre. Outre qu'il avait été stipulé par l'article 15 du traité de Tilsitt que les constitutions qui régiraient le duché de Varsovie seraient de nature à se concilier avec la tranquillité des États voisins, l'empereur Napoléon, qui avait pris tant de précautions en France pour com-

primer l'esprit démocratique, n'eût pas été disposé à lui laisser dans ce nouvel État un trop libre essor. Aussi avait-il concentré presque tous les pouvoirs dans trois commissions, que nommait la Chambre des nonces, en n'accordant qu'aux membres seuls de ces commissions le droit de prendre la parole pour exprimer leur opinion individuelle. La discussion, ou du moins la plaidoirie, était ainsi exclusivement réservée aux membres de ces commissions et aux conseillers d'État, qui étaient de droit membres de la Chambre, pour y défendre les propositions du gouvernement. Les commissions, composées chacune de cinq membres, se divisaient ainsi : une commission de finances, une de législation criminelle, une de législation civile.

Le 10 décembre, les commissions étant nommées, les ministres entrèrent en communication avec elles, sur les projets de loi rédigés par le conseil d'État. Plusieurs jours furent employés à des débats préliminaires, avant que le rapport en fût fait à la Diète. Une proposition très-grave, soumise à la commission de législation criminelle, avait pour objet d'introduire dans le duché le Code criminel français. Sans contredit, il était urgent de faire cesser la discordance qui existait entre les diverses provinces d'un même État, six de ces provinces étant soumises au Code criminel de la Prusse, et quatre à celui de l'Autriche. Tel délit qui, dans les unes, n'entraînait qu'une

amende légère, était puni dans les autres de plusieurs années de prison; mais vouloir imposer pleinement et sans modifications le Code criminel français était une prétention inadmissible. Cette faute appartenait tout entière au ministre Lubienski. Ce ministre ayant fait nommer un maréchal de la Diète à sa discrétion, ayant lui-même espéré obtenir la présidence du conseil des ministres (ce que j'avais empêché), s'était flatté de disposer de la Diète sans contradiction. Il ne tarda pas à reconnaître son erreur. Ce fut contre lui que s'élevèrent les premières plaintes; la plupart des nonces arrivèrent avec un parti pris de rejeter tout ce qui serait proposé par lui. Le roi s'aperçut lui-même que le principe de cette résistance systématique tenait à des considérations personnelles, car il me raconta qu'un nonce, qui lui avait parlé très-vivement contre l'adoption du Code criminel français, avait fini par convenir qu'il ne l'avait pas même lu. Mais je serais injuste si je prétendais que la commission se conduisit par de semblables motifs. Je reconnus au contraire que ses motifs dilatoires étaient tout à fait légitimes. La défiance que l'on avait du ministre de la justice éveillait l'attention sur les dangers de certaines dispositions du Code proposé, et véritablement la commission avait signalé avec une sagacité rare celles qui se trouvaient le plus incompatibles avec l'état du pays. Ainsi elle repoussait les propositions rela-

tives aux *propos tenus contre le gouvernement, aux réunions non autorisées et autres délits de cette nature.* Elle faisait observer qu'en France il avait pu être nécessaire, à la suite de la révolution, pour mettre un terme à l'anarchie et en prévenir le retour, d'établir une pénalité sévère à l'égard de tout ce qui pourrait troubler même légèrement l'ordre public ; mais que dans le duché, dont la position était différente, de pareilles lois seraient une arme funeste entre les mains du ministère. Les adversaires les plus prononcés de la proposition ministérielle s'expliquèrent très-franchement avec moi sur les modifications qu'ils croyaient utiles, désirant que je ne visse dans leur conduite qu'une opposition raisonnée et exempte de toute prévention. La sagesse de leurs réflexions me frappa, et je jugeai aussitôt qu'il serait peu prudent d'insister. Le ministère et M. de Senft lui-même ne furent point de cet avis. Le roi ayant exprimé l'intention d'établir l'uniformité de l'ordre judiciaire pour tout le territoire, on pensait qu'il serait fâcheux pour l'autorité royale que cette intention eût été annoncée en vain. A cette époque, on n'était nulle part, sur le continent, bien avancé dans la science du gouvernement représentatif. On espéra triompher de la résistance par lassitude ou par surprise ; on pensa qu'en proposant le Code dans les derniers jours de la session, et en le livrant au vote de la Chambre par chapitres séparés, l'adoption du pre-

mier entraînerait celle du reste. Le ministère était menacé d'un échec si ce plan eût été suivi. Il y échappa non par son habileté, mais par suite d'un revirement de parti inattendu.

Autant était animée la discussion relative au Code criminel, autant était calme celle qui concernait la législation civile. Parmi les modifications qui furent apportées à la loi française, la principale porta sur l'article 162 du Code civil. On maintint la prohibition des mariages entre beaux-frères et belles-sœurs, mais on admit que la dispense pourrait être accordée par le roi.

Les débats les plus animés portèrent sur les questions de finances. Les contributions directes anciennement existantes dans le duché étaient l'impôt foncier, l'impôt personnel, l'impôt sur les cheminées ou sur les feux, des impôts sur les juifs et sur les boissons. Les contributions indirectes comprenaient les péages et droits, les loteries, les postes, la vente du sel. A l'égard des contributions directes, le ministère proposait la réduction de l'impôt foncier, l'établissement d'un impôt de patentes comme en France, et un droit sur la consommation des boissons dans les campagnes. Ce dernier droit n'avait jusqu'alors existé que dans les villes. En ce qui concernait les contributions indirectes, le gouvernement proposait deux impôts jusqu'alors inconnus, un droit de timbre et un droit sur le tabac.

La réduction de l'impôt foncier était très-agréable aux nonces qui tous étaient propriétaires de terres. Elle ne l'était pas autant aux députés des communes qui, par l'établissement des patentes, voyaient retomber sur les villes une partie du fardeau dont les terres allaient être déchargées. On avouait cependant que la situation des propriétaires de fonds était extrêmement malheureuse, et qu'ils devaient obtenir quelque soulagement. Ceux-ci soutenaient que la diminution qui leur était accordée était fictive, que l'établissement d'une taxe sur la consommation des boissons dans les campagnes annulerait l'avantage du dégrèvement de la contribution foncière. Sur ce point, une espèce de guerre intestine s'élevait entre les propriétaires de terres eux-mêmes. Le mode proposé pour la perception de ce nouvel impôt le transformait en une véritable capitation, de manière que chacun devait payer en raison du nombre de têtes existantes dans les villes ou villages dont il serait propriétaire. La guerre n'était pas d'homme à homme, mais de province à province. La division du duché en départements n'avait pas totalement fait disparaître l'ancienne division en grande et petite Pologne. Les habitants des départements de Posen, de Kalish et autres, qui avaient appartenu à la grande Pologne, étant plus avancés en civilisation, se récriaient contre un système d'impôt qui tendait, disaient-ils, à les punir de leur humanité. Ils représentaient que,

grâce au soin qu'ils prenaient de faire vacciner les enfants de leurs paysans, il y avait moitié plus d'enfants dans leurs terres que dans celles de la petite Pologne, et qu'il serait odieux de régler la part d'impôt qui devrait les atteindre sur le nombre des têtes, comme si un enfant au berceau faisait quelque consommation de bière ou d'eau-de-vie. La contestation était vive, on s'agitait dans les salons, on remettait même des mémoires au roi. Cependant, comme il arrive dans les débats entre gens qui s'aiment, après tout, on se querellait sans se haïr. Après beaucoup de bruit, cet impôt fut adopté à la faveur d'une petite réduction dans le total. On admit pareillement l'impôt sur la consommation des boissons dans les campagnes et l'impôt personnel.

Cette adoption de plusieurs des projets du gouvernement n'avait pas eu lieu sans de violentes sorties contre les ministres. En vain on avait prétendu restreindre les fonctions de la Chambre des nonces à un vote silencieux, que les membres des commissions auraient seuls le droit de rompre. La liberté de discussion inhérente au gouvernement représentatif se faisait jour à travers toutes les entraves, et d'une façon vraiment curieuse. Tant que le maréchal de la Diète présidait la séance, l'ordre prescrit par le statut constitutionnel de n'accorder la parole qu'aux membres des commissions était observé ; mais dès que le maréchal déclarait la séance levée, une autre séance

commençait, dans laquelle l'assemblée se dédommageait amplement du rôle muet auquel elle avait été condamnée. D'après la constitution, le gouvernement représentatif n'était qu'une ombre. Il prenait un corps à l'aide de ce léger supplément qu'il se créait lui-même. Les secondes séances, sans président, étaient d'autant plus vives que les séances légales avaient été plus calmes. Alors toutes les passions étaient en jeu; alors éclataient les accusations, les invectives même. D'abord elles se dirigeaient uniquement contre M. Lubienski; mais un nonce, frère du dernier ministre des finances, ayant eu la maladresse de se joindre aux assaillants, les partisans de M. Lubienski en profitèrent pour tourner l'attention de la Chambre sur les désordres reprochés à l'ex-ministre des finances, dont jusque-là le nom n'avait pas même été prononcé. M. Lubienski, nous l'avons souvent fait remarquer, ne manquait pas d'amis ardents et courageux. Outre que toutes les personnes qui tenaient à l'ordre judiciaire lui étaient dévouées, il avait dans la Chambre deux de ses fils et un de ses gendres qui étaient nonces, et un troisième fils député. Chacun de ceux-ci, appartenant à des contrées diverses, avait un certain nombre d'adhérents. La défense du ministre se trouva ainsi largement organisée, et une tactique habile affaiblit les coups dirigés contre lui, en multipliant contre d'autres fonctionnaires des attaques de même nature. On

articula des griefs plus ou moins fondés contre plusieurs conseillers d'État ; on s'éleva contre les demandes d'indemnité du comte Zamoyski, à propos de Zamosc. Enfin, malgré les égards que tous s'accordaient à montrer pour la personne même du prince Poniatowski, on censura amèrement le désordre des diverses branches d'administration du département de la guerre.

Le roi s'effraya d'abord de cette explosion du mécontentement public. Il fut question un moment de faire ordonner l'évacuation de la salle aussitôt après la séance officielle ; mais on recula devant cette mesure de compression, et l'on fit bien. L'effervescence des esprits était telle que l'ordre du maréchal aurait pu rester sans effet, et c'eût été un malheur d'être réduit à employer la force. On pensa qu'en laissant à l'emportement des nonces les moyens de s'évaporer, sa violence s'atténuerait bientôt et que l'opposition finirait par devenir plus traitable. Le roi se tranquillisa et il eut raison, mais les ministres n'en prirent pas aussi facilement leur parti. La première session de la Diète, en 1807, avait été des plus paisibles, comme cela devait être à la naissance de l'État. Abandonnés à eux-mêmes depuis, les ministres avaient exercé l'arbitraire le plus illimité, l'éloignement du roi ne permettant guère à la plainte de parvenir jusqu'à lui. Aussi étaient-ils tout étonnés de trouver d'aussi hardis contradicteurs. Si les ses-

sions eussent été annuelles, ils n'auraient pas eu le temps de s'endormir ainsi dans l'oubli, ou plutôt dans l'ignorance de leur devoir.

A la suite de la séance du 16, après la répétition d'accusations graves contre les ministres, on proposa de rédiger une adresse par laquelle on exposerait au roi les vices de l'administration, on demanderait une nouvelle réduction dans les dépenses et la formation d'une commission composée de deux députés de chaque département, pour soumettre à Sa Majesté un travail sur ces réductions. Cette proposition ayant été combattue par les amis du ministère, la discussion prit le caractère d'une véritable tempête. Les partisans du projet d'adresse s'emportèrent jusqu'à parler d'envoyer une députation à Paris. Lorsque, le soir, on me fit part de cette idée, sans m'exprimer sur la question même de l'adresse à présenter au roi, je fis sentir la choquante inconvenance qu'il y aurait à former quelque recours ailleurs qu'auprès de ce prince, puisque ce serait en quelque sorte l'accuser lui-même dans ses ministres, et le traduire au tribunal d'un monarque étranger. Je ne balançai pas à déclarer qu'on ne devait pas croire qu'une telle démarche auprès de l'Empereur pût avoir son approbation. On abandonna cette partie du projet, mais on poursuivit la rédaction et la signature de l'adresse, et elle eut l'assentiment de la majorité des nonces.

Il faut convenir que le parti de l'opposition avait

de grands avantages. Le plus ardent de ses orateurs, Godlewski, étant membre de la cour des comptes, avait pu étudier et connaître tous les abus de l'administration, toutes les irrégularités ministérielles. De plus, l'ex-ministre des finances s'était hâté, par intérêt autant que par rancune, d'entrer en rapport avec l'opposition, et de lui indiquer les points sur lesquels ses anciens collègues offraient le plus de prise à la critique. On eut ainsi pendant quelques jours une suite de révélations désagréables pour les ministres, et un débordement de plaintes, dont plusieurs n'étaient que trop légitimes.

En raison de l'énergie de son langage, Godlewski devint l'objet de la haine d'un parti et de l'idolâtrie de l'autre. Tandis que les uns ouvraient une souscription pour faire graver son portrait, les autres le qualifiaient de traître vendu à la Russie. Le prince Poniatowski lui-même, peu accoutumé à des vérités dures, dit à Godlewski, dans un moment d'humeur, qu'il avait mérité une médaille de l'empereur Alexandre pour avoir vilipendé l'administration du duché, de manière à faire aimer aux autres provinces de la Pologne la domination de leurs oppresseurs actuels. Sur ce point, la susceptibilité blessée du prince Poniatowski égarait son jugement. L'agitation de la Diète n'était nuisible ni au dedans ni au dehors. Dans l'intérieur, la hardiesse excessive du langage des nonces imprimait à l'esprit national une activité

dont on pouvait se promettre d'utiles résultats, en lui donnant une bonne direction. Quand un peuple recouvre un bien dont il a été privé longtemps, est-il en son pouvoir de n'en pas pousser l'usage jusqu'à l'abus? Il lui faut pendant quelque temps presque la licence, pour qu'il croie avoir repris possession de la liberté. La liberté elle-même pour les Polonais eût été incomplète sans ces orages. Dans quelques-unes des séances non officielles de la Chambre, il ne manquait que l'intervention du sabre pour compléter la ressemblance avec les Diètes d'autrefois. Il s'en fallait beaucoup que dans les provinces polonaises devenues autrichiennes ou russes ces tempêtes fussent regardées comme un malheur pour le pays. Les vieux Polonais y retrouvaient l'image de leur ancienne indépendance; suivant l'usage des peuples opprimés, ils regrettaient jusqu'à la turbulence et à l'indiscipline de leurs confédérations; indiscipline fatale qui, en divisant leurs forces, avait tant contribué au triomphe de leurs oppresseurs.

Par bonheur pour le ministère du duché, au milieu des combats qu'il avait à soutenir, il avait acquis un vigoureux champion dans M. Matuszewicz. Ce ministre, doué de talents très-réels, avait surtout un grand avantage de position, c'était d'avoir été étranger à tous les torts antérieurs. La faveur personnelle dont il jouissait donnait du poids à l'opinion des hommes modérés, qui, tout en voulant des réformes,

craignaient d'entraver la marche du gouvernement. Aussi, à travers tous ces débats, plusieurs des projets ministériels furent successivement adoptés. On admit, dans la séance du 18, l'impôt sur les cheminées et l'établissement d'une ferme du tabac. On rejeta l'impôt sur les boucheries, mais en témoignant qu'on l'adopterait lorsqu'il serait reproduit avec les réductions proposées. On l'adopta en effet le lendemain. Le ministère croyait que le projet suivant, l'impôt sur le timbre, serait celui qui souffrirait le moins de difficultés, parce que ce projet ne devant atteindre que les classes riches, les opposants ne devaient trouver à le combattre aucun avantage de popularité. Il fut pourtant rejeté, et à une majorité de plus de cinquante voix, c'est-à-dire d'un tiers à peu près des votes. Le désappointement fut grand pour le ministère. Au sortir de la séance, il entra en pourparlers avec la commission, et fut obligé de consentir à la diminution d'un tiers sur la quotité de l'impôt. La Chambre, constante à faire succéder une difficulté nouvelle à la difficulté vaincue, rejeta ensuite le droit de patentes pour lui faire également subir une réduction. Le seul projet nouveau sur lequel il lui restât à se prononcer concernait l'établissement d'une taxe additionnelle sur les impôts, pour remplacer différentes prestations militaires et surtout la livraison des fourrages en nature. Ce projet fut vivement débattu et définitivement rejeté.

En fin de compte, l'opposition avait atteint son but. Le budget proposé montait à 63 millions de florins. Dès le premier jour, l'opposition avait annoncé la volonté de le réduire à 55 ou 56 millions, et c'est à cette somme qu'il fut restreint en effet, autant qu'on en pouvait juger par les calculs ministériels, qui n'étaient rien moins que certains pour les ministres eux-mêmes. On avait d'abord été surpris de voir se produire systématiquement une forte majorité opposante sur tous les projets financiers; mais on ne tarda pas à trouver l'explication de l'énigme. C'était le résultat de la coalition de M. Lubienski avec ceux-là même qui, dans les premiers jours de la session, l'avaient le plus vivement attaqué. Ce ministre ne voyait pas sans jalousie les progrès de M. Matuszewicz dans la faveur du roi. Il jugea que le meilleur moyen de les arrêter était de lui faire essuyer des contrariétés dans la Diète, et, en lui refusant des ressources proportionnées aux besoins de son département, de lui préparer des embarras pour l'avenir. Dans un gouvernement représentatif bien établi, une telle défection d'un ministre rompant l'unité d'action du gouvernement aurait été un acte très-répréhensible; mais il faut remarquer qu'à Varsovie on en était encore à l'apprentissage. Le comte Stanislas Potocki et M. Matuszewicz ne dissimulèrent pas au roi que, dans leur conviction, c'était la réunion des partisans de M. Lubienski aux adversaires

des propositions ministérielles qui leur avait valu ces échecs successifs; mais le roi ne parut pas donner créance à leur opinion.

XIII

L'empereur Napoléon invoqué à la fois par l'opposition et par le ministère.—Effet favorable produit par l'attitude bienveillante et paternelle du roi.—Clôture de la Diète.—Neutralité obligée du ministre de France.—Départ du roi.

Au milieu de cette lutte des passions les plus animées, c'était un spectacle curieux pour un Français de voir le nom de l'empereur Napoléon invoqué par les partis rivaux, pour l'attaque comme pour la défense. « Que dirait l'empereur Napoléon, s'écriait Godlewski, s'il voyait cet État créé par ses victoires en proie à tous les désordres d'une administration dévorante, livré au gaspillage le plus odieux, et privé ainsi des ressources que nous aurions dû conserver, pour seconder un jour son fondateur dans l'intérêt de notre cause commune?—Quelle idée aura de vous l'empereur Napoléon, répliquait M. Matuszewicz, si, sous prétexte d'abus exagérés d'ailleurs par la mal-

veillance, vous refusez les moyens indispensables pour l'entretien de cette armée sur laquelle il compte, et en qui repose peut-être notre avenir? » Dans ces raisonnements si opposés, on était de bonne foi de part et d'autre.

Cependant l'opposition avait persisté dans son projet d'adresse au roi. Lorsque deux députés choisis dans son sein la remirent à ce prince comme l'expression des vœux de la majorité de la Diète, il répondit qu'il ne pouvait l'admettre sous ce titre, attendu qu'elle avait été votée hors de la présence du maréchal; mais qu'étant l'ami de tous ses sujets, c'était comme ami, comme père qu'il la recevait. Il leur parla ensuite avec bonté, entendit leurs observations, et les renvoya émus d'affection et de reconnaissance. Ces députés rentrèrent dans la Chambre des nonces, lorsque la Diète était encore assemblée. La réponse du roi circula bientôt, et elle ne contribua pas médiocrement à faire adopter presque sans discussion les anciens impôts que le ministère avait proposé de maintenir.

Dans cette même séance, le roi fit communiquer à la Chambre des nonces la réforme de l'un des abus qui excitaient le plus de murmures, la suppression de cette onéreuse direction des vivres dont j'ai parlé ailleurs. Cette communication fut accueillie par un applaudissement universel. On voulait à l'instant même envoyer une députation pour remercier le roi.

Les ministres eurent beaucoup de peine à empêcher cette démarche qui eût été une amère satire de l'entêtement qu'ils avaient mis si longtemps à défendre cette institution. Les esprits étant ainsi calmés, la commission de législation criminelle, sans se refuser, en principe, à l'admission du Code français, représenta que, comme il était indispensable d'introduire en même temps le Code de procédure, ce qui, pour le moment, n'était pas possible, il convenait de renvoyer le tout à la session suivante, de manière que l'on pût dans l'intervalle préparer sur l'un et sur l'autre les modifications que les mœurs locales rendaient inévitables. Le ministre de la justice avait déjà accédé à cet ajournement, et le roi y consentit sans peine, le motif allégué sauvant jusqu'à l'amour-propre ministériel [1].

A mesure qu'un projet était adopté dans la Chambre des nonces, il était porté à l'examen du Sénat. Ils y furent tous admis sans opposition, et la clôture de la Diète eut lieu le 24 décembre. Le roi lui exprima sa vive satisfaction des sentiments de dévouement

1. En 1820, un Code criminel, travaillé de main russe, fut présenté à la Diète du nouveau *royaume* de Pologne. La Chambre des nonces qui, en 1811, avait ajourné l'application du Code criminel français, sans que la France s'en offensât, crut pouvoir prendre, en 1820, la même liberté vis-à-vis du Code russe. Le prix de cet acte d'indépendance fut une dissolution immédiate, et pendant quatre ans aucune autre convocation n'eut lieu.

qu'elle avait montrés pour la patrie et pour sa personne ; et, en effet, dans les derniers jours, l'opposition, contente de ses succès, avait été elle-même touchée de la condescendance du roi. La conduite de ce prince avait été un modèle de sagesse. Sans rien perdre de sa dignité, il avait donné à l'opinion publique les satisfactions qu'elle réclamait. Aussi le résultat, pour le monarque, n'avait rien que de satisfaisant ; mais il n'en était pas tout à fait de même pour les ministres. Les leçons qu'ils avaient reçues étaient un peu vives, bien qu'utiles à certains égards. La défection même de M. Lubienski, jugée d'abord sévèrement par beaucoup de personnes, trouva bientôt des excuses et même des apologies. Si ses ennemis la lui reprochaient comme une trahison, ses partisans lui en faisaient honneur comme d'un acte patriotique. Le parti démocratique de la Chambre des nonces, la petite noblesse et la bourgeoisie craignaient que, si M. Matuszewicz venait à s'emparer de l'esprit du roi, cet ascendant ne tournât au profit de quelques familles de la haute aristocratie.

Tous les hommes qui tenaient aux principes libéraux de la constitution devinrent les soutiens de ce ministre, quoique beaucoup d'entre eux fussent arrivés avec la résolution de travailler à le perdre. Cette métamorphose prouve une grande flexibilité dans les esprits ; mais peut-être le raisonnement des hommes qui voulaient entretenir deux partis dans le

ministère n'était-il pas un calcul mal entendu. Ma position au milieu d'hommes qui se combattaient le matin avec amertume, et qui souvent le soir étaient réunis chez moi, eût été difficile si j'avais voulu prendre couleur dans leurs querelles. Mais, malgré mon attachement pour plusieurs ministres, surtout pour le prince Poniatowski, je gardais la plus complète neutralité. Je ne voulais voir qu'une intention droite dans le nonce qui attaquait l'administration, comme dans le ministre qui la défendait. Les membres les plus ardents de l'opposition me témoignaient le désir que le principe de leur conduite ne fût pas mal jugé par l'Empereur. Il ne pouvait pas trouver mauvais, me disaient-ils, qu'ils eussent fait usage de droits dont il leur avait rendu l'exercice. Ils me faisaient remarquer, non sans raison, que s'ils avaient repoussé des projets mal conçus, élagué d'inutiles dépenses, ils étaient bien loin de vouloir refuser ce qu'exigeaient les vrais besoins de l'armée.

Toute la durée de la session fut un temps d'incessante et prodigieuse activité. Chaque journée, remplie d'abord par les luttes politiques, se terminait par des dîners et de brillantes soirées; ma position exigeait que je fisse les principaux frais de cette représentation. Outre qu'il convenait à la politique de l'Empereur que la maison de son ministre à Varsovie fût un point central où tout vînt aboutir, M. de Serra, mon collègue à Dresde, qui avait accompagné le roi

vivait en simple particulier. M. de Senft, qui aurait dû faire les honneurs du gouvernement saxon à Varsovie, s'aperçut trop tard qu'il avait commis une faute en n'y organisant pas un établissement qui l'eût mis à même de réunir chez lui toutes les opinions et de concilier toutes les divergences. Le rôle que ce ministre aurait dû prendre me revint naturellement, et les rapprochements opérés sous mes auspices empêchèrent que certaines dissidences sur des questions politiques ne dégénérassent en inimitiés personnelles.

L'objet qui avait amené le roi à Varsovie étant rempli, ce prince partit le 28 décembre. La veille de son départ, dans l'audience où je pris congé de lui, il me parut content des résultats qu'il avait obtenus, et avoua que la violence des premiers débats lui avait fait craindre une issue moins heureuse. Il alla coucher à Nieborow, chez la princesse Radziwill, se proposant de passer le premier jour de janvier à Posen, et de continuer le lendemain sa route pour Dresde. Je m'abstiens de faire mention ici des témoignages de bienveillance que je reçus à cette époque du roi et de la reine. J'ai été plus tard accrédité encore auprès de ce monarque, et toujours j'éprouvai de lui les mêmes bontés. J'avais désiré avant tout qu'il fût bien convaincu que je voulais le bien, et qu'en même temps il eût la certitude que je ne prétendais en aucune manière influencer ses détermina-

tions. Mon bonheur est de croire que cette conviction était en lui. Il est des souverains beaucoup plus puissants dont je n'aurais pas autant ambitionné l'estime, et l'une de mes plus douces pensées est d'avoir tout fait pour m'en rendre digne. Mes rapports avec M. de Senft n'avaient pas été moins agréables. En partant, ce ministre me pria de lui écrire confidentiellement sur toutes les affaires du duché, avec la même franchise que nous en avions parlé ensemble. Je le fis en effet, mais avec la réserve convenable.

Quoique le roi eût, dès son arrivée, approuvé la proposition de créer une direction de l'administration de la guerre, ce ne fut que la veille de son départ qu'il signa le décret établissant cette direction. Ce poste fut confié au général Wielhorski que l'opinion générale y appelait. Cette addition dans le conseil d'un homme estimable et ferme n'était pas sans importance. Par la nomination de MM. Sobolewski et Matuszewicz, la composition du ministère du duché méritait une juste considération. J'ai vu dans beaucoup d'États plus puissants, et même dans de grandes monarchies, des ministères qui n'offraient pas autant d'hommes d'un véritable mérite et d'une aussi grande capacité ; mais que peuvent tous les talents réunis là où les ressources financières ne sont pas portées au niveau des besoins ? A la rigueur, le budget voté par la Diète aurait pu être regardé comme suffisant, si les quotités portées dans les évaluations étaient réel-

lement entrées dans les caisses du Trésor; mais, d'une part, des charges nouvelles, imposées au pays, rendirent bientôt impossible le recouvrement total, et, d'un autre côté, des besoins nouveaux vinrent réclamer des dépenses pour lesquelles aucuns fonds n'avaient été assignés.

XIV

Réorganisation de l'instruction publique.—Application d'une loi relative aux starosties.—Exemption du service militaire vendue aux juifs.—Conflit entre M. Matuszewicz et le prince Poniatowski.

Aussitôt après le départ du roi, les ministres s'occupèrent activement de l'exécution des nouvelles lois et des décisions royales.

L'instruction publique fut un des premiers objets de leurs soins. La Diète de 1791 avait déjà manifesté l'intention d'asseoir la liberté nationale sur l'instruction de toutes les classes de la nation. Même durant la domination prussienne, une chambre d'éducation avait été conservée à Varsovie. Il y avait là des précédents auxquels un prince tel que le roi de Saxe avait dû demeurer fidèle. Un de ses décrets transforma cette chambre d'éducation en une direction de l'instruction publique. Elle reçut une organisation plus large, et un supplément de ressources pour atteindre son but. Le président du conseil, Stanislas Potocki,

s'honora du titre de directeur de cette institution, et s'acquitta dignement de cette noble tâche.

La légèreté de caractère des Polonais, défaut qui d'ailleurs leur est commun avec nous, est avouée par leurs plus fervents apologistes. Immédiatement après la Diète, nous eûmes occasion de saisir un trait de cette légèreté, dans le résultat même de leurs délibérations politiques. Parmi les nouvelles dispositions financières, il en était une qui avait passé comme inaperçue, bien qu'elle intéressât un certain nombre de fortunes particulières. C'est une clause qui assimilait le régime des *starosties* dans les quatre départements acquis en 1809 à celui qui existait déjà dans les six autres. Les starosties étaient des domaines appartenant à l'État, domaines dont le roi avait la disposition, mais dont il ne conférait la jouissance que pour un temps donné, tantôt pour vingt-cinq ou cinquante ans, tantôt à vie. Les donations à vie faites par l'empereur Napoléon, et particulièrement les sénatoreries, étaient à peu près en France ce qu'étaient les starosties en Pologne. Sous les derniers rois, chaque staroste payait au gouvernement la moitié ou le quart de son revenu, selon le titre de la collation qui lui avait été faite. Depuis le démembrement, le gouvernement prussien, dans la portion de territoire qui lui était échue, s'était substitué aux possesseurs des starosties, se chargeant de leur faire payer par ses caisses, sous le nom de *compétence*, la quotité de re-

venu dont ils jouissaient d'après leurs déclarations. Comme dans ces déclarations il y avait eu inexactitude de leur part, ils en avaient été punis par la fixation de cette compétence sur la base qu'eux-mêmes avaient posée. Un exemple rendra ceci plus facile à comprendre. Tel staroste payait annuellement au Trésor 10,000 fr. comme quart de son revenu. C'était évaluer sa starostie à 40,000. Le gouvernement prussien s'était emparé du fonds, et payait au titulaire 30,000 fr. de pension, ce qui semblait n'être pas une injustice, mais n'en avait pas moins procuré au fisc un bénéfice considérable, les déclarations ayant toujours été, en fait, plus ou moins inférieures à la quotité réelle du revenu. En vertu de la clause insérée dans le dernier budget, ce système, qui était resté en vigueur dans les six anciens départements, ayant été étendu aux territoires repris sur l'Autriche, le ministre dut procéder à son application. Ce fut une véritable surprise, généralement peu agréable, pour les propriétaires des starosties des départements annexés. Et pourtant la plupart d'entre eux avaient voté, comme membres de la Chambre des nonces ou du Sénat, l'article qui diminuait assez notablement leurs revenus. Aucun d'eux n'y avait fait attention.

Malgré la Diète, malgré l'adoption du nouveau budget, on retombait toujours dans les mêmes embarras de finances, et les recettes diminuaient chaque jour. La récolte avait été très-mauvaise. Après avoir

vendu leurs grains à vil prix pour acquitter les impôts, les paysans rachetaient très-cher ce qui était indispensable à leur consommation. La misère était extrême, et, dans quelques départements, on avait beaucoup de peine à obtenir, même des propriétaires riches, le payement des contributions. Le prince Poniatowski, en butte aux réclamations incessantes des chefs militaires, contrarié en outre par des formes de comptabilité dont la gêne lui avait été jusqu'alors inconnue, avait parfois des accès de tristesse et de découragement. Je ne pouvais le consoler qu'en redoublant d'instances pour obtenir de l'Empereur des secours qu'après tout il ne pouvait justement refuser, puisque c'était lui qui exigeait, d'un pays appauvri par une foule de circonstances malheureuses, un état militaire en disproportion avec ses moyens. L'annonce du moindre envoi de fonds nous faisait oublier toutes nos peines, mais une telle situation ne pouvait se prolonger.

Réduit aux expédients, le ministre des finances s'improvisa, aux dépens des juifs, une petite recette qui ne figurait pas au budget, mais dont personne ne songea à se plaindre, pas même ceux qui en faisaient les frais. Il leur vendit l'exemption du service militaire. Tous les habitants, sans distinction de cultes, étaient assujettis à ce service par la loi; mais on connaît l'aversion des Israélites pour le métier des armes. Ils se rachetaient dans les préfectures, au mo-

ment même du tirage, ou plus tard au régiment. Les soldats eux-mêmes se souciaient peu de tels camarades, et à peine comptait-on deux ou trois volontaires de cette religion, dont la belle conduite avait fait oublier l'origine. L'armée perdait ainsi une partie des renforts que lui assignait la loi, et les juifs subissaient une rançon onéreuse qui ne profitait pas au gouvernement. Afin de se soustraire aux complications des marchés individuels, les juifs eux-mêmes ne demandaient pas mieux que de traiter d'un rachat général. L'arrangement fut conclu moyennant un payement annuel de 500,000 florins, pour toute la population juive du duché, s'élevant à environ 350,000 âmes. Dans des circonstances ordinaires, le devoir des ministres eût été d'employer leurs soins à triompher du double préjugé des juifs et des chrétiens; mais le temps manquait, et l'argent manquant aussi, le ministère crut bien faire en battant monnaie au profit du Trésor public, avec l'abus même qu'on ne pouvait présentement songer à détruire. Il serait à désirer que, dans les gouvernements même les plus constitutionnels, les fonctionnaires publics ne commissent pas de plus graves illégalités que celle-là.

Cependant il régnait une mésintelligence regrettable entre le ministre des finances et le prince Poniatowski. Celui-ci ne pouvait souffrir que M. Matuszewicz, en exigeant, pour délivrer des fonds, une spécification des dépenses, exerçât ainsi une sorte de

contrôle sur son administration. Ces entraves administratives le froissaient tellement, qu'il s'emporta plusieurs fois jusqu'à dire que le nouveau ministre lui faisait regretter son prédécesseur. Ma position dans ce conflit était singulièrement embarrassante. De Paris, on me recommandait d'appuyer énergiquement le ministre de la guerre auprès des autorités civiles, et de Dresde, M. de Senft m'écrivait confidentiellement : « Soutenez Matuszewicz contre l'anarchie armée de tous les moyens du sophisme, de l'intrigue et de l'habitude du désordre. » Ces qualifications peu gracieuses ne s'adressaient pas à Poniatowski, mais à son entourage. Au fond, la raison était du côté de Matuszewicz, qui ne mettait aucune mauvaise volonté vis-à-vis du ministère de la guerre, mais qui, fidèle aux derniers ordres du roi, ne voulait plus délivrer de fonds que sur une désignation d'emploi. Si je ne pus arriver à établir une harmonie parfaite entre les deux ministres, je réussis du moins à empêcher de la part du prince Poniatowski un éclat qui eût été souverainement contraire à l'intérêt du pays comme à celui de la France, dans un moment où une foule d'indices non équivoques donnaient chaque jour plus de consistance aux probabilités de guerre.

XV

Persécutions en Lithuanie et en Wolhynie contre les patriotes polonais.—Faveurs accordées à ces provinces par la Russie.—Punition des conseillers russes, pour avoir accrédité le bruit du voyage d'Alexandre à Wilna.—Un parti de Cosaques entre dans le duché.—Le jeune Wolodkowicz arrêté et conduit à Pétersbourg.—M. d'Haugwitz à Varsovie.—Occupation de la Poméranie suédoise par la France.—Alliance de la Suède avec la Russie.

Ces indices d'une explosion prochaine devinrent en quelque sorte quotidiens vers la fin de 1811. La *Gazette* officielle de Wilna prenait chaque jour une allure plus hostile à la France. Au mois de décembre, elle réimprima un ukase adressé quatre ans auparavant aux Cosaques du Don, pour les féliciter de leur conduite dans la campagne de 1807. On ne pouvait les avertir plus clairement de se préparer à de nouveaux combats.

Comme à l'époque de la dernière guerre d'Autriche,

la Russie était encore censée fidèle à notre alliance, elle s'était abstenue de toute mesure ouvertement hostile contre les Polonais de sa domination, qui servaient dans le duché. Pour motiver le séquestre mis, comme je l'ai raconté précédemment, sur les biens du prince Dominique Radziwill, mesure qui en réalité avait pour but de punir l'indiscrétion de son patriotisme, on avait allégué la nécessité d'assurer le remboursement d'une créance de 60,000 ducats. A la fin de 1811, les ménagements cessèrent. Le prince proposait en vain des arrangements pour la dette dont on se faisait une arme contre lui. Ce n'était pas au débiteur qu'on en voulait, mais au colonel d'un régiment du duché.

Cette vexation n'était que le prélude d'autres plus générales. Les gouverneurs russes des anciennes provinces polonaises rappelèrent tous les habitants de ces provinces qui servaient en pays étranger, avec menace de confiscation, s'ils n'obéissaient dans un délai fixé. La fortune de leurs parents fut placée sous une sorte de surveillance, l'autorité publique se réservant, en cas d'ouverture de succession, le droit de s'emparer du patrimoine des héritiers absents. Je vis de riches familles de la Lithuanie et de la Wolhynie faire d'inutiles efforts pour rappeler des jeunes gens, engagés comme simples volontaires dans nos régiments de lanciers. Parmi ces jeunes gens qu'un sentiment patriotique amenait et retenait sous les

drapeaux de la restauration polonaise, plusieurs appartenaient à des maisons dont les chefs étaient connus par leur dévouement à la Russie. Comprimé par l'égoïsme chez les hommes d'un âge avancé, le sentiment national revivait intact dans les jeunes cœurs.

Tandis que le cabinet russe prescrivait des actes de rigueur contre les Polonais qui plaçaient ailleurs qu'en lui leurs espérances, il continuait à cajoler ceux qui entraient dans ses vues, ou qui du moins ne se prononçaient pas contre lui. Il distribuait des titres, des cordons, allégeait certaines charges provinciales. On fit circuler une lettre très-gracieuse de l'empereur Alexandre à Oginski, devenu sénateur en Russie. C'était une réponse à une adresse par laquelle un certain nombre de Polonais vendus ou intimidés avaient renouvelé au czar des protestations de dévouement. Le soulagement accordé aux gouvernements de Wilna et de Grodno consistait dans la permission de payer en grains les impôts arriérés et en papier les impôts courants, sur le même taux que les provinces russes, c'est-à-dire en doublant la somme à cause de la perte du papier. Mais comme le papier perdait 75 0/0, il y avait toujours un quart d'allégeance.

Vers la même époque, on remarquait une plus grande abondance de numéraire, et une hausse assez forte du papier-monnaie russe dans les provinces

polonaises. On voyait là un indice significatif, sinon d'un versement de subsides anglais à Pétersbourg, du moins d'un rapprochement dont l'apparence suffisait pour ranimer le crédit. Ce fut aussi à la fin de 1811 que nous eûmes connaissance d'une expédition de plusieurs navires anglais chargés d'armes et de munitions pour le port de Riga. La publicité donnée maladroitement à cet envoi par les journaux de Londres lui fit fermer les ports russes, mais il n'en était pas moins évident que le ministère britannique n'aurait pas hasardé une telle expédition, s'il n'avait pas été autorisé à croire qu'elle avait au moins des chances d'être bien reçue, si même elle n'avait pas été sollicitée.

Dans ces jours où chaque incident semblait, surtout de la part du cabinet russe, un acheminement à une rupture, une sorte de revirement éphémère sembla se manifester en janvier 1812. Nous avons parlé des bruits d'un prochain voyage du czar dans les provinces polonaises, bruits qui n'avaient cessé de circuler pendant toute l'année qui venait de finir. Tout à coup on vit paraître, dans le journal officiel de Lithuanie, un ukase condamnant à une amende trois conseillers de districts pour avoir, pendant plusieurs mois consécutifs, fait tenir un grand nombre de chevaux prêts à tous les relais, sur le seul bruit du prochain passage de l'empereur Alexandre. Cet ukase, publié seulement en janvier, remontait au

mois d'août précédent. Comment concevoir que des autorités publiques eussent pris de telles dispositions sans un avis au moins à peu près officiel, et pourquoi avoir si longtemps tenu la punition secrète, si l'on devait la publier? Punir des mesures prises par excès de zèle, dans l'attente d'un fait qui ne s'était pas réalisé, ne prouvait nullement qu'on n'avait pas eu, à une autre époque, de bonnes raisons pour croire que ce fait aurait lieu. Cet incident ne diminua en rien nos méfiances : nous vîmes seulement que l'on croyait devoir garder certains ménagements, pour chercher encore à nous tromper.

Un incident qui eut lieu dans ce même mois de janvier aurait pu prendre un caractère plus grave, sans la prudence du prince Poniatowski. Un parti de Cosaques fit une incursion dans le département de Siedlce sous prétexte de poursuivre des réfractaires, et ne manqua pas, par la même occasion, d'enlever des bestiaux et des fourrages. On aurait pu voir là une provocation indirecte; le prince affecta sagement de n'y attacher aucune importance, se contentant d'en faire l'objet d'une explication amiable entre les commandants des deux frontières.

Nous avons parlé précédemment de la surveillance de jour en jour plus sévère exercée par les autorités russes à la frontière. Des considérations politiques pouvaient justifier ces mesures; mais ce qui ne comportait pas d'excuse; c'est que parfois le désistement

apparent de cette rigueur cachait quelque perfidie. Un Lithuanien, le jeune Wolodkowicz, fils du général de ce nom, qui avait été au service de la France, avait obtenu du cabinet russe un passe-port pour se rendre dans le duché. A son passage à Brzesc, malgré ce passe-port, il fut arrêté avec son domestique. On les fouilla tous deux, on alla jusqu'à découdre leurs vêtements, et bien que cette investigation fût demeurée infructueuse, ils furent brutalement chargés sur un traîneau, et envoyés sous bonne garde jusqu'à Pétersbourg. On avait supposé que ce jeune homme emportait quelques lettres de son père (alors retiré dans une terre près de Minsk), ou d'autres patriotes polonais. Arrivé à Pétersbourg, Wolodkowicz, de qui je tiens directement tous ces détails, fut enfermé dans une prison où le ministre de la police, Balakow, vint en personne l'interroger sur les habitudes et les relations de son père, tant dans le duché que dans la Russie même. Il ne fut relâché qu'au bout de quinze jours, avec défense expresse de se présenter chez l'ambassadeur de France (général Lauriston). On l'avertit que toutes ses démarches étaient soigneusement épiées, et que ce qu'il avait de mieux à faire était de partir sur-le-champ pour Varsovie, où on lui permettait de se rendre cette fois pour tout de bon. Ainsi le passe-port primitif, signé du premier ministre russe, de M. de Romansof lui-même, n'avait été qu'un piége. Quand la défiance

entre deux États est poussée à ce point et amène de tels procédés, la rupture n'est pas loin.

Malgré tous les efforts des Russes, il nous arrivait toujours beaucoup de jeunes gens, surtout de la Lithuanie. Ils venaient s'enrôler comme volontaires, avec ou sans le consentement de leurs familles. Quand ils ne pouvaient tromper la surveillance des douaniers russes, ils s'ouvraient passage en achetant leur silence.

Nous apercevions aussi du côté de la Prusse des symptômes alarmants. Bien que dès lors le cabinet de Berlin fût, à notre insu, en communication avec le gouvernement français pour le traité qui fut conclu le 24 février suivant, une foule d'hommes exaltés, sans tenir compte de la volonté royale, se livraient, à Berlin même et dans les provinces, aux plus violentes sorties contre la France. Supposant que la Prusse allait devenir le théâtre de nouvelles hostilités, ils ne voulaient plus de grandes batailles, mais d'une guerre de guérillas. Faire de la Prusse une autre Espagne, tel était alors le vœu des membres du *Tugendbund*, et le nombre en était grand, même dans les administrations publiques. Le comte d'Haugwitz, que j'avais connu ministre des affaires étrangères à Berlin, dans les temps de l'heureuse intimité de nos deux gouvernements, et qui se trouvait alors à Varsovie pour des intérêts de fortune qu'il avait dans le duché, doutait lui-même que le

prince d'Hardenberg, alors chef du cabinet prussien, fût assez fort pour résister au torrent. Je remarquai avec plaisir qu'il parlait avec beaucoup d'égards de ce ministre, qui pourtant était son successeur ; mais il ne s'exprimait pas avec le même ménagement à l'égard du fameux baron de Stein, l'un des plus fougueux ennemis de la France.

En présence des graves symptômes qui de tous côtés frappaient nos regards, il importait plus que jamais de nous tenir sur nos gardes. Sur la demande du prince Poniatowski, le roi ordonna une levée de douze mille conscrits, pour porter tous les corps au complet. Bien que la Russie déclarât n'armer que pour se défendre, elle le faisait avec un éclat significatif. Nous supposions bien que Napoléon, de son côté, se tenait prêt à tout événement ; mais je pensais et je pense encore que, tout en se mettant en état de soutenir la guerre, Napoléon, jusqu'au commencement de 1812, aurait voulu pouvoir l'éviter. Tout à coup le mouvement prit aussi une grande activité du côté de la France. Le rapprochement qui s'opérait entre les cabinets français et prussien cessa d'être un mystère. On parlait aussi d'une plus grande intimité entre la France et l'Autriche. Dans le nord de l'Allemagne, l'occupation de la Poméranie suédoise faisait assez connaître que Napoléon ne voulait laisser derrière lui aucune portion du territoire continental hors de son pouvoir.

Dans cette guerre imminente, les intérêts commerciaux en primaient d'autres non moins essentiels. Napoléon, en même temps qu'il allait faire un si prodigieux effort pour châtier la Russie de ses infractions au blocus continental, ne pouvait souffrir que la Suède fît brèche à cette longue muraille élevée contre le commerce britannique, au moyen du blocus continental. Un intérêt de trafic faisait pencher contre nous la Suède, tandis qu'un grand intérêt politique aurait dû la retenir dans notre alliance. Nous aurions pu, par suite de la lutte qui se préparait, lui faire recouvrer une belle province, la Finlande, dont la perte, encore assez récente, pouvait à cette époque n'être pas définitive. C'était une chance séduisante ; mais, soit crainte de ne pas recouvrer cette province, même en cas de succès, soit volonté arrêtée de se dérober à l'alliance française par des prétentions impossibles à satisfaire, Bernadotte, au lieu de la Finlande, demandait la Norwége, c'est-à-dire la spoliation de l'un de nos plus fidèles alliés. Pour l'honneur du prince royal de Suède, nous aimerions à penser que ce fut surtout l'intérêt commercial de ses sujets qui le décida. Peut-être serait-il plus juste de dire que ce fut l'intérêt mercantile, celui de ces spéculateurs de circonstance qui aimeraient mieux voir périr l'État que de renoncer à leurs bénéfices du moment, tandis que le véritable intérêt commercial, portant ses vues plus loin, ne se sépare jamais de

l'intérêt de l'État considéré comme puissance. On a attribué aussi la détermination du prince royal à d'autres considérations, d'une nature toute personnelle, et qui sont assez connues aujourd'hui pour que nous n'ayons même pas besoin de les indiquer. Quoi qu'il en soit, ce fut la politique suédoise, dirigée par un prince Français d'origine, qui resserra les premiers nœuds de cette nouvelle coalition contre la France. Le traité d'alliance entre la Suède et la Russie fut signé le 24 mars. L'accession de l'Angleterre eut lieu le 3 mai, mais les négociations duraient depuis longtemps, outre qu'il était un point commun, l'hostilité contre la France, sur lequel on était d'accord, même avant de négocier.

XVI

Impression produite par la découverte des intrigues russes à Paris.—Recours au trésor de Czenstochowa.—Entrevue avec le prince d'Eckmühl.—Souffrances et pénurie dans les campagnes du duché.—Malveillance des troupes allemandes de passage.—Mesures politiques et militaires prises par la Russie.

Ce fut seulement au mois de mars 1812 que nous eûmes connaissance d'un fait grave, que j'avais en quelque sorte touché du doigt sans le savoir l'année précédente, lors de mon départ de Paris. Je veux parler de la découverte des intelligences pratiquées *depuis sept ans* par des agents russes avec un commis infidèle du ministère de la guerre. J'ai raconté précédemment comment le courrier Cz...., chargé des dernières communications amicales des deux empereurs, avait été en même temps, et à plusieurs reprises, l'intermédiaire de ces informations clandes-

tines[1]. Les faits de cette nature ont pour résultat d'accroître l'irritation entre l'offenseur et l'offensé.

Aussitôt que cette aventure eut éclaté, on cessa réciproquement de se contraindre. Les préparatifs de la France prirent plus d'intensité. L'Empereur ayant désiré une augmentation dans les cadres du duché, il fut convenu que les frais en seraient supportés par la France. Les Polonais qui étaient en Espagne furent reportés sur la Vistule. La Pologne avait eu à quelques époques des troupes plus nombreuses, mais elle n'en avait pas eu de plus belles, de mieux disciplinées depuis Sobieski.

Le mouvement se précipitait de plus en plus. Un jour, nous apprenions que des relais étaient préparés pour l'Empereur, de Paris jusqu'à Dresde; le lendemain, que le roi de Prusse avait prescrit aux autorités de son royaume d'accueillir comme amies les troupes françaises. Le jour suivant, le prince de Neufchâtel, en annonçant à Poniatowski qu'il était nommé au commandement du 5e corps, lui donnait le titre de « commandant du corps d'armée polonais. » Cette qualification produisit un grand effet à

1. Nous relevons ici, d'après une note de M. Bignon lui-même, une légère inexactitude commise dans le premier chapitre de ses *Souvenirs*. L'intrigue à laquelle le courrier russe prenait part ne fut découverte qu'en mars 1812; mais, à chacun de ses voyages, dès le commencement de 1811, et même auparavant, ce même courrier portait à Saint-Pétersbourg les notes vendues par l'employé Michel.

Varsovie. Jusque-là, par égard pour la Russie, le mot « d'armée polonaise » avait été interdit. Au militaire comme au civil, la dénomination de duché était seule permise. Aussi était-on las d'être un général, un soldat du duché. En reprenant le nom d'armée polonaise, il semblait déjà que l'on inaugurait l'ère d'une renaissance complète de nationalité.

Le ministère reçut l'ordre de former de grands approvisionnements de vivres et de fourrages. Malheureusement, l'année avait été des plus mauvaises. Dès 1811, l'hiver semblait essayer ses forces contre nous, en se prolongeant au delà de son terme ordinaire. On prévoyait bien qu'on serait forcé d'en venir aux réquisitions, mais on répugnait à débuter ainsi. Ce fut alors qu'on songea aux ressources métalliques que pouvait offrir la célèbre abbaye de Czenstochowa, qui, plus d'une fois, avait secouru l'ancienne Pologne dans ses moments de crise. Les ministres crurent donc devoir proposer au roi de recourir au trésor de ce sanctuaire. On tranquillisa sa conscience en lui expliquant qu'il n'était nullement question de porter la main sur aucun des objets qui servaient habituellement au culte, mais seulement sur une réserve d'ancienne argenterie sans emploi ; que d'ailleurs ce n'était pas un don gratuit que l'on demandait à l'abbaye, mais un échange, attendu que l'on remplacerait la valeur cédée par une valeur équivalente en domaines.

Cette abbaye était bien déchue de son ancienne splendeur ; cependant la réserve d'argenterie et d'orfévrerie encore existante avait une valeur intrinsèque de 700,000 fr., indépendamment de la valeur historique et artistique de certaines pièces, dont on n'avait malheureusement alors ni l'idée ni le temps de se préoccuper. Les religieux d'ailleurs se prêtaient avec empressement aux désirs du ministère. Ces explications triomphèrent des honorables scrupules que le roi avait d'abord manifestés.

La nouvelle position du prince Poniatowski à la tête du 5e corps nécessitait d'actives communications entre lui et le prince d'Eckmühl, commandant en chef de l'armée française du Nord. On avait d'abord annoncé que ce maréchal se rendrait à Varsovie; mais il fut convenu ensuite qu'il valait mieux se rencontrer sur un point intermédiaire, le plus promptement et le plus discrètement possible. Nous partîmes, le prince et moi, dans la nuit du 25 avril. Nous passâmes la journée du 26 à Plock, avec le maréchal, et le 27 au matin nous étions de retour à Varsovie. Depuis le commencement de ma mission, j'avais avec le prince d'Eckmühl des rapports journaliers. Ma correspondance était dirigée sur son quartier général (Hambourg), par une ligne d'estafettes établie sur la route militaire qui traversait la Prusse. De Hambourg, une autre ligne d'estafettes plus expéditive encore la portait à Paris.

Dans cette rapide excursion, nous pûmes nous convaincre de l'extrême misère qui régnait dans les campagnes. Les paysans mangeaient un pain détestable dans lequel il entrait du gland. Ce n'est pas qu'il y eût disette réelle de blé; mais, parmi les grands propriétaires, dont les granges étaient encore assez bien garnies, tous ne savaient pas faire de généreux et utiles sacrifices. Ce qui était vraiment rare partout, chez le riche comme chez le pauvre, c'étaient les fourrages. Dans plusieurs endroits, on en était réduit à enlever les couvertures en chaume pour nourrir les bestiaux. Les approvisionnements de fourrage, de paille et d'avoine étaient devenus à cette époque l'une de nos grandes préoccupations. M. de Pradt, qui me succéda à Varsovie quelques mois plus tard, a publié une *Histoire de son ambassade* qui obtint un certain succès de scandale dans les premières années de la Restauration. On y voit que ces mêmes recherches d'approvisionnements faisaient partie de ses instructions, et qu'il trouvait fort humiliant et fort ridicule que l'Empereur attachât tant d'importance à la nourriture des chevaux de son armée, et « eût fait de lui un ambassadeur pour lui parler fourrages. » Je n'étais pas un assez grand homme pour avoir de telles susceptibilités.

Tandis que plusieurs départements du duché se trouvaient dans cette situation si pénible, les besoins

de consommations y augmentaient chaque jour. Déjà des troupes françaises et saxonnes étaient entrées sur le territoire polonais. Vinrent ensuite les Westphaliens, puis les Bavarois, les Wurtembergeois. Le monde entier semblait être en mouvement : l'empereur et l'impératrice d'Autriche se rendaient à Dresde, où Napoléon et Marie-Louise arrivaient de leur côté. Tout était prodige ou contraste. Le roi de Prusse venait de passer en revue un corps français à Charlottenbourg. La haute administration prussienne quittait Berlin pour la Silésie, et nous envoyait des munitions de guerre pour l'approvisionnement de Modlin.

L'armée prussienne, tant vantée autrefois comme le type de l'obéissance, n'était plus qu'un type d'insubordination et d'indiscipline. Tandis que le roi, se ralliant au système français, obéissait à la nécessité, les officiers, jusqu'à ceux des derniers grades, se mêlaient de condamner sa politique. Plusieurs même, dès cette époque, passèrent sous les drapeaux de la Russie.

Déjà aussi des indices nombreux révélaient d'effrayantes incompatibilités parmi l'énorme masse que faisait mouvoir le bras énergique de Napoléon. Sans le prestige d'invincibilité qui rayonnait encore autour de lui dans tout son éclat, on n'eût pas douté que ces éléments hostiles, violemment combinés, ne dussent se dissoudre au premier choc. Rien n'était

plus manifeste que l'antipathie des Prussiens et des Autrichiens pour les Polonais, qui, il est vrai, la leur rendaient avec usure. Les Westphaliens éprouvaient et inspiraient le même sentiment. L'Empereur avait bien pu placer des sujets prussiens sous le sceptre de son frère Jérôme, mais on n'a pas raison en un jour des inclinations ou des haines populaires. L'esprit prussien persistait dans les troupes de ce nouveau royaume, et la Pologne avait à souffrir de leur part des vexations de toute espèce, aggravées par des insultes pires que le mal même. « De quoi vous plaignez-vous? disaient ironiquement des officiers westphaliens à des propriétaires polonais. Ne sommes-nous pas vos amis? Et n'est-il pas juste que ce soient vos amis qui vous récompensent de votre fidélité au roi de Prusse? » Quand même les habitants du duché n'auraient pas désiré la guerre par patriotisme, ils auraient fini par l'appeler à grands cris, rien que pour être débarrassés de tels auxiliaires.

Cependant, la Russie continuait à faire marcher de front d'imposants préparatifs militaires et les plus belles promesses à l'adresse des Polonais. On annonçait comme très-prochaine la publication de la constitution qui leur était destinée, constitution imitée, en grande partie, de celle de 1791 et de celle du duché. Pour plaire à l'imagination et flatter les souvenirs, on devait rétablir les dénominations d'anciennes dignités, grand général, grand trésorier et autres. Enfin,

si le sort de la guerre mettait au pouvoir d'Alexandre quelques autres portions de l'ancienne Pologne, ce prince voulait conserver à Varsovie son titre et son rang de capitale. En même temps, on faisait espérer à ceux des Lithuaniens et des Wolhyniens qui servaient sous les drapeaux russes qu'ils seraient appelés à former le noyau de l'armée du nouveau royaume : on désignait déjà les personnages destinés à faire partie du gouvernement de cette Pologne ressuscitée, qui aurait pour roi l'empereur Alexandre. Il était sage à la Russie de faire ces promesses ; il n'eût pas été moins sage peut-être de songer sérieusement à les réaliser. Cependant on était loin généralement de les croire sincères, et l'événement n'a que trop bien justifié toutes les défiances.

Ce qui était moins équivoque, c'était l'activité imprimée aux armements, et les efforts faits pour remonter le moral des soldats russes. La nécessité avait amené de salutaires réformes dans ces troupes; on sentait que pour résister aux Français, il fallait désormais autre chose que le mécanisme de l'obéissance, de la résignation automatique du serf revêtu de l'uniforme. Dans beaucoup de régiments, l'usage du bâton avait été supprimé ou du moins ajourné. En marchant contre des États encore barbares, la France les forçait ainsi de recourir pour leur défense, à des principes plus humains. La guerre même faite par elle servait la cause du progrès social. Pour la pre-

mière fois peut-être, on parlait à des soldats russes de patrie, d'indépendance ; on leur eût parlé d'honneur, s'ils eussent pu comprendre ce sentiment, dont l'expression même n'existait pas dans leur langue. Ainsi l'on vit paraître un catéchisme du soldat russe dans la *Gazette de Lithuanie*, qui était alors le *Moniteur* de l'empereur Alexandre. C'était une reproduction abrégée de la célèbre instruction de Suwarow.

En même temps que ce prince prodiguait les cajoleries, les promesses aux Polonais de toutes les dominations, son ministère redoublait de rigueur contre ceux des provinces russes qu'on supposait affectionnés au duché. On défendait les correspondances sous les peines les plus sévères ; on dressait des listes de propriétaires soupçonnés d'être enclins à la défection. On divisait ces suspects par catégories, pour être, dans un moment de crise, transportés dans l'intérieur de la Russie, plus ou moins loin, suivant le degré de défiance qu'ils inspiraient. Des gens du caractère le plus honorable furent arrêtés en Wolhynie, en Lithuanie. Le général Wolodkowicz, militaire retiré du service de France et père de ce jeune homme dont nous avons raconté la détention arbitraire, fut enlevé du château où il résidait près de Minsk, et transféré à Smolensk. La *Gazette de Wilna* réimprima une section du code criminel russe, constituant une sorte de loi martiale contre les divers délits ayant plus ou moins le caractère de l'insurrec-

tion. Enfin, dès le commencement d'avril, les douanes russes reçurent un règlement déterminant le mode de sortie pour les vivres et autres objets nécessaires aux troupes, aussitôt qu'elles auraient passé la frontière. Ainsi, dès cette époque, la Russie prévoyait l'éventualité d'une guerre, même offensive.

XVII

Arrivée de l'empereur Alexandre à Wilna.—Mission inutile de M. de Narbonne.—Considérations qui commandaient fatalement la guerre aux deux empereurs.

On avait, longtemps d'avance, pronostiqué ou annoncé l'arrivée de l'empereur Alexandre à Wilna. Par une contradiction calculée, il y arriva en effet, sans que le *Courrier de Lithuanie* en publiât la nouvelle. Nous n'en fûmes informés que par des lettres particulières. Ce fut à Wilna que le trouva M. de Narbonne, chargé de faire auprès de lui cette dernière démarche dont l'insuccès est connu. On a dit longtemps que ce n'était là, de la part de Napoléon, qu'une démonstration peu sincère, et que dès lors son parti était irrévocablement pris pour la guerre. On a cité, à l'appui de cette opinion, traditionnelle plutôt que raisonnée, des mots de Napoléon lui-même, des déclarations presque formelles, des faits,

des préparatifs. J'admets tout cela, mais j'en conclus seulement que la guerre a été pour lui une éventualité prévue et non une résolution arrêtée, une volonté fixe. On a déjà pu reconnaître par les détails précédents, que, tout en regardant la guerre comme difficile à éviter, il n'a point mis dans ses préparatifs comme dans ceux des campagnes précédentes la rapidité d'une détermination finale. Le résultat de cette indécision fut immense, car la catastrophe, on ne le sait que trop, a tenu à quelques semaines, à quelques jours peut-être, donnés de trop à l'hésitation.

Je ne crois pas non plus que l'empereur de Russie ait choisi le parti de la guerre sans effort et de gaieté de cœur. Je crois que tous les deux l'ont faite à regret, qu'elle a été pour l'un et pour l'autre une de ces grandes nécessités auxquelles sont obligés d'obéir les caractères les plus forts comme les plus faibles, les plus audacieux comme les plus timides. Cette appréciation, conforme à la rigoureuse vérité des faits, et qui prévaudra dans l'histoire, semble pourtant s'accorder assez mal avec les opinions d'abord émises par les empereurs eux-mêmes et en leur nom. Napoléon, dans ses notes dictées à Sainte-Hélène, déclare que le plus important des motifs de sa guerre contre la Russie était la prévoyance du débordement plus ou moins prochain de cet empire sur l'Europe, si l'on ne se hâtait de lui opposer une forte

digue par le rétablissement du royaume de Pologne. Cette idée, qui pouvait être en germe dans son esprit, s'y était développée depuis qu'il avait vu la prépondérance russe succéder à la sienne sur le continent. Ce fut alors qu'il se laissa aller à en faire rétrospectivement son motif principal, mais elle n'avait été véritablement qu'un motif accessoire, et il ne lui eût assurément donné aucune suite, si l'empereur Alexandre avait persévéré dans l'alliance française. Par contre, les écrivains russes de toute provenance, qui ont célébré le succès de ce prince, n'ont pas manqué d'accommoder à l'événement ses intentions antérieures. En 1811 et 1812, le cabinet russe, qui repoussait comme une injure le soupçon de projets agressifs, s'est laissé plus tard attribuer le mérite de cette initiative longtemps désavouée. Pour un esprit impartial, la vérité absolue n'est dans aucune de ces assertions. Le mérite ou le tort de cette belliqueuse initiative n'appartient à aucun des deux empereurs; tous deux subirent la conséquence d'antécédents sur lesquels ils ne pouvaient revenir.

Lors du traité de Tilsitt, l'empereur Alexandre avait cédé à des intérêts prochains. A Erfurth, les mêmes intérêts subsistaient encore. Pour prix de la faveur que leur avait accordée Napoléon, le czar était entré dans le système continental. Il y était entré de très-bonne foi, avec le désir sincère de contribuer à son triomphe. En 1809, il persistait encore dans ce

système. Quoique déjà inquiet des prospérités croissantes de Napoléon, il avait, au moins ostensiblement, payé sa dette comme allié, lors de la guerre d'Autriche. Cependant, tous les intérêts qui l'avaient engagé dans le système continental avaient reçu leur complément. La Russie avait, en 1807, obtenu une augmentation de 200,000 âmes aux dépens de la Prusse, une de 400,000 en 1809 aux dépens de l'Autriche, et dans cette même année, une de 183,000 aux dépens de la Suède. Les deux premières cessions étaient directement du fait de la France. La troisième, l'acquisition de la Finlande, n'avait été possible que par le consentement, par la tolérance de la politique française. L'alliance française avait ainsi porté tous ses fruits heureux pour la Russie ; de longtemps, elle ne pouvait plus lui en donner que d'amers. On entrait dans une période qui ne pouvait offrir à cette puissance, pour des sacrifices présents, que des compensations lointaines, tandis que jusque-là elle en avait recueilli d'immédiates. Comme cabinet ambitieux, celui de Pétersbourg avait, pendant plusieurs années, tenu peu de compte des plaintes à l'intérieur. Il commença à s'en émouvoir davantage, quand les satisfactions prochaines manquèrent à son ambition. Chaque jour aussi, il faut le reconnaître, la souffrance domestique devenait plus intense, l'intérêt des grands propriétaires réclamait plus impérieusement une réconciliation avec l'Angleterre.

L'ukase du 19 décembre 1810 est un premier pas fait dans ce sens. A partir de ce moment, la pensée d'un revirement hostile contre la France devient de plus en plus familière à Pétersbourg. Alexandre y répugne encore par loyauté, par crainte : par loyauté, car il sait que jusqu'à ce moment tous les avantages de l'alliance ont été pour lui, que l'objet qui a motivé les complaisances françaises n'est pas rempli; par crainte, car il ne se dissimule pas les périls d'une lutte nouvelle avec un tel adversaire. Mais, dans ces pays où la volonté des princes est au-dessus des lois, il existe (et Alexandre lui-même ne le savait que trop bien), il existe pour l'autocratie un danger plus grand que celui de la plus terrible guerre. C'est l'exaspération de la noblesse, exaspération qui pourrait ne pas connaître de bornes, si le gouvernement, par des combinaisons même utiles à sa puissance extérieure, s'obstinait à imposer de trop grands sacrifices aux fortunes privées. Dans de telles circonstances, la voix de la nécessité tonne aux oreilles d'un empereur de Russie!

Entre ces deux dangers, Alexandre choisit celui de la guerre, dans lequel son risque personnel était moindre. Il céda au vœu de la noblesse, de la population de sa capitale, du parti anglais, dont l'exemple de son propre père lui avait appris à redouter les ressentiments. Sans doute il pouvait craindre des défaites, mais le pis-aller de ces défaites aurait été

de retomber sous le joug du blocus continental, ses sujets vaincus ne pouvant plus lui reprocher désormais de n'avoir pas tout fait pour s'y soustraire. Une guerre malheureuse pouvait aussi lui enlever ses provinces polonaises ; mais un cabinet dont la politique est permanente et fixe se trouble peu de ces accidents momentanés, parce qu'il compte sur des revirements ultérieurs, et celui de Pétersbourg se laissait aller facilement à admettre que la suprématie de la puissance française, œuvre d'un homme extraordinaire, devrait crouler au moins sous son successeur, si elle ne périssait pas sous Napoléon lui-même et par lui. Ces vues une fois entrées dans l'esprit d'Alexandre, que devait-il faire? Précisément ce qu'il a fait : tout préparer pour la guerre, se donner l'apparence de la modération en ne la déclarant pas, mais prendre avec Napoléon, au moment opportun pour la Russie, une attitude et un langage tels, que celui-ci n'eût d'autre alternative que de plier ou de rompre.

Je passe ici sous silence le débat élevé entre Pétersbourg et Paris à l'occasion du duché d'Oldenbourg. Dans toute autre conjoncture, ce débat eût été facilement terminé. Si la Russie s'obstinait à ne pas tenir compte des propositions d'indemnité qui lui étaient faites, c'est qu'il lui convenait d'avoir des prétextes de plainte, des griefs à faire retentir, pour justifier un changement de conduite déterminé en réalité par de bien plus graves motifs.

Nous allons voir se développer à son tour la nécessité qui a maîtrisé l'empereur Napoléon. Vaincre l'Angleterre était sa pensée dominante; de ce principe découlaient toutes les concessions faites à la Russie. La paix de Tilsitt n'avait pas eu d'autre fondement. Les mêmes stipulations avaient été renouvelées à Erfurth. Les acquisitions territoriales faites par l'empereur Alexandre ne devaient être que le prix de la fidélité de ce prince aux engagements pris par lui contre l'Angleterre. Depuis les décrets de Berlin et de Milan, la véritable guerre de Napoléon contre les Anglais était l'application et l'extension successive du système continental. C'était dans ce but qu'il avait conclu avec la cour de Berlin diverses conventions pour arriver à interdire plus strictement les ports prussiens de la Baltique au commerce anglais, et qu'il avait récemment occupé la Poméranie suédoise. En 1812, par suite du revirement opéré dans la politique russe, il fallait que Napoléon renonçât à tous ses projets, ou qu'il forçât la Russie à se replacer franchement dans le système continental, système adopté par elle en 1807, et qui sans elle ne pouvait réussir. Il fallait fléchir devant une nouvelle coalition de la Russie et de l'Angleterre, ou rompre encore ce nouveau nœud par l'épée.

D'après l'ultimatum signifié à Paris par le prince Kourakin, le 30 avril 1812, la Russie *exigeait*, comme base de toute négociation, l'entière évacuation des

États prussiens, la diminution de la garnison de Dantzig, l'évacuation de la Poméranie suédoise, un arrangement amiable avec la Suède. Ces commandements russes avaient clos les communications avec la France. Napoléon offensé avait refusé de répondre à Paris. Il voulut renouer une négociation par son ambassadeur, M. de Lauriston, qui n'obtint pas même la permission de se rendre à Wilna, puis par M. de Narbonne, dont la mission demeura également infructueuse. On maintenait l'ultimatum présenté à Paris; l'évacuation entière de la Prusse était le préalable absolu qu'on exigeait, sans en promettre au gouvernement français d'autre récompense que la faveur d'être admis plus tard à des discussions dont le succès n'était rien moins que certain. Était-il moralement possible à Napoléon de se soumettre à cette sommation, de faire un sacrifice immense sans que le succès en fût assuré? Quand Alexandre faisait de ces conditions exorbitantes, non pas même le gage positif d'un accord, mais le préliminaire vague d'une reprise de négociations, n'était-il pas certain d'avance du rejet de sa proposition, et n'annonçait-il pas ainsi qu'il était bien décidé à la guerre?

On a dit, et l'on dira encore que Napoléon avait eu tort de pousser si loin son système de blocus. Ceci est une autre question; mais enfin ce système existait, il était le résultat de neuf années de victoires. Fallait-il l'abandonner sur une simple manifestation

du bon plaisir de la Russie? Napoléon s'était, si l'on veut, engagé dans un défilé d'une profondeur dangereuse ; la Russie elle-même l'avait laissé longtemps s'avancer dans cette voie ; puis tout à coup elle se présente pour lui en fermer l'issue. En sortir vainqueur lui sera difficile, mais reculer n'est pas en son pouvoir. Je dirai plus; même en reculant, il ne pouvait échapper à la guerre, et se plaçait dans des conditions encore plus défavorables. On gagne rarement à s'avouer vaincu avant le combat.

Au reste, d'autres circonstances ont attesté que la résolution de la guerre était déjà immuable quand le prince Kourakin présenta son ultimatum à Paris. Quoique la Russie et l'Angleterre n'aient formellement signé la paix que le 18 juillet, le rapprochement était déjà consommé depuis plus de deux mois, par l'accession de l'Angleterre au traité conclu entre la Russie et la Suède (3 mai). Ces détails sont pour les hommes qui veulent juger d'après les faits, et non d'après leurs passions ou des systèmes conçus d'avance. J'ai indiqué précédemment plus d'un fait secondaire qui prouve que Napoléon aurait saisi avec plaisir tout incident dilatoire, et que, jusqu'au moment de commencer la guerre, ce qu'il a fait trop tard, il n'y était pas encore complétement préparé. Il n'en a point embrassé la détermination avec cette certitude de l'avenir qui

l'avait accompagné dans toutes les autres. On aurait dit que cette fois il doutait de lui-même, et dès qu'un homme comme lui doute, il est bien près de sa perte.

XVIII

L'Empereur attendu à Varsovie.—Documents géographiques et historiques recueillis par moi.—Neutralité affectée du gouverneur de la Gallicie autrichienne.—Ardeur de la population du duché pour la guerre.—Patriotisme des femmes.—Faux bruits de l'arrivée de M. de Talleyrand à Varsovie.—L'Empereur m'appelle à son quartier général. Nomination et arrivée à Varsovie de M. de Pradt.

Tandis que le résultat de la mission confiée à M. de Narbonne était encore incertain, nous attendions Napoléon à Varsovie. L'opinion générale était, que si l'on parvenait à s'entendre, il y aurait dans cette ville une entrevue entre les deux empereurs. L'un des officiers d'ordonnance de Napoléon, M. d'Hautpoul, nous avait apporté de Dresde l'ordre de faire préparer le château. En revenant de Wilna, M. de Narbonne passa par Varsovie le 24 mai, supposant que l'Empereur pouvait y être déjà. Les détails qu'il nous donna ne laissaient plus aucun espoir de solu-

tion pacifique. Néanmoins, ce fut seulement le 22 juin que parut la proclamation de Wilkowice, premier acte d'hostilité du côté de la France. Ce nouveau retard prouvait encore que Napoléon n'était pas encore entièrement prêt, parce qu'il avait compté longtemps sur la possibilité d'un accommodement. D'un autre côté, autant la Russie était décidée à la guerre, et à une guerre défensive, autant il lui convenait que cette guerre, et par conséquent l'invasion de son territoire, ne commençât que le plus tard possible dans la belle saison. Les événements n'ont que trop bien justifié ce système.

Tandis que les événements marchaient ainsi vers une solution inévitable, je m'occupais, toujours dans le même but, à des recherches de géographie et de statistique, qui sans doute demeurèrent imparfaites à cause de la précipitation du travail, mais qui, pour certaines parties des territoires polonais et russe, étaient basées sur des documents très-précieux. Ils m'étaient fournis, avec un empressement patriotique, par les hommes les plus instruits du pays. Le savant abbé Stasic mit à ma disposition les premiers exemplaires des belles cartes géologiques qu'il venait de faire paraître. On me communiqua des plans et des cartes non gravés, dont je fis faire des copies. Je recueillis pareillement, et j'envoyai au département des affaires étrangères, des pièces intéressantes sur les divers partages de la Pologne, notamment

un mémoire de M. Tegoborski, ancien secrétaire d'État, sur le second de ces partages, et un autre travail fort bien fait de M. le comte Morawski.

Quoiqu'il fût connu, non pas officiellement, mais néanmoins d'une façon positive, que l'Autriche était entrée dans l'union la plus intime avec la France, le gouverneur de la Gallicie autrichienne affectait de se conduire toujours d'après les principes de la plus stricte neutralité. Bien que le traité d'alliance entre les deux cours eût été signé dès le 14 mars, ce que personne n'ignorait, ce gouverneur, ayant appris qu'un officier français séjournait à Léopol, d'où il correspondait avec moi, lui fit, dans les derniers jours d'avril, l'insinuation très-polie, mais significative, de quitter cette ville, par le motif qu'il n'en permettait pas davantage le séjour aux officiers russes. Vers cette même époque, les procédés des autorités autrichiennes à l'égard des patriotes polonais trahissaient une malveillance persistante. En voici un exemple. Un Lithuanien, M. Morawski, beau-père du prince Dominique Radziwill, avait pris par la Gallicie autrichienne pour se rendre dans le duché, espérant passer plus facilement de ce côté. Il fut arrêté à Brody, et, comme il n'était muni d'aucun passe-port, on menaçait de le remettre aux autorités russes. La princesse Dominique ayant réclamé mon intervention auprès du gouverneur autrichien, comte de Goes, je m'empressai d'écrire à ce gouverneur, qui eut égard

à mes réclamations. M. Morawski était un des vétérans de la liberté polonaise. Envoyé en Sibérie par Catherine II, il en avait été, comme les autres captifs polonais, rappelé par Paul Ier, qui avait cherché à lui faire oublier les rigueurs de sa mère. J'étais plein de respect pour ces martyrs, dont plusieurs portaient encore de glorieuses cicatrices...

La population du duché, mais surtout celle de Varsovie, était alors sous l'empire d'une exaltation étrange, presque sublime ; on y invoquait la guerre avec une ardeur véritablement incroyable. Les autres nations de l'Europe bénissaient l'intervalle de repos qui les laissait respirer ; mais pour le duché, ce repos n'était que la prolongation d'une existence équivoque et contestée, dont l'unique issue possible était la guerre. On était las de la paix ; dans les résultats présumés de la lutte prochaine, chaque passion, généreuse ou personnelle, espérait trouver à se satisfaire. Tous en espéraient une patrie ; les militaires, de la gloire ; les ambitieux, un accroissement de puissance pour l'État et d'honneur pour eux-mêmes ; les propriétaires, des débouchés plus étendus ; les femmes, une cour brillante et le retour de leur ancienne domination dans la société. Le paysan même, en prenant le fusil, se montrait digne de sa liberté nouvelle ; le mot patrie était sans cesse dans sa bouche comme dans son cœur. On connaît le mot d'un de nos soldats, qui, étourdi par les acclamations

des volontaires polonais, tandis qu'il se débattait dans les marais fangeux de Pultusk, s'écriait dans sa joviale impatience : « Ils appellent cela une patrie ! » Alors comme aujourd'hui, cet amour de la patrie était vrai, profond, chez tous les Polonais. Tous leurs désirs tendaient à redevenir eux-mêmes, à dépouiller ces noms de Russes, d'Autrichiens, de Prussiens, de Saxons même, qui leur étaient odieux.

Nullane jam Trojæ dicentur mœnia?

C'était le mot magique, le nom sacré de Pologne qu'il leur tardait de faire entendre. Si quelques hommes sages étaient touchés des bienveillantes intentions du roi de Saxe, les autres étaient ingrats par légèreté. Les femmes surtout ne prenaient nul soin de dissimuler ce sentiment. Si je donnais une fête pour l'anniversaire de la naissance du roi : « C'est fort bien, disaient-elles, encore cette année pour le roi de Saxe : mais l'année prochaine, il faut que ce soit pour le roi de Pologne. » L'austérité de la cour de Dresde ne leur convenait nullement. Elles se plaignaient de ce que, pendant ses trois mois de séjour à Varsovie, le roi ne les avait pas fait danser une seule fois. « Il n'y a que la France qui soit bonne pour nous, me disait-on encore. Le ministre nous donne des bals en hiver ; l'Empereur nous donnera la Pologne au printemps ! »

Mais le patriotisme, chez les Polonaises, se traduisait aussi en idées graves et sérieuses. En attendant de la guerre la renaissance de leur patrie, elles ne s'aveuglaient pas sur les atteintes particulières que chacune avait à redouter. Les plus douces espérances alternaient avec les plus vives inquiétudes dans ces âmes ardentes. A Varsovie, les femmes les plus distinguées avaient à l'armée leurs maris, leurs fils, leurs frères ; toutes les grandes familles y étaient représentées. On ne s'occupait pas seulement des officiers de tout grade ; la tendre prévoyance des femmes s'étendait jusqu'aux simples soldats. On voulait qu'il n'y eût pas un Polonais sous les drapeaux qui n'eût dans son sac le petit attirail qui peut, sur le champ de bataille même, suffire au premier pansement d'une blessure. Pendant les trois mois qui précédèrent la guerre, on trouvait dans tous les salons de Varsovie les dames installées autour d'une table ronde, occupées à faire de la charpie, à préparer des bandes de diverses formes. Dans ce tableau de femmes élégantes, devenues sœurs de charité, il y avait quelque chose d'attendrissant et de terrible, dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire. Malgré bien des malheurs, bien des déceptions amères, ce souvenir entretient dans mon âme la confiance d'un avenir meilleur. De ces femmes que je voyais rayonnantes de jeunesse et d'espérance, les plus heureuses sont descendues dans la tombe, les autres vieillissent en

pleurant leurs parents exilés ou morts. Mais une génération nouvelle s'élève, ayant au cœur les mêmes sentiments; anges gardiens de la Pologne, qui, à force de prières et de larmes, obtiendront grâce un jour pour leur patrie.

Quand l'exaltation patriotique était si vive chez les femmes, on devine ce qu'elle était dans l'armée. Comme, dans les derniers temps surtout, mes rapports avec les autorités militaires devenaient journaliers, le prince Poniatowski me disait qu'au moment où l'on se porterait en avant, il espérait bien que je ne resterais pas en arrière. On croyait alors, et c'est peut-être une des grandes fautes de l'Empereur de n'avoir pas adopté cette idée, que le corps polonais était destiné à marcher en Wolhynie, et c'était pour cette raison que le prince n'eût pas été fâché de m'avoir près de lui comme ministre ou commissaire français. Cette perspective me souriait fort, et j'entrevoyais ainsi la possibilité de servir utilement tout à la fois la cause polonaise et celle de mon pays. D'ailleurs, ma vie diplomatique avait été entremêlée de fonctions presque militaires. A Berlin, à Vienne, j'avais vécu au milieu des armées françaises. Il paraissait assez naturel que je ne me séparasse pas de celle du duché. Quoi qu'il en soit, je crus devoir mentionner dans ma correspondance le vœu que m'avait manifesté le prince, et ce fut peut-être là ce qui donna l'idée de me remplacer à Varso-

vie au moment de la guerre, idée qui, par ricochet, amena sur la scène politique M. de Pradt. Je dis par ricochet; car, dans le premier moment, on était bien éloigné de songer à lui.

Je fus d'abord informé que l'Empereur avait la pensée d'envoyer à Varsovie, avec des pouvoirs illimités, un de ces premiers personnages de l'empire français, dont la réputation, la longue expérience et le haut rang auraient été vraiment conformes à la grandeur de l'entreprise, et susceptibles de donner autour d'eux une impulsion souveraine. Il fut question à Varsovie de la prochaine arrivée de M. de Talleyrand, avec ou sans titre, ce qui, dans sa personne, eût été une chose tout à fait indifférente. D'après ce qu'on nous écrivait, l'Empereur s'était tout à coup radouci à son égard, lui avait adressé la parole avec son ancienne familiarité, et lui avait fait entrevoir l'important objet pour lequel il attendait sa coopération. L'Empereur ne donna pas de suite à cette idée, et il a eu lieu de s'en repentir sous un double rapport : d'abord, parce qu'en s'associant M. de Talleyrand dans cette grande aventure, il l'eût probablement mis hors d'état de se séparer jamais de lui; en second lieu, parce que le bizarre caprice de confier cette mission à M. de Pradt ne lui fût point entré dans l'esprit.

Parmi les motifs qui ont pu déterminer le choix de cet ambassadeur, il en est un qui fut articulé officiel-

lement. En m'annonçant, le 29 mai 1812, que je serais appelé au quartier général, et remplacé par M. de Pradt, le duc de Bassano me disait « que l'Empereur avait jugé utile d'envoyer à Varsovie un homme nouveau, *ayant un rang distingué dans la hiérarchie ecclésiastique*, qui pût dominer les autorités, soit polonaises, soit françaises, soit civiles, soit militaires. » J'avais regardé ce motif comme une allégation de courtoisie envers moi, mais j'ai vu depuis, par les lettres de créance de M. de Pradt, qui se sont retrouvées dans mes mains, que la même déclaration lui avait été faite. Il paraît que l'Empereur craignait quelque conflit entre sa légation de Pologne et les autres autorités appelées à seconder son entreprise. Il se persuada que la dignité ecclésiastique de M. de Pradt serait un préservatif qui, en le mettant en dehors de toutes les rivalités, lui assurerait un ascendant moins contesté, et par conséquent plus utile. Toujours est-il que ses lettres de créance contenaient ce passage, conforme à ce qu'on m'avait écrit : « Un officier général..... aurait dominé difficilement les généraux de son grade, les ministres et les grands du pays. Un ambassadeur y parviendra avec d'autant moins de peine, que son caractère politique, son rang dans la hiérarchie ecclésiastique, et son caractère personnel imposeront davantage. » A ce motif avoué, il a pu s'en joindre d'autres. L'Empereur, comme on sait, ne manquait pas les occasions qui se présen-

taient de ramener les habitudes de l'ancienne monarchie. Or, plus d'une fois, l'ancienne France avait eu à Varsovie des prélats pour ambassadeurs, notamment Montluc, évêque de Valence, et Gilles de Noailles, abbé de Lille, sous Charles IX, et l'abbé de Polignac, depuis cardinal, sous Louis XIV. D'un autre côté, l'Empereur s'occupant beaucoup de la Pologne à cette époque, voyait que le clergé y avait toujours exercé une grande influence sur les affaires, puisque le primat du royaume, chef de l'État dans les interrègnes, était un archevêque, celui de Gnesne. Il avait pu surtout remarquer que c'était un prélat, Krasinski, évêque de Kaminiec, qui avait été le premier auteur de la Confédération de Bar, et en avait dirigé toutes les opérations. Ces considérations étaient justes en elles-mêmes, et l'Empereur ne fût mal inspiré que dans le choix de l'homme nouveau, du dignitaire ecclésiastique, qu'il me donnait pour successeur. L'erreur, toutefois, n'était pas sans excuse. L'Empereur avait vu M. de Pradt courir à sa suite en Espagne et ailleurs. Ce personnage possédait une facilité d'élocution assez remarquable, sur toutes sortes de sujets, pour se faire écouter de l'Empereur même. Celui-ci ne devait-il pas penser que tant d'audace dans le discours, tant de savoir-faire en paroles, tant de fécondité dans les projets, n'avaient besoin que d'être mis à l'œuvre pour produire de merveilleux résultats ? Tout autre que lui y eût été trompé.

Dans la crise qui se préparait pour la Pologne, il était indispensable que le conseil des ministres du duché eût le droit de prendre les déterminations que pourraient exiger les circonstances, sans être tenu d'en référer préalablement à Dresde. Le roi de Saxe n'hésita pas à investir le conseil des pouvoirs les plus étendus, et, pour que l'action des ministres fût en harmonie avec les vues et les besoins de l'Empereur, le roi prévint le conseil que l'ambassadeur français pourrait assister à ses séances. Ce décret fut adressé par un courrier saxon au conseil des ministres, avec autorisation de le rendre public. Déjà l'impression en était commencée, lorqu'un courrier *français* m'apporta, dans la nuit du 29 au 30 mai, l'ordre d'en faire suspendre la publication jusqu'au 8 du mois suivant. Une autre dépêche datée de Thorn, le 4 juin, ordonna que cette publication fût remise jusqu'au 15. Je relève cette succession de délais apportés à la publication d'un décret hostile à la Russie ; c'est encore un témoignage, et d'une certaine valeur, que jusqu'au dernier moment, l'Empereur n'avait pas cru toute reprise de négociation impossible.

Le 5 juin, Varsovie vit arriver M. de Pradt. Là finit ma première mission et commence la sienne. Le récit que je viens de faire du mouvement intérieur du duché depuis mon entrée en fonctions jusqu'à ce jour est un extrait fidèle de ma correspondance. J'avais rempli mon devoir suivant les intentions de mon

gouvernement, car dans tout le cours de ma mission il ne m'avait pas été adressé un seul reproche, et souvent j'avais reçu des témoignages de satisfaction. De plus, j'allais être appelé par l'Empereur aux fonctions d'administrateur des provinces russo-polonaises, preuve manifeste qu'à ses yeux j'avais bien mérité de la Pologne et de la France.

DEUXIÈME PARTIE

(1813)

XIX

M. de Pradt à Varsovie.—Ses premières impressions.—Vanité et hauteur du nouvel ambassadeur.—Mes premiers rapports avec lui.—Son installation.

L'ordre des événements m'oblige présentement à mettre en scène M. de Pradt, l'analyse des actes de son ambassade formant une transition indispensable entre ma première et ma seconde mission en Pologne. Cette tâche est pour moi singulièrement pénible et délicate. Jadis injurié par lui (en assez bonne compagnie, il est vrai,) dans une libelle qui dut à l'esprit

de parti une vogue momentanée, j'aurais voulu pouvoir répondre aux injustes attaques de M. de Pradt contre ma conduite par des éloges mérités de la sienne, mais la vérité m'interdit cette honorable vengeance.

En arrivant à Varsovie, M. de Pradt voulut d'abord trancher du vice-roi; mais l'attitude plus réservée de son prédécesseur n'avait pas préparé les esprits à un tel régime; force lui fut de revenir à un ton plus doux. C'était une comédie amusante, de le voir à la fois enchanté et embarrassé de sa nouvelle puissance. Dans les premiers jours, il regardait d'un œil de pitié tout ce qui l'entourait. J'avais beau lui parler du mérite des hommes qui composaient le gouvernement, ce n'étaient pour lui que de pauvres esprits, des gens sans étoffe, incapables de le seconder et même de le comprendre. Il parlait de faire maison nette, et se disposait à demander des conseillers d'État français pour venir administrer la Pologne sous ses ordres. Déjà même il avait fait ses choix et composé son ministère. Je dois être juste, ces choix étaient fort bons; il destinait notamment le ministère des finances au baron Louis, qui a rempli depuis, à deux reprises, les mêmes fonctions en France.

Heureusement, à cette époque, M. de Pradt voulait bien avoir ou simuler pour moi quelque déférence. Je lui fis sentir tout ce qu'il y avait d'inconvenant dans son projet, et il n'en fut plus question.

Mais j'eus bientôt lieu de reconnaître l'inconsistance de son caractère, en voyant ces mêmes ministres du duché qu'il avait d'abord méprisés, prendre immédiatement sur son esprit un ascendant absolu. Dès lors, il n'y eut plus à Varsovie qu'une ombre d'ambassadeur de France, inutile à son gouvernement, et par cela même nuisible aux vrais intérêts de la Pologne comme corps de nation. Tout le rôle de M. de Pradt se réduisit à l'étalage d'une morgue ridicule, dont je pourrais citer d'étranges exemples. Je me borne à l'un des plus curieux. Affligé d'être arrivé sans éclat à Varsovie, M. Pradt se souvint qu'autrefois les ambassadeurs faisaient une entrée solennelle dans les capitales où ils devaient résider. Il demanda sur ce point important les ordres de l'Empereur. Le duc de Bassano lui répondit que cet ancien usage était tombé en désuétude, et M. de Pradt dut renoncer à l'entrée d'apparat qu'il avait rêvée. C'était bien la peine d'être ambassadeur extraordinaire !

Quand je fus, trois ans plus tard, si maltraité par M. de Pradt, je cherchai vainement dans ma mémoire par quels procédés personnels j'avais pu exciter sa bile. Je n'avais manqué à aucun des égards qu'un agent doit à celui qui le remplace. Cela n'eût été conforme ni à mon caractère, ni à la nature des choses, mon remplacement n'étant nullement une disgrâce. En attendant son installation définitive, le nouvel ambassadeur, sur mon invitation expresse,

fit de ma maison la sienne. Il y rencontrait tous les jours un certain nombre de personnages du pays, et même des femmes que j'y réunissais à dîner, afin de mettre M. l'archevêque en train de faire l'ambassadeur. Il n'eut pas, il est vrai, l'honneur de leur plaire, quoiqu'il fît beaucoup de frais pour cela. L'une d'elles disait « qu'il avait la figure du péché.... vieilli. » A la suite de ces dîners, je conduisais généralement M. de Pradt en voiture à la promenade, et j'avais alors le plaisir de lui entendre conter les beaux discours qu'il avait tenus vingt fois à l'Empereur, les négociations dont il avait été chargé vis-à-vis du Pape, et les résistances de celui-ci, que M. de Pradt qualifiait un peu légèrement de visions. Tant que ma maison lui tint lieu d'un établissement qu'il ne se pressait pas de faire, ma présence parut lui être fort agréable. Mais les choses changèrent quand le comte Stanislas Potocki eut mis gratuitement à sa disposition la plus belle partie de son hôtel. Dès qu'il put se passer de moi, je commençai à lui déplaire. La considération dont je jouissais à ses yeux, et qui lui semblait un vol fait à sa dignité, les méprises du prince de Neufchâtel qui continuait à m'envoyer ses courriers au lieu de les adresser à M. de Pradt, et d'autres circonstances de cette gravité, lui inspirèrent visiblement un sentiment qu'avec un peu d'amour-propre j'aurais pu prendre pour de la jalousie. Toujours est-il qu'il lui tardait de me voir partir, et que

j'en étais impatient moi-même. Quand je fus établi à Wilna, comme je ne le gênais plus, il me rendit ses bonnes grâces, et m'écrivait de temps en temps sur le ton le plus amical.

Puisque j'ai été entraîné à dire quelques mots sur l'installation du nouvel ambassadeur à Varsovie, je tiens à épuiser ce grave sujet. L'hôtel habité par moi, par M. de Serra mon prédécesseur, et dont M. de Talleyrand s'était contenté en 1807, n'était pas pour loger un personnage comme M. de Pradt. Le seul local qu'il jugeait digne de lui était le beau palais de Brühl, alors transitoirement occupé par le roi de Westphalie. Il n'avait pas même la patience d'attendre que ce prince fût parti, et le duc de Bassano fut obligé d'intervenir pour empêcher un conflit. Quand enfin ce palais fut laissé à sa disposition, M. de Pradt, qui, comme ambassadeur extraordinaire, était appointé à cent cinquante mille francs ; qui, de plus, jouissait de trente mille francs de traitements écclésiastiques, et avait touché cinquante mille francs d'indemnité pour frais de premier établissement, M. de Pradt requit sans scrupule le préfet de Varsovie de lui fournir un ameublement complet aux dépens de la ville. Je relève ceci pour deux motifs : d'abord parce que M. de Pradt m'a reproché dans son livre l'énormité du traitement dont je jouissais, tandis qu'en réalité mon traitement n'était que la moitié du sien, que les mêmes dépenses m'étaient

prescrites, et que pourtant je n'ai jamais, sous aucun titre, sous aucun prétexte, coûté un sou à la Pologne! L'autre motif, c'est qu'à toutes les époques, M. de Pradt, dans son histoire, ne tarit pas sur les souffrances et les privations auxquelles il était incessamment en butte. Nous avons bien cherché, entre témoins oculaires, quelles avaient été ces privations, ces souffrances, et nous n'avons jamais pu trouver. M. de Pradt ne se privait de rien, pas même des choses auxquelles un prélat aurait dû penser le moins.

Je me borne à ces détails anecdotiques qu'on trouvera peut-être un peu minutieux, mais qui peignent déjà le personnage. Je passe maintenant à l'examen de ses actes politiques.

XX

Instructions données à M. de Pradt.—Espoir de Napoléon dans le concours énergique de la Pologne.—M. de Pradt agit en sens inverse de ses instructions.—Réunion de la Diète, qui proclame le rétablissement de la Pologne.—Brusque dissolution de la Diète par M. de Pradt.—Prétexte et véritable motif de cette mesure.—Sa manie littéraire.—Lettre sévère du duc de Bassano.—Réponse de Napoléon aux députés de Varsovie.—Organisation du gouvernement lithuanien.—Fautes de Napoléon.

L'empereur Napoléon, séduit par la faconde de M. de Pradt, avait cru que celui-ci mettrait dans ses actions la même verve que dans ses discours, et qu'il serait capable de remplir dans le duché de Varsovie, au profit de la Pologne et de la France, le même rôle qu'avait joué vingt ans auparavant le célèbre curé de Saint-Laud (l'abbé Bernier) dans l'insurrection de la Vendée. C'était, en effet, une Vendée polonaise que M. de Pradt avait mission d'organiser. Dans cette guerre, que Napoléon lui-même proclamait la se-

conde guerre de Pologne, il n'y avait pas seulement la Russie à vaincre, il y avait la Pologne à rétablir. Mais, pour gagner son rétablissement, la Pologne même devait aider à vaincre la Russie. Tel était l'esprit des instructions données au nouvel ambassadeur. Le but était indiqué, les moyens prescrits. La Diète devant se réunir à Varsovie vers le milieu de juin 1812, un comité spécial devait faire un rapport sur les malheurs et les espérances de la patrie. A la suite de ce rapport, la Diète elle-même devait proclamer le rétablissement du royaume, se constituer en confédération de Pologne, déclarer enfin, que partout où des Polonais seraient réunis, ils avaient le même droit de se confédérer pour le salut public. « Le rapport du comité devait être *européen et polonais;* » mais dirigé entièrement contre la Russie, sans récriminations inutiles contre l'Autriche et la Prusse, qui accédaient d'avance à tout ce qui se préparait. La confédération centrale, organisée à Varsovie, devait former des comités dans les différents palatinats. Ces comités devaient faire à leur tour des proclamations, et tous les actes collectifs ou individuels émanant de cette série de manifestations nationales devaient être imprimés, répandus, non-seulement dans le duché, mais dans les provinces de la Pologne russe. La main de l'ambassadeur ne devait pas se laisser apercevoir dans ce mouvement national, « mais il devait tout voir, tout savoir, tout diri-

ger, tout animer. » C'était dans ce but qu'on lui avait délégué le droit d'assister aux séances du conseil des ministres, investi de pouvoirs dictatoriaux.

Il n'y avait pas à s'abuser sur le but ni sur l'esprit d'instructions ainsi conçues, et pourtant c'est ce que fit M. de Pradt. Les ministres, d'abord si méprisés de lui, s'aperçurent bientôt qu'il leur serait facile de faire du nouvel ambassadeur tout ce qu'ils voudraient, en le laissant et l'écoutant parler à sa fantaisie, sauf à se relayer au besoin pour cette tâche. Il leur laissait faire tout ce qu'ils voulaient, rien que ce qu'ils voulaient, leur faisant subir seulement, pendant des heures entières, le développement oratoire de leurs propres résolutions, qu'il prenait pour les siennes. Dès lors, il ne fut plus qu'un instrument dans leurs mains ; sa mission ne fut plus dirigée, selon la pensée de l'Empereur, dans le grand intérêt de la Pologne en général, mais dans le sens d'un intérêt purement local. Les ministres étaient de très-bons Polonais ; mais, soit excès de confiance dans le seul pouvoir de nos armes, soit désir de ménager spécialement le duché, ils étaient plutôt disposés à réduire, en ce qui les concernait, le caractère de la guerre à celui d'une guerre ordinaire, qu'à former de ces confédérations, de ces *pospolites*, armées de gentilshommes et de paysans, qui jadis ébranlaient le pays tout entier, mettant à contribution, sans distinction d'amis ni d'ennemis, les terres

des grands propriétaires. C'était précisément le renouvellement de ces levées de boucliers que Napoléon voulait; pour lui les inconvénients de détail disparaissaient devant l'importance souveraine du but. Organe docile des petites appréhensions locales, M. de Pradt agit dans un sens tout opposé à ses instructions. Là où l'Empereur voulait tout agiter, tout enflammer, il voulut, lui, tout calmer, tout refroidir, et n'y réussit que trop bien.

L'ambassade de M. de Pradt eut une durée nominale de six mois; elle ne dura en réalité que vingt-cinq jours. Il ne lui en fallut pas davantage pour enlever à Napoléon le puissant renfort qu'il attendait de la Pologne. Tout d'abord, son amour-propre s'effraya de l'importance dictatoriale d'une Diète permanente. Avant même qu'elle ne fût convoquée, son parti fut pris de la dissoudre aussitôt après la proclamation solennelle du rétablissement de la Pologne, et de ne retenir à Varsovie qu'un conseil de confédération sans puissance réelle, laissant triomphalement en premier plan l'individualité oratoire de l'ambassadeur français.

Des le 16 juin, M. de Pradt exposa cette idée étrange au duc de Bassano. Pour la justifier, il mit en avant deux considérations dont on ne sait laquelle est la plus absurde. La première, c'était que la réunion de la Diète coïncidait fâcheusement avec la Saint-Jean, époque du renouvellement des baux, et que les non-

ces seraient enchantés d'être promptement débarrassés de leurs fonctions publiques pour vaquer à leurs affaires ! La seconde, c'était le danger des emportements « auxquels pourrait se laisser aller cette masse d'hommes réunis, soit en état de travail et d'agitation, soit en état de désœuvrement. » Redoutant donc tout à la fois l'excès d'activité et l'inaction, il proposait « de réduire la Diète à une commission intermédiaire d'un petit nombre de membres, puis de la congédier, sauf à la réunir ultérieurement encore une fois, pour lui soumettre les travaux de la commission. » Et non-seulement il eut cette pensée fatale, mais il l'exécuta avant que Napoléon fût en mesure d'y mettre obstacle, avant même qu'il en fût instruit.

La réunion de la Diète devait avoir lieu le 22 juin; l'amour-propre littéraire de M. de Pradt la retarda de quatre jours. Se croyant seul capable de parler le langage propre au grand événement qui allait s'accomplir, il voulut refaire toutes les proclamations, tous les actes publics, le manifeste même de la Diète : « Tout ce qui émane de ces Polonais, dit-il dédaigneusement dans une de ses dépêches, est hors de toute règle de goût et de toute mesure. » De sorte qu'au lieu du manifeste *européen et surtout polonais* que voulait l'Empereur, la Diète ne fit que débiter une amplification française.

Ce fut pourtant, en dépit de M. de Pradt, un jour

solennel que celui de l'ouverture de la Diète (26 juin). Ce fut un moment d'émotion profonde que celui où le vieux prince Czartoryski, choisi comme maréchal, prononça ces mots : « La Pologne existe ; le royaume de Pologne et le corps de la nation polonaise sont rétablis. » M. de Pradt, tout étourdi des acclamations, de l'enthousiasme polonais, ne vit dans ces transports qu'un motif de plus pour congédier immédiatement cette assemblée ouverte sous de si heureux auspices. « *Ils iraient trop vite, si on les laissait faire*, » écrivait-il à M. de Bassano. Cette manière d'agir aurait pu passer pour une trahison, et M. de Pradt lui-même s'est attribué ce triste mérite quelques années plus tard, alors qu'une réaction violente contre le régime impérial confondait dans une commune apothéose les hostilités, les défections de toutes les époques. Ce n'était pourtant, en réalité, qu'un acte de vanité pusillanime.

Cette séparation de la Diète, au bout de trois jours d'existence, était une mesure tellement extraordinaire, que tout le monde la crut directement ordonnée par l'Empereur. Les Français en furent étonnés, les Polonais refroidis, tandis qu'en fait M. de Pradt avait agi non-seulement sans ordre, mais au mépris de chaque ligne de ses instructions. Cette disposition, qui fut pour l'insurrection nationale un véritable coup de massue, avait été conçue, proposée, exécutée, avant qu'il fût matériellement possible à l'Empereur

ou au duc de Bassano d'y mettre obstacle, en raison des distances. D'ailleurs, dans une lettre du 16 juin, M. de Pradt ne parlait encore de ce projet de dissolution que sous une forme dubitative. Le duc, qui n'était encore qu'à Thorn, quand Napoléon était déjà à Wilna, ne pouvait ni prendre immédiatement ses ordres, ni s'imaginer que M. de Pradt trancherait de lui-même aussi précipitamment une question si importante.

Napoléon n'apprit tout cela que le 5 juillet, et sa première pensée fut de rappeler immédiatement M. de Pradt; mais, après quelques moments de réflexion, il se reconnut le premier coupable pour avoir fait un pareil choix, et jugea prudent d'ajourner la disgrâce de l'ambassadeur extraordinaire, malgré tout ce qu'il avait fait pour la mériter. Napoléon se borna, en attendant mieux, à lui faire adresser de Wilna, par le duc de Bassano, quelques admonestations sévères, et quelques sages conseils qui auraient pu l'aider à réparer une partie du mal qu'il avait fait.

Plusieurs passages de cette lettre, en date du 6 juillet, trahissent une irritation violente et à peine contenue de l'Empereur contre la mesure prise par l'ambassadeur relativement à la Diète, et contre la manie littéraire qui l'entraîne à retoucher ou à refaire tous les discours, tous les écrits d'origine polonaise. « Ils ne sont pas bons, soit; mais ils peuvent être mauvais impunément, puisqu'ils ne sont pas de

vous..... Du moment où l'on sait (et on le saura toujours) qu'un discours, un rapport, une proclamation publiée dans les affaires de Pologne, émane de l'ambassadeur de France, son effet politique, vis-à-vis des Polonais, comme vis-à-vis de l'Europe, est nécessairement manqué..... Sa Majesté me prescrit de vous dire qu'elle ne veut pas que vous vous occupiez de rédaction, sous quelque prétexte que ce soit, et qu'elle vous a envoyé à Varsovie, non pour faire des ouvrages de littérature, mais pour faire de la politique..... Vos instructions et plusieurs de nos lettres vous ont dit et répété qu'il fallait multiplier les moyens de frapper l'opinion..... *et cependant il n'y a eu que deux séances!*..... Jusqu'à présent vous avez borné ce grand mouvement à une représentation théâtrale en deux scènes. »

Ce dernier reproche prouve bien que l'Empereur sentait, quoique pas assez profondément peut-être, de quel auxiliaire puissant le privait l'inconcevable conduite de son ambassadeur. Quelle différence, en effet, entre Varsovie, réduite aux monologues de M. de Pradt, et cette Vendée polonaise que Napoléon avait voulu ! Une Diète confédérée permanente aurait pu tout dominer, tout entraîner, intéresser tous les peuples au sort de la Pologne, en la montrant digne de la régénération à laquelle elle aspirait. Il n'en fallait pas plus, mais il fallait cela, pour déterminer dans les provinces russo-polonaises un soulèvement

qui aurait pu changer le destin de la campagne.

A la vanité littéraire et politique, M. de Pradt joignait une autre faiblesse, bien gênante dans des événements comme ceux de 1812 : à la moindre apparence de péril, il éprouvait des accès d'émotion nerveuse qui lui faisaient complétement perdre la tête. Dans ces moments-là, le prélat courtisan, qui se qualifiait naguère d'*aumônier du dieu Mars*, ne valait pas un simple aumônier de régiment. Dès le milieu du mois de juillet, il écrivait d'une main tremblante à M. de Bassano que soixante mille Russes menaçaient la frontière du duché. Mais il n'était pas homme à se laisser surprendre ; il avait déjà préparé sa proclamation de départ, et faisait ses malles en toute hâte, quand il se trouva, de son propre aveu, que les soixante mille ennemis se réduisaient à quelques Cosaques, déjà repartis au moment où la nouvelle de leur apparition avait causé un si grand émoi. Dans sa frayeur, M. de Pradt avait été jusqu'à écrire au prince de Schwartzenberg, commandant du corps auxiliaire autrichien, pour lui demander du secours, démarche qui lui valut une nouvelle et sévère réprimande de l'Empereur. Mais le mal était fait ; le général autrichien, heureux de trouver un tel prétexte, avait perdu un temps précieux en manœuvres inutiles sur un terrain où le danger n'existait pas.

Pendant son séjour à Wilna, l'Empereur avait organisé, pour les provinces polonaises conquises

sur la Russie, un gouvernement composé de MM. Soltan, Prozor, Sierakowski, prince A. Sapieha, comte F. Jelski; Kossakowski, secrétaire général. Je fus nommé commissaire près de ce gouvernement. Ce fut aussi à Wilna que Napoléon reçut la députation de la Diète de Varsovie, chargée de lui présenter l'acte de confédération et de réclamer sa protection pour le rétablissement de la Pologne. Sa réponse ne contenait rien, quoi qu'on en ait dit, qui fût de nature à décourager leurs espérances : « Si j'eusse régné à l'époque des partages de la Pologne, disait-il, j'aurais armé tout mon peuple pour vous soutenir. » Après avoir rappelé la restauration de la Pologne, commencée par lui dès 1807, il ajoutait : « J'applaudis à tout ce que vous avez fait, j'autorise les efforts que vous voulez faire; tout ce qui dépendra de moi pour seconder vos résolutions, je le ferai..... Mais, dans des contrées si éloignées et si étendues, c'est surtout dans l'unanimité de la population qui les couvre que vous devez fonder vos espérances de succès. » Dans cette réponse, qui *gâta tout,* suivant M. de Pradt, le seul trait dont l'exigence polonaise aurait pu n'être pas contente était la réserve de Napoléon pour les provinces polonaises possédées par l'Autriche son alliée, dans lesquelles il déclarait n'autoriser aucune agitation. Mais c'était là un ménagement de pure forme, puisqu'un article secret du traité du 14 mars 1812 avait préparé avec la cour de

Vienne un échange de ces provinces contre l'Illyrie, et que ce secret n'en était déjà plus un en Pologne. Ce qui gâta tout en réalité, ce fut surtout la brusque séparation de la Diète confédérée, à laquelle s'adressait la réponse de Napoléon, séparation qui plaça l'ambassadeur et le ministère dans un isolement aussi nuisible à la France qu'à la Pologne.

L'inaction du grand-duché, conséquence des fausses mesures de l'ambassadeur, réagit d'une manière fâcheuse sur les affaires des provinces russo-polonaises. Les intentions de l'Empereur furent mal comprises, mal remplies par ses agents militaires. Au lieu d'utiliser le zèle des Polonais en organisant une *pospolite*, qui aurait pu, dès les premiers jours de sa formation, causer de sérieux embarras aux Russes, on perdit un temps précieux à discipliner des soldats à la française. Cette organisation, devancée par la rapidité des événements, ne servit qu'à multiplier les désastres au moment de la retraite, en exposant aux coups de l'ennemi des cadres à peine formés.

L'Empereur, ordinairement si habile dans l'appropriation des hommes aux choses, avait été moins heureusement inspiré en ce qui touchait la Pologne. Il s'était mépris sur les aptitudes de M. de Pradt; il se méprit également sur celles d'un lieutenant général hollandais, qu'il nomma gouverneur général de la Lithuanie. Cet officier, qui avait rapporté de Java des allures insoutenables de despotisme, commença

par se quereller avec le commandant militaire de Wilna, qui n'était autre que le général Jomini, devenu depuis célèbre. Naturellement, Napoléon dut donner raison au supérieur, et Jomini reçut une destination moins importante. Cet officier, dont l'amour-propre égalait le mérite, eut le cœur ulcéré de cette disgrâce. La rancune qu'il en conserva fut assurément pour quelque chose dans sa regrettable défection de l'année suivante, défection qui n'a pas été sans influence sur les événements militaires de la fin de 1813 et de 1814. Jomini ne fut pas le seul qui eut à souffrir du gouverneur général; malgré tous les ménagements possibles, je ne pus moi-même échapper aux désagréments d'un conflit avec ce personnage, et, jusqu'à la fin de la campagne, j'eus une peine infinie à maintenir quelque apparence d'accord entre lui et les autorités polonaises.

Napoléon avait encore pris une mesure que de graves considérations semblaient autoriser, mais dont les conséquences furent désastreuses, en formant du contingent autrichien un corps séparé, et surtout en lui donnant pour champ de bataille la Wolhynie. On comprend qu'il eût jugé prudent de retenir l'Autriche par un lien plus fort qu'une simple neutralité; qu'un corps de trente mille hommes, appartenant à une puissance de premier rang, ne fût pas confondu dans les rangs de l'armée française, comme les troupes de princes d'un ordre secondaire;

même qu'il eût pris soin de relever le rôle du commandant de ce corps auxiliaire, en lui adjoignant et plaçant sous ses ordres le 7e de l'armée française. Mais on comprend moins qu'il lui eût assigné une ligne complètement séparée d'opérations, et précisément dans les anciennes provinces polonaises. Tous les ménagements auraient pu, au contraire, être gardés sans inconvénient, si les Autrichiens avaient figuré parmi les troupes placées sous la direction immédiate de l'Empereur, s'ils avaient manœuvré et combattu constamment sous ses yeux. Par suite de l'isolement du corps auxiliaire, tout tourna, au contraire, à notre détriment. Livré entièrement à lui-même, le prince de Schwartzenberg opéra avec une mollesse, une circonspection conformes à son caractère, et aux dispositions équivoques qui se manifestèrent bientôt dans la société, puis dans la politique de Vienne. Le corps autrichien parut en Wolhynie moins en auxiliaire qu'en ennemi. Ce n'était pas sous les auspices de semblables troupes que pouvait s'y développer l'esprit d'insurrection. Il en aurait été tout autrement si cette invasion eût été confiée à un général français, ou, mieux encore, à Poniatowski, comme je l'avais moi-même espéré. Renforcé par le soulèvement général que sa présence n'aurait pu manquer d'exciter parmi ses compatriotes, il aurait pu, avant la fin d'août, arriver sur le Dniester, séparer Tchitchakof des autres généraux

ennemis, et exercer ainsi une influence décisive sur les destinées de la campagne. L'armée autrichienne, au contraire, ne fit rien d'utile : son contact immédiat et non surveillé avec les Russes accéléra les communications qui, plus tard, amenèrent la défection ouverte de la cour de Vienne. Ce même contact développa aussi dans le 7e corps, presque entièrement composé de Saxons, le germe de ces sentiments hostiles à la France dont l'explosion produisit, un an plus tard, leur brusque et funeste défection à Leipzig.

XXI

Premier rapprochement entre la Russie, l'Autriche et la Prusse.—Derniers moments de mon séjour à Wilna.—Passage de Napoléon auprès de cette ville et à Varsovie.—Sa conférence avec M. de Pradt.—Arrivée des débris de l'armée à Wilna.—Notre départ précipité de cette ville.—La montagne de Ponari.—M. Desages.—Retraite sur Kowno.—Dernières fautes et rappel de M. de Pradt.

Dès l'ouverture de la campagne, l'impopularité de l'alliance française à Vienne avait dépassé toutes les prévisions du gouvernement. Le souvenir des événements de 1809 réunissait, dans un ressentiment commun contre la France, l'aristocratie, les employés, l'armée, le peuple de race allemande ou hongroise. Cette influence explique l'excessive circonspection des mouvements du corps auxiliaire dès le début de la campagne, et son immobilité au moment décisif. Pressé de marcher en avant pour achever de détruire le corps de Tormasow déjà vaincu, et interdire l'accès

du théâtre principal de la guerre à l'armée russe du Danube, il s'en était défendu en alléguant d'abord les implorations de secours venues de M. de Pradt, puis la nécessité d'attendre des renforts. Il ajoutait qu'en sa qualité d'auxiliaire, il était seulement tenu à aider, non à conquérir, sous peine d'entraîner malgré lui son gouvernement dans un état de guerre direct et général. On s'arrangeait d'un autre côté pour que les renforts se fissent attendre, jusqu'au moment où la diversion espérée deviendrait impossible. Dès le mois d'août, des relations permanentes s'établirent entre les états-majors russe et autrichien.

Jusqu'à l'occupation de Moscou, toutefois, rien de positivement compromettant n'avait eu lieu. L'attitude du corps auxiliaire avait été réglée de façon à éviter toute infraction flagrante à la lettre du traité d'alliance, à pouvoir même justifier de son inaction par des prétextes plausibles, si la victoire nous demeurait fidèle. Mais sous l'influence de notre séjour prolongé dans l'antique capitale de la Russie, il s'opéra dans les idées du premier ministre autrichien, M. de Metternich, une modification dont la conduite du corps auxiliaire ne tarda pas à se ressentir.

A toute heure, M. de Metternich respirait un air hostile à la France. A cette époque, M. de Razumowski, noble russe, sans caractère politique, mais notoirement pensionné par l'Angleterre, donnait à

Vienne des fêtes splendides, rendez-vous de la haute société autrichienne, et dont le ministre était un des commensaux les plus assidus. Une princesse russe, dont nous tairons le nom, car c'est celui d'un général mort au champ d'honneur, se faisait également remarquer à Vienne par la légèreté de sa conduite et par un train fastueux. Cette princesse, également réputée comme auxiliaire des Anglais, avait la passion de la politique au point de prendre pour favori quiconque dirigeait les relations extérieures de l'Autriche. En 1812, elle passait pour en être à son troisième élu dans cette catégorie.

Ce fut dans l'automne de 1812, et pendant que toutes ces influences de nature si diverse étaient en jeu, qu'un premier rapprochement confidentiel eut lieu entre les cabinets de Berlin et de Vienne. Consulté dès le 14 septembre sur le parti que la Prusse aurait à prendre en cas de revers des armées françaises, M. de Mettèrnich commença par dissimuler cette communication à notre ambassadeur. Trois semaines après, au moment où la prolongation du séjour à Moscou multipliait nos chances défavorables, le ministre autrichien répondit « que les deux cabinets n'étant pas dans des positions identiques, chacun devait suivre la ligne de ses intérêts. » Cette réponse autorisait la confiance du cabinet prussien dans l'Autriche, quelque parti que la tournure des événements lui suggérât de prendre. Ce fut donc la

prévision commune des malheurs de notre retraite qui forma le lien d'un premier rapprochement entre ces deux cours, et ce fut sous l'influence immédiate de ces mêmes désastres que le cabinet autrichien, cédant aux sollicitations antifrançaises de toute nature qui l'obsédaient, fit un premier pas hors de notre alliance, en autorisant, vers la fin de décembre, la conclusion d'un accord verbal pour la suspension des hostilités de son corps auxiliaire avec les Russes.

J'ai cru devoir emprunter à la politique générale du moment ces détails, indispensables pour l'intelligence des événements qui vont suivre. Je reviens maintenant aux derniers temps de mon séjour à Wilna, et à la fin de l'ambassade de M. de Pradt, fin bien digne du commencement.

A l'époque la plus désastreuse de la retraite, nous restâmes plus de douze jours à Wilna, sans nouvelles aucunes du quartier impérial. Tout en continuant d'affecter une grande sécurité, le duc de Bassano avait envoyé plusieurs messagers, qui ne reparaissaient pas. Enfin un gentilhomme polonais, M. Abramowicz, s'étant déguisé en paysan, put arriver jusqu'à l'Empereur, le 27 novembre, à Stoudzianska, immédiatement après le passage de la Bérésina. Au retour de cette terrible excursion, M. Abramowicz, propriétaire de l'hôtel où je logeais, y entra précisément au milieu d'une fête que je donnais pour faire bonne contenance. On devine quelle impression foudroyante du-

rent produire, au milieu d'une salle de bal, cette arrivée du premier témoin oculaire, ce premier récit de la grande catastrophe que la France et la Pologne pleurent encore après tant d'années.

A son retour, l'Empereur ne jugea pas à propos d'entrer dans Wilna. Le duc de Bassano vint prendre ses ordres à une demi-lieue de cette ville. Ce fut là aussi que l'Empereur quitta la voiture dans laquelle il était venu depuis Smorgoni, pour monter en traîneau. On a souvent comparé ce traîneau de Napoléon à la barque de Xerxès; mais cette analogie n'est que spécieuse. Les Grecs avaient vaincu les Perses : l'hiver seul, un hiver exceptionnel, avait pu accabler les Français.

Napoléon ne s'arrêta que vingt-quatre heures à Varsovie. Il témoigna à M. de Pradt et aux membres du gouvernement sa surprise de l'inaction dans laquelle on était resté depuis l'ouverture de la campagne. Dans l'histoire de son ambassade, M. de Pradt inséra un long discours, évidemment fabriqué après coup, qu'il prétendait lui avoir été tenu en cette circonstance par l'Empereur, et qui contient des choses auxquelles tous deux ne songeaient guère à cette époque. Ce qui est certain, c'est que M. de Pradt ne laissa rien apercevoir alors de ce qu'il a publié depuis, ni à personne de l'ambassade, ni à moi-même, quand j'arrivai peu de temps après à Varsovie. Se sentant déjà en disgrâce, il se plaignit

seulement de ce que l'Empereur trouvait qu'on n'avait rien fait, de ce qu'il aurait voulu l'impossible. Ce qui est plus certain encore, c'est que, le lendemain même de cette conférence, il envoya au duc de Bassano l'ordre de rappeler M. de Pradt, qui « lui avait tenu pendant une heure les propos les plus ridicules, et paraissait n'avoir rien de ce qu'il fallait pour la place qu'il remplissait. » L'Empereur avait conseillé aux ministres d'organiser des Cosaques polonais, et leur avait promis des subsides, et l'archevêque de Malines s'était permis de critiquer cette idée, ajoutant « qu'il ne connaissait, lui, que des armées régulières. » Aussi, en prescrivant le rappel de cet ambassadeur, Napoléon ajoutait : « Voyez qu'on fasse le contraire de ce que m'a dit l'archevêque, *qui ne veut que des armées bien organisées.* »

Dans ce moment même, Napoléon ignorait encore la majeure partie des torts de M. de Pradt. Non-seulement celui-ci désespérait de tout, mais il en faisait parade ; il le proclamait là surtout où il aurait dû se taire. Si, malgré nos revers, la majeure partie des Polonais nous resta dévouée, ce fut en dépit des suggestions de l'ambassadeur. « Tout est fini, pensez à vous ! » leur disait-il. Il alla même, et il n'a pas craint de s'en vanter depuis, jusqu'à chercher avec quelques fonctionnaires publics du duché, à quels nouveaux maîtres ils devaient se donner, et jusqu'à autoriser le commandant du corps autrichien à

s'abstenir de toute hostilité vis-à-vis des Russes. Il donna ainsi un assentiment au moins tacite à la convention verbale d'armistice conclue dès le 20 décembre, entre le prince de Schwartzenberg et l'agent russe d'Anstett. Assurément, il est plus que probable que les Autrichiens eussent agi de même, malgré M. de Pradt ; mais il était déplorable que, pour la seconde fois depuis le commencement de la guerre, ils eussent le droit d'invoquer, à l'appui de leur inaction perfide, la connivence d'un agent français.

La disgrâce de M. de Pradt était, comme on voit, surabondamment justifiée ; mais, comme il arrive souvent en pareille occasion, son ressentiment n'en fut que plus amer. Sa place fut marquée dès lors parmi les détracteurs les plus ardents du régime impérial. En 1814, il prit à sa chute une part peu importante en réalité, quoique grande par l'envie de nuire et par la vanité. Dans son récit du rétablissement de la royauté, comme dans celui de son ambassade, il se vanta d'avoir préparé la perte de Napoléon dès 1812, d'en avoir été l'auteur immédiat deux ans plus tard, et s'appliqua avec un risible amour-propre ce mot attribué à Napoléon captif : « Un homme de moins, et j'étais le maître du monde ! »

M. de Pradt se calomniait lui-même. En 1812, il n'était pas un traître, mais simplement un homme peu fait pour le rôle important et difficile qui lui avait été assigné. Sa nomination ne fut pas la seule

faute que commit Napoléon, relativement à la Pologne, mais ce ne fut pas la moins pernicieuse. M. de Pradt a raconté qu'en l'envoyant à Varsovie, Napoléon lui avait dit : *Je vous essaye.* La Pologne n'était pas une *anima vilis*, pour qu'on fît sur elle impunément des expériences si hasardeuses.

En envoyant au duc de Bassano l'ordre de rappeler tout de suite M. de Pradt, l'Empereur ne me désignait pas positivement pour le remplacer, bien qu'à cette occasion il prononça mon nom, « pensant que j'étais encore utile à Wilna. » Nous en sortions au moment même où il dictait ces lignes. Ai-je besoin d'exprimer ce que j'éprouvai dans les dernières heures qui précédèrent ce départ, quand je vis à quels débris de débris était réduite notre armée ! Je croyais que jamais je n'aurais autant à souffrir, comme homme et comme Français, et pourtant j'étais destiné à souffrir davantage encore, quand, moins de trois ans plus tard, je dus apposer ma signature à la capitulation de Paris, après Waterloo. En 1812, nous sentions encore du moins, derrière nous, le sanctuaire inviolé de la patrie ; nous comptions encore sur les ressources de la France, sur le génie de son chef. Mais pourtant quelles émotions, quel lamentable spectacle ! Dans quel état revenaient les officiers que j'avais vus partir si brillants, si pleins d'ardeur, sans compter ceux que nous ne devions jamais revoir ! L'un des premiers qui reparurent fut Zaionzeck. Il

avait eu une jambe fracassée au passage de la Bérésina; Larrey l'avait amputé sur le champ de bataille même. En arrivant à Wilna, son traîneau versa à la porte de la ville. Informé de ce triste retour, j'accourus lui prodiguer mes soins. Tel était le dévouement de Zaionzeck à Napoléon, que, dans l'état où il était, il voulait absolument continuer son voyage, au risque de périr en route, craignant que l'Empereur ne le trouvât blâmable de s'être arrêté dans une ville où il risquait d'être fait prisonnier.

En quittant l'armée, l'Empereur croyait encore la défense de Wilna possible, surtout avec le maréchal Ney. On sait que l'intensité persistante et croissante du froid trompa cette dernière espérance. Quand Ney arriva à Wilna, je lui annonçai l'arrivée de sept ou huit cents voitures, que j'avais requises pour l'évacuation des malades et des blessés. Le maréchal, qui connaissait mieux la véritable situation des choses, me répondit qu'il était trop tard, qu'il fallait *faire la part du feu....*

Dans les journées du 8 et du 9, les restes de l'armée traversèrent cette ville, objet de tant de vœux, et où il ne leur était pas permis de s'arrêter même un jour. Je vis successivement arriver chez moi M. Daru, les généraux Sébastiani, Defrance, Narbonne, Bordessoulle, Letort, et une foule d'autres, les uns à pied, les autres sur de mauvais traîneaux ou des chevaux épuisés. Dans la soirée même du 9, la fusillade

commença aux portes de la ville, et, vers minuit, il fallut partir par la route de Kowno, le Niémen, pouvant seul mettre un terme à la poursuite des Russes. Nous n'eûmes pas fait une lieue, conduisant toujours nos chevaux par la bride, à cause du verglas, que nous nous trouvâmes pris, à la côte de Ponari, dans un des plus effroyables encombrements qui aient eu lieu jamais dans aucune guerre. Les attelages des fourgons qui étaient en avant s'étaient abattus dans la montée; la longue file de voitures de toute espèce qui arrivaient à la suite vint s'entasser à mi-côte et au pied de la montagne. Je perdis là, comme bien d'autres, presque tous mes bagages; mais un domestique, qui venait avec ma calèche, eut le bon esprit de se jeter à travers champs, et trouva dans les bois un chemin de traverse qui le ramena le lendemain dans la bonne direction. Cette voiture sauva la vie à plusieurs de mes compagnons blessés ou souffrants, notamment au général Letort, officier de la plus haute distinction, à M. de Castellane, qui avait, comme lui, les pieds et les mains gelés, et à M. de Bricqueville, depuis député et général, qui, ayant une balle dans la cuisse, ne pouvait se tenir à cheval. A cette funeste montée de Ponari, je me trouvai séparé de mon secrétaire, jeune homme de dix-neuf ans, dont la mort prématurée eût été, parmi tant de malheurs présents, une grande perte pour l'avenir. Entraîné sur une autre route, il rencontra heureuse-

ment des officiers polonais qui le reconnurent et le conduisirent à Varsovie, où je le retrouvai. Ce jeune homme, c'était M. Desages, qui a longtemps rempli avec une haute distinction les fonctions de directeur des affaires politiques après 1830.

J'assistai aux dernières scènes de la retraite, trop riches encore en sinistres tableaux. Rien qu'à voir avec quelles délices mes compagnons s'étendaient sur la paille humide que je partageais avec eux dans les haltes, j'aurais deviné par quelles terribles épreuves ils venaient de passer. De lugubres récits remplissaient nos heures d'insomnie fiévreuse. Sébastiani me raconta qu'échappé par miracle aux glaces sanglantes de la Bérésina, épuisé de froid et de faim, il s'était vu, lui, général et parent de l'Empereur, repoussé brutalement pendant une partie de la nuit de tous le bivacs de la garde impériale. A ces trop rares foyers, le simple soldat ne cédait plus sa place aux officiers du plus haut rang. L'excès d'une souffrance continue paralysait toute subordination, même toute humanité; les cœurs étaient glacés comme les corps. Une autre fois, dans un lieu dont le nom m'échappe, soudain des coups violents ébranlent la maison dans laquelle l'Empereur lui-même prenait quelques instants de repos. On s'informe; c'est une troupe de soldats enragés de froid et de faim, qui, faute d'autre bois, s'en prennent à cette maison, sans souci de l'hôte qu'elle abrite. Les officiers de la suite voulaient char-

ger ces furieux : « Laissez-les faire, » dit Napoléon avec un triste sourire ; et il s'éloigna de cet asile d'où le froid, son vainqueur impitoyable, le chassait par les mains de ses propres soldats.

Napoléon ! ce nom que j'avais entendu saluer de tant d'acclamations après Iéna, après Wagram, revenait souvent aussi dans nos entretiens de 1812. Les appréciations sur sa conduite étaient sévères, injustes même ; elles devaient l'être en pareille circonstance. Pourtant, on convenait qu'il avait montré une admirable fermeté d'âme dans les moments les plus désespérés. L'un de ceux qui le jugeaient alors le plus rigoureusement, mon pauvre ami Letort, que la mort avait épargné dans cette retraite pour le reprendre deux ans plus tard à Waterloo, me disait lui-même qu'il n'avait pu s'empêcher d'être profondément ému en le voyant marcher à pied, un bâton à la main, à travers les neiges, comme un pèlerin châtié par le ciel, et sur lequel pèse, sans l'accabler, le sentiment de ses malheurs.

J'en vis moi-même assez, de Wilna à Kowno, pour me convaincre que les récits des souffrances précédentes n'avaient rien d'exagéré. Il n'y avait plus là que des hommes éprouvés, puisqu'ils avaient survécu, puisqu'ils marchaient encore ; mais parmi ceux-là même, à plus d'un il manqua un jour de courage. Dans ces dernières marches, de Wilna à Kowno, j'ai vu de mes yeux des scènes que je ne

saurais oublier, mais que ma main se refuse à décrire.... Derrière nous, Wilna était devenue une autre Bérésina pour notre arrière-garde de malades et de blessés. Les subsistances que nous avions amassées avec tant de peine tombèrent au pouvoir de l'ennemi. Mais, sur ces désolants souvenirs, je n'ai rien à dire qui ne soit connu, trop connu, hélas! Je reviens donc à ce qui m'est personnel.

Après avoir atteint Kowno et repassé le Niémen avec les débris de l'armée, j'eus ordre de me rendre immédiatement à Varsovie, et peu de jours après je reçus ma nomination en remplacement de M. de Pradt, décidément renvoyé dans son diocèse. C'était un insupportable exil pour un prélat de ce caractère. Aussi il y porta une rancune peu évangélique contre tous ceux qu'il soupçonnait d'avoir été pour quelque chose dans sa disgrâce. Cette rancune, il l'assouvit par la publication de son libelle, « composé, selon lui, au milieu de *grands dangers.* » Ces dangers sont aussi difficiles à deviner que les privations endurées à Varsovie. La seule persécution qu'eût subie M. de Pradt avait été d'être rendu à ses ouailles. D'ailleurs, quand mit-il au jour cet écrit audacieux? Ce ne fut pas même en 1814, quand Napoléon n'était encore qu'à l'île d'Elbe. Ce ne fut pas non plus dans les Cent-Jours. Des gens bien instruits m'ont assuré que s'il ne reparut pas alors au premier rang du clergé impérialiste, la faute n'en fut pas à lui. Il n'accomplit ce grand acte

de courage qu'en 1815, quand Napoléon fut à Sainte-Hélène, et plusieurs mois après l'occupation de Paris par les troupes étrangères. On ne comprend pas trop quels dangers a pu lui faire courir, sinon pour son honneur, sa rare intrépidité à insulter des vaincus.

Parmi ceux-ci, je fus l'un des plus maltraités, et, en y réfléchissant, j'ai reconnu qu'il ne pouvait en être autrement. J'avais eu, en effet, deux torts graves, impardonnables, vis-à-vis de l'ambassadeur de 1812. Comme son prédécesseur, je lui avais été, à certains égards, proposé pour modèle, ce qui avait tout d'abord blessé sa vanité. Je fus ensuite désigné comme son successeur, comme le plus capable de réparer ses fautes, ce qui combla la mesure. Grossièrement injurié par lui, jusque dans ma vie privée, je voulus d'abord lui répondre, et j'avais beau jeu, comme on vient de le voir, et comme on le verra encore dans la suite; mais, toute réflexion faite, je laissai au temps et aux événements le soin de me défendre et de me venger. Parmi les imputations de M. de Pradt, il en est deux toutefois dont je reconnais l'exactitude, et dont je m'honore. L'une, c'est l'admiration passionnée dont il m'accusait pour le grand homme malheureux que tous deux nous avions servi; étrange inculpation de la part de l'ex-aumônier du dieu Mars, du prélat que j'avais entendu proclamer en chaire Napoléon l'envoyé du ciel! L'autre reproche, dont je tiens à reproduire textuellement l'expression,

c'est que, « sur deux cent quatre dépêches dont se composait ma correspondance pendant ma première mission, plus de cent étaient des monuments des excitations et des espérances des Polonais. »

M. de Pradt n'obtint pas du gouvernement de la Restauration les compensations auxquelles il croyait avoir droit. Heureux ce gouvernement, s'il n'eût jamais plus mal placé ses dédains! Cette nouvelle déception jeta l'ex-ambassadeur dans les rangs du parti libéral, médiocrement flatté de cette recrue. Comme il me retrouvait là, entouré, j'ose le dire, d'une certaine considération, il chercha à se rapprocher de moi. Après avoir longtemps évité son contact, je ne pus m'y soustraire, et je dus subir de sa part une longue rétractation, accompagnée de louanges aussi exagérées que l'avaient été ses invectives. J'ai dû mettre sur la même ligne ses compliments de fraîche date et ses outrages d'autréfois. Quand le caractère d'un homme s'est décelé par de certains traits, il n'est plus possible de compter pour rien son jugement. Je pouvais faire bon marché de mes injures privées, mais non de celles qu'il avait prodiguées à Napoléon, au duc de Bassano, à la cause polonaise; injures qui n'avaient ni l'excuse du courage ni celle de la bonne foi; qui n'avaient pas été seulement une satisfaction de vengeance, mais un moyen de parvenir, et de tous le moins honorable.

XXII

Ma nomination en remplacement de M. de Pradt.—Découragement des ministres.—Situation militaire.—Attitude et langage équivoques du général autrichien prince de Schwartzenberg.—Évacuation de Varsovie.

M. de Pradt avait quitté Varsovie dans les derniers jours de décembre, laissant l'intérim au premier secrétaire, M. Lajard. Le 20 janvier 1813, je reçus mes nouvelles lettres de créance. Le titre qui m'était donné était celui d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire, avec les droits et prérogatives de l'ambassadeur extraordinaire auquel je succédais. Un rescrit du roi de Saxe prévenait en même temps le conseil des ministres que je devais, ainsi que l'avait fait mon prédécesseur, assister aux séances du conseil. Ma nouvelle mission ne commençait pas sous des auspices aussi heureux que celle de M. de Pradt. Il avait pris part à une fête splendide, celle de

la renaissance d'un peuple ; je semblais, moi, convié à des funérailles. Le palais de Brühl, où je pris sa place, ne me parut être qu'un lieu d'étape, où je ne ferais pas un long séjour. Cependant, comme tout vaisseau, si maltraité qu'il soit par la tempête, n'est pas irrévocablement condamné à périr, je me dis que je devais jusqu'au dernier moment lutter contre les flots, lutter contre le naufrage même, pour lui arracher au moins quelques débris.

La première séance du conseil à laquelle je pris part n'était pas propre à m'inspirer beaucoup de confiance. J'ignorais alors à peu près ce qui s'était passé dans les derniers entretiens de quelques-uns des ministres avec M. de Pradt. J'ignorais, ce que lui-même a pris soin de nous apprendre depuis, qu'on eût examiné devant lui, dans son salon, avec son assentiment, à quel maître on devait se donner. Je croyais retrouver, dans tous les membres du conseil, des Polonais amis quand même de la France, qui seule, même au milieu de ses revers, pouvait encore combattre ou stipuler avec avantage pour eux. A l'égard du plus grand nombre des ministres, mon opinion n'était pas mal fondée, et en effet quatre sont restés fidèles jusqu'à la fin, non pas seulement à leur cause, mais à la nôtre. Deux seulement avaient pu entrer dans les idées de revirement tolérées, sinon favorisées par M. de Pradt : mais lorsque, dans des conjonctures aussi graves, deux ministres sur six se

trouvent ainsi plus que découragés, plus que désaffectionnés du système suivi jusque-là, il est impossible que cette dislocation morale n'exerce pas une influence sensible et fâcheuse sur l'ensemble des mesures administratives. Tel était l'état dans lequel M. de Pradt me rendait ce conseil que j'avais laissé, six mois auparavant, si plein de zèle et d'espérance. Je retrouvais des hommes qui paraissaient faire, pour l'acquit de leur conscience, ce qu'exigeait d'eux le devoir, mais qui, ayant cessé de croire à la possibilité du succès, n'agissaient pas avec cette énergie qui parfois rappelle la fortune. Quand je leur parlai des nombreuses levées qui se faisaient en France, quelques-uns accueillirent plus que froidement cette idée d'un retour de nos armées. Ils n'y voyaient plus que la continuation ou le renouvellement des souffrances de leur pays, exposé à redevenir un champ de bataille. J'avais affaire à des esprits malades, qu'un langage trop vif aurait pu aigrir. J'usai donc de ménagements, dans l'espoir qu'à la suite de cet affaissement inévitable sous la violence du coup qui nous avait frappés, ils se relèveraient et reprendraient quelque vigueur.

Dès cette première séance du conseil, je reconnus aussi qu'il n'existait dans ces réunions ni règle, ni ordre, ni travail commun, qu'elles se passaient en doléances oiseuses des ministres sur l'impuissance de leurs moyens. Comme chacun d'eux ne faisait con-

naître au conseil que ce qui lui convenait, chacun aussi n'avait une connaissance complète que de son propre ministère. Les procès-verbaux antérieurs me prouvèrent que les choses s'étaient passées à peu près de même pendant tout le temps de l'ambassade de M. de Pradt, dont l'infatigable loquacité trouvait son compte dans ces conversations. L'ancienne anarchie qu'aurait dû faire cesser la présence d'un homme investi d'une influence quasi royale, subsistait toujours, comme à l'époque de ma première mission. On connaît l'histoire de ce monarque endormi sur son trône, et qui répondit : « *Je règne!* » quand, à son réveil, on lui demanda ce qu'il faisait. Dans le conseil des ministres à Varsovie, M. de Pradt ne dormait pas, il parlait. Pour lui, c'était régner.

Notre situation militaire ne m'apparut guère plus rassurante. L'opinion que je m'étais formée depuis longtemps sur les dispositions des Autrichiens à notre égard ne fit que se fortifier davantage quand je rentrai en communication directe avec leurs chefs militaires. La grande question du moment, c'était le sort réservé à Varsovie. L'abandon de cette ville n'était pas seulement un désastre de guerre, mais une calamité morale, un coup mortel pour l'opinion, qui devait y voir l'anéantissement irrévocable de la Pologne, et même du duché qui en avait évoqué le fantôme.

Cette question, en réalité, était moins militaire

que politique. La conviction générale était que, s'il n'y avait pas de la part du prince de Schwartzenberg un parti pris d'évacuer cette ville, il était en son pouvoir de s'y maintenir. Mais on redoutait fort ce parti pris, bien qu'on fût encore réduit aux conjectures sur ce qui avait pu se passer entre le prince et les Russes. Quels que fussent les sentiments personnels de l'empereur d'Autriche, il soufflait de Vienne un vent tellement anti-français, que tôt ou tard, pensait-on, le prince devait être contraint d'y céder. Tout son entourage militaire était ouvertement hostile à la France. Pouvait-on compter beaucoup sur un homme ainsi environné, et chez lequel d'ailleurs la force de caractère n'était pas la qualité dominante? Le corps qu'il avait sous ses ordres était le plus frais, le mieux tenu, le plus intact qui fût alors sous les armes dans tout le continent. Il se composait, en troupes autrichiennes, de plus de trente mille hommes, et de quatorze à quinze mille Saxons, qui formaient le 7e corps, sous les ordres du général Reynier. Au besoin même, le prince Poniatowski, qui venait de rentrer dans le duché et s'occupait activement d'y réorganiser ses Polonais, aurait pu déjà renforcer les Autrichiens de cinq à six mille hommes pour un jour de combat. Le corps polonais (le 5e de la grande armée), grâce au tempérament plus robuste de ses chevaux, ou à la précaution, prise en temps utile, de les ferrer à glace, avait

seul ramené son artillerie intacte, et avait pu montrer avec orgueil tous ses canons à Varsovie.

Ainsi le général en chef du corps auxiliaire aurait pu opposer aux Russes épuisés plus de cinquante mille hommes, dont quarante-cinq mille n'avaient point souffert des rigueurs de l'hiver. Il aurait fallu bien du temps pour qu'il arrivât devant les Autrichiens un corps capable de les forcer dans leurs positions, et le prince Eugène qui recomposait l'armée française à Posen, aurait pu, dans l'intervalle, lier avec eux ses opérations, de manière à arrêter l'ennemi sur la Vistule. C'était un peu de délai qui nous était nécessaire, un peu de patience que l'on demandait au général autrichien; mais sa conduite annonçait des dispositions toutes contraires. Déjà son quartier général était à Pultusk. Ses troupes s'étaient concentrées de manière à découvrir la plus grande partie du territoire du duché. Lorsqu'un détachement russe arrivait devant les Autrichiens, un accord tacite ou secret empêchait tout conflit pendant quelques jours, jusqu'à ce que ce détachement eût reçu des renforts; et alors le prince faisait un mouvement rétrograde, alléguant qu'il risquait d'être *débordé, tourné, coupé*. Jamais ces trois mots ne furent si fréquemment employés en aussi peu de temps.

Dès le 24 janvier, le général Reynier, qui avait fait la campagne avec les Autrichiens, me fit entendre que, selon toute apparence, l'évacuation de Varsovie

était une chose résolue. Reynier était trop faible pour courir seul les chances d'un combat, et déjà il avait acquis la certitude qu'en cas de choc avec les Russes il ne serait pas soutenu. Il aurait fallu, pour forcer nos auxiliaires à se battre, nonobstant l'accord verbal dont nous soupçonnions déjà l'existence, que le prince Eugène se trouvât en mesure d'opérer quelque revirement offensif, assez promptement pour leur ôter la possibilité de faire une retraite qui n'eût pas l'air d'être une défection. Quoique le prince Eugène ne dût pas ignorer cet état de choses, je me hâtai de lui transmettre des renseignements positifs sur notre situation critique. Mais le prince de Schwartzenberg, peu disposé à nous laisser le moindre répit, envoyait chaque jour à Varsovie les nouvelles les plus inquiétantes, et l'agent autrichien, M. de Baum, s'empressait obligeamment de nous en faire part. Le prince Poniatowski apporta au conseil, dans la séance du 25, un rapport autrichien qui évaluait l'armée russe à cent quatre-vingt mille hommes, dont soixante mille menaçaient Varsovie. Nous soutenions, Poniatowski et moi, que cette évaluation était sciemment exagérée sous tous les rapports, et notre opinion a été confirmée par des publications postérieures, émanant de sources authentiques. Un écrit publié dès 1817 par le général Wilson, commissaire anglais près l'armée de Koutousof, constate que cette armée, qui était de cent vingt mille hommes au moment où

elle se mit à la poursuite de Napoléon, n'en pouvait pas mettre en ligne plus de trente-cinq mille quand elle arriva sur la frontière du duché de Varsovie. Les Russes avaient perdu presque autant de monde que les Français; un corps de dix mille hommes, envoyé sur Wilna, n'en comptait plus que quinze cents à son arrivée. Ces assertions d'un témoin oculaire, aussi compétent qu'honorable, ne sauraient être contestées.

Les hyperboles autrichiennes ne pouvaient donc tromper personne. Les ministres mêmes du duché ne les prenaient aucunement au sérieux, bien que d'ordinaire les agents civils soient assez disposés à s'exagérer les dangers de la guerre et les forces de l'ennemi. Cependant, par la raison même que le commandant en chef du corps auxiliaire leur faisait notifier un rapport auquel lui-même ne pouvait ajouter foi, cette communication leur semblait un avis, une injonction de songer à la retraite. Je combattis vainement cette disposition d'esprits déjà ébranlés. Dans une telle situation, le moindre délai pouvait être d'une grande importance. Sentant bien que notre destinée était dans les mains du général en chef autrichien, je voulus voir par moi-même s'il n'y avait plus rien à espérer de lui. Je n'ignorais pas que M. de Pradt avait été blâmé pour ses communications avec les autorités militaires; mais je me rassurais en pensant que mon but était tout différent du sien, puisque je cherchais, moi, à pousser l'armée

autrichienne en avant, tandis que M. de Pradt avait imploré d'elle un mouvement contraire. J'allai donc voir de suite le prince de Schwartzenberg, qui faisait précisément ce jour-là (25 janvier) une apparition à Varsovie. Au moment où j'arrivai à sa porte, j'en vis sortir un parlementaire russe qui était venu le relancer jusque-là, et ce parlementaire n'était autre que M. d'Anstett, dont j'ai déjà parlé. Cette rencontre était de mauvais augure. Il venait, non plus même solliciter contre nous, mais poursuivre et accélérer l'exécution de la convention verbale faite six semaines auparavant pour la suspension des hostilités et l'évacuation graduelle du duché par les Autrichiens.

Ma conversation avec le prince, d'abord peu significative, s'anima insensiblement. Depuis que j'ai su à quel point il était, dès cette époque, avancé avec les Russes, j'ai compris combien il devait être embarrassé vis-à-vis de moi. Il finit par m'avouer que son intention était de ne se maintenir à Varsovie qu'autant que cette place ne serait pas menacée par des forces considérables, son intention n'étant pas de risquer une bataille pour la conserver. C'était là le fond de son langage, quoique ses termes ne fussent pas aussi précis. Son excuse était qu'il n'avait aucun secours prochain à attendre du prince Eugène. Selon lui, l'armée française, qui se reformait à Posen, avait besoin de plus d'un mois pour reprendre quelque

consistance, et, même avant ce temps, elle allait être obligée de se retirer sur l'Oder. Dans la chaleur croissante de l'entretien, il finit par me dire avec une sorte de franchise : « Écoutez : avant tout je dois ménager mon armée. Je ne suis pas, moi, empereur ni roi ; je ne puis pas, quand je le voudrais, faire mon *va-tout* comme l'Empereur. » Pour adoucir ce trait un peu vif, il se hâta d'ajouter que son corps n'était à la vérité que de trente mille hommes, mais qu'il s'y trouvait des cadres pour plus de cinquante mille, et que, vu la difficulté d'être immédiatement soutenu, la conservation d'une telle réserve était son premier devoir, *même dans l'intérêt de la France.* Il nous gardait cette réserve pour une meilleure occasion, et semblait s'étonner que cette considération me parût moins décisive qu'à mon prédécesseur. Quant à la direction de cette retraite, le prince de Schwartzenberg semblait d'abord disposé à la faire sur Posen, ce qui aurait été très-important pour nous. Il parla ensuite de Kalish ; puis il finit par dire qu'il ne serait peut-être pas libre dans son choix, et qu'il pourrait être forcé de se replier sur Cracovie. Ce dernier mot exprimait évidemment sa véritable intention, et cette direction était aussi la plus préjudiciable aux intérêts polonais et français, puisqu'elle cumulait le triple inconvénient d'abandonner aux Russes le territoire entier du duché, de leur assurer toute liberté de communication avec les Prussiens,

et d'éloigner le plus possible du généralissime français, non-seulement le corps autrichien, moins digne que jamais du nom d'auxiliaire, mais ceux de Reynier et de Poniatowski, entraînés dans ce mouvement rétrograde[1].

Nous avions causé trop librement de part et d'autre pour que je crusse devoir m'imposer aucune réticence. Je dis donc franchement au prince de Schwartzenberg que des personnes venant du quartier général russe nous avaient affirmé qu'il était défendu aux généraux russes d'attaquer les Autrichiens. Loin de paraître choqué de cette supposition, le prince l'admit comme possible; il ajouta même que déjà il en avait tiré avantage, et qu'il espérait en profiter encore. De ce demi-aveu, je concluais que c'était une belle occasion pour lui de tenir à Varsovie, puisque, s'il se montrait déterminé à s'y défendre, les Russes ne l'y attaqueraient pas. Sur ce point, nous ne fûmes plus d'accord.

Varsovie ne pouvait plus, selon le prince, être sauvée que par un miracle ou par un dégel. Je lui exprimai, en le quittant, l'espoir que le miracle serait son ouvrage, mais je n'y comptais guère. Un dégel était moins impossible. Il me semblait que ce funeste hiver nous devait au moins la faible compensation

1. Sur la conduite ambiguë des Autrichiens à cette époque, voir dans la *Revue contemporaine*, 1re série, t. XVIII, p. 321 et 500, les *Mémoires de l'amiral Tchitchagoff*.

d'arrêter les Russes à la Vistule. Quand le dégel se déclare sur cette rivière, il se passe cinq ou six jours et souvent davantage avant la débâcle; et, pendant cet intervalle, il est impossible, ou du moins extrêmement dangereux de passer sur la glace. Vient ensuite la débâcle, qui intercepte absolument le passage pendant plusieurs autres jours. Les glaces de la Vistule ont souvent jusqu'à cinq et six pieds d'épaisseur; et quand le fleuve commence à se débarrasser de ces masses énormes, il faut encore quelque temps pour rétablir les ponts qu'elles ont enlevés. Un dégel aurait pu donner au prince Eugène le temps de se mettre en mesure et d'ôter au commandant du corps autrichien tout prétexte d'abandon. Le temps sembla changer en effet : l'espoir rentrait dans nos âmes; mais cette circonstance, qui nous semblait heureuse, ne fit que hâter le moment fatal. Tandis que la température s'amollissait, la politique autrichienne devenait d'airain.

Le lendemain 26, le prince de Schwartzenberg et le général Reynier se trouvant réunis chez moi, nous reprîmes la conversation de la veille. Ils avaient eu une longue conférence, dont le résultat n'était rien moins que satisfaisant. A la suite de quelques escarmouches d'avant-postes contre le 7e corps, il avait été décidé que le général Reynier, pour s'épargner des pertes inutiles, se replierait de suite sur Varsovie; que, pour protéger cette retraite, le prince de Schwar-

tzenberg exécuterait un mouvement par sa droite, et que, sous trois ou quatre jours, les troupes autrichiennes rentreraient elles-mêmes dans cette place. C'était là un début de mauvais augure. Cependant restait toujours la question de Varsovie même, et ce jour-là le commandant autrichien admettait une chance dont il n'avait pas parlé la veille, celle où l'ennemi se présenterait de front. Dans ce cas, il répondait de notre sûreté; mais si les Russes manœuvraient sur ses flancs, si, après avoir passé la Vistule, ils marchaient en force pour le tourner, la retraite, selon lui, était indispensable. J'avais beau représenter que nous ne demandions pas à sa patience une longue épreuve, il ne voulait rien entendre, revenant sans cesse sur les avantages de l'offensive, qui, sans mettre beaucoup de monde en jeu, fatigue et épuise la partie adverse, en la tenant incessamment sur le qui-vive.

Après cette conférence, Schwartzenberg retourna à son quartier général de Pultusk. Il y reçut plusieurs messages du prince Eugène, qui le pressait comme moi, et aussi inutilement, de tenir au moins une quinzaine de jours. Le prince Poniatowski n'avait pas été plus heureux, et, malgré l'amitié d'enfance qui l'unissait à Schwartzenberg, il s'exprimait en termes très-vifs sur son compte. Il se plaignait d'avoir trouvé en lui, dans ces derniers temps, un système de réticence, d'hypocrisie même, imposé soit par le

cabinet autrichien, soit par l'influence anti-française dominante à Vienne, et trop bien représentée dans l'état-major autrichien. Nous étions, en effet, à portée de nous convaincre que l'esprit de mutinerie démocratique qui, depuis quelques années, régnait ostensiblement parmi les troupes prussiennes, s'était étendu à celles de l'Autriche. Les officiers se permettaient les propos les plus étranges, au point que Reynier, homme très-tolérant par caractère, avait cru devoir se plaindre au commandant en chef. Ils blâmaient hautement la politique de leur cabinet, et n'épargnaient pas même l'empereur François et sa famille.

Le 30 janvier, le quartier général autrichien était déjà reporté à Zegrze, village situé à deux lieues de Varsovie, entre cette ville et Modlin; tout le corps auxiliaire s'occupait de franchir la Vistule. Nous nous attendions à voir le commandant en chef dès le lendemain; mais, craignant sans doute de lire sur les visages polonais l'improbation et le soupçon, il traversa Varsovie sans s'y arrêter, et porta sur-le-champ son quartier général à Falentin, petit village près de Villanow. C'était un nouveau signe d'abandon qu'il nous donnait, sous une forme assurément peu obligeante.

Le lendemain 31, une discussion très-vive, quoique très-amicale, eut lieu chez moi à ce sujet entre le général Poniatowski et le général Reynier. Le

premier en voulait directement et personnellement au commandant autrichien, qui lui avait promis d'abord de ne pas quitter Varsovie sans combattre, et qui lui avait manqué de parole sur ce point, comme sur quelques autres. Reynier, lui, prétendait que toute cette conduite pouvait encore s'expliquer naturellement par un esprit de ménagement excessif pour les troupes, sentiment facile à comprendre en présence des hécatombes humaines dont la Russie venait d'être le théâtre. Reynier avouait cependant que, depuis Pultusk, il remarquait un changement dans la conduite du prince de Schwartzenberg. Il avait observé que les communications des Autrichiens avec les Russes étaient devenues à la fois plus fréquentes et plus mystérieuses. Le prince de Schwartzenberg se tenait davantage sur la réserve vis-à-vis de lui, et avait notamment gardé le silence sur l'objet de la mission d'un général russe qui était venu la veille à son quartier général. Du reste, Reynier convenait aussi que l'armée autrichienne, animée d'un meilleur esprit, aurait été en état de faire bonne contenance, d'inquiéter même pendant quelque temps l'ennemi, ce qui aurait pu modifier considérablement les chances respectives des parties belligérantes, lors de la reprise générale des hostilités. On juge combien nous étions désespérés, le prince Poniatowski et moi, en voyant que notre salut dépendait d'une volonté placée près de nous, et qui

se refusait à nos instances. Nous penchions même à blâmer le général Reynier, qui nous semblait avoir cédé trop facilement aux impressions du commandant en chef autrichien, et croyait, comme lui, avoir beaucoup fait, en mettant ses troupes hors du danger de combattre, et même de vaincre. Cette circonspection excessive était néanmoins plus particulièrement excusable chez Reynier, l'un de nos généraux les plus capables et en même temps les moins heureux. La fatalité persévérante qui l'avait poursuivi dans toutes nos guerres, des plaines brûlantes de la Calabre aux glaces de la Vistule, l'avait rendu défiant à l'excès de lui-même, et lui avait ravi cette audace d'initiative à laquelle plusieurs de ses collègues, qui au fond ne le valaient pas, ont dû une renommée plus brillante que la sienne.

Le temps, en déchirant tous les voiles, a donné raison aux soupçons du prince Poniatowski et aux miens contre l'optimisme du général Reynier. Il est bien reconnu aujourd'hui qu'en abandonnant Varsovie sous le prétexte d'un danger imaginaire, le prince de Schwartzenberg n'était que le docile instrument d'un premier revirement du cabinet de Vienne, qu'il n'agissait que d'après ses ordres, que tout ce mouvement avait été combiné secrètement avec les Russes. Cela est si vrai, que, dès le 25 janvier, c'est-à-dire à une époque où les Russes commençaient à peine leur mouvement sur la Vistule, et douze jours

avant l'évacuation de Varsovie, l'ambassadeur d'Autriche à Paris annonçait déjà, *comme un fait consommé*, la retraite du corps autrichien sur la Gallicie. Il ajoutait, il est vrai, comme palliatif, que ce corps n'en restait pas moins sous les *ordres immédiats* que S. M. l'empereur Napoléon lui ferait adresser par son major-général. En effet, le corps auxiliaire, en se retirant par Cracovie, s'isolait complétement du prince Eugène, et, par conséquent, était censé attendre des ordres immédiats de Paris. On ne pouvait mieux combiner les choses pour que les ordres arrivassent toujours trop tard. Aussitôt cette singulière communication reçue, Napoléon eut beau expédier de Paris l'ordre de tenir à Varsovie, s'il en était temps encore, ou, du moins, de se retirer sur Kalish au lieu de Cracovie : dans l'intervalle, le général autrichien s'était parfaitement mis en mesure pour que ces ordres immédiats n'arrivassent pas en temps utile.

Assurément il y eut dans tout cela, de la part des généraux et des fonctionnaires civils autrichiens, une duplicité funeste à notre cause, et pourtant je ne sais s'il nous appartient de formuler contre eux un blâme inexorable. Une pensée lugubre qui m'obsède, tandis que je retrace ces souvenirs, me tient incessamment en garde contre toute appréciation trop sévère sur les actes de personnes placées dans des circonstances si difficiles. La mort a déjà moissonné la plupart des hommes avec lesquels j'étais en con-

tact à Varsovie, et dont les noms reviennent sans cesse sous ma plume. Poniatowski, Reynier, Schwartzenberg, les ministres du duché, tous ont disparu de ce monde, et tous avant le temps. Un seul, le comte Potocki, était sexagénaire. Dans notre siècle orageux, la guerre et la politique usent vite les hommes ; mais, à l'exception du général autrichien, qui appartenait au parti vainqueur, la mort a-t-elle été un malheur pour les autres ? Peut-être moi, qui leur ai survécu, aurais-je été le plus à plaindre, si un peu de philosophie, le goût de la campagne et de l'étude, l'espoir d'être utile encore, par mes discours et mes écrits, à la France et au souvenir du grand homme que j'ai servi, ne m'eussent consolé des disgrâces de la fortune ; si surtout le ciel ne m'eût accordé, ce qui vaut mieux que toutes les dignités et que toutes les richesses de ce monde, le bonheur dans la vie de famille, qui de mes hivers a refait des printemps.

En voyant, le 30 janvier, le commandant autrichien rétrograder au delà de la Vistule, nous attendions à chaque instant de lui une invitation officielle de quitter cette ville. La journée du 31 se passa sans nouvelles ; mais, le 1er février, je reçus une simple lettre, ou billet, dans laquelle nous dûmes reconnaître l'équivalent de cette notification qu'on ne daignait pas nous faire. Ce billet était ainsi conçu :

« Si je n'étais pas forcé de me rendre à mon quartier

général pour y faire quelques dispositions pressantes, je me serais rendu auprès de vous, monsieur le baron. Je compte cependant m'en dédommager demain, n'étant établi qu'à une petite lieue de Varsovie.

« Les renseignements que je me suis procurés sur les mouvements de l'ennemi, portent en substance que le quartier général de l'empereur Alexandre était attendu aujourd'hui à Mlawa, que le corps du général Wintzingerode est en marche sur Plock, pour inquiéter de là les communications, et que Miloradowicz, qui était hier à Makow, se dirige sur Varsovie, où il aurait ordre de se réunir avec Sacken et Wolkonski.

« Varsovie pourrait ainsi, comme vous le jugez bien, devenir le théâtre des combats, tandis que tout annonce que, sous peu de jours, les communications seront sérieusement menacées. Je crois devoir vous faire ces observations, pour ne pas vous laisser dans l'ignorance sur des faits qui doivent nécessairement influer *sur des mesures à prendre et que les circonstances exigent.*

« Agréez, etc.

« SCHWARTZENBERG. »

Si nos affaires avaient été en meilleur état, le général autrichien aurait probablement senti qu'une communication qui, par le fait, expulsait, sans urgence véritable, un gouvernement de sa capitale, aurait dû être faite d'une façon un peu moins cavalière que par une insinuation à la fin d'un simple billet. Il aurait été convenable aussi qu'il en adressât l'avis direct au commandant du corps polonais ; mais le prince Poniatowski me dit plus tard que leur der-

nière conférence s'était terminée par quelques paroles assez vives, et que le prince de Schwartzenberg avait pu par suite se trouver embarrassé pour renouer une correspondance, surtout sur un pareil sujet.

Je communiquai immédiatement au conseil des ministres l'avertissement que je venais de recevoir. Ils y virent comme moi une injonction bien positive de départ. Cependant, comme je tenais à ne pas partir un seul jour plus tôt que ne l'exigeait la nécessité absolue, je me chargeai de voir encore à cet égard le prince de Schwartzenberg, puisqu'il devait venir le lendemain à Varsovie. Je l'attendis en vain, et le soir M. de Latour, un de ses aides de camp, vint m'informer que le prince avait été retenu par une petite indisposition, et en même temps me dire de sa part que je devais regarder sa précédente communication comme officielle, qu'il n'y avait pas de temps à perdre, que la sûreté du gouvernement exigeait qu'on partît tout de suite et dans la nuit même. Il indiquait, comme la direction la plus sûre, celle de Pétrikau et Kalish, à moins qu'on ne voulût sur-le-champ se diriger sur Cracovie. L'agent autrichien, de Baum, m'avait déjà fait une insinuation semblable.

Le conseil des ministres avait rédigé les bases d'une convention relative à l'entrée des Russes, convention dont il aurait fallu que l'autorité autrichienne appuyât la conclusion. Je fis remettre immé-

diatement ce projet au commandant en chef autrichien par le général Reynier, et je lui en reparlai moi-même le lendemain, 3 février. Il me répondit par les plus vives protestations de zèle et de bonne volonté, et par la promesse d'employer tous ses efforts pour faire obtenir aux habitants les meilleures conditions possibles, promesse qu'il ne se fit aucun scrupule d'oublier.

Ce mouvement des Autrichiens avait été si rapide, si peu conforme aux calculs de l'Empereur et aux nôtres, que la garnison de Modlin était encore incomplète au moment de notre départ. Le prince Poniatowski se hâta d'y mettre quelques bataillons de nouvelle levée, et le général Reynier, dont le corps était déjà si faible, fut encore obligé d'en détacher quinze cents hommes pour faire le fond de cette garnison. Le général Daendels, nommé gouverneur de la place, n'arriva à Varsovie que le 2 février. Comme il était venu à la hâte et se trouvait sans argent, et que la caisse du payeur français était déjà partie, un banquier lui donna douze mille francs sur ma signature. Par suite d'un des inconvénients du système de spécialité poussé à l'excès, il me fallut plus de six mois pour me faire rembourser de cette avance, parce qu'elle concernait un département autre que le mien.

Suivant le prince de Schwartzenberg, tous les mouvements de l'armée ennemie étaient combinés pour

franchir la Vistule sur plusieurs points à la fois : l'empereur Alexandre, avec la plus grande masse de ses forces, à Plock et Wraklavieck, le général Wintzingerode à Wiszogrod, et dans le même moment une partie du corps de Sacken devait passer entre Varsovie et Modlin. Ce n'était là, bien entendu, qu'une fantasmagorie stratégique, mise en avant pour justifier la retraite des Autrichiens et exiger la nôtre. Il ne tenait qu'à eux de se maintenir sur la Vistule, car les Russes, inférieurs à eux en nombre, épuisés de fatigue et de privations, n'avaient ni les moyens, ni la volonté de passer de force. Le prince de Schwartzenberg avait dit au général Reynier que le but de l'empereur Alexandre, en franchissant la Vistule, était de se porter en toute hâte vers la Silésie pour avoir une entrevue avec le roi de Prusse, que c'était là l'objet évident de ses opérations. Nous étions autorisés dès lors à croire que ce n'était pas seulement de la direction des troupes russes qu'il tirait cette induction. Il existait en effet dès lors, entre les trois puissances, un commencement d'intelligences secrètes dont on s'est fait gloire plus tard.

Les ministres avaient quitté Varsovie le 3 février. Le prince Poniatowski, le général Dutaillis et moi, tenions à partir les derniers. Nous déjeunions chez le général, dans la matinée du 4, quand un officier lui apporta une lettre du commandant en chef autrichien, portant que l'évacuation de la place pourrait

avoir lieu le jour même. Un congé aussi précis ne permettait plus d'ajournement. J'allai pourtant voir encore une fois le prince de Schwartzenberg, voulant m'assurer s'il songeait à préserver les habitants des risques d'une occupation arbitraire, comme il me l'avait si bien promis. Il me dit qu'il s'en était déjà occupé, que Sacken, auquel il s'était d'abord adressé, l'avait renvoyé à Miloradowicz comme étant son aîné dans le commandement, et qu'il avait aussitôt expédié à ce dernier un officier dont il attendait le retour. Cette réponse fut encore accompagnée d'assurances qui durent m'inspirer une entière sécurité. Du reste, il parut surpris que je ne fusse pas encore parti. A l'en croire, il y avait déjà des Cosaques sur la rive gauche, et à chaque moment il se voyait sur le point d'être débordé, etc. J'ai déjà cité les trois mots terribles après lesquels il n'admettait plus de réplique. Aussi, pour le mettre à l'aise sur le présent, j'appelai la conversation sur la possibilité d'un prompt retour. Il me suivit sur ce terrain avec empressement, s'évertua sur les dangers auxquels les Russes s'exposaient par la hardiesse et l'étendue de leurs opérations. Leurs généraux, selon lui, étaient peu capables de conduire une aussi vaste entreprise, et il ne semblait pas s'apercevoir qu'il se condamnait ainsi lui-même, lui, qui avec de bonnes troupes se retirait devant une armée en mauvais état, commandée par des généraux dont il estimait si peu la capacité. Je

gardai pour moi cette remarque qui l'eût blessé gratuitement, et j'acceptai ses augures heureux pour un temps prochain. Quand je pris congé de lui, il me fit de grandes assurances de considération et de bonne volonté personnelle, et l'événement a prouvé que celles-là du moins étaient sincères. Lorsque, neuf mois plus tard, je me trouvai prisonnier à Dresde avec le maréchal Saint-Cyr, au mépris de la capitulation, je dus à l'intervention du prince de Schwartzenberg, devenu ouvertement notre ennemi, l'exception qui me permit de rentrer en France.

Le 4 février, à cinq heures du soir, je quittai Varsovie avec un sentiment non moins pénible que celui que j'avais éprouvé en quittant Wilna. Pour savoir ce qui se passerait dans la place jusqu'au moment de l'occupation ennemie, j'y avais laissé M. de Rumigny, second secrétaire de l'ambassade, qui devait, au moment de la retraite finale des Autrichiens, prendre la même route qu'eux. Mais sa présence parut gênante, car, deux ou trois heures après mon départ, le commandant en chef autrichien lui fit dire de me rejoindre.

Ainsi, le 4 février 1813, Varsovie cessa d'être le chef-lieu d'un État créé et protégé par la France. Les derniers jours de notre résidence dans cette ville furent des jours de désolation et de deuil. L'esprit public s'était relevé à l'approche du dénouement, et malgré nos malheurs, nos torts même, l'affection

générale était toujours pour les Français. On aurait supporté les Autrichiens pour l'amour de la France. Un instant l'on s'était même imaginé qu'en nous forçant de partir, ils avaient voulu se réserver Varsovie pour y passer le reste de l'hiver; et, bien que cette occupation fût en elle-même aussi odieuse qu'une occupation russe, on l'eût acceptée comme un bienfait, dans l'espoir de notre retour.

XXIII

Séjour à Pétrikau.—Communications de la Prusse avec le corps autrichien.—Remplacement du prince de Schwartzenberg par le général Frimont.—Langage du prince de Schwartzenberg à Vienne.—Passage à Czenstochow.—La *Vierge noire.*—Procédés malveillants des Autrichiens.—Arrivée à Cracovie.

A mon départ de Varsovie, je pris la route de Pétrikau, où les ministres étaient déjà rendus. J'allai m'établir pour quelques jours, avec le comte Potocki, au château de Wolborz, appartenant à l'évêque de Kujawy. Tous les genres de contrariétés et de chagrins formaient notre cortége dans ce triste voyage. Un aide de camp du prince Eugène, que nous rencontrâmes en chemin, nous dit que le prince serait fort étonné du brusque mouvement des Autrichiens. D'un autre côté, l'amollissement de la température présageait le dégel, qui en effet ne tarda pas longtemps à se déclarer. Nos prétendus auxiliaires n'au-

raient donc eu autre chose à faire que de demeurer immobiles pour interdire absolument à l'ennemi tout progrès, pour laisser à notre disposition les ressources administratives et financières du duché, et à l'armée polonaise ses moyens de recrutement. Mais la politique autrichienne en avait décidé autrement.

Dans le moment où le prince de Schwartzenberg s'était replié sur Varsovie, il avait fait prendre la gauche au 7e corps, qui jusque-là formait sa droite. Le but allégué de ce changement était que le 7e corps, composé presque en totalité de troupes saxonnes, serait ainsi plus à portée de recevoir ses renforts. Le motif réel, pour l'armée autrichienne, était de s'isoler entièrement, de manière à rester seule maîtresse de la partie méridionale du duché, et de régler ultérieurement sa conduite selon ses convenances. Quoique le général en chef autrichien eût promis de diriger ses mouvements de manière à garder les bords de la Pielica et de la Wartha, et qu'il eût envoyé quelques détachements sur la route de Kalish, Reynier s'aperçut bientôt que la défense de la Wartha était tout à fait indifférente aux Autrichiens, et de notre côté nous jugeâmes que Pétrikau, mal protégé par eux, ne serait pas longtemps une résidence sûre pour nous.

Les engagements civils du commandant autrichien n'étaient pas plus fidèlement tenus que ses promesses militaires. Toute son intervention, en faveur de Var-

sovie, s'était réduite à une invitation faite aux généraux russes de bien traiter les habitants, qu'on remettait ainsi à leur discrétion. Les Russes hésitèrent quelques jours avant d'entrer dans cette place. Ils n'en prirent possession que le 8 février, et n'y mirent que très-peu de monde. Le général autrichien Siegenthal, qui d'abord avait enjoint au président de la ville de se rendre auprès de Miloradowicz, avait ensuite révoqué cet ordre. Le général russe, étonné de ne voir arriver aucune députation, fit demander que le président se rendît auprès de lui. Il dicta quelques articles qu'il signa, et cela fut censé être une convention. Du reste, les Russes ménagèrent beaucoup Varsovie, et pour plusieurs motifs. Outre qu'ils n'avaient pas oublié que les ressentiments de cette ville pouvaient être dangereux, nous verrons bientôt que ce système de ménagements était conforme à la politique de leur souverain. La meilleure intelligence régnait ostensiblement entre les Russes qui arrivaient dans la place et les Autrichiens qui s'y trouvaient encore.

Malgré le désir que nous avions eu de prolonger notre séjour à Pétrikau, point encore assez central, les nouvelles que je reçus de Reynier, qui précipitait sa retraite sur Kalish, sans savoir lui-même s'il pourrait y attendre les troupes polonaises, décidèrent les ministres à prendre, le 11, la résolution de se rendre à Czenstochow. A la vérité, nous savions que

quelques régiments autrichiens allaient arriver à Pétrikau, mais ces troupes ne nous inspiraient qu'une confiance médiocre, et nous n'espérions pas même pouvoir tenir longtemps à Czenstochow.

Le prince Poniatowski disposait à cette époque d'environ huit mille hommes. Il les avait dirigés sur Sokolnick, afin d'aller rejoindre Reynier; mais celui-ci ayant, dès le 13, quitté Kalish, à la suite d'un engagement malheureux avec Wintzingerode, la jonction était devenue impossible. Il restait au corps polonais la faculté de se jeter dans un coin de la Silésie. C'était une ressource aventureuse, dans un moment où la politique de quelques cabinets allait subir d'importantes modifications. D'ailleurs le corps polonais était peu en état de faire campagne. Composé en majeure partie de recrues, encore vêtues de leurs habits de paysans, il avait besoin d'être habillé, exercé, réorganisé dans toutes ses parties. Une fois hors du territoire polonais, tous les moyens lui eussent manqué à la fois. Ces avantages, au contraire, lui étaient conservés en le plaçant sous le rempart des troupes autrichiennes, dont nous ne redoutions pas encore une complète trahison.

La petite armée polonaise s'était encore amoindrie par la retraite précipitée de Reynier. Ce général, en quittant Kalish, avait emmené avec lui plusieurs cadres de régiments polonais, et notamment des Cosaques levés récemment, d'après les derniers

ordres de l'Empereur. Le tout montait à quatre ou cinq mille hommes. Tout en nous réjouissant que ces troupes eussent été mises hors de péril, nous regrettions d'en être séparés, parce qu'en restant de notre côté, elles auraient pu se refaire et se compléter. En revanche, une brigade saxonne, celle de M. Gablenz, s'étant trouvée coupée du 7e corps, s'ouvrit un passage et se jeta du côté de Czenstochow, d'où elle se retira comme nous sur Cracovie.

Pendant mon séjour à Pétrikau, il passa par cette ville un capitaine prussien venant de Breslau, où était le roi de Prusse, et allant en mission au quartier général autrichien. Je vis à son retour cet officier dont j'avais connu la famille, et que j'avais vu lui-même fort jeune à Berlin. Sans lui demander d'indiscrétion, je jugeai par son langage que sa mission avait eu pour objet de savoir quelle position allait prendre l'armée autrichienne. A la veille d'une défection ouverte, la Prusse se bornait encore à nous demander la neutralisation de la haute Silésie, où s'était retiré le roi, mais sa fidélité chancelante cherchait avec qui tomber. Vers la même époque, l'ambassadeur français à Vienne remarquait que les communications avec la Prusse continuaient à être fréquentes et régulières, depuis la défection du général Yorck, qui remontait au mois précédent. Sans s'associer pleinement, pour l'instant, au revirement politique que préparait cette puissance, l'Au-

triche l'y encourageait secrètement. Du moins elle n'a pas craint de s'en vanter depuis.

Dans ce même temps, le prince de Schwartzenberg, fatigué peut-être du double rôle qu'il avait à jouer entre les Russes et nous, demanda et obtint d'aller passer quelque temps à Vienne. Là, il ne put échapper à des questions fort embarrassantes de notre ambassadeur, le comte Otto. Dans un de leurs entretiens sur les derniers événements, le commandant du corps auxiliaire laissa échapper l'aveu qu'il aurait pu faire sa retraite sur Kalish, s'il avait reçu des ordres plus tôt. Nous avons expliqué précédemment comment on s'était arrangé pour que ces ordres n'arrivassent pas à temps. Il se plaignit vivement des Polonais, et surtout du prince Poniatowski, qui, selon lui, faisait au vice-roi et à moi de faux rapports. « Si je ne songeais qu'à me faire valoir personnellement, disait-il encore, j'aurais pu chercher les combats avant de quitter Pultusk. Mais à quoi cela aurait-il abouti contre des forces sans cesse croissantes? J'ai mieux aimé conserver intact un corps *qui pourra être utile dans la prochaine campagne.* » Comment l'entendait-il? car cette explication, rapprochée de l'événement, semble une amère plaisanterie. Ce corps figura *utilement*, en effet, sur les champs de bataille de Dresde et de Leipzig, mais en combattant contre nous.

Le prince de Schwartzenberg avait été remplacé

provisoirement par le général Frimont. Ce changement nous parut d'abord un bienfait. Avec le prince, nous pouvions douter si ses actes étaient le résultat précis des ordres du cabinet de Vienne, ou s'ils n'étaient pas modifiés par une influence placée en dehors de ce cabinet. Un grand seigneur, fortement appuyé, peut presque toujours s'écarter sans crainte de la volonté de son maître. Le même parti de cour dont il suit l'impulsion est là pour le soutenir. Il n'en est pas ainsi d'un militaire de profession, qui ne connaît que l'exécution littérale des ordres qu'il a reçus. Sous ce rapport, la nomination du général Frimont, soldat parvenu, n'ayant pas de puissants soutiens à la cour, nous parut une circonstance heureuse. Nous y gagnâmes, en effet, et dès les premiers jours, la certitude entière que les mouvements du corps auxiliaire étaient bien réglés par une politique de cabinet.

Nous arrivâmes à Czenstochow le 15 février. Mon premier soin fut de visiter la forteresse, qui est à une demi-lieue de la nouvelle ville du même nom. Nous vîmes avec satisfaction que ce fort était à l'abri d'une surprise, qu'il fallait pour l'attaquer de la grosse artillerie, un travail préalable assez difficile pour arriver au point d'où l'on pourrait le battre en brèche, toutes choses qui demanderaient du temps, et diviseraient les forces de l'ennemi. Sur ce point comme sur bien d'autres, les événements trompèrent notre attente.

Le cloître, qui attirait autrefois de nombreux pèlerins, est toujours un objet de vénération pour les habitants du pays. Nous allâmes, en grande solennité, adresser nos prières à l'auguste patronne, qui veillait mieux autrefois sur les destinées de la Pologne. Jamais on ne l'avait invoquée dans un péril plus grand. Après l'office, un moine me fit voir cette *vierge noire,* si fameuse dans les annales polonaises. D'abord nous la contemplâmes, suivant l'usage, avec toutes les parures dont l'a surchargée tour à tour la piété naïve de vingt générations de fidèles; puis l'antique statue byzantine nous apparut dans toute sa simplicité primitive, plus attrayante pour l'archéologue aussi bien que pour le chrétien sincère.

Je parcourus l'enceinte de ce couvent fortifié, éprouvant une sorte d'amère jouissance à mêler au sentiment de nos malheurs présents, le souvenir des calamités anciennes dont je retrouvais la trace à chaque pas. Je repassais dans mon esprit les siéges nombreux que ce petit fort a soutenus, et j'admirais cette combinaison profonde de sentiments civiques et religieux, qui pendant une longue suite de siècles l'avait protégé. L'histoire de ce sanctuaire national résume et symbolise celle de la nation entière. Foi et patriotisme, vaillance et prière, n'est-ce pas là toute la Pologne?

Les glorieux vestiges des dernières luttes soutenues pour l'indépendance polonaise attirèrent parti-

culièrement mon attention. J'examinai surtout avec une curiosité émue tout ce qui se rattachait à l'héroïque défense de Pulawski en 1771. Dans notre système actuel de guerre, la prise ou la conservation d'un fort de cette classe n'est qu'un incident secondaire ; mais, tout en prévoyant que la petite garnison qu'il fallait y laisser serait bientôt compromise, il était nécessaire de faire ce sacrifice à l'opinion, aux sentiments religieux des masses, qui auraient cru tout perdu sans ressource si l'on eût négligé toute précaution de défense autour de ce palladium national.

Une nécessité impérieuse nous força d'abréger notre séjour à Czenstochow. Le général Frimont continuait le mouvement de retraite avec l'inflexible roideur d'une consigne. La conduite des Autrichiens, pendant cette marche, était de nature à faire concevoir des craintes sérieuses sur la stabilité même de l'alliance française à Vienne. Les lettres que je recevais des départements occupés par eux étaient désolantes. Ils gaspillaient toutes les ressources du pays, répandaient partout les nouvelles les plus désastreuses, empêchaient la levée des recrues, ou même dispersaient les réunions déjà formées. Irrités de retrouver partout des portraits de Napoléon, dans les plus pauvres chaumières comme dans les plus riches habitations, ils les lacéraient ou les couvraient d'inscriptions injurieuses. « Cette manière d'agir, écrivais-je au duc de Bassano (12 février), est si

générale, si unanime, qu'on est presque obligé d'y voir une marche systématique, suivie et tracée de haute main. » Depuis, les investigations de l'histoire ont confirmé nos pressentiments, en établissant que dans le commencement d'intelligences secrètes qui existait déjà entre les trois cours d'Autriche, de Russie et de Prusse, l'annihilation de toute influence française dans le duché avait été convenue comme un préalable nécessaire à tout accord ultérieur.

Nous quittâmes Czenstochow le 18 février. Ce jour-là même, le général Frimont avait porté son quartier général à Miechow, dans le département de Cracovie. Il obligeait ainsi le corps polonais à faire un mouvement analogue au sien, et nous faisait perdre sans nécessité les départements de Radom et de Lublin, dont nous disposions encore en grande partie. En traversant Siewierz, j'appris que la veille on y avait vu passer un major autrichien revenant de Breslau; preuve nouvelle, sinon de l'existence d'un accord politique entre l'Autriche et la Prusse, du moins d'une parfaite intelligence entre ces deux cours relativement aux positions militaires qu'elles devaient réciproquement conserver.

Le 20 février, nous arrivâmes à Cracovie, où nous restâmes près de trois mois. Cette ville devait être ma dernière résidence sur le sol polonais. Avant de raconter comment nous en sortîmes, je dois repren-

dre quelques faits importants d'ordre civil, que j'avais laissés en arrière pour ne point interrompre le cours de notre pénible retraite.

XXIV

Plaintes du comité de la confédération générale.—Noble désintéressement de la commission lithuanienne.—M. de Tysenhaus.—L'empereur prend à sa solde les régiments de Lithuanie.—Billon piémontais en Pologne.—Gaieté insultante des Autrichiens.—Convention pour le passage du corps polonais sur le territoire autrichien.—Fête du roi de Saxe, célébrée en présence des Russes.

A peine étais-je entré en fonctions, que plusieurs membres du conseil de la confédération se plaignirent à moi de la nullité à laquelle ce conseil avait été voué dès l'origine. « Ils m'ont demandé, écrivais-je au duc de Bassano (7 février), si l'Empereur approuvait l'inaction à laquelle la confédération a été condamnée dès le principe, ou si cette inaction a été le résultat d'événements non prévus..... Si enfin il n'y a pas encore aujourd'hui quelques moyens de la faire concourir d'une manière active à l'indépendance nationale. » Je cite ceci textuellement, afin

qu'il soit bien constaté que le jugement porté maintenant par moi sur ces questions est bien contemporain des faits, et non formulé après coup, sous l'impression des outrages de M. de Pradt. J'étais convaincu dès lors que, volontairement ou non, les intentions de l'Empereur avaient été faussées; mais, quelles qu'en eussent été les causes, le mal était fait, la possibilité de le réparer plus que douteuse. Je me tins sur la réserve, et me bornai à répondre que je demanderais des ordres, prévoyant même qu'on ne m'en donnerait pas. La faute une fois commise d'annuler le corps politique qui aurait dû être le principal moteur d'une régénération polonaise, il y aurait eu plus que de la folie à le faire revivre après de grands revers, et quand il était au moins incertain si, même en cas d'un retour de fortune, le but primitif pourrait jamais être atteint. Toutefois, je me gardai bien d'improuver le sentiment qui avait inspiré cette démarche. Depuis longtemps les membres du conseil avaient voulu envoyer une députation à l'Empereur, mais les ministres y avaient toujours mis obstacle. Cette fois, ils se contentèrent de représenter qu'il convenait de s'informer préalablement des dispositions de l'Empereur à cet égard. Il fut arrêté que, pour s'en instruire, on s'adresserait au roi de Saxe, et qu'à cet effet, l'un des membres de la confédération se rendrait à Dresde. Cette mission fut confiée, sous l'influence des ministres et principalement

de M. Matuszewicz, au conseiller d'État Linowski.

Depuis mon retour, j'avais cru remarquer que deux des ministres, M. Matuszewicz et M. Mostowski (nommé ministre de l'intérieur du temps de M. de Pradt), semblaient mal à leur aise avec moi. J'attribuais cette attitude contrainte à un découragement qui n'eût pas dû se manifester ainsi, mais que les circonstances rendaient excusable. M. Matuszewicz, sans nous en faire part, avait demandé un congé pour se rendre à Dresde. Il le reçut et nous quitta, lorsque nous étions encore à Pétrikau. Arrivé auprès du roi de Saxe, auquel il exposa l'impossibilité de réorganiser l'armée polonaise sans des subsides français, il obtint l'autorisation ou l'ordre de se rendre à Paris, pour y exposer notre dénûment financier, qu'il connaissait mieux que personne. Cet éloignement avait un autre motif que je ne soupçonnais pas alors, et sur lequel je reviendrai tout à l'heure.

En m'accréditant de nouveau auprès du gouvernement du duché, l'Empereur m'avait conservé mes fonctions auprès de la commission lithuanienne. Il n'avait pas perdu de vue ces hommes qui, malgré le peu d'espérance que leur offrait l'avenir, se confiaient encore au retour de sa puissance et à la protection de sa bonne foi. Un crédit me fut ouvert pour secourir ceux de ces honorables fugitifs que la précipitation de notre retraite aurait pu empêcher de s'assurer des moyens d'existence hors de leur pays. Les mem-

bres de la commission me témoignèrent qu'un bienfait venant de l'Empereur serait reçu par eux avec reconnaissance si leur position personnelle les mettait dans le cas d'en avoir besoin; mais que, n'étant pas réduits à cette extrémité, ils désiraient que j'appliquasse à quelques-uns de leurs compatriotes nécessiteux les fonds dont je pourrais disposer. Un petit comité, composé de quelques-uns de ces dignes citoyens, se chargea de présider à cette distribution. Ils y mirent une telle réserve, qu'à mon retour en France j'ai pu rendre au département des affaires étrangères une partie du crédit qui m'avait été ouvert.

La commission lithuanienne nous avait suivis de Varsovie à Cracovie. Un seul de ses membres, le comte de Tysenhaus, ne nous rejoignit pas, et son absence nous fut bientôt expliquée. A son arrivée à Wilna, l'empereur Alexandre avait fait une visite à mademoiselle de Tysenhaus, fille du comte, et en l'assurant de l'oubli du passé, il l'avait chargée d'écrire à son père et à ses frères pour les engager à rentrer dans leurs foyers. Il est de ces formes d'invitation qui, précisément parce qu'elles sont plus douces, sont plus impératives en certaines circonstances. Tel homme qui résisterait à la menace cède à une insinuation gracieuse et bienveillante, surtout lorsque cette insinuation vient d'un monarque puissant qui a droit de se croire offensé. M. de Tysen-

haus crut pouvoir tout concilier en prenant un parti mixte. Il demeura en Autriche tant que nous eûmes le pied sur le territoire polonais. Ses fils, dont l'un était colonel d'un régiment d'infanterie, dont l'autre avait généreusement levé une compagnie d'artillerie à ses frais, trouvèrent des motifs de se rendre à Dresde. Tous trois ainsi, sans être des déserteurs, avaient cessé cependant d'être à leur poste, et répondu ainsi, dans une certaine mesure, au vœu exprimé par le czar. M. de Tysenhaus, l'un des grands propriétaires de la Lithuanie, avait le désir bien naturel de conserver sa fortune à ses enfants. Cependant le danger n'était peut-être pas plus grand dans la persévérance. Profiter d'une amnistie, tant que durait la guerre, était s'avouer coupable et accepter un pardon. Ceux qui avaient tenu bon jusqu'à la fin de la guerre, finirent par rentrer sur le sol de la patrie, mais comme des ennemis vaincus, non comme des rebelles à qui l'on fait grâce, et cette attitude est assurément plus satisfaisante, et pour l'amour-propre individuel, et au point de vue de cette persistance de nationalité, qui est bien aussi un patrimoine pour tout Polonais. Ces remarques que je me permets sont pour la consolation du courage qui n'a aucunement fléchi, sans que j'entende condamner d'une façon rigoureuse des ménagements dictés par des intérêts de famille.

Dans ce même temps, l'empereur Napoléon avait

déclaré prendre à sa solde les régiments organisés en Lithuanie. Deux faisaient partie de la garnison de Modlin, et les autres s'étaient réunis à l'armée française. Leur force totale montait encore à cinq mille cinq cents hommes d'infanterie, et environ deux mille chevaux. Il y avait en outre quelques centaines de gendarmes à cheval, qui avaient rejoint le prince Eugène. Ces régiments lithuaniens étant généralement loin d'être complets, il fut question de les fondre dans les troupes du duché. J'insistai au contraire pour la conservation de ces cadres. Il en résultait à la vérité une dépense un peu plus forte, mais ce mode me parut plus conforme aux intentions de l'Empereur, et susceptible de retenir plus longtemps sous nos drapeaux des hommes dont il avait voulu soutenir le dévouement.

D'après ce que j'ai dit précédemment de la situation du duché, il est sensible que le prince Poniatowski ne pouvait recomposer un petit corps d'armée sans les secours pécuniaires de la France. J'aime à le dire pour l'honneur des Polonais, la volonté était excellente, les hommes ne manquaient pas. Quoique, dans l'état où nous nous trouvions, nul moyen de contrainte n'existât pour le gouvernement, les recrues étaient arrivées en nombre suffisant, relativement à nos moyens financiers, et nous eussions trouvé sans effort plus d'hommes si nous avions eu plus d'argent. Deux millions avaient été accordés par

l'Empereur, et leur emploi avait été placé sous ma responsabilité morale ; mais, par une de ces combinaisons fréquentes dans les départements financiers, cette somme avait été fournie en billon piémontais. Transporté en Pologne, ce billon y perdit bientôt 8 à 10 0/0. A peine en eut-on dépensé pour cinq cent mille francs, qu'il fallut en suspendre l'émission, pour empêcher le discrédit d'aller plus loin. Nous avons déjà remarqué précédemment que la Pologne est un des pays qui ont été le plus tourmentés par le vice des valeurs circulantes. Ce n'était pas assez que Frédéric II, comme voisin malfaisant, l'eût inondée de monnaie fausse, que les successeurs de ce prince, comme possesseurs et souverains, l'eussent associée à l'usage d'une monnaie altérée, il fallait que la seule puissance qui pût lui faire un don ou une avance, ne le fît elle-même qu'en espèces de mauvais aloi.

Nos embarras financiers aggravaient encore les autres difficultés de notre position, difficultés qui venaient bien moins de l'ennemi que de la conduite équivoque et tracassière d'un allié incertain. Voir les Français dans la détresse, quoique cette détresse fût l'ouvrage des éléments bien plus que des hommes, était pour les Autrichiens un spectacle si doux par la nouveauté, qu'ils ne pouvaient, malgré les liens qui existaient encore entre nos gouvernements, se refuser le plaisir d'un peu d'insolence. Déjà, quand nous étions encore à Varsovie, l'agent autri-

chien de Baum s'amusait à dire : « L'empereur Napoléon promet de nous rendre Trieste, et nous, nous promettons de nous battre! » Plus tard, quand le général Frimont nous eut entraînés avec lui dans le département de Cracovie, en abandonnant tout le reste du territoire, ce même agent prétendait que si le corps autrichien n'avait pas conservé la ligne de la Pieliça, et défendu toute la portion du territoire que couvrait cette rivière, c'était par ménagement pour l'opinion des Polonais, qui avaient accusé l'Autriche de vouloir se tenir pour son propre compte sur cette ligne, qui était celle de son ancienne frontière avant 1809, et qu'ils ne pouvaient que lui savoir gré d'une retraite faite dans une si obligeante intention. M. de Baum m'ayant répété à moi-même cette plaisanterie dont il était fort content, je lui dis que, si effectivement la retraite n'avait eu que ce beau motif, j'en devais tirer l'heureuse conséquence que l'Autriche, ayant fait ses preuves victorieuses de désintéressement, reprendrait le lendemain, par calcul militaire, ce qu'elle avait quitté la veille par une considération morale. Cet agent n'était pas le seul qui trouvât matière à rire dans ce qui se passait. J'eus plus d'une fois occasion de reconnaître que les chefs autrichiens en général étaient devenus fort gais, et qu'il y avait émulation sur ce point entre le civil et le militaire.

Cependant la conduite des Autrichiens, qui nous

acculaient insensiblement à la frontière du duché, pouvait nous contraindre, au premier jour, à prendre un parti extrême. Le prince Poniatowski, encore séparé de nous, m'écrivit le 22 février, pour me demander mon opinion sur l'alternative, où il pouvait se trouver à chaque instant, de se jeter sur le territoire de la Prusse ou sur celui de l'Autriche. Je savais que cette alternative n'existait déjà plus, car il y avait déjà à cette époque, entre la France et la Prusse, une convention qui neutralisait le territoire de la Silésie prussienne, limitrophe du duché, et d'ailleurs je venais d'être averti par M. de Saint-Marsan que la défection complète de la Prusse semblait imminente. J'écrivis donc de suite à notre ambassade de Vienne, pour savoir si le corps polonais trouverait au besoin un asile sur le territoire autrichien. Le roi de Saxe faisait en même temps une démarche directe dans ce but, auprès du cabinet de Vienne. Cette demande fut accueillie avec empressement, et une convention, conclue avec le ministre de Saxe à Vienne, régla éventuellement l'itinéraire que devrait suivre le corps polonais pour rentrer en Saxe. Les conditions de cette hospitalité équivoque furent dictées par le gouvernement autrichien, qui ne manqua pas, bien entendu, de se prévaloir des avantages de sa position. Ainsi, il fut stipulé que si les Polonais ne payaient pas en espèces les vivres qu'on s'engageait à leur fournir, l'Autriche

se rembourserait par la vente aux enchères d'une certaine quantité de produits de la portion des salines de Wielicka qui appartenait au duché. Or, dans les circonstances où nous nous trouvions, cette enchère était absolument à la merci du gouvernement autrichien; mais la situation était telle qu'il fallut bien en passer par là. Néanmoins, cette convention, dans le premier moment, nous parut un incident heureux. Il nous semblait que, puisqu'on s'occupait à Vienne de notre sûreté, c'était une preuve que l'on y tenait encore à l'alliance française, et qu'ainsi tout n'était pas désespéré, même pour le duché de Varsovie. Il se passa, en effet, quelques semaines pendant lesquelles nous fûmes autorisés à croire que la politique autrichienne pourrait reprendre une direction favorable. C'était un intervalle donné à une double négociation. Le prince de Schwartzenberg se rendait à Paris, pour tâcher d'y faire agréer à l'Empereur l'attitude de médiation armée que l'Autriche entendait prendre, et, d'un autre côté, un envoyé autrichien, M. de Lebzeltern, se rendit au quartier général de l'empereur Alexandre. Cette démarche, communiquée à Napoléon, qui avait déclaré ne pas s'y opposer, était censée avoir pour but de connaître les conditions auxquelles la Russie serait disposée à faire la paix. M. de Lebzeltern, qui avait passé à Cracovie vers le milieu de février, s'arrêta aux avant-postes autrichiens pendant plus de quinze jours pour rece-

voir de nouvelles instructions, qu'il ne reçut que le 4 mars. Alors seulement, il continua sa route. Quel était le motif d'un si long retard dans de telles circonstances? Peut-être en trouverait-on une explication suffisante dans certaines appréhensions de la reconstitution de la Pologne par la Russie, sur lesquelles nous aurons bientôt à revenir.

Cependant il y avait entre le général Frimont et le prince Poniatowski des contestations perpétuelles sur la distribution de leurs cantonnements. Poniatowski, ne voyant presque point de troupes russes devant lui, voulait se maintenir dans le district de Czenstochow, tandis que le général autrichien insistait pour faire rentrer les troupes polonaises derrière sa ligne. Pour les y décider, il parlait de marcher bientôt en avant, de regagner du terrain; mais, dans ce cas même, il tenait à ne s'engager que quand et comme il voudrait, car ce mouvement ne pouvait, disait-il, s'opérer de suite. Le mot de dix jours, plusieurs fois répété par lui, nous fit comprendre qu'il existait entre les Autrichiens et les Russes un accord ayant encore dix jours à courir, mais qui pourrait ne pas être renouvelé. C'était en effet le terme d'une nouvelle prorogation d'armistice convenue à notre insu, mais dont il avait été donné connaissance à Paris par l'envoyé autrichien, M. de Bubna. Cette promesse du général Frimont de se reporter en avant, bien que vague et conditionnelle, fut néanmoins

pour nous une douce surprise. Dans le malheur, on se rattache même au moindre semblant d'espérance.

J'ai déjà signalé ailleurs ce singulier résultat de l'organisation des États modernes, qui fait que les malheurs généraux, si pénibles qu'ils soient pour les bons citoyens, n'exercent souvent aucune influence sensible sur l'allure ordinaire des plaisirs de la société. Tandis que la Pologne périssait, que nous, Français, nous avions à gémir sur des pertes immenses; dans Cracovie même, où nous étions cernés par la menace d'une armée ennemie, par la présence d'un corps allié non moins hostile, les amusements de l'hiver suivaient leur cours. J'étais moi-même forcé d'y prendre part, pour prévenir un abattement plus funeste que l'insouciance même. Il y avait donc force assemblées, force bals à Cracovie. Cette ville était celle de toute la Pologne où les fortunes particulières avaient été le moins compromises. Les soirées et les soupers qui les suivaient avaient généralement un aspect de luxe que je n'avais trouvé à Varsovie que dans très-peu de maisons.

La fête du roi de Saxe, qui tombait le 4 mars, fut surtout l'occasion de fêtes qui, cette fois, n'étaient pas seulement une occasion de délassements frivoles, mais une manifestation honorable. Il est en Pologne des sentiments généreux que le péril même surexcite, et qui éclatent de préférence dans les jours de crise. En 1794, Varsovie, malgré l'occupation

russe, fut illuminée pour l'anniversaire de la naissance de Kosciuszko, prisonnier. Le 5 mars 1813, au moment où le duché ne dépendait plus que nominalement du roi de Saxe, sa fête y fut célébrée plus solennellement que jamais. A Cracovie, où nous étions, cela était tout naturel; mais il en fut de même là où étaient les Russes, à Varsovie, à Kalish, à Posen. Cette démonstration n'était pas seulement un hommage mérité de respect et de reconnaissance: elle remontait à Napoléon, dont l'immense majorité de la nation polonaise persistait à attendre son salut.

XXV

Correspondance du prince Czartoryski, interceptée par les Autrichiens.—Elle m'est envoyée par un anonyme.—Noble caractère du prince Adam.—Préventions injustes de Napoléon à son égard.—Sa conduite à l'époque de la convocation de la Diète.—Ses lettres à M. Matuszewicz et à l'empereur Alexandre.

Précisément à cette époque, je reçus la révélation positive des faits que je soupçonnais depuis longtemps. Le jour même où j'avais chez moi une assemblée nombreuse pour célébrer la fête du roi de Saxe, un inconnu me fit remettre un paquet cacheté, renfermant une lettre et quelques autres papiers sans signature. Toute correspondance anonyme est suspecte ; mais, cette fois, les détails qui m'étaient donnés avaient, par leur nature même, un caractère marqué de certitude. La lettre était datée d'une petite ville de la Gallicie autrichienne. Un second envoi, également anonyme, me parvint le 12 du

même mois, et compléta non ma conviction qui était déjà entière, mais mon instruction sur certains faits accessoires. Il s'agissait d'une négociation secrètement suivie avec l'empereur Alexandre pour obtenir de lui la reconstitution du royaume de Pologne, négociation à laquelle des Polonais libres de tout engagement envers la Saxe et la France pouvaient prendre part sans scrupule, mais qui avait aussi, depuis nos revers, recruté quelques adhérents parmi des fonctionnaires publics du duché. Entre ces deux catégories, le simple bon sens suffit pour établir une ligne de démarcation bien tranchée.

Parmi les premiers, il en était un hors ligne par la loyauté de son caractère, par la noblesse de sa conduite, encore plus que par l'illustration de sa famille. Celui-là surtout était lié personnellement au souverain de la Russie par des antécédents qui lui avaient créé une situation à part, en lui imposant, pour ainsi dire, une confiance entière dans les intentions libérales de ce prince à l'égard de la Pologne. On comprend que je veux parler ici du prince Adam Czartoryski. J'ai déjà indiqué ailleurs ces antécédents, mais je crois devoir y revenir ici en détail, avec d'autant plus d'empressement qu'il s'agit de l'honneur d'un homme de bien, destiné à de longues et glorieuses infortunes, qui, déçu dans ses illusions généreuses, a eu le rare courage de faire à la cause de sa patrie le sacrifice de sa fortune, et mieux encore celui de ses

affections privées. Noble transfuge du parti vainqueur, il a rompu tous les liens qui l'unissaient aux oppresseurs de la Pologne, convaincu qu'il était, par de douloureuses épreuves, que ces relations ne pouvaient profiter qu'à lui-même et non à sa chère patrie. Réuni à nous après des dissidences passagères, il a trouvé dans l'exil la véritable grandeur et l'austère jouissance du devoir accompli.

L'empereur Napoléon, en 1812, jugeait mal le prince Adam Czartoryski, quand il lui imputait d'accréditer, uniquement dans un but hostile à la France, et sans y ajouter foi lui-même, le bruit d'un projet de reconstitution complète du royaume de Pologne par la Russie. Sur ces deux points, Napoléon était inexactement informé. Nous ne prétendons nullement garantir que l'empereur Alexandre ait jamais eu d'autre but que de nourrir chez les Polonais une illusion qui pouvait lui être utile; mais bien des circonstances prouvent qu'il a tout fait pour autoriser l'opinion qu'il voulait, en effet, rétablir la Pologne. C'était évidemment dans cette intention qu'il demandait, dans les premiers mois de 1812, à ce comte Oginski dont j'ai parlé ailleurs, des plans d'organisation, même des désignations de personnes pour une éventualité plus ou moins prochaine. On a vu dans le récit de ma première mission que, dès l'année précédente, le bruit de ces dispositions était déjà fort répandu dans le duché, et qu'il y fut entre-

tenu et confirmé par M. d'Anstett, par le comte Oginski, le comte Lubecki et quelques autres Lithuaniens qui, trompés ou trompeurs, plaçaient dans la Russie l'espoir d'un meilleur avenir pour leur pays. Napoléon s'abusait donc en croyant qu'on ne pouvait pas être de bonne foi dans cette opinion ; il se trompait encore en attribuant à la maison Czartoryski un esprit de propagande hostile. Le chef de cette famille avait, comme on l'a vu, accepté avec empressement les fonctions de maréchal de la Diète confédérée, son second fils servait honorablement sous nos drapeaux. L'aîné, le prince Adam, observait une stricte et loyale neutralité, et l'on ne pouvait équitablement lui demander davantage.

Après le dernier démembrement de la Pologne, en 1795, Catherine II ayant consenti, sur l'intercession de l'Autriche, à restituer les biens du prince Czartoryski, avait exigé que ses deux fils fussent envoyés à Saint-Pétersbourg. Elle nomma ces deux nobles otages aides de camp de ses deux petits-fils, Alexandre et Constantin. Nous avons parlé déjà de l'étroite liaison formée dès l'enfance entre Alexandre et le prince Adam. Le futur czar semblait alors recevoir avec docilité les impressions que lui donnait son jeune ami sur les iniquités dont la Pologne avait été victime, et promettait de travailler un jour à les réparer. Devenu empereur, il continua de manifester les mêmes intentions, paraissant n'attendre qu'un mo-

ment favorable pour les accomplir. Le prince Adam, devenu ministre des affaires étrangères de Russie, crut ce moment arrivé en 1805, au moment de la levée de boucliers de l'Autriche et de la Russie contre la France. Déjà, par ses soins, des dispositions étaient prises pour assurer le succès de la révolution qui occupait toutes ses pensées. Le prince Poniatowski se chargeait de faire soulever les provinces de la domination prussienne. Le rapprochement soudain qui eut lieu entre la Prusse et la Russie fit avorter ces projets, et, à dater de ce moment, le prince Adam dut les considérer comme indéfiniment ajournés, sinon impossibles. Il fut même amené par degrés à croire, comme la plupart de ses compatriotes, que désormais la Pologne avait plus à espérer de la France que de la Russie. Il songea donc à abandonner une position politique désormais inutile au but principal de sa vie. Il quitta son ministère en 1806, et ne garda d'autre fonction que celle de curateur de l'université de Wilna et des autres provinces russo-polonaises. Il y conserva religieusement un caractère national à l'éducation des Polonais. C'était bien mériter de la patrie, dans l'hypothèse du rétablissement de la Pologne, soit par la Russie, soit par la France, ou même dans une autre hypothèse qui malheureusement s'est vérifiée, celle d'une prolongation d'iniquités envers ce malheureux pays. L'un des plus impitoyables ennemis du prince Adam lui a reproché

d'avoir retardé de plus d'un siècle l'amalgame de la Pologne avec la Russie par la direction donnée à l'instruction publique, et ce reproche est un de ses plus beaux titres de gloire.

Cependant, la fondation et l'accroissement du duché de Varsovie, gage de l'intérêt de Napoléon pour la Pologne, fortifiaient la confiance des Polonais dans la France, et rendaient, par contre, la position du prince Adam de plus en plus pénible. En 1811, il essaya en vain de se dégager complétement du service d'Alexandre. La guerre de 1812 le surprit dans cette situation. Au moment où la Diète fut convoquée à Varsovie pour proclamer le rétablissement de la Pologne, le prince Adam crut devoir rappeler à ses concitoyens les motifs graves qui l'empêchaient de se joindre à eux. Cette démarche fut réalisée sous la forme d'une longue lettre adressée à M. Matuszewicz, le 10 juin 1812 : « La Pologne, écrivait le prince Adam, va donc renaître de ses cendres ! le but de nos espérances, des efforts que chacun, selon ses moyens, a dirigés de la place que le sort lui avait assignée, va donc être atteint !.... Moi seul je suis condamné à mêler mes regrets à l'espoir de la prospérité de la patrie. Mes parents pourront se rendre immédiatement à Varsovie..... je suis condamné à ne pas y paraître !.... » Après avoir rappelé les espérances auxquelles l'avaient autorisé longtemps les sentiments personnels d'Alexandre, il

continuait ainsi : « Soit que j'aie tort ou raison dans cette circonstance, mes motifs ne peuvent être douteux, et doivent être reconnus pour honorables. J'ai fait mes preuves de désintéressement et d'attachement inviolable à mon pays. Comment mes vœux ne seraient-ils pas pour cette cause sacrée?.... Toutes les probabilités promettent la victoire au génie de la victoire. Tous les malheurs menacent, au contraire, Alexandre. Serait-il noble et justifiable d'ajouter, par une précipitation aussi peu loyale, à tant de désastres imminents, l'amertume que lui causerait l'ingratitude inexcusable de celui qui lui devait une reconnaissance toute particulière?.... »

Le prince Czartoryski s'était donc abstenu de paraître aux séances de la confédération générale présidée par son père; mais il s'était conformé à l'art. 6 de l'acte de confédération qui prescrivait à tout Polonais ayant des emplois civils ou militaires en Russie de quitter le service de cette puissance, et avait adressé à l'empereur Alexandre, le 4 juillet 1812, la démission de toutes ses dignités, notamment celle de membre du conseil général de l'empire. La lettre qui accompagnait cette démission aurait touché Napoléon lui-même : « Le moment est arrivé, Sire, écrivait le prince Adam, où mes divers devoirs ne peuvent plus se concilier..... Je sens combien, dans ma situation, ce choix est pénible et délicat à faire. Cependant, dès qu'il devient indispensable, comment

pourrait-il être douteux devant le tribunal le plus sévère, celui de la conscience? La Pologne a été solennellement proclamée par une confédération à la tête de laquelle mon père est placé..... Des actes de rigueur, des calamités de tout genre, vont porter à l'extrême l'animosité invétérée entre les deux nations ; une guerre sanglante consolidera l'existence de ma patrie ou mettra le comble à ses malheurs. Quel que soit le sort qui lui est réservé, je dois le partager. Je crois, Sire, vous avoir prouvé mon dévouement; mes plus belles années vous ont été consacrées..... Tant que je l'ai pu, j'ai rempli avec zèle et loyauté mes obligations, non-seulement envers la personne de Votre Majesté, mais envers votre empire..... Dans chaque occasion, obéir au devoir a toujours été mon seul désir; il me prescrit aujourd'hui de délier les nœuds qui m'attachaient au service de la Russie. Si ma conduite irritait Votre Majesté, je ne lui demande aucune indulgence..... je lui demande uniquement de se rappeler *quelle façon de penser elle m'a toujours connue, quels motifs m'ont fait constamment agir.* »

Fort du témoignage de sa conscience, le prince Adam avait déclaré qu'il prenait volontiers l'empereur Napoléon lui-même pour juge de sa conduite dans une circonstance si délicate. Le jugement de Napoléon ne fut pas impartial. Il ne pardonnait pas au prince Czartoryski d'avoir cru antérieurement au

rétablissement de la Pologne par la Russie. Il soupçonna que la neutralité à laquelle se vouait le prince Adam cachait une arrière-pensée, un doute sur l'infaillibilité du triomphe des armes françaises. Nous pensons que ce soupçon était injuste, qu'à l'ouverture de la campagne le prince Adam croyait, comme toute l'Europe, à un nouveau succès de Napoléon. Mais, après tout, si, entrevoyant dans l'issue de la lutte une incertitude que d'autres n'y trouvaient pas, il avait jugé prudent de se réserver lui-même à sa patrie pour cette hypothèse, tout impossible qu'elle parût alors, faudrait-il lui en faire un crime? Nous ne le pensons pas. Une semblable réserve, eût-elle été préméditée dans ce but, nous semble digne d'excuse dans la personne du prince Adam, mais dans sa personne seule. Cette excuse, nous ne saurions l'étendre, du moins dans la même mesure, à des hommes placés dans une situation différente de la sienne, et surtout à deux ministres du duché de Varsovie, qui, aussitôt que la guerre eut pris un cours inattendu, se hâtèrent de profiter de l'intermédiaire que leur offrait la position mixte du prince Adam, longtemps avant que le devoir leur permît de songer à une pareille défection. Ceci nous ramène précisément aux révélations de mon correspondant anonyme du mois de mars 1813, révélations qui me furent pleinement confirmées peu de temps après par les aveux mêmes de l'une des personnes qu'elles inculpaient.

XXVI

Communications secrètes des deux ministres du duché avec les Russes.—Projet de reconstruction de la Pologne par la Russie, envoyé à l'empereur Alexandre par ces deux ministres.—Projet analogue, mais plus libéral, pour la Pologne, émanant du prince Adam.—Belle lettre du prince Adam, jointe à ce projet.—Texte intégral de la réponse d'Alexandre.

J'ai donné précédemment des éloges mérités aux talents de M. Matuszewicz, ministre des finances du duché, à son zèle dans des jours meilleurs. J'ai parlé aussi de ses relations habituelles et intimes avec les Czartoryski, et de son attitude gênée depuis mon retour. Par suite de sa liaison avec le prince Adam, il avait dû renoncer l'un des derniers à l'espoir du rétablissement de la Pologne par la Russie, espoir qui, je dois le dire, ne fut jamais partagé que par un bien petit nombre de personnes. Il y était revenu l'un des premiers, aussitôt qu'il observa que les

coups portés à la Russie au commencement de la campagne étaient loin d'être décisifs. Dès cette époque, c'est-à-dire dès le mois d'août 1812, il se ménagea, indépendamment du prince Adam, un moyen direct de communication avec l'empereur de Russie par l'intermédiaire du général Czaplicz, Polonais d'origine, qui commandait une division de cavalerie dans l'armée russe du Danube. Telle était du moins l'allégation de mon correspondant anonyme, que nous allons voir justifiée par les faits. De son côté, après l'incendie de Moscou, le prince Adam crut que les circonstances lui faisaient un devoir de se départir du système de neutralité qu'il avait gardé tant qu'on avait pu espérer que le rétablissement de la Pologne serait l'ouvrage de Napoléon.

M. Matuszewicz s'était fait de bonne heure un prosélyte du ministre de l'intérieur Mostowski. Quand on voit dans l'ouvrage de M. de Pradt combien était profond et manifeste son découragement à cette époque, découragement dont il ne craint pas de se vanter, comme d'une preuve de perspicacité, on s'étonne moins que deux ou trois Polonais eussent perdu une confiance dont l'ambassadeur français avait cessé de leur donner l'exemple.

Ce fut dans l'automne de 1812 que les deux ministres, qui siégeaient tous les jours dans un même conseil avec M. de Pradt, rédigèrent ensemble des bases, moyennant l'acceptation desquelles ils se

montraient disposés à reconnaître l'empereur Alexandre comme roi de Pologne. Quand M. Mostowski me fit plus tard sa confession, il soutint qu'il n'avait été fait qu'une communication confidentielle de ces bases au prince Adam, en lui laissant la faculté d'en faire usage suivant les circonstances. Malheureusement, nous allons voir la réponse interceptée de l'empereur Alexandre faire mention de deux projets, l'un venant du prince Adam, l'autre signé Mostowski. Ces deux projets ne parvinrent à destination que dans les derniers jours du mois de décembre (st. r.) et par deux voies différentes. Le prince Adam, après un premier envoi, sur lequel il ne recevait pas de réponse, en fit un second, le 27 décembre, par M. Kluczewski, son secrétaire, qui rejoignit l'empereur Alexandre et lui remit sa dépêche à son quartier général de Mérecz, sur le Niémen. Quelques jours après, ce prince s'étant porté à Leypouny, y reçut, par l'entremise du corps d'armée de Tchitchakof, le projet signé Mostowski. Il y avait donc eu deux envois distincts, et la circonstance de l'acheminement d'un de ces envois par l'armée du Danube venait à l'appui de l'assertion de mon correspondant anonyme, d'une correspondance directe des ministres du duché avec l'un des généraux de cette armée.

Les deux projets, d'ailleurs, n'étaient nullement semblables. Les deux ministres se bornaient à demander la réunion du duché de Varsovie et de la

Lithuanie seulement en un royaume que l'empereur Alexandre gouvernerait comme roi, avec la constitution de 1791 ou celle du duché. Il devait être stipulé de plus qu'il serait formé une armée polonaise de cent mille hommes, et qu'il n'entrerait point dans le royaume ainsi organisé d'autres troupes russes que la garde impériale. Le prince Adam se montrait plus exigeant, meilleur Polonais. Il voulait, lui, la réunion de toutes les provinces de l'ancienne Pologne, et, pour souverain du royaume ainsi recomposé, le prince Michel, dernier frère de l'empereur.

Ce projet était accompagné d'une lettre, qui fait trop d'honneur au caractère du prince Adam pour que je n'en cite pas avec empressement quelques passages : « Les événements de la guerre, écrivait-il, ayant pris une tournure qui semble décisive, je crains que personne ne veuille à présent plaider auprès de Votre Majesté les intérêts de ma patrie, et je me suis décidé à expédier M. K..... avec les papiers ci-joints. Je redoute, d'une part, les insinuations des puissances continentales, qui voudront vous détourner d'une idée qui leur fera ombrage..... D'un autre côté, je crains les conseils des personnes qui vous entourent..... Au fond, tout mon espoir n'est que dans vos sentiments, Sire. Je crois qu'il est de mon devoir de ne pas cacher à Votre Majesté qu'une source continuelle d'inquiétude et de frayeur pour les Polonais, c'est le grand-duc Constantin, qui est votre

successeur apparent..... Un roi de Pologne qui aura trois cent mille Russes à ses ordres, dès qu'il voudra ne pas tenir ses promesses ou détruire ce que son prédécesseur aura statué, en sera toujours le maître. C'est cet avenir qui rendra les Polonais si insistants à obtenir une constitution bien réglée; quoique, après tout, les précautions de ce genre les mieux réglées ne puissent pas garantir d'une violence décidée, ni même d'un changement de principes et de volonté dans un souverain futur de la Russie..... » Il suppliait Alexandre de s'expliquer catégoriquement et sans retard, sans quoi l'armée polonaise suivrait les Français dans leur retraite, prévision que l'événement justifia. Enfin, il renouvelait, avec une noble insistance, la demande d'un congé absolu, ne voulant plus, dans ces jours d'épreuves, être que Polonais, pour l'édification de ses compatriotes et de sa propre conscience. « J'ai adhéré à la confédération de tous mes vœux pour ma patrie, disait-il en finissant. Ce n'est pas quand mes compatriotes voient approcher le moment où leurs intentions les plus droites, leurs sacrifices les plus héroïques, leurs pertes les plus sensibles, ne seront suivis que de malheurs plus grands encore; ce n'est pas quand toutes les espérances de mon pays semblent en péril, que j'irai me rétracter et renier devant Votre Majesté une cause sacrée pour tout Polonais, et qui restera belle et juste, si même elle ne cesse d'être malheureuse. Si

vous nous tendez la main, Sire, je veux partager complétement la joie de mes compatriotes; si vous nous rejetez, je partagerai leur affliction et leur désespoir.»

La réponse assez étendue de l'empereur Alexandre à cette communication portait une double date. Commencée à Leypouny le 1er janvier (st. r.), elle fut achevée le 3 à Krasnopol, et confiée à M. Kluczewski. Mais cet agent, en retournant près de son maître, qui se trouvait à Léopol, fut arrêté par le soin vigilant des autorités autrichiennes, à Klekotow, auprès de Brody. A cette nouvelle, le prince Adam se hâta de quitter Léopol, mais il n'eut pas plus tôt le pied sur le territoire russe, que, s'armant de sa qualité de conseiller privé au service de la Russie, il adressa au gouvernement autrichien les plus vifs reproches sur la détention de son secrétaire. Ces plaintes n'obtinrent qu'un demi-succès. Le messager captif fut remis en liberté; ses lettres lui furent rendues, mais après qu'on en eut pris lecture et gardé copie. Kluczewski rejoignit le prince Adam à Bubno. De cette ville, le prince Adam fit passer le récit de cette aventure et la lettre originale de l'empereur Alexandre à Siniawa, en Gallicie, où sa mère demeurait alors. Ces nouvelles causèrent plus d'inquiétude que d'espérance à la princesse Czartoryska, qu'une longue et douloureuse expérience autorisait à voir toutes choses du côté le plus malheureux. Elle craignit que le gouvernement français ne fût instruit de cette

tentative par la cour de Vienne elle-même, qui, peu soucieuse de voir la Pologne rétablie par les Russes, et au profit des Russes, pourrait bien se faire auprès de Napoléon un mérite de cette révélation. M. Matuszewicz, qui était alors à Paris, fut aussitôt prévenu de cet incident. Il en fut également donné avis aux personnes de la famille Czartoryski, qui se trouvaient avec nous. On voit qu'en effet je n'avais pas tardé à être instruit de tout. Cette révélation était pleinement conforme à l'esprit du cabinet de Vienne, dont le chef parlait à notre ambassadeur, les larmes aux yeux, de ce projet russe de reconstituer la Pologne, et affirmait que l'Autriche périrait plutôt que d'y consentir.

Dans sa première communication, mon moniteur invisible ne m'avait donné que la substance de la lettre d'Alexandre. Il m'en donna la seconde fois le texte complet. L'original de cette lettre avait été apporté à Cracovie, et montré au prince Poniatowski, auquel on avait déjà, même avant que nous eussions quitté Varsovie, fait quelques insinuations qui naturellement avaient été très-infructueuses, mais dont il n'avait pas cru devoir me faire part. Quelque temps après, quand nous arrivâmes à parler librement ensemble de toute cette affaire, il me dit que la lettre d'Alexandre était entièrement autographe, qu'il en avait la certitude, connaissant très-bien l'écriture de ce prince, et il trouva la copie qui

m'avait été adressée littéralement conforme à l'original. La même déclaration m'ayant été faite par l'une des personnes compromises, et cette pièce, document d'une haute importance pour l'histoire moderne de la Pologne, ayant ainsi un caractère incontestable d'authenticité, je puis la produire ici sans crainte de méprise ni d'erreur [1].

« Leyponny, 1er janvier 1813 (d'après le calendrier russe).

« Il y a deux jours que je suis en possession de votre intéressante lettre du 15 décembre 1812, et de la copie de celle du 6, avec toutes les annexes. C'est à Mérecz que M. Kluczewski me les a remises, mais jusqu'ici la lettre originale du 6 ne m'est pas parvenue encore.

« Aujourd'hui j'ai reçu par le corps d'armée de Tchitchakof une pièce signée : le ministre de l'intérieur, Mostowski, dans une enveloppe à mon adresse. J'en joins ici la copie. Je ne perds pas un moment pour vous répondre, et cette réponse servira de même aux papiers de M. Mostowski.

« Les propositions renfermées dans tous ces papiers, et les sentiments personnels qu'on me témoigne, ont excité en moi la plus vive sensibilité. Les succès par lesquels la Providence a voulu bénir mes efforts et ma persévérance, *n'ont nullement changé ni mes sentiments,*

1. Quelques passages de cette lettre ont été cités dans le tome XI de l'*Histoire de France sous Napoléon*, de M. Bignon, et reproduits d'après lui par d'autres écrivains, mais nous la publions ici *in extenso* pour la première fois.

ni mes intentions envers la Pologne. Que vos compatriotes soient donc tranquilles sur les appréhensions qu'ils peuvent avoir. La vengeance est un sentiment qui m'est inconnu, et ma plus douce jouissance est de payer le mal par le bien. Les ordres les plus sévères sont donnés à tous mes généraux d'agir en conséquence, et de traiter les Polonais en amis et en frères.

« Je vais vous parler avec toute franchise : pour faire réussir mes idées favorites sur la Pologne, j'ai à vaincre quelques difficultés, malgré le brillant de ma position actuelle : d'abord l'opinion en Russie. La manière dont l'armée polonaise s'est conduite chez nous, le sac de Smolensk, de Moscou, la dévastation de tout le pays, a ranimé les anciennes haines. Secondement, dans le moment actuel, *une publicité donnée à mes intentions sur la Pologne jetterait complétement l'Autriche et la Prusse dans les bras de la France*, résultat qu'il est très-essentiel d'empêcher, d'autant plus *que ces deux puissances me témoignent déjà les meilleures dispositions.*

« Ces difficultés, avec de la sagesse et de la prudence, seraient vaincues, mais pour y parvenir, il faut que vous et vos compatriotes me secondiez. Il faut que vous m'aidiez vous-même à faire goûter mes plans aux Russes, et que vous justifiiez la prédilection qu'on me sait porter aux Polonais, et pour tout ce qui tient à leurs idées favorites. Ayez quelque confiance en moi, *dans mon caractère, dans mes principes*, et vos espérances ne seront pas trompées. A mesure que les résultats militaires se développeront, vous verrez à quel point les intérêts de votre patrie me sont chers, et combien *je suis fidèle à mes anciennes idées.* Quant aux formes, vous savez *que les plus libérales* sont celles que j'ai toujours préférées.

« Je dois vous avertir cependant, et cela d'une manière décidée, que l'idée de mon frère Michel ne peut pas être admise; n'oubliez pas que la Lithuanie, la Podolie, la Volhynie se regardent jusqu'ici comme provinces russes, et qu'aucune logique au monde ne pourra persuader à la Russie de les voir sous la domination d'un autre souverain que celui qui régit toute la Russie. *Quant à la dénomination sous laquelle elles se trouveront en faire partie, cette difficulté est plus facile à vaincre.*

« Je demande donc de vous que vous fassiez connaître de cette lettre ce que vous jugerez convenable, aux personnes de la coopération desquelles vous croirez devoir vous servir, que vous engagiez vos compatriotes à témoigner aux Russes et à la Russie de bons sentiments, pour éteindre le souvenir de cette campagne et pour faciliter par là mon ouvrage. Moi, de mon côté, pour donner aux Polonais la preuve de la sincérité de mes intentions à leur égard, j'ai donné ordre à mes armées de ne pas occuper Varsovie ; mais, pour cela, il faut qu'aucune troupe étrangère n'y reste, et des vôtres, le moins possible, pour ôter l'inquiétude d'avoir un corps derrière soi.

« Engagez de ma part les membres de la Confédération et du gouvernement à rester tranquillement à Varsovie, leur promettant qu'ils n'auront pas à s'en repentir.

« Voici maintenant ce qui a trait aux opérations militaires et à mes forces. Outre les armées actuellement en campagne, chaque régiment de toute l'armée a déjà formé sur les derrières mille hommes par régiment d'infanterie et deux escadrons par régiment de cavalerie, complétement équipés et montés, et pourvus de compagnies d'artillerie de réserve, pour entrer dans les rangs des armées actives au printemps. Indépendamment de

cette masse de réserve, un recrutement de cent quatre-vingt mille hommes s'achève dans ce moment, qui servira à recomposer les réserves des régiments, aussitôt que celles-ci seront incorporées dans les armées actives. En outre, toutes les milices, tant à pied qu'à cheval, et d'artillerie des différents gouvernements, restent sur pied. Soixante-quinze mille hommes de celles-ci marchent sous les ordres du commandant Pierre Tolstoy, pour se porter en observation en Volhynie. L'énergie de la nation est au-dessus de tout éloge, et je suis fermement décidé à pousser la guerre, non-seulement pendant cet hiver, mais jusqu'à une paix générale, stable, et telle qu'il la faut pour la sécurité de la Russie et de l'Europe.

« Quant à vous-même personnellement, j'aurais, sans tarder, rempli vos désirs pour votre démission; mais deux considérations me retiennent : l'une, c'est qu'aux yeux de la multitude chez vous, qu'il est impossible de mettre au fait des choses, cela ne paraisse comme l'effet de ce que mes intentions sur la Pologne ont changé; l'autre que, dégagé de vos rapports envers moi, vous ne preniez des déterminations personnelles qui feraient le plus mauvais effet en Russie, et nuiraient à l'utilité immense dont vous pouvez être pour la réussite de mes plans et pour votre patrie. Je crois absolument comme vous que votre personne, là où vous êtes, est infiniment plus utile que si vous veniez me joindre, malgré le plaisir et l'impatience extrême que j'aurais à vous voir, surtout dans les circonstances actuelles.

« Voici, en résumé, le résultat que j'ai à vous annoncer. La Pologne et les Polonais n'ont à craindre aucune vengeance de ma part.

« Mes intentions à leur égard sont toujours les

mêmes. Pour en donner des preuves, toutes les autorités des duchés sont conservées partout. Le gouvernement et la Confédération sont invités à demeurer tranquillement à Varsovie.

« Cette ville ne sera pas occupée par mes troupes, pourvu que toutes les troupes étrangères en sortent, et que le nombre des troupes polonaises qui y restera soit le moindre possible.

« Tous les généraux russes ont reçu ordre de traiter les Polonais comme des amis et des frères.

« *A mesure que les succès des armées russes seront plus grands et plus complets, à mesure aussi la réalisation de mes intentions et de mes plans sur la Pologne sera plus certaine ;* des revers seuls pourraient y mettre obstacle.

« Ainsi, tout ce que les Polonais feront pour aider à ces succès sera fait en même temps pour réaliser leurs espérances.

« Mais ce qui pourrait le plus cimenter un lien indissoluble entre les Polonais et moi serait un traité d'alliance conclu, après l'occupation du pays, entre le gouvernement du duché et moi.

« Dès lors, je me croirais autorisé de la part de l'empire de Russie à prendre un engagement sacré, à ne pas poser les armes tant que les espérances de la Pologne ne seraient pas réalisées, parce que les Polonais auraient prouvé à la face de la Russie et de l'Europe qu'ils ont mis toute leur confiance en moi, et ce n'est jamais en vain qu'on s'en remet à ma loyauté.

« Finalement, vous êtes certainement l'intermédiaire qui, à tous égards, me convient le mieux, par la confiance entière que j'ai mise en vous. Mes sentiments d'attachement vous sont irrévocablement voués.

« Krasnopol, 3 janvier 1813. »

XXVII

Observations sur cette réponse.—Aveux de l'un des ministres compromis.— Encore M. de Pradt. — Circonstances atténuantes en faveur des deux ministres polonais.

Cette lettre pourrait donner lieu à bien des observations. Je me borne à indiquer les principales.

L'empereur Alexandre y revient plusieurs fois sur l'assurance que ses succès n'ont modifié en rien ses sentiments, ses anciennes idées, par rapport à la Pologne. Ces assurances étaient sincères alors, je veux bien le croire, et pourtant on aperçoit dans ces dernières démonstrations qu'il se sent près d'être dominé par d'autres intérêts. Cette fois, ses promesses sont restrictives, conditionnelles ; il paraît craindre qu'on ne puisse les regarder comme captieuses, tant il prend soin de faire ressortir les réserves dont l'avenir peut forcer l'application.

L'un des traits les plus significatifs de cette lettre

est la crainte exprimée par Alexandre qu'une publicité trop hâtive donnée à ses intentions sur la Pologne ne jetât l'Autriche et même la Prusse dans les bras de la France. Cette phrase suffisait pour dissiper le charme des protestations dont elle était encadrée; car si les plans du czar devaient trouver de la part de ces deux puissances une si violente opposition, comment imaginer qu'il pût triompher jamais de leur résistance, d'abord en ce moment où leur appui pouvait lui être si utile, puis, en cas de réussite, quand il aurait à rémunérer leurs services? Lui-même indiquait assez quel prix il mettait à leur complaire, puisqu'il se croyait contraint de dissimuler ses sentiments pour la Pologne, de peur d'altérer l'effet des bonnes intentions qu'elles commençaient à lui témoigner. L'empereur Alexandre affirmait, il est vrai, que le rétablissement de la Pologne était attaché au succès de ses armes. C'était un cercle vicieux, si, par événement, le préalable nécessaire de ces succès se trouvait être le sacrifice de la Pologne. Le mois d'après, ce prince allait oublier, malgré lui peut-être, mais enfin oublier complétement ses rêveries sentimentales et philanthropiques. Elles l'accompagneront encore de la Vistule à l'Oder, mais elles feront naufrage à Kalish. Là se présenteront des puissances très-peu romantiques, qui, pour prix d'une adjonction immédiate ou prochaine, exigeront des hommes et du territoire. Là, l'empereur Alexan-

dre sacrifiera, trompera sans scrupule ces Polonais auxquels il avait permis de si brillantes illusions. En promettant à la Prusse, par un article secret, « un territoire qui, sous tous les rapports, tant militaires que géographiques, lie la vieille Prusse à la Silésie, » il réhabilite et consacre cette iniquité du partage contre laquelle son enthousiasme juvénile avait protesté. Désormais, despote complet, « il ne voit plus dans les hommes que des qualités numériques, dans le sol que des milles carrés, que des questions de configuration et d'étendue. Tant pis pour ceux qui, sur son invitation expresse, auront eu confiance dans *son caractère*, dans *ses principes!* Les principes et le caractère des princes ne peuvent en pareille matière maîtriser ni les événements ni même les intérêts. Comme hommes, comme amis, ils ne peuvent répondre de ce qu'ils feront le lendemain comme puissance.

On ne saurait s'étonner qu'Alexandre ait repoussé l'idée de placer la couronne de Pologne sur la tête de son jeune frère. Cette proposition très-patriotique fait honneur au prince Adam qui l'avait hasardée; mais elle devait rencontrer un obstacle insurmontable dans ce vieil esprit russe, auquel le czar lui-même ne désobéit pas impunément. Enfin, il est impossible de ne pas faire une dernière remarque, si peu flatteuse qu'elle soit pour la loyauté russe. L'abandon successif de Varsovie et du territoire po-

lonais par le corps auxiliaire autrichien avait été, comme on l'a vu précédemment, le résultat d'un concert politique entre les deux cours, et non d'une nécessité militaire, comme on avait voulu nous le faire croire.

J'ai dit que deux ministres seulement, MM. Matuszewicz et Mostowski, avaient été impliqués dans cette tentative d'arrangement avec les Russes. Les aveux de ce dernier présentèrent des particularités assez curieuses. Parmi les circonstances atténuantes invoquées par lui, l'une se rapportait à M. de Pradt. Voici ce que j'écrivais à ce sujet, le 19 mars 1813, à M. de Bassano : « Une autre excuse qu'il est délicat pour moi de rapporter, mais que je ne puis cependant passer sous silence, tient à une interprétation sans doute fausse de quelques mots de M. l'archevêque de Malines. — « A l'époque des douloureux événements de la fin de la campagne, m'a dit M. Mostowski, M. l'ambassadeur était affecté de nos malheurs, et, croyant comme nous que tout était perdu, il nous dit que, puisqu'il n'y avait plus rien d'heureux à attendre, si nous avions des *moyens particuliers* de nous sauver, c'était notre affaire, et qu'on ne pourrait pas le trouver mauvais. Je ne vous cache pas, ajoutait M. Mostowski, que nous avons cru voir dans ce langage une sorte d'autorisation de songer à l'avenir, pour le cas où notre pays deviendrait entièrement la conquête des Russes. » — En supposant que

M. l'archevêque de Malines, dans un moment de démonstration pour des hommes au désespoir, eût tenu quelques propos *à peu près tels* que ceux que M. Mostowski lui attribue, il ne serait pas trop généreux de s'excuser à ses dépens, mais il est assurément difficile de croire qu'il n'y ait pas ici un peu d'altération dans les termes..... »

J'avais beau jeu alors à médire de M. de Pradt; j'entendais sur lui des propos assez étranges et de toute nature. On voit pourtant de quels ménagements, de quelles atténuations j'usais à son égard, et encore dans une correspondance destinée à rester secrète. Il est vrai que j'en ai été bien récompensé. Mais puisque j'ai été entraîné à parler une dernière fois de lui, à ce sujet, je ne puis m'empêcher de relever un trait qui fait peu d'honneur à sa pénétration. Suivant son propre récit, l'Empereur, à son passage à Varsovie, lui ayant demandé ce que voudraient certains Polonais, il répondit d'un ton assuré : « Être Prussiens. » Il en avait la certitude, il en exposa les motifs à l'Empereur, qui n'en avait, dit-il, aucune idée, ce que je crois sans peine. La veille encore, chez lui, M. de Pradt avait entendu des ministres s'en expliquer sans nul détour. Or, depuis plusieurs mois, ces hommes qu'il croyait avides de la domination prussienne, étaient en négociation pour se donner aux Russes.

Après tout, leur conduite était peut-être plus digne

d'indulgence qu'elle ne me le paraissait alors à moi-même. En thèse générale, tout ministre négociant, sans le consentement du prince qu'il sert, avec une puissance ennemie, et surtout lui offrant le trône de son souverain en guerre avec elle, est coupable de trahison au premier chef. Mais s'il fut jamais un pays pour lequel une exception à cette règle ait été admissible, c'est bien la Pologne. Depuis bien des années, jouets et victimes de la politique et de l'ambition des grandes puissances, les Polonais n'avaient point connu de stabilité. Le duché de Varsovie avait été une résurrection miraculeuse, mais incomplète. La consolidation du temps manquait à sa précaire existence; il y avait nécessité pour lui de s'agrandir ou de disparaître. C'est au moment où cette dernière chance semblait prête à se réaliser qu'a eu lieu la démarche de MM. Matuszewicz et Mostowski. De la part de simples citoyens, un tel acte, sans être irréprochable, aurait eu moins de gravité, que de la part de fonctionnaires publics, liés, par un serment spécial, au prince régnant et à l'organisation existante. Leur position eût été assurément fort délicate, dans l'hypothèse d'une nouvelle campagne heureuse pour la France, et ils le sentaient bien. Le sort en ayant décidé autrement, on est tenté de leur pardonner d'avoir voulu une Pologne à tout prix, de l'avoir voulue même par les Russes, d'avoir été infidèles à leur souverain, pour être fidèles à une patrie qu'il

ne pouvait pas sauver, et qu'ils espéraient faire renaître par un autre concours.

En quittant ce pénible sujet, j'éprouve le besoin de déclarer une dernière fois que, malgré mes devoirs, contradictoires aux démarches du prince Adam, personne ne rendait dès lors plus de justice que moi à la noblesse de son caractère, à la pureté de ses intentions. Je l'estimais trop pour ne pas gémir d'avoir à le combattre. On a vu par ses lettres qu'il ne se dissimulait pas les difficultés de la tâche qu'il avait entreprise. Mais son cœur dominait son jugement; malgré lui, il avait foi en l'empereur Alexandre comme en lui-même, et ce tort, si c'en fut un, il l'a assez cruellement, assez courageusement expié pour ôter à la France elle-même le droit de le lui reprocher. Je dirai plus : peut-être était-il bon que la Pologne sût par cette épreuve décisive que son rétablissement par la Russie était impossible. Parmi les Polonais dignes de ce nom, nul n'a fait, en définitive, à son pays des sacrifices plus grands, plus méritoires; nul n'a mieux glorifié l'exil que le prince Adam Czartoryski.

XXVIII

Le prince Eustache Sanguzko. — Lettre touchante de la princesse Clémentine, sa femme.

La conduite des deux ministres du duché demeura presque généralement ignorée pendant tout le mois de mars, tandis qu'on censurait impitoyablement un acte assurément moins répréhensible. Le prince Eustache Sanguzko, l'un des grands propriétaires de la Wolhynie, était venu, à l'ouverture de la campagne, offrir ses services pour concourir à l'affranchissement de sa patrie. Il était l'un des Polonais qui avaient suivi le quartier général de l'Empereur. Rentré à Varsovie, il avait été, au moment où fut ordonnée (malheureusement trop tard) la levée de la pospolite, nommé vice-grand régimentaire, suivant l'ancienne dénomination. Le grand régimentaire était le prince Poniatowski. A la fin du mois de février, le prince Sanguzko envoya sa démission,

alléguant que la levée de la pospolite n'ayant reçu qu'une exécution insignifiante, le grade qui lui avait été conféré n'était qu'un vain titre. Il avait daté sa lettre de Tarnow, petite ville de la Gallicie autrichienne, et l'un des fiefs de sa famille, où il s'était retiré. Le conseil de la Confédération générale n'accepta point cette démission. Il répondit au prince que, dans la crise où se trouvait la patrie, il n'y avait que l'impossibilité physique, c'est-à-dire un dérangement complet de sa santé, qui pût excuser l'abandon de son poste. Comme le prince Sanguzko était le premier Polonais dont la conduite extérieure et connue eût l'air d'une défection, l'opinion publique fut pour lui d'une extrême sévérité. Personne n'osait prendre son parti ; sa sœur même, la comtesse Mockranowska, ne cherchait presque pas à le défendre. Nous sûmes bientôt qu'avant de quitter la Gallicie autrichienne, le prince Czartoryski avait passé à Tarnow; que c'était à la suite d'une entrevue avec lui que le prince Sanguzko avait résolu de profiter de l'amnistie accordée par le czar, amnistie déjà renouvelée deux fois, et dont le terme approchait. Pour mon compte, je regrettais, sans l'incriminer, cette démarche amiable du prince Czartoryski. Elle n'avait rien que de naturel et même d'honorable dans la position mixte qu'il occupait alors, et dont il profitait pour secourir isolément, faute de pouvoir mieux faire, ses compatriotes malheureux. De plus, bien

que je ne pusse pas me faire l'avocat du prince Sanguzko, je me montrais bien moins disposé à le blâmer qu'à le plaindre, étant bien certain qu'il avait dû beaucoup souffrir avant de se séparer d'une cause à laquelle il était franchement attaché. Ayant eu bien sûrement connaissance des relations des deux ministres du duché avec l'empereur Alexandre, n'avait-il pas pu sans crime, lui, Wolhynien, mais sujet russe, ayant sur le territoire russe la plus grande partie de sa fortune et de celle de sa famille, se croire libéré d'un engagement qu'il n'avait contracté que par un excès de zèle devenu inutile? De plus, s'il était des Polonais qui, après avoir secondé la France dans une entreprise dont la recomposition de la Pologne était le but, eussent droit de songer à leurs devoirs de famille quand la cause de la patrie semblait perdue, c'étaient bien les habitants de la Wolhynie. Nous avons expliqué ci-dessus comment cette province, n'ayant vu arriver que des troupes allemandes, était fondée à croire qu'on n'avait rien voulu faire pour elle. Enfin il y avait encore une nuance bien marquée entre cette retraite accomplie à la dernière heure d'une amnistie, et la conduite de ceux qui nous avaient quittés à Wilna.

Tout se réunissait donc pour disculper le prince Sanguzko, et pourtant il avait résisté longtemps à l'espèce de nécessité domestique qui le rappelait dans ses foyers. Enfin, au dernier moment, il s'était fait

un devoir de faire agréer l'excuse de sa conduite à l'Empereur. Le 3 mars, la princesse Clémentine, sa femme, m'adressa une lettre de lui pour le duc de Bassano, et en même temps m'en écrivit une que j'ai conservée comme un monument précieux du patriotisme des Polonaises. La voici; ce ne sera pas, je crois, la page la moins intéressante de ces souvenirs.

« Tarnow, ce 28 février 1813.

« Vous m'avez témoigné tant d'intérêt, d'amitié même pendant notre séjour à Varsovie, que je suis encouragée à m'adresser à vous, Monsieur le baron. J'oserai même vous parler à cœur ouvert de mes peines, relativement à la triste position où se trouve mon mari. Son amour pour sa patrie lui fit chercher toutes les occasions de la servir. Il accepta, vous savez à quelle époque, la charge de vice-régimentaire, en oubliant l'intérêt de toute sa famille. Il est vrai que cette *malheureuse* amnistie n'existait pas pour lors. Il n'y a pas quinze jours que des affaires indispensables l'ont attiré dans cette terre-ci. Il y trouva d'anciens amis rassemblés pour lui mettre ses intérêts sous les yeux. On lui apprend que, s'il ne rentre pas, le gouverneur de Wolhynie a déclaré publiquement qu'il confisque ses terres le 24, à minuit, et celles de ma mère, et celles de mes sœurs, dont il est tuteur. Voilà donc des personnes dont le sort lui a été confié d'une manière sacrée, réduites par lui à la mendicité. Mon mari perdait tout le même jour, cet endroit-ci, qui est en Gallicie, devant devenir le partage de ma belle-mère et de mes belles-sœurs. Vous

vous rappelez, Monsieur le baron, d'avoir vu mes enfants, et de l'extrême affection que nous leur portons. Comment se résoudre à les voir manquer du nécessaire et à les réduire à cet état d'abjection qui suit une pauvreté absolue? Avec cela, on l'assurait que cette levée en masse ne s'étant pas effectuée, ses devoirs étaient nuls. Il prit donc le parti de rentrer, plutôt entraîné que persuadé par ceux qui l'y engageaient. Son âme était navrée, mais aussi l'alternative était affreuse, et l'amour de sa famille l'a emporté sur son ambition, son amour-propre, son agrément et son bien-être personnel, car qu'est-ce qui l'attend en Russie ? Des terres ruinées pour le compte de l'ennemi, des persécutions, et peut-être un exil en Sibérie, où il sera perdu avec sa femme et ses enfants. Ceci nous menace au premier succès que la Providence accordera à nos armes. *Malgré cela, mon cœur lui demande avec ferveur de protéger la bonne cause.*

« Dans le moment où mon mari prit la triste résolution de rentrer, il écrivit à l'instant au duc de Bassano. Il envoya cette lettre par estafette, mais elle nous fut renvoyée. Veuillez donc, Monsieur le baron, avoir l'extrême bonté de vous en charger et de la faire parvenir, toute vieille qu'elle est. Si votre conviction vous portait à quelques mots d'apologie, que je serais heureuse ! Je n'ose vous les demander, mais je vous assure que mon cœur, opprimé de peines, a besoin de consolations. Veuillez, Monsieur le baron, excuser la liberté que j'ai prise, et croire aux sentiments distingués, etc.

« CLÉMENTINE SANGUZKO. »

Le temps où s'achève ma vie est à l'égoïsme.

Parmi les personnes qui liront ceci, je suis sûr qu'il ne manquera pas de gens auxquels l'affliction patriotique de cette belle âme semblera exagérée, sinon ridicule, et qui trouveront que le prince Sanguzko avait été bien simple de tant hésiter à sauver sa fortune, et même, dans le principe, de se déranger de chez lui. Cette prépondérance, si largement concédée aujourd'hui aux intérêts matériels, me semble un symptôme de décadence morale, qui attriste mes derniers jours. Pourtant, j'espère qu'il restera toujours des caractères d'une trempe plus énergique et plus noble, pour lesquels les mots de patrie et de gloire ne seront jamais de vains mots. Ceux-là seront, à coup sûr, profondément émus des sentiments qu'exprime la lettre que je viens de citer, de ce noble combat entre l'amour de la patrie et l'amour maternel. L'hommage que je rends ici à la princesse Sanguzko, toutes ses contemporaines l'ont mérité, toutes montraient les mêmes sentiments. Les sœurs même du prince Adam Czartoryski, la princesse de Wurtemberg et la comtesse Zamoyska, tout en appréciant les honorables motifs qui avaient imposé à leur frère une ligne de conduite différente, regrettaient qu'il ne fût pas avec nous, et prévoyaient l'inutilité de ses efforts. En politique, les femmes suivent l'inspiration de leur cœur. Ce guide n'est souvent pas le moins sûr : il n'est pas surtout le moins honorable.

XXIX

Dispositions de l'Autriche encore favorables à la France.— Ses assertions inexactes, relativement au corps polonais.— Fête du roi de Rome.—Excellent esprit des Polonais.— Visite des salines de Wieliczka.—Tombeaux de Cracus et de Wanda.—Promenade au château de Tyniec.—Église de Saint-Stanislas.—Le Vendredi-Saint à Varsovie.— Etablissement, par les Russes, d'un gouvernement provisoire dans cette capitale.—Le prince Antoine Radziwill.—Dissolution du conseil de la Confédération générale.—Conduite honorable de la commission lithuanienne.

Malgré le chagrin que nous causait la séparation d'un certain nombre de personnes associées jusqu'à ce moment à nos destinées, le mois de mars fut presque tout entier pour nous un temps d'illusion et d'espérance. Il nous semblait que l'Autriche, satisfaite d'avoir fait sentir à Napoléon l'importance de son concours, allait rester quelque temps dans une sorte d'état mixte, afin de laisser à la France le loisir de lui proposer une meilleure part dans le bénéfice des victoires futures. Telle était alors, en effet, la ten-

dance de cette cour, et déjà nous en trouvions un signe manifeste dans le langage que nous tenaient ses agents. Ils disaient que maintenant tout dépendait de l'empereur Napoléon, qu'il ne tenait qu'à lui, non-seulement de conserver le corps auxiliaire, mais de le faire porter à cent mille hommes ; qu'il ne fallait pour cela que s'entendre. D'après ces propos, formellement articulés à Cracovie, et qui ne pouvaient l'être que par ordre, il était sensible que le cabinet autrichien était à l'enchère, mais que, pour le rattacher à nous, il fallait désormais un autre lien que celui du traité conclu en mars 1812. Le grand et terrible changement qui s'était opéré depuis cette époque nous portait à croire que l'Empereur ne négligerait rien pour fortifier par des intérêts puissants l'alliance de l'Autriche, devenue si importante, et cette confiance nous rendit presque indifférents à la déclaration de guerre de la Prusse, prévue d'ailleurs depuis plusieurs semaines. A Cracovie, on crut même que cet événement pourrait fournir à l'Empereur de nouvelles ressources pour satisfaire honorablement à l'ambition de l'Autriche. Il nous semblait que cette puissance, qui n'a jamais renoncé à rien, trouvait là une belle occasion de revenir sur le passé, et que, de son côté, l'empereur Napoléon ferait un marché excellent aux dépens de la Prusse, qu'il n'avait plus de motifs pour ménager, en promettant au cabinet de Vienne, pour prix de sa fidélité, le recouvrement

de la Silésie. Nous ignorions que cette combinaison n'était déjà plus possible.

Nos rapports avec les agents autrichiens étaient alors plus agréables qu'ils ne l'avaient été depuis longtemps. Outre M. de Baum, qui ne représentait que le gouvernement de Gallicie, il y avait à Cracovie un M. de Neumann, correspondant particulier de M. de Metternich, et c'était ce dernier agent qui faisait circuler tour à tour, suivant ses instructions, des nouvelles favorables ou fâcheuses pour nous. Le prince Poniatowski était de même momentanément satisfait de ses relations avec le général Frimont. Cet officier supérieur, qui n'était et ne voulait être que militaire, mettait dans sa conduite toute la droiture que comportait la situation de sa cour. Il avait fini par s'expliquer nettement, en disant au prince : « Je veux bien vous couvrir, je ne veux pas vous secourir. Si quelque affaire s'engage pendant que vous êtes en présence des Russes, je vous abandonne à vous-même. Placez-vous derrière ma ligne, je réponds de votre sûreté. » Le prince Poniatowski, pour ne plus perdre de terrain, garda ses positions, mais laissa les Autrichiens prendre poste devant lui. Le consentement du prince à cet arrangement fut de sa part comme un acte de reconnaissance pour les bons procédés du général Frimont ; mais, à ce sujet, je dois remarquer combien certaines puissances se font peu de scrupule d'altérer la vérité pour atteindre leur

but. Afin de préparer Napoléon à la retraite forcée de l'armée polonaise, la cour de Vienne ne craignit pas d'accuser cette armée de torts imaginaires. Suivant l'autorité un peu suspecte de M. de Metternich, la position que le corps polonais s'obstinait à conserver sur le territoire du duché ne présentait aucun avantage militaire. Dans une note verbale, remise à Paris le 22 avril, le prince de Schwartzenberg prétendit que les Polonais n'avaient consenti à se ranger derrière la ligne autrichienne qu'après avoir été harcelés inutilement, et avoir perdu plusieurs milliers d'hommes. Cette assertion était complétement inexacte. Les Polonais assurément n'auraient pas mieux demandé que de se battre, mais la défiance que leur inspiraient les Autrichiens les avait toujours tenus en respect. Les milliers d'hommes que l'ambassadeur autrichien tuait dans ses notes se portaient à merveille. Ils devaient succomber plus tard, dans les plaines de Leipzig, où ils allaient retrouver, parmi leurs adversaires, ce même ambassadeur redevenu général.

La fortune de Napoléon avait tellement séduit toutes les imaginations, que bien des gens, amis ou ennemis, s'attendaient encore à la voir sortir victorieuse du sein des orages. Dans la dernière ville de Pologne qui nous restait, la fête du roi de Rome fut célébrée de la façon non-seulement la plus brillante, mais la plus sympathique. Toutes les autorités polo-

naises, civiles et militaires, vinrent m'exprimer pour l'Empereur et son fils des vœux dont nos désastres n'avaient pas altéré la sincérité.

La situation morale du peu de territoire que nous avions conservé était aussi satisfaisante que possible. Sauf quelques rares exceptions, déjà signalées, l'esprit de la population était demeuré tout français. A travers la ligne autrichienne qui nous bloquait dans Cracovie, il nous arrivait journellement des recrues des départements envahis. Les déserteurs n'emploient pas plus de ruses ailleurs pour s'éloigner de leur régiment, que les conscrits polonais n'en employaient pour y arriver. Le corps du prince Poniatowski aurait pu reprendre promptement des proportions considérables, si l'épuisement des finances du duché, et la lenteur mise à l'expédition des secours français n'eussent retardé l'habillement et l'équipement des hommes qui venaient se présenter. Outre les deux millions de billon piémontais reçus à Varsovie, l'Empereur en avait accordé un troisième, également destiné à la réorganisation des troupes polonaises, mais, par suite de diverses complications trop longues à raconter en détail, la plus grande partie de cette allocation ne fut touchée qu'après la réunion du corps de Poniatowski à l'armée française.

Malgré les dévastations que la guerre avait entraînées, les Polonais des provinces russes, comme ceux du duché de Varsovie, continuaient à nous montrer

une affection que le malheur n'avait pas refroidie. Je vis arriver à Cracovie, un à un, près de cinq cents militaires français, ramassés et sauvés en Lithuanie pendant la fatale retraite. Quoiqu'il fût prescrit aux habitants de ce pays, et sous les peines les plus rigoureuses, de remettre tous les Français aux autorités russes, nos malheureux compatriotes avaient trouvé partout les plus généreux secours dans leurs premiers besoins, puis la complicité la plus intrépide pour nous rejoindre. Le jour, on les cachait; la nuit, on les conduisait de château en château, de cabane en cabane, jusqu'à proximité des troupes polonaises. Puisse la France, dans un avenir plus ou moins éloigné, tenir compte à cette intéressante contrée de tant d'actes de dévouement et d'hospitalité!

Si pénible que fût le fardeau de plus de 50,000 hommes et de 16 à 17,000 chevaux rassemblés dans un si étroit espace [1], le patriotisme des habitants et des autorités suffisait à tout. Le préfet de Kalish, M. Garzinski, secondait loyalement de tout son pouvoir celui de Cracovie, M. Wodzicki. Les Autrichiens, tout en alléguant le manque de vivres pour justifier leur retraite, expédiaient en Gallicie des bestiaux, des grains et jusqu'à des fourrages empruntés à ce territoire du duché qui, à les en croire, ne pouvait

1. 30,000 Autrichiens, 18,000 Polonais, 2,500 Saxons, 800 Français.

plus les nourrir. Sur les plaintes qu'on ne porta au général Frimont, il répondit que le corps auxiliaire autrichien, lors de son entrée dans le duché au début de la campagne, avait avec lui pour huit jours de subsistances, et que, par contre, il était juste qu'en retournant sur le territoire autrichien il y reportât un égal approvisionnement. On ne pouvait pousser l'esprit d'ordre plus loin. En réalité, l'administration locale souffrait beaucoup, mais elle faisait des prodiges, et lorsque les Autrichiens alléguaient à Paris, à Vienne et même à Cracovie, la disette des subsistances, les autorités polonaises leur en garantissaient pour des semaines, pour des mois même, au delà du terme qu'ils assignaient à leur départ.

Le caractère des Polonais, et peut-être la longue habitude du malheur, les portent, plus que tout autre peuple, à s'étourdir sur leurs maux. On semblait donc tout à la fois oublier les désastres de la dernière campagne, et s'abuser sur les éventualités de celle qui allait s'ouvrir. On se hâtait de jouir du dernier des biens, l'espérance. Les habitants de Cracovie avaient accueilli avec un empressement patriotique les nombreuses familles réfugiées chez eux par suite des derniers événements, et s'efforçaient d'occuper et de distraire leurs hôtes. On organisait des promenades, des excursions aux environs de la ville. Au milieu de ce tumulte joyeux de voitures, de femmes élégantes et de cavaliers, on tressaillait parfois en se

rappelant tout à coup que l'on était en guerre, que Cracovie était le dernier asile de la Pologne, asile déjà menacé par l'ennemi. Était-ce un bien grand crime, que cette facilité à se faire illusion sur des dangers trop réels? Si l'entraînement des femmes, que nous subissions alors, mérite vraiment quelque reproche, on les vit, hélas! assez tôt rappelées par les événements à de graves et tristes pensées.

Parmi ces excursions, celle qui m'intéressa le plus fut une visite que je fis aux salines de Wieliczka avec le comte Stanislas Potocki et plusieurs autres ministres. Nous descendîmes bravement par le véhicule ordinaire des mineurs, un grand panier dont les montants largement espacés n'étaient garnis que d'un léger filet, seule barrière qui nous séparât d'un abîme dont le regard craignait de sonder la profondeur. Nous finîmes pourtant par atteindre le fond, et nous trouver dans une salle immense, décorée d'un double rang de colonnes. Nous y étions attendus par une brillante société qui, partie longtemps avant nous, était descendue par la voie plus longue de l'escalier. A côté de cette salle était une chapelle décorée de statues, le tout taillé à même dans la masse de sel dont la montagne entière est formée. Les administrateurs des salines avaient fait préparer un grand déjeuner dans la salle principale, et illuminer les parties les plus pittoresques de ce vaste abîme, à l'occasion de notre visite. Les travaux n'en étaient

pas moins en pleine activité, et cet ensemble présentait un coup d'œil féerique.

Les travaux d'exploitation se faisaient tantôt à la sape, tantôt à la mine, suivant les localités. Dans quelques endroits, on employait la poudre pour faire sauter des quartiers de ces rochers de sel; ailleurs, on avait recours au travail plus lent, mais plus régulier, de la hache et de la cognée. L'ouvrier faisait dans le mur deux entailles parallèles, hautes de quinze à vingt pieds, sur une largeur de deux pieds à peu près. Il pratiquait ensuite une petite ouverture au point supérieur où les entailles s'arrêtaient, y enfonçait un coin de fer, et détachait ainsi graduellement une sorte de colonne carrée, qui se brisait dans sa chute. Le sel provenant de ces mines se vend, s'exporte et se consomme ainsi, sans aucune espèce de préparation. Il y en a de trois qualités, dont la plus belle et la plus chère est le sel gemme, qui a la limpidité du cristal.

L'intérieur de ces excavations immenses offre les mêmes accidents de relief que la surface de la terre; il a ses plaines, ses sinuosités, ses pentes, ses précipices. Après avoir parcouru diverses galeries, nous voulûmes naturellement pénétrer au plus profond de l'abîme. Une corniche étroite, surplombant un gouffre dont nous n'étions séparés que par une légère balustrade, nous conduisit sur les bords d'un lac que l'on traversait en bateau. Ce monde souterrain avait

aussi son firmament. Quand nous fûmes parvenus à cette profondeur, les lumières placées dans les régions supérieures de la mine nous apparaissaient comme des étoiles...

Il était difficile, à l'époque où nous étions, que des idées politiques ne vinssent pas nous relancer jusque dans les entrailles de la terre. En me trouvant là entouré de toutes les autorités polonaises qui avaient pris part à cette excursion, il me semblait voir la Pologne elle-même, cherchant dans ces mystérieuses profondeurs un dernier asile. Depuis 1809, époque où la possession de ces salines avait été acquise au duché, c'était assurément la première fois, comme ce devait être la dernière, que ses ministres s'y trouvaient réunis; et, pour que cette visite eût lieu ainsi en corps, il avait fallu le triste concours de circonstances qui nous rassemblait à Cracovie. Dans la vie des peuples, comme dans celle des individus, il est de ces moments où toute tentative de distraction est infructueuse ou perfide, où la pensée se trouve incessamment ramenée, comme par une pente irrésistible, à la contemplation du malheur qu'elle essayait de fuir.

Nous éprouvâmes néanmoins, dans ce pèlerinage souterrain, une consolation imprévue, en trouvant cette laborieuse population animée des sentiments les plus patriotiques. On pourrait croire que des hommes qui vivent presque sans voir le soleil sont

indifférents aux événements qu'il éclaire. Il semble qu'ils devraient peu s'inquiéter de ce qui se passe au-dessus de leurs têtes, des successions de gouvernements qui pèsent sur une surface à laquelle ils demeurent étrangers. Mais cette population de la Gallicie est de race polonaise, et rien n'a pu ni ne pourra l'empêcher de s'en souvenir. Elle aime la France, parce qu'elle croit que la France aime la Pologne. Pour moi, j'avais entendu bien des acclamations enthousiastes saluer au grand jour, dans des temps plus prospères, le nom de l'Empereur, mais j'éprouvai une émotion toute nouvelle et plus saisissante encore, quand j'entendis ce nom retentir en 1813, dans les cavernes de Wieliczka.

Dans une autre excursion, nous visitâmes les deux monticules connus sous le nom de tombeaux de Cracus et de Wanda. Ces deux noms brillent d'un vif éclat dans les traditions primitives de la Pologne. Cracus, chef d'une tribu sarmate, la fit passer de l'état nomade à celui de résidence fixe, et fut, dit-on, le fondateur de Cracovie. Sa fille Wanda, qui lui succéda, joue un rôle encore plus important dans ces légendes héroïques : elle rappelle à la fois Didon et Jeanne d'Arc. Un chef allemand convoitait la main et les domaines de l'héroïne polonaise, et voulut avoir de force ce qu'il n'avait pu obtenir par la prière. Wanda et ses fidèles soutinrent glorieusement contre cette invasion une lutte inégale, début

et présage des grandes luttes de l'avenir. Celle-là fut si disputée, si terrible, que Wanda, pour faire pencher la balance en faveur des siens, voua sa virginité et sa vie aux divinités protectrices de son peuple, et accomplit ce vœu après la victoire, en se précipitant dans les flots de la Vistule. Il doit y avoir quelque fond de vérité dans cette histoire, et dans la tradition immémoriale qui fait des deux monticules de Mogilew les monuments funèbres de la vierge polonaise et de son père, monuments plus durables dans leur sauvage simplicité que tant de fastueux mausolées, en butte aux ravages du temps et à l'avidité des conquérants.

Un sentiment bien naturel me porta à visiter les lieux où des Français, malheureusement trop peu nombreux, avaient vaillamment combattu pour l'indépendance polonaise à l'époque des partages. La ville même de Cracovie m'offrait un souvenir de ce genre, et je ne manquai pas d'aller reconnaître, à la partie extérieure des remparts, l'étroite ouverture destinée à l'écoulement des eaux, par laquelle, en 1772, une poignée de Français, d'accord avec les habitants, pénétra dans la place et accomplit sa délivrance. Le même sentiment me conduisit à Tyniec, petit fort qui eut sa célébrité dans la guerre de la confédération de Bar. Là, comme à Czenstochow, c'est l'enceinte fortifiée d'un ancien couvent qui forme la place presque entière. L'origine de ce mo-

nastère, fondation du XIe siècle, est toute française. Elle remonte à Casimir Ier, qui, éloigné du trône et même de sa patrie par une faction ennemie de sa famille, avait passé sa jeunesse en France et reçu les ordres ecclésiastiques à Cluny. Tous les siècles ont vu de ces revirements inattendus qui confondent la sagesse humaine. Les Polonais redemandèrent pour roi le moine de Cluny ; il fut dégagé de ses vœux par le pape, sous diverses conditions, dont l'une était le payement d'un impôt annuel pour l'entretien d'une lampe dans l'église de Saint-Pierre de Rome. Suivant quelques historiens polonais, Casimir fut également astreint à conserver la tonsure monastique en souvenir de son premier état, et ce serait à lui que remonterait l'usage établi en Pologne de porter les cheveux courts et rasés, en forme de couronne, à la façon des moines de ce temps-là. Les religieux de Cluny conservaient encore alors toute la régularité de leur discipline primitive, et cette ferveur d'étude et d'enseignement qui fit de leur ordre l'un des plus beaux ornements de l'Église aux Xe et XIe siècles. Le nouveau roi de Pologne n'oublia pas dans ses forêts natales l'hospitalité du célèbre monastère français, et voulut faire participer sa patrie à l'influence civilisatrice de Cluny. En 1044, il fit donc venir douze moines de cet ordre, et fonda pour eux deux couvents, dont l'un était Tyniec. Le premier abbé de celui-ci fut un Français, et l'on m'affirma que, de

tout temps, l'esprit de cette origine s'était conservé dans le monastère, et que la visite d'un Français y était toujours une véritable fête.

Outre ces souvenirs du moyen âge, qui ont bien leur intérêt, Tyniec m'en offrait de plus récents, dont je retrouvai encore la trace vivante. J'y rencontrai un vieillard, Piémontais de naissance, qui avait servi, en 1771 et 1772, dans les corps auxiliaires français de Dumouriez et de Vioménil. Blessé à la défense de Tyniec et recueilli par les moines, il avait quitté l'habit militaire pour le froc, et conservait encore, après quarante ans et plus, une grande vigueur morale et physique dans un corps octogénaire.

Parmi ses devoirs de représentation obligée, le conseil des ministres avait la sagesse de ne pas négliger ceux qui se rapportent à la religion. Nous assistâmes en conséquence à l'office solennel de Pâques dans la cathédrale, et ce fut une nouveauté curieuse pour moi d'entendre le chant ambrosien dans toute sa simplicité. Cracovie était appelée jadis la Rome de la Pologne, à cause du grand nombre d'églises et de monastères qu'elle renfermait. La cathédrale est dédiée au patron de la Pologne entière, à saint Stanislas, évêque de Cracovie, tué en 1079 par Boleslas l'*Intrépide* qu'il avait excommunié. Le trésor de cette église contenait autrefois les joyaux de l'État, des couronnes, des sceptres et d'autres

richesses, présents des rois dont elle garde encore les tombeaux. Mais les Prussiens, qui depuis ont récriminé si violemment contre les sacrifices que leur a coûtés l'invasion française, s'étaient emparés sans scrupule du trésor de Saint-Stanislas, pendant une courte occupation de Cracovie. L'histoire ne dit pas pourtant que le saint leur fût apparu pour les engager à agir à leur convenance, comme il était arrivé à ce soldat du grand Frédéric, qui prétendait avoir été autorisé par la sainte Vierge elle-même à s'approprier une lampe d'argent dans une église de la Silésie [1].

C'est ainsi que nous nous efforcions de remplir ces longues journées d'attente, en nous étourdissant à la fois sur le mal consommé et sur les incertitudes menaçantes de l'avenir. Plusieurs d'entre nous croyaient fermement à un revirement complet de fortune; dans certains moments, tous se laissaient entraîner à partager cette conviction. La puissance réelle de Napoléon était calculable; sa puissance d'opinion ne l'était pas. On croyait à la possibilité d'une revanche aussi gigantesque que l'avaient été ses désastres, car ses désastres n'étaient pas des défaites. Nous suivions des yeux ce qui se passait en France, et, en voyant

1. On sait que Frédéric consulta des théologiens catholiques sur la possibilité d'une telle apparition, et qu'ayant reçu une réponse affirmative, il saisit ce prétexte pour gracier un bon soldat. Seulement il lui défendit, sous peine de la vie, d'obtempérer dorénavant à des invitations semblables.

les immenses préparatifs qui s'y faisaient avec une rapidité si merveilleuse, il était bien permis, à ceux surtout qui ne voyaient les choses que de loin, de donner libre carrière à leurs espérances.

Après Paris, le point qui attirait le plus constamment nos regards était Varsovie. Nos communications de ce côté étaient souvent interceptées par le général Frimont, qui empêchait la poste de nous parvenir, mais d'autres moyens de correspondance y suppléaient. Les nouvelles que nous recevions n'avaient rien d'affligeant. Malgré toutes les démarches faites par les Russes, le président du Sénat et d'autres grands fonctionnaires, que leur âge ou d'autres circonstances avaient retenus à Varsovie, n'avaient pu se décider à prendre part à l'administration du territoire envahi. On se soumettait à la force; on ne la flattait pas. Les Russes, de leur côté, mettaient dans leur conduite une discrétion imposée par les circonstances. On n'avait laissé à la disposition des habitants de Varsovie que la quantité d'armes nécessaire au service de la police municipale, mais au moins ils se gardaient eux-mêmes, et souvent il n'y avait pas de troupes russes dans la place. Le vendredi-saint seulement on y fit entrer deux mille hommes. Cette précaution exceptionnelle était justifiée par le souvenir d'un événement dont beaucoup de témoins et même d'acteurs subsistaient encore. Dix-neuf ans auparavant, le vendredi-saint 16 avril 1794, une

insurrection populaire, conduite par quelques patriotes audacieux, avait délivré momentanément Varsovie de l'occupation des Russes. Dans cette capitale, l'usage de visiter ce jour-là toutes les églises est demeuré universel, et met la population entière en mouvement. Pour la haute société, ces visites sont un véritable *Longchamp*, mais plus pittoresque et plus logique aussi que le nôtre, pèlerinage traditionnel dont la mode routinière a maintenu l'usage et le nom, bien que l'abbaye qui en était le but soit depuis longtemps détruite. Au lieu de nos files interminables de voitures acheminées sur une direction unique, la capitale de la Pologne présente une animation à laquelle tous les quartiers prennent part. C'est un croisement perpétuel de toutes les voitures; dix fois on se quitte, et dix fois l'on se retrouve. A l'entrée de chaque église, une élégante quêteuse présente une bourse qui reçoit les offrandes les plus riches comme les plus humbles, à l'intention des pauvres, et la galanterie double et triple souvent un tribut charitable. C'était à la faveur de ce tumulte général qu'avait éclaté l'insurrection de 1794. Les temps étaient bien changés. Du côté de l'empereur Alexandre la guerre était loin d'avoir en Pologne le caractère atroce que lui avaient donné sous Catherine II les Repnin, les Drevicz et les Suworof. On n'avait donc pas à craindre les mêmes ressentiments. Cependant l'anniversaire d'une journée qui avait coûté aux

Russes près de huit mille hommes tués, blessés ou prisonniers, réclamait une surveillance particulière. Cette surveillance fut prudente comme elle devait l'être. Dès la veille, le gouverneur Lanskoï fit venir chez lui, et retint en charte privée le fameux cordonnier Kilinski, l'un des héros populaires de 1794. Les deux mille Russes parcoururent la ville toute la journée, mais leur attitude n'avait rien de provocant, et quelques Cosaques, s'étant pris de querelle avec les gens du peuple, furent immédiatement châtiés par ordre du gouverneur. Varsovie demeura donc parfaitement tranquille, et nous ne pouvions le regretter, car un soulèvement à cette époque n'aurait pu que nuire à quelques individus, sans profit pour la cause commune.

L'établissement d'un conseil suprême du gouvernement à Varsovie était l'incident qui nous donnait le plus à penser. Quoique l'ukase qui créait ce conseil fût du 2/14 mars, l'installation n'eut lieu que le 22 mars (3 avril). Pour tous ceux qui ne voulaient pas être abusés, la composition seule de ce conseil décelait l'avenir de la Pologne. Il était visible que tous les plans, toutes les anciennes idées d'Alexandre avaient fait place à des calculs nouveaux. Le conseil suprême se composait d'un gouverneur, d'un vice-gouverneur et de trois conseillers. Les deux fonctionnaires supérieurs étaient Russes de nation, Russes d'esprit encore plus. L'addition des trois

conseillers n'était qu'une formalité calculée pour tromper quelques esprits débonnaires et crédules. Le nom patriotique de Wawerzcki était jeté là comme un hameçon offert à la simplicité et à l'ignorance. Tous les hommes raisonnables savaient que si la Russie pouvait abuser du nom de ce vétéran de l'indépendance, il était hors du pouvoir de toute autorité humaine de dégrader son âme et d'avilir son caractère. Quant au prince Lubecki, c'était un Polonais nourri à Pétersbourg, et devenu plus Russe que les Russes eux-mêmes. Le troisième de ces conseillers était un employé prussien nommé Colomba, que le roi de Saxe avait placé dans l'administration des biens affectés à la dotation de la couronne. Par la mise en scène de cet obscur personnage, l'empereur Alexandre avait voulu sans doute témoigner à la Prusse qu'elle ne serait pas oubliée dans un nouveau partage. Quand cette composition de conseil nous fut connue, les Polonais me firent remarquer avec orgueil qu'on n'avait pas osé y faire figurer un seul habitant du duché.

Une telle organisation n'était pas propre à encourager la confiance que réclamait Alexandre dans sa correspondance avec le prince Adam. D'autres incidents n'offraient pas une physionomie plus rassurante. La Prusse se hâtait de reprendre possession de la partie du territoire polonais qu'elle avait possédée avant 1807, et elle n'aurait pas agi ainsi sans

l'autorisation de la Russie. A Varsovie, l'un des commissaires anglais auprès de l'armée russe, un homme sincèrement libéral, dont le nom réveille en France de généreux et impérissables souvenirs, sir Robert Wilson, avait porté un toast au rétablissement de la Pologne par la Russie et l'Angleterre. Le gouverneur et le commandant militaire russes, visiblement déconcertés, refusèrent de prendre part à ce toast, alléguant que c'était une anticipation téméraire sur l'avenir. Le prince Adam s'était rendu à Varsovie, où il attendait vainement l'ordre de rejoindre Alexandre. Depuis que leur correspondance avait été interceptée, tous les membres de la famille Czartoryski étaient l'objet d'une surveillance aussi étendue que déplaisante de la part des Autrichiens.

Le cabinet prussien, de son côté, cherchait à presser la désorganisation du duché de Varsovie. Il avait sous la main un agent très-propre à une telle entreprise ; c'était le prince Antoine Radziwill, mari de la princesse Louise-Ferdinand de Prusse. Le 21 avril au soir, je fus informé de son arrivée à Cracovie. Mon parti fut pris sur-le-champ : j'adressai au ministre de la police la réquisition formelle de mettre le prince Antoine aux arrêts dans l'hôtel où il était descendu, et l'ordre fut aussitôt exécuté. Toutefois, le prince Poniatowski étant venu m'entretenir de cette affaire le lendemain matin, avant l'heure à laquelle le conseil devait se réunir pour la juger, je consentis à

ce que tout fut terminé, moyennant le départ immédiat du prince Antoine, ce qui fut exécuté. Tout le monde, du reste, applaudit à la mesure que j'avais prise.

Peu de temps après, il se produisit un incident pénible, que je ne saurais passer sous silence, bien que la conduite de ceux qui en furent les promoteurs puisse paraître digne d'excuse. Je veux parler de la dissolution du conseil de la Confédération générale. Ainsi qu'on l'a vu précédemment, ce conseil, représentation de la Diète générale si brusquement congédiée par M. de Pradt, était sans action, mais son nom subsistait. Dans le système des Polonais qui reportaient alors leurs espérances du côté de la Russie, il fallait faire disparaître un conseil créé sous les auspices de la France. De dix membres dont se composait le conseil, sept seulement se trouvaient à Cracovie. L'absence des autres était excusée par des considérations fortes et légitimes. Les membres présents étaient : l'évêque de Wengrow; Golaszewski, animé des plus nobles sentiments, mais dont l'extrême vieillesse ne pouvait guère s'accommoder des fatigues d'une vie errante en Allemagne; le conseiller d'Etat Badéni, homme également au-dessus de tout soupçon, vieux Polonais, conservant le costume national, ne parlant que la langue nationale [1], désirant

1. Les vieux Polonais, qui ne parlaient d'autre langue

pour cette raison ne pas aller plus loin que la Gallicie, mais bien disposé, comme l'évêque, à ne pas rentrer sur le territoire occupé par les Russes. Venaient ensuite trois généreux citoyens dont les sentiments ne pouvaient être plus purs que ceux des deux respectables vieillards que je viens de citer, mais plus jeunes et par conséquent mieux disposés à lutter contre les rigueurs de la fortune : c'étaient le comte Antoine Ostrowski, fils du président du Sénat ; l'abbé Skorckowski, et le célèbre poëte Wenzyk. Enfin, les deux derniers membres du conseil, que je préfère ne pas nommer, sans cependant vouloir qualifier trop sévèrement leur conduite, étaient de ceux qui comptaient alors sur le czar pour rétablir la Pologne. Le secrétaire de la confédération était M. Kozmian, appelé à ce poste par la protection de la famille Czartoryski. C'était un jeune homme d'un mérite réel, qui aurait pu rendre de grands services, sans l'espèce de nullité à laquelle le conseil avait été voué dès l'origine.

Au moment où les troupes polonaises furent obligées de quitter la rive gauche de la Vistule, le conseil de la confédération fut brusquement convoqué.

moderne que la leur, étaient en revanche très-familiers avec la langue latine. A l'aide de quelques réminiscences du mauvais latin que de mon temps on parlait à l'Université de Paris, dans l'année de logique, je parvenais à m'entretenir avec eux.

On y mit en délibération une sorte de proclamation ou d'avis, portant seulement la suspension d'activité du conseil, et l'autorisation pour ses membres d'aller provisoirement où les appelaient leurs convenances personnelles. L'évêque de Wengrow et M. Badéni votèrent pour cet acte avec les deux membres appartenant à ce qu'on nommait alors le parti russe. Ils ne partageaient pas néanmoins les illusions de ceux qui espéraient la reconstitution d'une vraie Pologne par la Russie, et n'avaient vu, dans la mesure soumise à leur approbation, que l'avantage de pouvoir se retirer à peu de distance de Cracovie, et d'y attendre en paix les événements. La proclamation passa donc, malgré l'énergique opposition de MM. Ostrowski, Skorkowski et Wenzyk, qui en comprenaient mieux la portée. Tout cela fut conduit ou plutôt enlevé avec une telle vivacité, qu'on n'en fut pas informé assez à temps pour y mettre obstacle. Tandis que je faisais aux promoteurs de cette mesure des objections qu'ils écoutaient avec une apparente docilité, la proclamation était imprimée et affichée, si bien qu'il n'y avait plus moyen d'y revenir sans un éclat plus fâcheux encore. Il m'a été pénible de rappeler cet incident; mais je tenais à constater que, dans ces circonstances difficiles, le seul acte émanant d'une autorité polonaise qui pût mériter quelque blâme, du moins au point de vue français, avait été le résultat d'un malentendu et d'une espèce de surprise. En réalité,

cet événement désagréable, parce qu'il semblait indiquer une sorte d'attiédissement de l'esprit public, n'était pas même un thermomètre exact sous ce rapport. Jamais peut-être les dispositions de l'immense majorité de la population dans toutes les classes n'avaient été plus favorables à la France. Cette question, d'ailleurs, était sans intérêt réel pour la Pologne : quelles que fussent les chances de l'avenir, ce n'était pas d'un conseil frappé de nullité dès sa naissance qu'ils pouvaient jamais attendre de véritables secours. Quant à nous, sa suppression était peut-être un embarras de moins. L'idée du rétablissement du duché de Varsovie par la France seule était tout ce que la froide raison pouvait ne pas interdire. Une seule combinaison eût autorisé d'autres espérances, en rattachant l'Autriche au système français par l'appât de grands avantages, et cette combinaison, nous commencions à croire que Napoléon ne la recherchait pas.

Tandis que le conseil de la Confédération s'ajournait ainsi à des temps meilleurs, la commission lithuanienne montrait plus de fermeté. Elle nous suivit dans le rayon de Podgorze, et prit la résolution de ne pas se séparer, sauf à se réfugier dans une localité en dehors de la domination autrichienne, si l'on était contraint de se retirer tout à fait du territoire polonais, éventualité que les circonstances militaires rendaient chaque jour plus inévitable et plus prochaine.

XXX

Événements militaires.—Prise de Thorn et de Modlin.—Belle défense de Zamosc.—Notification du commandant autrichien au prince Poniatowski.—Envoi à Paris de l'un des secrétaires d'ambassade.—Instances des Autrichiens pour la retraite du corps polonais.—Entrée dans le rayon de Podgorze.—Nouvelles instances des Autrichiens; résistance du prince Poniatowski.—Les dames polonaises en deuil.—Langage démagogique de quelques officiers autrichiens.—Courrier russe intercepté.—Ordres de Napoléon éludés par les Autrichiens.—Lutzen et M. de Senft.—Départ de Podgorze.—Le corps polonais va rejoindre la Grande Armée.

Depuis notre départ de Cracovie, deux forteresses polonaises, Thorn et Czenstochow, étaient tombées au pouvoir des Russes. La prise de Thorn était un événement prévu et inévitable; celle de Czenstochow, qui suivit de près, nous affligea davantage, moins pour la place elle-même, qui était peu de chose, que pour la faiblesse de la défense. Le commandant militaire, très-brave d'ailleurs, avait manqué d'énergie

pour réprimer l'indiscipline de la garnison, composée presque entièrement de conscrits. Cet événement, pénible pour nous, n'avait donc rien de glorieux pour nos adversaires.

En revanche, Zamosc opposait aux Russes la plus brillante résistance. Le général Rauch, qui y commandait, ne se bornait pas à s'y défendre, il faisait des sorties fréquentes et souvent heureuses. Il dut l'un de ses principaux succès à une ruse de guerre qui, en même temps, le vengea de quelques misérables dont il avait découvert la perfidie. Deux juifs, qui étaient dans la place, entretenaient des intelligences avec l'ennemi. Le général, qui ne l'ignorait pas, affectait de leur témoigner une confiance particulière. Un jour, il les fait mystérieusement appeler et leur avoue confidentiellement que ses magasins sont presque épuisés. Les munitions de guerre surtout vont bientôt lui manquer, et il payerait au poids de l'or celles qu'on pourrait lui fournir. Il ne serait pas bien difficile d'en introduire dans la place, grâce aux accidents du terrain, qui permettent d'échapper à la surveillance des assiégeants. Il compte sur le zèle des deux juifs, et leur paye d'avance un à-compte sur le prix dont il convient avec eux. Ils partent, et vont, comme Rauch s'y attendait, communiquer tous ces détails au général russe, qui fait ses dispositions en conséquence. Celui-ci remarque, en effet, que de jour en jour la place répond plus faiblement à son

feu, preuve que les assiégés sont réduits effectivement à ménager leur poudre. Il s'approche par degrés du corps de la place, toujours confirmé dans sa croyance par le petit nombre de boulets qu'on lui envoie comme à regret. Enfin, presque assuré du succès, il hasarde une attaque décisive. Rauch laisse arriver jusqu'au pied du rempart la colonne d'assaut, et lui envoie presque à bout portant une tempête d'obus et de mitraille, qui la refoule au loin avec une perte de près de trois mille hommes tués ou blessés. Le général russe, furieux de cet échec, ne voulut pas même entendre la justification des deux israélites. Il les fit pendre à la vue de la place, et son adversaire put jouir ainsi en même temps de la défaite de l'ennemi et du châtiment de deux traîtres, punis par ceux-là mêmes qu'ils avaient voulu servir.

La nouvelle de ce brillant fait d'armes ne nous donna qu'une satisfaction passagère, et nos angoisses, sous le rapport militaire, redevinrent bientôt plus vives que jamais. Dès la fin du mois de mars, les officiers autrichiens recommencèrent à parler d'un abandon complet, prochain, du territoire polonais. Ils ajoutaient avec une joie insultante que, pour traverser le territoire autrichien, les Polonais seraient obligés de mettre bas les armes. Ces bruits ne tardèrent pas à prendre une consistance sérieuse et bientôt officielle. Le 2 avril, le général Stutterheim, chef d'état-major du corps auxiliaire, vint informer le

le prince Poniatowski qu'un ordre du conseil aulique de guerre chargeait le général Frimont de demander au commandant du corps polonais où et comment il entendait marcher; puis il arriva, par voie d'insinuation, au point délicat et capital de sa mission, celui du désarmement. Le commandant polonais eut besoin de toute sa force de caractère pour discuter froidement cette prétention, injustifiable dans la situation où se trouvaient alors respectivement et la France et l'Autriche. En effet, s'il est d'usage qu'un corps de troupes étrangères, passant sur un territoire *neutre*, mette ses armes sur des chariots, à l'exception d'une compagnie par bataillon qui reste armée, il n'en est pas de même quand on traverse le territoire d'un État allié. La conversation ayant pris à la fin une allure plus libre, le prince Poniatowski dit que les Autrichiens, ayant avec les Russes un armistice qui devait être dénoncé quinze jours d'avance, mettraient sans doute ensuite huit ou dix jours pour se retirer, à moins de vouloir s'échapper comme des lâches ou des traîtres, ce qu'il ne voulait pas supposer un seul instant. Il aurait donc, dans cet intervalle la possibilité de recevoir des ordres, qu'il allait demander immédiatement.

Le prince Poniatowski croyant trouver le général Frimont lui-même un peu plus accommodant que son chef d'état-major, se rendit le 4 avril à Miechow, où était le quartier général autrichien. Les explica-

tions qu'il y obtint furent, sinon plus satisfaisantes, au moins catégoriques. Ce général avait ordre de tout faire pour ne point se battre. Comme, d'après la convention existant entre lui et les Russes, on s'était engagé de part et d'autre à ne pas recommencer les hostilités sans s'être prévenu quinze jours d'avance, il lui était recommandé de régler ses mouvements de manière que son corps se trouvât derrière la Vistule avant l'expiration du dernier jour du délai dénoncé. Le conseil aulique de guerre, *supposant* que cette dénonciation serait faite très-prochainement par les Russes, désirait être immédiatement et complétement renseigné sur les intentions du prince Poniatowski. Celui-ci ne pouvait que disputer le terrain pied à pied. Puisque le corps autrichien devait se retirer derrière la Vistule, c'est que sans doute son intention était d'en défendre le passage. En conséquence, il proposait de placer les troupes polonaises dans le rayon de Podgorze, qui, bien que situé sur la rive droite, faisait encore partie du territoire du duché. Cet expédient ne convenait pas non plus au général Frimont. Il déclara qu'il se tiendrait au delà de ce rayon ; que si les troupes polonaises y étaient attaquées, il ne les soutiendrait pas. Il nous était démontré que la présence du prince Poniatowski sur le sol polonais ne gênait pas moins les Autrichiens que les Russes, qu'il y avait pour nous en déloger ou concert précis, ou concordance tacite entre ces deux

puissances, et que si Napoléon tenait à nous y faire rester, il fallait qu'il employât à Vienne, et sans retard, tout l'ascendant qu'il pouvait y conserver encore. Pour instruire l'Empereur de notre position, et recevoir promptement ses ordres, j'expédiai à Paris M. de Rumigny, l'un des secrétaires de l'ambassade. Dans le même temps, pour donner à Napoléon le loisir d'intervenir auprès de cette cour, j'écrivis à M. de Narbonne, ambassadeur de France à Vienne, pour l'engager à solliciter du moins une prolongation provisoire, de manière que les chefs des deux empires pussent s'entendre sur la question qui nous intéressait. M. Victor de Broglie, depuis duc de Broglie, attaché jusqu'alors à l'ambassade de Varsovie, venait d'être nommé pour se rendre en la même qualité à notre ambassade en Autriche. Il fut le porteur des lettres du prince Poniatowski et des miennes. Afin de rassurer un peu les Polonais que l'imminence de notre retraite désespérait, le prince Poniatowski déclara qu'il ne partirait point, à moins qu'il n'en reçût l'ordre. Cette déclaration avait aussi pour but d'imposer aux Autrichiens, qui présentaient notre départ comme irrévocable. Dès le 11, la cessation de l'armistice fut dénoncée par les Russes. Le 13 au matin, M. de Neumann vint m'en faire part, en même temps que le général Stutterheim était allé en informer le prince Poniatowski. On craignait que le prince ne voulût faire quelque

coup de tête. On désirait que je cherchasse à l'en détourner par des conseils de prudence. Je jugeai que cette crainte des Autrichiens pourrait être un moyen de nous faire gagner quelques jours, et des jours en ce moment étaient pour nous des siècles. Je ne crus donc pas devoir la leur ôter. Les sommations du général Stutterheim auprès du prince Poniatowski avaient été vives et pressantes. Le langage des Russes était clair, et celui des Autrichiens ne l'était pas moins. En dénonçant l'armistice, Sacken disait en termes positifs que c'était le voisinage seul des Polonais qui lui donnait de l'ombrage, et que s'il menaçait de recommencer les hostilités, c'était uniquement pour obliger les troupes polonaises à quitter le terrain qu'elles occupaient encore. Pour délivrer les Russes de leurs inquiétudes, le général Stutterheim pressait le prince de lui faire connaître la date de son voyage par les États autrichiens, l'ordre de sa marche et la force de ses colonnes. Tous les moyens évasifs étant inutiles, le prince avait fini par répondre que la situation était assez délicate pour exiger vingt-quatre heures de réflexion. Après cette conférence, il vint me voir, et nous débattîmes ensemble les chances des divers partis qui se présentaient à nous. Quitter le dernier pouce de terrain polonais, peut-être huit jours avant que le premier coup de canon d'une nouvelle campagne fût tiré sur l'Elbe, nous paraissait une extrémité horrible. D'un

autre côté, tout mettre en jeu, tout compromettre, risquer de perdre ce fonds d'armée qui était la seule représentation subsistante de la nation polonaise, n'était pas non plus une détermination moins difficile à prendre. « L'essentiel, avait dit l'Empereur en certaines circonstances, est de conserver les hommes; le territoire se retrouve toujours. » Ce mot eut une grande influence sur nos esprits. Le prince, sans se lier par des engagements précis, se contenta de promettre au général Frimont qu'à l'expiration de l'armistice il aurait passé la Vistule. Nous comptions que, dans l'intervalle, nous aurions des réponses, soit de Paris, soit de Vienne; et de peur qu'à Vienne on ne fît attendre trop longtemps une décision à M. de Narbonne, nous jugeâmes utile de lui expédier un officier polonais pour lui faire connaître que l'armistice étant dénoncé, il fallait emporter cette décision à l'instant même. L'activité autrichienne était prodigieuse dans un sens contraire. Déjà le prince Hohenlohe, qui devait servir de conducteur au corps polonais, était venu se présenter chez le prince Poniatowski. Le général Frimont voulait que le mouvement des troupes polonaises commençât le 19 avril. Dans une lettre adressée au prince, ce général ayant laissé échapper l'aveu que l'armée russe, ayant quitté Kalish et ses environs pour se porter sur l'Oder, le reste de cette armée, c'est-à-dire les troupes qui étaient devant nous, attendait l'effet de

la dénonciation de l'armistice pour suivre la même direction, le prince Poniatowski ne manqua pas de tirer de cet aveu la conséquence que c'était une raison de plus pour ne pas se retirer, puisqu'en gardant les positions actuelles on obligerait l'ennemi à diviser ses forces. Rien n'était plus évident, mais ce n'était pas ainsi que raisonnait le commandant du corps auxiliaire. Ce commandant ayant également fait connaître qu'il avait ordre de garder trois points sur la Vistule, Cracovie, Opatowice et Sandomir, le prince s'était empressé de lui offrir son concours pour la défense de cette ligne. Telle n'était point non plus la manière dont on entendait les choses à Vienne. Tout en prescrivant au général Frimont de s'assurer des trois points désignés, on ne lui permettait pas de brûler une amorce à cette occasion. Tout acte qui pourrait amener les hostilités dans le voisinage de cette frontière lui était interdit. Il lui était prescrit d'occuper les points dont il s'agit; mais l'ordre de les occuper : *besitzen*, n'était pas l'ordre de les défendre : *vertheidigen*. La lutte était malaisée avec un homme qui, après avoir avoué l'existence d'un ordre dont nous pouvions nous prévaloir, détruisait par une chicane grammaticale l'effet de son aveu. Vaincu par cette merveilleuse distinction, le prince Poniatowski s'étant réduit à dire que, comme les Autrichiens étaient du moins résolus à défendre la Vistule, il se trouverait en ligne avec eux, en pla-

çant son corps dans le rayon de Podgorze, appartenant au duché sur la rive droite de ce fleuve, on lui répondait que la ligne autrichienne ne comprendrait point ce rayon, que le corps polonais pouvait s'y faire attaquer, écraser s'il le voulait : on le laisserait libre, on ne l'aiderait pas. Ces débats du prince Poniatowski avec le général Frimont avaient lieu le 17 avril, et cependant nous venions de recevoir une première réponse de M. de Narbonne, auquel M. de Metternich avait déclaré que le général Frimont ne se retirerait *qu'à toute extrémité* et *devant des forces évidemment supérieures*. Notre confiance paraissait d'autant plus fondée que, dans le même temps, l'empereur d'Autriche avait fait assurer au roi de Saxe qu'au besoin il serait envoyé de la Gallicie des subsistances au corps auxiliaire. Nous étions chez le général Frimont, le prince Poniatowski et moi, le 17, lorsqu'on apporta au prince le rescrit du roi de Saxe qui lui donnait cet avis. Les déclarations de M. de Metternich, le rescrit du roi de Saxe arrivant par nous, étaient sans valeur pour le général Frimont. Il n'avait, de son côté, reçu aucune information qui s'accordât avec les nôtres. Il y avait donc à Vienne mauvaise foi quelque part. Était-ce dans le cabinet politique? Était-ce dans le cabinet militaire? Ce doute était également fâcheux dans l'une et l'autre hypothèse; mais si elle n'était que dans le cabinet militaire, le remède n'était pas impossible. Nous expé-

diâmes donc un second officier en courrier à M. de Narbonne. En attendant, le prince Poniatowski persistant à ne point vouloir se retirer sans avoir reçu des ordres de l'empereur Napoléon, le général Frimont fut forcé à un peu de condescendance. Il fut convenu que ce ne serait que le 29 ou le 30 que le prince Poniatowski ferait entrer ses troupes dans le rayon sur la rive droite de la Vistule, et que, le 3 mai, il commencerait sa retraite, à moins qu'il ne fût arrivé alors des décisions supérieures qui donnassent un autre cours aux événements. Ayant ainsi gagné quinze jours, nous comptions recevoir, dans cet intervalle, des décisions qui nous sauveraient. Notre attente fut trompée.

Chacun de nos jours était alors un passage de l'espérance à la crainte, et réciproquement. Une seconde lettre de M. de Narbonne, datée du 16 avril, et qui me fut remise le 20 par M. de Broglie, ranima un moment nos esprits abattus. Nous trouvions dans cette lettre trois incidents qui nous paraissaient être autant de moyens de salut : 1° M. de Metternich venait d'assurer que l'on recommandait de nouveau au général Frimont de tenir le plus longtemps qu'il serait possible ; 2° Le cabinet autrichien envoyait un courrier à M. de Lebzeltern pour le charger de demander à l'empereur Alexandre la prolongation de l'armistice, et M. de Lebzeltern devait informer le général Frimont du résultat de cette démarche, d'où

nous tirions la conséquence que ce général devrait suspendre tout mouvement nouveau jusqu'à ce qu'il eût reçu cette information; 3° enfin, M. de Metternich et M. de Narbonne ayant tous deux expédié des courriers à Paris le 16, nous avions lieu de compter aussi que l'état des choses existant devait être provisoirement maintenu. Mais toute cette rhétorique d'incidents échouait contre la froideur négative du général Frimont. Les négociations qui se suivaient à Paris, les démarches de M. de Lebzeltern, les protestations de M. de Metternich, tous ces motifs, d'un grand poids à nos yeux, étaient sans influence sur lui. Aucune connaissance ne lui en avait été donnée, ni par suite aucune instruction qui modifiât ses premiers ordres. Que dire en pareil cas à un militaire qui n'est et ne veut être que l'instrument docile des volontés de sa cour? Cependant M. de Narbonne n'était pas encore tout à fait éclairé sur le parti qu'allait prendre le cabinet autrichien. « Il serait trop long, m'écrivait-il, de vous expliquer par quelles raisons je ne désespère pas absolument de la prolongation de l'armistice. » On verra plus tard pourquoi je signale cette manière de voir, que conservait encore le 16 avril notre ambassadeur à Vienne. Sous peu de jours, la question allait s'éclaircir. Le secrétaire d'ambassade que j'avais expédié sur Paris le 6 avril avait dans sa route rencontré l'Empereur qui se rendait à Mayence. L'Empereur, après avoir pris connaissance de nos dépêches,

avait ordonné au duc de Bassano de demander au prince de Schwartzenberg des explications sur les dispositions ordonnées par son cabinet dont je rendais compte. Sur ces questions, le prince de Schwartzenberg n'allégua que de vagues et insignifiantes conjectures. En conséquence, le duc de Bassano écrivit à M. de Narbonne de prévenir le cabinet autrichien que l'empereur Napoléon était dans l'intention de faire incessamment dénoncer l'armistice, et chargea en même temps cet ambassadeur d'insister pour que le corps auxiliaire se maintînt en position de marcher en avant aussitôt qu'il en recevrait l'ordre. Pour toute réponse aux instances de M. de Narbonne, M. de Metternich dit que l'ordre de l'Empereur arriverait trop tard, le *mouvement de retraite étant déjà commencé.* Cette réponse, qui me fut transmise par une lettre de M. de Narbonne en date du 20 avril, et que je reçus le 24, ne nous parut pas alors très-défavorable. Les calculs de M. de Metternich étaient pour le moment en défaut. *Le mouvement de retraite n'était pas commencé*, comme ce ministre le supposait, la fermeté du prince Poniatowski à refuser de se porter sur la rive droite de la Vistule avant le 29 ou 30, ayant de même obligé le général Frimont à suspendre sa retraite jusqu'à cette époque.

Le retour de M. de Rumigny contribua également à nous rendre un moment de confiance. Il apportait deux lettres du major général de la Grande Armée,

l'une pour le prince Poniatowski, l'autre pour le général Frimont. Le prince de Neufchâtel les prévenait tous deux qu'incessamment un officier leur apporterait l'ordre de dénoncer l'armistice existant avec les Russes. M. de Rumigny ayant remis au général Frimont la lettre qui lui était adressée, ce général, après en avoir pris lecture, déclara qu'il *obéirait aux ordres de l'empereur Napoléon, lorsqu'il les recevrait;* mais, malgré cet avis, ou plutôt à cause de cet avis, il redoubla ses instances auprès du prince Poniatowski pour que le mouvement convenu s'exécutât au jour fixé. Il se mettait ainsi en mesure de répondre à l'intention de M. de Metternich en faisant prendre à son corps une position telle que, l'ordre arrivant de dénoncer l'armistice, il pût se dispenser d'y obéir, alors, sous le prétexte que ses troupes, étant rentrées sur le territoire autrichien, n'existaient plus comme corps auxiliaire. C'est là en effet la réponse que nous reçûmes plus tard. Le 30 avril, le corps autrichien se porta donc sur la rive droite de la Vistule; le prince Poniatowski se plaça dans le rayon de Podgorze, où je me retirai également avec le conseil des ministres. Quoique le prince Poniatowski cédât à la nécessité, le général Frimont ne le trouvait pas encore assez complaisant, en sorte que leurs discussions devinrent très-vives. Il insistait pour que les troupes polonaises se missent en marche le 3, pour que les armes fussent en traversant le territoire autrichien, déposées sur

des chariots. Toutes ces exigences irritant le prince Poniatowski, celui-ci avait répliqué qu'il ne savait pas encore quelle route il prendrait, qu'il se ferait jour soit à travers l'Autriche, soit à travers les Russes, selon que la chance lui paraîtrait le plus favorable. Le général Frimont se hâta de le prévenir que si les Russes étaient attirés sur la frontière autrichienne par les Polonais, et que les Polonais en se battant voulussent entrer sur le territoire autrichien, on leur en fermerait l'entrée ou qu'ils n'y seraient admis qu'en posant les armes. Ainsi, nous nous trouvions entre deux feux, et le danger ne nous paraissait pas moins grand du côté des Autrichiens que du côté des Russes. La prise du fort de Czenstochow, et surtout celle de Thorn, avaient redoublé la hauteur des Autrichiens dans leurs manières et dans leur langage. Alliés, ils se réjouissaient de nos pertes autant ou plus que nos ennemis. Cependant, embarrassé par la résistance du prince Poniatowski et craignant qu'il ne se portât à quelque extrémité, le général Frimont promit de faire avec le général Sacken un arrangement moyennant lequel le corps polonais pût rester dans le rayon jusqu'au 10 mai ; mais le lendemain il prétendit que le général russe s'y était refusé, que celui-ci montrait une violente impatience de l'obstination qui le retenait devant Cracovie, et qu'il voulait sortir de cette incertitude soit par la retraite volontaire, soit par la retraite forcée du prince Po-

niatowski. Le général Frimont notifia au prince que, jusqu'au 3 mai, un bataillon d'infanterie et un régiment de cavalerie autrichiens resteraient seuls dans Cracovie, et qu'alors ce serait au prince à juger s'il voulait relever les avant-postes autrichiens ou laisser les Russes entrer dans la ville. L'opinion populaire voulait qu'on se battît; même dans le conseil des ministres, cette opinion dominait; mais le devoir du prince Poniatowski, avant de risquer une telle aventure, était d'en considérer les suites, et ces suites probables étaient effrayantes. D'abord il y avait une grande disproportion de forces entre le corps polonais et celui du général Sacken. Le corps russe pourrait en outre être grossi bientôt par des troupes détachées du siége de Zamosc ou de celui de Modlin, ou même de la grande armée russe dont une partie était encore sur l'Oder. Nul point d'appui n'existait plus pour le prince Poniatowski dans les places fortes du duché, attendu que depuis la prise de Thorn les troupes russes qui avaient assiégé cette place avaient dû se porter sur Modlin. Sur dix-sept ou dix-huit mille hommes dont se composait le corps polonais, à peine quatre ou cinq mille avaient fait la guerre. Le reste ne se formait que de recrues. Enfin, quelle triste perspective, si les Polonais étaient en combattant repoussés sur le territoire autrichien, que de s'y voir contraints par les Autrichiens eux-mêmes à déposer les armes!

A ces considérations militaires se joignaient des considérations morales qui n'avaient pas moins de gravité. L'esprit du soldat était excellent, mais tous les chefs auraient-ils la même fermeté ? Qui sait si des manœuvres ennemies, si même des proclamations de quelques Polonais attachés à la Russie, jetées au milieu d'un corps mal équipé, mal habillé et depuis plusieurs mois sans paye, ne viendraient pas pervertir les faibles et refroidir les fidèles ? Ces inquiétudes étaient excitées dans l'esprit du prince précisément par l'ardeur guerrière que montraient spécialement trois ou quatre personnes dont nous étions fondés à soupçonner les sentiments. C'était avec une ardeur tout à fait généreuse que les simples officiers et les soldats demandaient qu'on les menât à l'ennemi ; mais quelques hommes aussi poussaient le cri de guerre parce qu'ils étaient fatigués, incertains, pressés de voir leur sort se décider soit par le retour prompt de chances heureuses, soit par une défaite qui, du moins, ne se fît pas longtemps attendre.

Plus que personne, le prince Poniatowski eût désiré pouvoir rentrer dans l'arène des combats ; mais, dans l'état où nous étions, il ne voyait rien de plus utile que de gagner du temps. Il continuait, en conséquence, à presser le général Frimont de garder les positions actuelles jusqu'au 10, parce que dans l'intervalle nous aurions nécessairement des réponses décisives de Paris ou de Vienne. Une seconde fois, le

général Frimont fit ou parut faire la demande de ce délai au général Sacken. M. le colonel autrichien de la Tour, chargé de cette mission, ne rapporta qu'un nouveau refus; mais en échauge, le général russe envoya avec lui son chef d'état-major, M. de Rochechouart, pour faire au prince Poniatowski une contre-proposition, qui lui fut transmise par l'intermédiaire de M. de la Tour. C'était, à la suite de vives démonstrations d'intérêt pour les troupes du duché de Varsovie, une invitation formelle de les faire rentrer dans le duché, où elles pourraient rester tranquillement, pourvu qu'elles y fussent réparties en détachements séparés. Le fond de ces ouvertures tendait à la dissolution volontaire du corps polonais; ces outrageantes propositions furent rejetées par le prince avec tout le mépris qu'elles méritaient. En cet état de choses, le général Frimont consentit à donner encore un répit de quatre jours, qu'il nous fit valoir comme le dernier acte de condescendance personnelle auquel il pût se prêter, et il se rendit auprès du général Sacken pour lui faire agréer ce nouvel arrangement. Suivant ce que me dit le lendemain le général Bianchi, depuis duc de Casalanza, le général russe avait montré beaucoup d'humeur de cette concession, qui l'empêchait de se porter sur l'Elbe, où il avait ordre de se rendre en toute hâte. La condition mise par le général Frimont au nouveau délai convenu était que, i nul ordre supérieur n'arrivait avant le 7, terme

des quatre jours, la première colonne polonaise se mettrait en marche. En même temps, on adoucissait beaucoup la formalité du désarmement. La cavalerie entière devait en être exempte ; elle conserverait sabres, pistolets et lances. Le prince doublerait numériquement ses bataillons, ce qui donnerait un grand nombre d'officiers et de sous-officiers avec deux compagnies par bataillon réel, qui conserveraient leurs armes. Nous avons su depuis, mais nous l'ignorions alors, que le motif de l'insistance du gouvernement autrichien à cet égard était de constater, par ce mode usité sur terrain neutre, la nouvelle position qu'il prenait comme médiateur.

Tout affligeante que fût notre situation, le mal réel était moins grand encore que le mal d'imagination. Nous apercevions à peu de distance de nous une réunion considérable de troupes autrichiennes. Les divisions stationnées dans la Gallicie se mettaient en mouvement vers la Bohême. A notre entrée sur le territoire de l'Autriche, nous allions être de toutes parts enveloppés par les troupes de cette puissance. Une effrayante pensée poursuivait le prince Poniatowski. Des avis secrets, dictés peut-être par l'affection, peut-être par la perfidie, lui faisaient craindre de voir son corps cerné par des forces supérieures, et réduit aux plus horribles extrémités. Depuis trente ans, la politique des ennemis de la France s'est permis contre elle des actes d'une telle nature, que la

supposition des plus sinistres projets pouvait n'être pas trop invraisemblable. Pour mon compte, je n'ai jamais pensé que, dans la circonstance dont il s'agit, il y ait eu aucun plan formé contre nous par le cabinet autrichien; mais si, tandis que nous étions sur son territoire, les événements eussent pris un cours différent de celui qu'ils prirent en effet, l'occasion était belle et la tentation dangereuse. Au lieu d'être vainqueur à Lützen, de renouveler ses triomphes à Bautzen et à Wurschen, si l'empereur Napoléon eût été repoussé, qui aurait pu répondre du sort réservé dans ce cas aux troupes polonaises? Tout dépendait, et nous le sentions bien, de l'issue de la première bataille entre les grandes armées des deux partis. Mais ce qui n'était au pouvoir d'aucun événement ni d'aucune puissance, c'était de forcer le prince Poniatowski à une lâcheté. Il était bien entendu que jamais il n'entendrait à aucune capitulation, et qu'il pourrait tout perdre hors l'honneur. Il me disait en riant : « Monsieur Bignon, vous pourriez bien dans quelques jours être prisonnier à Olmutz, et moi tué à la tête d'un de mes régiments de lanciers. » Je lui protestai qu'en pareille aventure je ne me séparerais pas de lui, et en effet, sans faire parade d'une ardeur guerrière que mon état n'exigeait pas, mon attachement pour le prince, l'intérêt personnel que je portais à sa nation auraient suffi pour me décider à vouloir partager en tout leur destinée; mais j'avoue-

rai encore que, plus jeune, lors de mes études diplomatiques, j'avais toujours envié le rôle du comte de Monti, ministre de France en Pologne, défendant Dantzig, où le roi Stanislas Leczynski s'était réfugié; et celui du comte Plélo, ministre en Danemark, venant avec une petite troupe de quinze cents hommes se faire tuer pour délivrer cette place. L'occasion d'un coup d'éclat de ce genre me semblait être pour un agent diplomatique une bonne fortune. Mon dévouement n'avait donc que peu de mérite, soutenu, comme il l'était, par tant de motifs à la fois ; mais le temps des derniers revers de l'empereur Napoléon était encore ajourné. Nous ne devions pas être mis à l'épreuve que cependant il avait été permis de prévoir.

Les quatre jours de délai que nous avait accordés le général Frimont étaient occupés tour à tour par de tristes présages et par de petits incidents qui nous donnaient des lueurs fugitives d'espoir. Le corps russe serrait Cracovie de plus près que ne l'eussent voulu les Autrichiens, et ceux-ci n'en cachaient pas leur mécontentement. Ils auraient désiré concilier deux choses, garder Cracovie et faire partir le corps polonais. L'obstination du prince Poniatowski avait dérangé ce calcul. Pour le déloger, ils étaient, à leur grand regret, obligés de se retirer eux-mêmes, le plus impérieux de leurs ordres étant d'éviter de tirer un seul coup de fusil. Pour le moment, Cracovie était comme une ville neutre. Un jour, je faillis rencon-

trer M. de Rochechouart, chef d'état-major du général Sacken, chez la comtesse Mokarnowska qu'il était venu remercier d'avoir fait précédemment une collecte pour les prisonniers russes. Le pont par lequel communique Cracovie avec le faubourg de Podgorze était sans cesse encombré de voitures et de piétons. Les personnes les plus distinguées de la ville venaient visiter les troupes polonaises, embrasser leurs maris, leurs parents, leurs frères. Par un sentiment qui ne se rapportait qu'à une séparation temporaire, mais que pour la plupart d'entre nous le sort des armes allait rendre éternelle, les femmes avaient pris des vêtements de deuil. Pourtant, dans leur heureuse ignorance de l'avenir, elles croyaient n'avoir à gémir que sur une absence, tandis que déjà en réalité elles portaient le deuil de la patrie, le deuil de cette troupe de héros qui devait périr presque tout entière avec son illustre chef dans les fatales journées de Leipzig.

Malgré nos griefs contre les Autrichiens comme corps d'armée, comme gouvernement, il n'en existait pas moins entre plusieurs d'entre eux et nous des relations intimes où régnait une grande liberté de langage, et où l'on s'expliquait sans réserve de part et d'autre sur les plus hautes questions d'État. Dans ces communications, nous ne pûmes que remarquer avec étonnement jusqu'où allait l'exagération de certaines idées, fort extraordinaires particulièrement

chez des officiers supérieurs revêtus de l'uniforme autrichien. Ce fut surtout à la suite d'un dîner chez moi, à Podgorze, que nous eûmes à subir d'étranges propos que je notai comme méritant d'être conservés : « Le siècle où nous sommes, disait l'un de ces officiers, n'est pas le siècle des dynasties. Qu'importent aux Allemands les races abâtardies qui les gouvernent ! La chute de ces familles serait le plus petit des malheurs. » Quand nous n'aurions pas reconnu là l'esprit des sociétés secrètes de la Prusse qui avaient, comme on le voit, des affidés même en Autriche, un autre mot plus hardi encore ne nous aurait laissé aucun doute sur cette confraternité. Pour clore cette conversation devenue un peu vive, le prince Poniatowski s'étant mis à dire : « Laissons tout cela, les baïonnettes décideront. — Non, avait répondu l'un des interlocuteurs, ce ne seront peut-être pas les baïonnettes; ce seront les poignards. » Il n'est pas hors de propos d'observer que les événements subséquents ont dû beaucoup modifier les opinions de cet officier, lequel n'était autre que le colonel Bianchi, depuis général. C'est lui qui commanda en 1815 l'armée autrichienne qui envahit le royaume de Naples et détrôna Murat, et il dut à ce succès le titre de duc de Casalanza, qui lui aura sans doute fait prendre en patience le maintien de ces races abâtardies dont il s'indignait si fort en 1813.

Enfin parut le jour fatal où devait commencer la

retraite. Aucun ordre ne nous était arrivé de l'empereur Napoléon. Le 6, j'avais reçu des nouvelles de M. de Narbonne, mais elles ne nous apportaient aucun secours. Ce ne fut pas cependant sans une grave hésitation que le prince Poniatowski se décida à faire partir sa première colonne. La veille, il examina encore avec moi la question sous ses divers aspects, l'éclat qu'aurait un coup d'audace, puis ses chances, ses dangers, ses résultats trop vraisemblables. Le raisonnement de l'esprit l'emporta sur le sentiment de l'âme. La première colonne partit donc le 7.

Je placerai ici un fait peu important, mais qui montre l'ardeur dont était animée la jeunesse polonaise. Deux jeunes gens, dont le plus âgé n'avait pas atteint sa vingtième année, me remirent le 8 mai une correspondance qu'ils venaient d'intercepter. Ayant eu connaissance du départ d'un militaire russe que M. de Rochechouart envoyait de Cracovie au général Sacken, ils étaient parvenus à s'emparer des papiers dont ce messager était porteur. Ils m'assurèrent n'avoir employé que les moyens d'une ruse permise envers un ennemi. Les papiers consistaient en deux lettres, l'une du général Frimont du 6 mai, l'autre de M. de Rochechouart, de même date en effet, mais portant celle du 25 avril (style russe). La lettre du général Frimont avait pour objet de prier le général Sacken de lui renvoyer plusieurs chirurgiens mili-

taires que les Autrichiens avaient laissés pour leurs malades dans les hôpitaux établis à Bialystock et à Pultusk. Celle de M. de Rochechouart, sans avoir non plus beaucoup d'intérêt, était plus curieuse. Il disait que l'autorité polonaise avait arrêté des prisonniers russes qui se disposaient à partir, mais qu'il les avait fait mettre en liberté. « L'audace de ces gens, ajoutait-il, est vraiment extraordinaire. » Cette humeur de M. de Rochechouart contre *les gens* dont l'audace le blessait était un éloge du bon esprit des autorités et des habitants de Cracovie. Il envoyait au général Sacken la véritable *marche-route* des Polonais, « telle qu'il l'avait reçue de La Tour. » Nous n'avions pas besoin de ces détails pour juger de la bonne harmonie qui régnait entre les Autrichiens et les Russes. Sa lettre se terminait ainsi : « Poniatowski et Bignon sortiront les derniers. J'attends, mon général, pour quitter Cracovie, le départ de la première colonne; jusqu'à cette heure il n'a été question d'aucun subterfuge. » On voit que l'impatience des Russes était extrême, et que sur ce point les Autrichiens ne nous trompaient pas.

Ce même jour 8, un courrier qui m'était adressé par M. de Serra, mon collègue, retiré à Prague avec le roi de Saxe, m'apporta des ordres de l'Empereur qui ne s'accordaient guère avec la position où se trouvaient les troupes polonaises. M. de Serra me mandait que l'Empereur avait fait commander au

général Frimont et au prince Poniatowski de marcher en avant. Ce commandement impérial n'était encore parvenu à aucun de ces deux chefs, et, en ce qui concernait le général Frimont, nous savions déjà qu'il ne serait pas exécuté. La dépêche de M. de Serra portait en outre que, si le prince Poniatowski était réduit à ses seules forces, l'intention de l'Empereur était qu'il fît *une guerre de partisan*. De loin, l'Empereur jugeait facile ce qui, examiné sur les lieux, se présentait sous un autre aspect. Deux colonnes étaient déjà parties. Si le prince les eût fait rétrograder, les Russes à l'instant en auraient été avertis, et en un jour, en un seul coup de dé, il eût joué l'existence de ce reste d'armée auquel se rattachait l'avenir de la Pologne. Nous ignorions que la campagne fût commencée sur l'Elbe et qu'une grande victoire en eût signalé l'ouverture. Le 10 mai, un officier des lanciers polonais de la garde impériale m'apporta le premier avis de la bataille de Lützen, mais les intrigues de nos ennemis, qui s'agitaient partout et même autour du roi de Saxe, avaient pris soin d'empoisonner notre joie et de nous rendre la vérité suspecte. Entraîné dans la défection qui plus tard devait faire tant de progrès, M. de Senft écrivait, de Prague, à M. Mostowski par l'occasion de mon courrier, que, le 3 et le 4 mai, la chance ayant tourné contre l'empereur Napoléon, l'armée française était en pleine retraite sur Weissenfels et Naum-

bourg. La même incertitude se renouvela le lendemain. En même temps que la victoire nous était confirmée par le général Sokolnicki, envoyé aussi en courrier du quartier général, le prince Poniatowski recevait à son tour de M. de Senft une lettre d'une date plus récente, renfermant des nouvelles toutes contraires. Après avoir annoncé comme certain que l'empereur Napoléon s'était replié sur Auerstædt, M. de Senft ajoutait : « Ces notions feront le supplément de celles qu'on aura reçues par le général Sokolnicki. » Un tel persiflage, qui devait nous paraître si étrange, d'après la conduite antérieure de ce ministre, nous fit supposer, au prince Poniatowski et à moi, que le monarque saxon, trompé ou séduit par la cour de Vienne, avait déjà rompu ou du moins était sur le point de rompre son alliance avec l'empereur Napoléon; mais tous deux nous eûmes aussi la pensée que, même dans le cas où il se serait séparé de la France, comme roi de Saxe, il aurait plutôt abdiqué son titre de duc de Varsovie que de comprendre la nation polonaise dans ses nouveaux engagements. Il n'y avait pas eu lieu à une telle distinction. Le roi, dont la loyauté devait être un jour si cruellement punie, avait résisté à toutes les insinuations de nos adversaires. On n'avait séduit que son ministre. Aussi, peu de jours après, l'intrigue fut démasquée, et M. de Senft, fait pour une destinée plus honorable, alla se perdre dans cette lie

de transfuges qui entourait les souverains alliés, réduit à y jouer un personnage dont il ne tarda pas à rougir. Je le plaignis dès lors, parce que j'avais apprécié en lui les plus louables sentiments; mais je le plaignis bien plus encore deux ans après. Combien son âme dut être tourmentée en voyant le vénérable roi de Saxe dépouillé de la moitié de ses États par ces mêmes monarques pour lesquels il l'avait abandonné !

Les bulletins prussiens et russes, d'accord avec les lettres de M. de Senft, annonçaient aussi de grands succès obtenus sur les Français dans les journées des 3 et 4. Des *Te Deum* étaient chantés dans la Silésie. Des fêtes, des illuminations célébraient les triomphes des alliés, et l'on voit par là que, si on a pu imputer à l'empereur Napoléon quelque inexactitude dans ses rapports sur les événements militaires, ce n'était ni la Russie ni la Prusse qui avaient le droit de lui faire un pareil reproche.

La mission du général Sokolnicki avait encore un autre objet. Il apportait enfin l'ordre si longtemps attendu de marcher en avant, et cet ordre arrivait quand l'exécution en était devenue impraticable. Malgré les difficultés que nous devions prévoir de la part du général Frimont, le prince Poniatowski expédia sur-le-champ des officiers pour faire arrêter la marche des colonnes polonaises, et, de mon cabinet, il écrivit au général Frimont pour lui proposer

de régler ensemble l'opération prescrite par l'Empereur. Dans le même moment, le général Sokolnicki se rendait auprès du commandant autrichien, et s'acquittait de sa commission. La réponse de celui-ci fut telle que nous l'avions supposée d'avance. Sans méconnaître les ordres de l'Empereur, il déclara que, malgré sa volonté d'agir, la chose était devenue matériellement impossible; que la dislocation de son corps, déjà effectuée en grande partie, ne lui permettait plus de le réunir; que, s'il voulait mettre en jeu le peu de troupes qui lui restaient, ce serait compromettre la frontière autrichienne, ce qui lui était défendu sous la plus sérieuse responsabilité; qu'en définitive il n'était que commandant provisoire, et qu'il ne pouvait qu'en référer au prince Schwartzenberg et à son gouvernement. Dans sa lettre au prince Poniatowski, il allégua les mêmes raisons, déclarant de plus qu'il ne pouvait rien changer aux déterminations précédentes, et que, s'il restait une seule brigade polonaise dans le rayon de Podgorze, elle y serait aussitôt abandonnée à elle-même. Le prince était donc encore condamné à poursuivre sa retraite, puisqu'à l'instant où il aurait voulu faire rétrograder ses colonnes, les Russes seraient entrés dans le rayon et auraient écrasé ou enlevé tout ce qui n'était pas évacué encore. Ainsi s'était réalisée la prédiction de M. de Metternich qui, comme je l'ai rapporté, avait, dès le 20 avril, dit à M. de Narbonne

que « l'ordre de l'Empereur arriverait trop tard, » le mouvement de retraite devant être déjà commencé. Quoiqu'il n'y eût pas pour ce ministre un grand mérite dans une prophétie dont il avait disposé l'accomplissement, elle eût pu être démentie par la persévérante temporisation du prince Poniatowski, pour peu que l'Empereur eût été plus expéditif; mais, dans ce cas, il n'y aurait eu probablement de différence que dans les motifs allégués par l'Autriche. Le résultat eût été le même.

Le général Frimont ayant précédemment assuré que, si les troupes polonaises se retiraient, les Autrichiens garderaient le rayon de Podgorze, où même il pourrait rester un administrateur et un commandant polonais, le conseil des ministres avait paru mettre quelque amour-propre à ne point partir tant qu'il y aurait un pouce de territoire national sur lequel il pût prolonger son séjour. D'après ce vœu, j'avais demandé au général Frimont si, dans le cas où il viendrait à quitter ce territoire, il consentirait à nous en prévenir vingt-quatre heures d'avance. Ce général, que notre présence importunait, me répondit (10 mai) que peut-être ne pourrait-il pas nous avertir en pareil cas deux heures avant l'événement, attendu que si les Russes insistaient pour occuper ce dernier coin du territoire, il se retirerait au moment où il leur prendrait fantaisie d'y entrer.

Cependant les idées de ce général n'étaient pas

encore elles-mêmes invariablement fixées. Le 12 mai fut une journée d'agitation pour les Autrichiens comme pour nous : « Des régiments autrichiens partaient de Cracovie, d'autres y rentraient. C'était un mouvement inexplicable. Tantôt il me revenait de l'état-major autrichien que l'on tiendrait encore quatre à cinq jours à Cracovie ; et comme il était inévitable que *Sacken serait obligé de partir pour aller renforcer l'armée russe,* on aurait sauvé à Cracovie le désagrément d'une occupation même passagère. Tantôt on me faisait dire que le général Sacken menaçait d'entrer de force, et qu'on serait obligé à la retraite. » J'ai rapporté ces détails tels que je les transmis dans le temps au ministère, parce que j'ai reconnu depuis, ainsi qu'on le verra bientôt, qu'ils avaient un fondement réel que je ne leur supposais pas alors. Ce même jour, le général Frimont, prenant enfin son parti, après une conférence avec le général Sacken, qu'il avait été voir à son quartier général, dit à son retour au préfet de Cracovie d'envoyer une députation au général russe. Il ajouta, comme ayant l'air de plaindre les habitants, qu'ils devaient s'en prendre à l'obstination du prince Poniatowski et du ministre de France, que si les troupes polonaises s'étaient retirées plus tôt, les Autrichiens auraient conservé non-seulement Cracovie, mais tout le département. Enfin, le 12 mai au soir, un officier autrichien vint m'informer que le général Frimont

évacuerait Cracovie le lendemain à six heures du matin, et qu'à dix heures les Russes y entreraient. Il eût été ridicule de se laisser enlever par l'ennemi sans aucune utilité. Nous quittâmes donc, le 13 au matin, non sans espoir de retour, ce sol polonais que je ne devais jamais revoir.

Cependant le prince Poniatowski prévoyant que, si les succès de l'armée française, encore équivoques suivant les bulletins de nos ennemis, prenaient un caractère plus décisif, il pourrait bien recevoir l'ordre de retourner à Cracovie, désirait s'éloigner le moins possible de la frontière polonaise, et il montra la volonté de s'arrêter dans ses premières stations, afin d'avoir moins de chemin à faire pour le retour. Cette volonté échoua encore contre d'invincibles obstacles. Le prince continua donc sa marche, sauf à s'arrêter quelques jours plus tard. Au reste, le désarmement n'eut qu'une ombre d'exécution. Les hommes fatigués mettaient seuls leurs fusils sur les chariots; les autres gardaient leurs armes.

Le 15 mai, le prince Poniatowski décida que, pour avoir le temps de recevoir de nouveaux ordres de l'empereur Napoléon, les troupes polonaises resteraient stationnaires dans les cantonnements où elles se trouveraient le 19, d'autant plus qu'elles seraient alors à la hauteur où elles commenceraient à s'éloiguer de la grande armée française, si elles suivaient le premier itinéraire qui leur avait été tracé. Vaine-

ment les commissaires autrichiens se débattirent contre cette résolution ; vainement ils refusèrent des vivres. Le prince Poniatowski employa, pour s'en procurer, les derniers écus qui restaient dans la caisse militaire. Le parti qu'avait pris le prince était en réalité le meilleur. Deux jours après, le 18, il reçut du prince de Neufchatel ordre de rejoindre la Grande Armée, à moins que, sur le bruit des victoires de l'Empereur, il n'eût déjà repris la route de Cracovie. Cette dernière direction aurait été indubitablement préférée par l'Empereur. Comme nous ne pouvions changer l'itinéraire précédemment convenu qui conduisait les troupes polonaises en Bavière, nous expédiâmes de nouveaux courriers à Vienne pour demander que la route de Cracovie ne nous fût pas fermée ; mais après tous les efforts faits pour nous arracher du sol de la Pologne, le cabinet autrichien n'était pas disposé à nous en rouvrir le chemin. Il fallut absolument renoncer à cette idée. En revanche, ce cabinet consentit que le corps polonais, au lieu de faire un long détour par la Bavière, se rendît directement en Saxe par la Bohême. Le 25 mai, le prince Poniatowski remit ses colonnes en mouvement et les dirigea sur Zittau.

XXXI

Explication du système suivi par l'Autriche, relativement au corps polonais.—Situation politique de l'Autriche après la guerre de Russie.—M. de Metternich et les deux ambassadeurs de France à Vienne, MM. Otto et de Narbonne.—MM. de Bubna et de Schwartzenberg à Paris.—Dédain impolitique de Napoléon pour l'Autriche, qui s'offrait à lui.—Convention secrète du 29 mars, pour l'évacuation de Cracovie.—M. de Narbonne et le prince Poniatowski.

Je viens de raconter sans interruption les incidents qui avaient marqué notre sortie du grand-duché, sous leur forme en quelque sorte immédiate et palpable ; tels, en un mot, qu'ils se présentaient à nous. Mais nous n'avions vu marcher que l'aiguille de la montre, le moteur secret ne nous était qu'imparfaitement connu. La conduite de l'Autriche relativement au corps polonais n'est devenue complétement intelligible pour moi-même que par la connaissance exacte des communications diplomatiques échangées

entre Vienne et Paris depuis la fin de la retraite de Moscou jusqu'à l'ouverture de la campagne suivante, communications dont l'analyse va former le complément indispensable de mon récit.

Comme je l'ai déjà dit, dès le commencement de la guerre, l'opinion publique, à Vienne, faisait des vœux plus que modérés pour notre succès. Les nouvelles de nos désastres avaient été accueillies avec une joie mal dissimulée. Aux yeux même de ceux qui avaient fait l'alliance française, ce ne pouvait être un malheur de voir décroître un ascendant auquel l'Autriche avait obéi, mais qui avait durement pésé sur elle. Un moment (en décembre 1812), on crut que Napoléon lui-même allait périr ou demeurer prisonnier avec les débris de son armée, et M. de Metternich, qui, depuis le commencement de la retraite, ne dissimulait plus à notre ambassadeur, M. Otto, combien cette guerre lui était désagréable, crut pouvoir impunément donner à son mécontentement un caractère plus explicite et presque menaçant. Dans ses conversations avec M. Otto, vers la fin de décembre 1812, alors qu'on ignorait encore le retour de Napoléon, le ministre autrichien semblait se faire un mérite de ne pas déclarer tout de suite la guerre à la France. « En prenant ce parti, disait-il, l'Autriche aurait en peu de temps pour elle toute l'Allemagne et toute l'Italie : cinquante millions d'hommes. » Il y avait visiblement corrélation entre ce

langage inquiétant et l'attitude plus qu'équivoque du corps auxiliaire antrichien. Il va sans dire que, dès qu'on sut Napoléon à Paris, les protestations les plus vives de fidélité succédèrent à ces insinuations. Les propos un peu vifs de la période précédente ne furent plus, suivant M. de Metternich lui-même, « qu'une de ces légères querelles qui s'élèvent dans les meilleurs ménages, et y rendent les raccommodements si doux. » Toutefois, il demeurait évident que le cabinet autrichien conservait la pensée de se prévaloir, dans une certaine mesure, des derniers événements, pour modifier à son avantage ce rôle d'humble satellite de la France, auquel il s'était résigné au début de la guerre. « Dites-nous franchement ce que vous voulez faire, disait, le 3 janvier, M. de Metternich à notre ambassadeur, et mettez-nous à même d'agir avec vous comme un bon allié, et envers les autres comme une puissance indépendante. » En ce moment, le cabinet autrichien, malgré les obsessions de tout genre auxquelles il était en butte de la part des ennemis de Napoléon, voyait leurs chances déjà fortement amoindries par le seul retour de celui-ci en France. Mais en même temps il comptait sur des ouvertures franches, et même sur des sacrifices de notre côté, comme par exemple la restitution des provinces illyriennes sans indemnité, pour retenir et confirmer l'Autriche dans notre alliance.

Dans cet état de choses, il se présentait une occa-

sion d'entrer en explications intimes, et M. de Metternich n'eut garde de la négliger. L'un des rares et sincères partisans de l'alliance française, M. de Bubna, fut chargé de porter à Paris une réponse de l'empereur d'Autriche à la lettre que Napoléon lui avait écrite de Dresde en regagnant la France, lettre dans laquelle il avouait ses pertes, et réclamait le doublement du contingent auxiliaire autrichien. M. de Bubna avait la délicate mission de faire agréer à Napoléon l'entremise autrichienne pour la paix, et de négocier avec lui une alliance intime sur de nouvelles bases, si Napoléon y semblait disposé. Aussi était-il autorisé à exercer au besoin des fonctions diplomatiques. « Jusqu'ici, disait M. de Metternich à notre ambassadeur, la guerre n'est pas *autrichienne*. Si elle le devient jamais, ce n'est pas avec trente mille hommes, c'est avec toutes les forces de la monarchie que nous attaquerons les Russes. » C'est pendant que le cabinet autrichien était engagé dans ce courant d'idées, que les agents de M. de Metternich nous disaient qu'il dépendait de Napoléon d'avoir à ses côtés toutes les forces de la monarchie autrichienne, qu'il ne s'agissait que de s'entendre. Toutefois, il importe de rappeler que ce langage rassurant ne nous fut tenu qu'à Cracovie, alors qu'en conséquence d'une série d'engagements secrets, les Autrichiens avaient abandonné aux Russes sans nécessité la majeure partie du territoire du duché.

C'est que l'exécution de ces engagements, pris sous l'impression du désastre de l'armée française, avait suivi son cours, tandis qu'un revirement en sens contraire s'était produit momentanément à Vienne.

Napoléon accepta l'entremise de l'Autriche pour la paix, mais ne fit pas les ouvertures qu'attendait cette puissance. Il se contenta de réclamer une augmentation du contingent auxiliaire, qu'il offrait de solder, et d'insister sur les nouveaux préparatifs et sur les ressources de la France, ressources telles que toute défection de la part de ses alliés ne serait un péril et un malheur que pour eux. Tel est le système développé dans la lettre qu'il adressa à l'empereur d'Autriche, le 7 janvier 1812, et dans lequel il persista immuablement pendant tout l'hiver. Ce refus de s'entendre en temps utile avec l'Autriche fut une de ses grandes fautes, et il l'a chèrement expiée. Il eut l'air de ne pas comprendre les ouvertures qui lui étaient faites : en affectant de ne demander à l'Autriche que le maintien de son corps auxiliaire, il mit une fierté impolitique à la laisser en dehors des grandes questions qui allaient se résoudre, questions dans lesquelles elle témoignait vouloir entrer avec nous, et dans lesquelles, sur notre refus, elle finit par entrer contre nous. Il fallait, comme disait M. de Metternich, rendre *autrichienne* cette guerre où l'Autriche n'avait figuré jusque-là que dans un rang secondaire, qui ne pouvait plus lui convenir. Il fal-

lait la rendre autrichienne par une association franche de vues et d'intérêts. C'était là le point à saisir, le point décisif, qui pouvait rendre les deux cours maîtresses par leur union du destin de l'Europe. C'est ce que ne voulut pas Napoléon. Il voulait rester seul maître ; il n'acceptait le cabinet autrichien que comme un esclave, non comme un égal, et ce fut, on ne saurait trop le dire, une des grandes causes de sa perte.

Cette entente complète avec l'Autriche aurait été surtout facile à réaliser pendant le mois de janvier. A cette époque, il était possible encore d'obtenir la résignation de cette puissance au maintien du grand-duché de Varsovie. Malgré son peu de sympathie pour les Polonais, elle aurait assurément préféré cette solution au rétablissement d'un royaume de Pologne par la Russie, combinaison dont la correspondance interceptée d'Alexandre avec le prince Adam avait révélé le danger, et dont l'appréhension arrachait des larmes à M. de Metternich, qui affirmait alors et sincèrement, je crois, que l'Autriche périrait plutôt que de subir un tel arrangement. D'un autre côté, nonobstant l'échange fréquent de communications secrètes qui existait alors entre Vienne et Berlin, il n'y avait encore, entre ces deux cabinets, aucun engagement positif qui pût empêcher l'Autriche de convoiter la Silésie et d'en accepter la reprise dans certaines éventualités. Napoléon n'y songea qu'alors qu'il était trop tard.

La réserve orgueilleuse du cabinet des Tuileries produisit à Vienne un mécontentement dont on retrouve la trace visible dans une lettre importante de l'empereur d'Autriche à Napoléon, en date du 23 janvier. En voici les passages les plus significatifs : « Dans un moment où les destinées de l'Autriche, de la France et de l'Europe réclament à la fois l'accord des souverains, j'ai cru entrevoir avec peine que Votre Majesté ne me voue pas toute la confiance qui peut seule consolider les rapports entre deux puissances de premier ordre..... Je connais les vœux de mes peuples, la nature des sacrifices que je puis leur imposer; ils peuvent être grands et nombreux, *dès* qu'ils auront pour objet la tranquillité générale. Il existe deux moyens pour atteindre ce but : celui de la persuasion, celui d'une attitude imposante de la puissance *intervenante*. J'ai, d'après les désirs mêmes de Votre Majesté, donné l'ordre de mobiliser..... des forces suffisantes pour élever la totalité des armées autrichiennes à cent mille hommes..... Je vais, sous ce rapport, et sans réclamer de Votre Majesté le moindre sacrifice au delà des désirs qu'exprime la dernière lettre de Votre Majesté..... » Dans cette lettre toute politique, le ressentiment du silence gardé par Napoléon se trahissait à chaque mot. Le mot d'*intervention* y paraissait pour la première fois, substitué à celui d'entremise. L'Autriche témoignait sa volonté d'aller bien au delà des désirs de Napoléon,

en fait de préparatifs militaires, mais en refusant les subsides français, incompatibles avec la position indépendante qu'elle entendait désormais s'attribuer. Elle prétendait ainsi donner à penser à Napoléon lui-même, aussi bien qu'à ses ennemis.

En coordonnant attentivement les faits et les dates, on peut même remarquer que l'abandon de Varsovie par le prince de Schwartzenberg est postérieur de plus de huit jours à ce témoignage officiel du mécontentement autrichien; de sorte qu'à la rigueur cet abandon aurait pu être contremandé, si l'on avait eu lieu d'être plus content à Vienne des dispositions de l'empereur Napoléon. Ce fut, en effet, le 25 *janvier* seulement, qu'une dépêche adressée de Vienne au comte de Bubna annonça que le corps autrichien *avait dû* faire sa retraite sur la Gallicie, tandis qu'en réalité ce mouvement ne commença que huit jours après. Nous avons rapporté précédemment, comme témoin oculaire, l'exécution de ce mouvement, conséquence d'un accord secret entre les trois puissances; nous l'avons vu ensuite subir un temps d'arrêt à Cracovie. Ce temps d'arrêt, présenté aux deux autres puissances par l'Autriche, comme un ménagement transitoire qu'elle ne pouvait se dispenser de garder vis-à-vis de la France, était, d'autre part, un nouvel atermoiement tacite pour donner à Napoléon le temps de faire des propositions, qui n'arrivèrent pas. La correspondance diplomatique de M. Otto, notre

ambassadeur, atteste que, pendant tout le mois de février, l'Autriche demanda à diverses reprises et toujours vainement, de la confiance et des explications. Assurément, on ne saurait nier que l'abandon du grand-duché ne pût être envisagé par la France comme un commencement de défection qu'il était pénible de récompenser; mais, comme l'écrivait M. de Metternich lui-même au duc de Bassano, les moments étaient trop forts, trop décisifs, pour que les cabinets sacrifiassent d'immenses intérêts à des conditions secondaires. L'empereur Napoléon a paru croire à Sainte-Hélène que l'Autriche avait été en état d'hostilité contre lui, dans les premiers jours de ses revers. Ce système, qui serait, sans contredit, le plus commode pour justifier sa conduite vis-à-vis de cette puissance, repose, comme on le voit, sur une base fausse. Il a dit aussi « que nous avions été trompés par l'Autriche jusqu'à l'ambassade de M. de Narbonne, qui en quinze jours eut tout pénétré. » Cette appréciation est injuste pour l'habile négociateur de la paix d'Amiens, M. Otto, diplomate des plus clairvoyants, et que Napoléon lui-même a jugé digne de missions importantes, même postérieurement à 1813. Toute sa correspondance fait foi que, dès les premiers temps du retour de Napoléon à Paris, il lui avait transmis des renseignements exacts, et dont on aurait pu tirer un meilleur parti. Il n'avait omis aucune des variantes de M. de Metternich; il avait

insisté avec force sur les dispositions inquiétantes de la nation et de l'armée. En admettant même qu'il se fût laissé un moment abuser par le ministre autrichien, quand celui-ci assurait que l'Autriche, en travaillant à la pacification du continent, ne voulait rien pour elle, il n'avait pu croire ni laisser croire longtemps à ce désintéressement, quand le même ministre lui eut déclaré que l'Autriche n'attaquerait les Russes qu'avec toutes ses forces, et seulement si la guerre devenait autrichienne.

Pour s'assurer de la part de l'Autriche un dévouement platonique, Napoléon comptait beaucoup sur les séductions de son nouvel ambassadeur, véritable et parfait gentilhomme de l'ancienne cour, qu'un honorable sentiment de patriotisme avait rattaché à la France impériale. Quoique l'arrivée de M. de Narbonne eût été annoncée dès la fin de janvier, M. Otto était encore à Vienne au commencement de mars, époque où le cabinet autrichien reçut la première réponse de la Russie à ses démarches d'entremise pour la paix. Cette première réponse, non officielle, était antérieure à la signature du traité avec la Prusse. L'empereur Alexandre acceptait alors personnellement l'entremise, « tout en regrettant que l'Autriche n'eût pas voulu profiter de cette circonstance pour réparer ses pertes. » En rapportant ces expressions à notre ambassadeur, M. de Metternich lui avoua que la Russie s'était en effet donné, et se

donnait encore beaucoup de mouvement pour attirer l'Autriche dans son alliance. Il ajoutait, il est vrai, qu'elle ne réussirait pas ; mais cette assurance devait-elle balancer la présomption si naturelle que l'Autriche finirait par céder à la séduction des avantages qui lui étaient offerts, si, de notre côté, nous ne faisions quelques efforts pour la retenir? Tandis que la France persistait dans cette immobilité politique, le cabinet prussien, entraîné par l'exaltation populaire, se joignait ouvertement à la Russie. Les premiers mouvements rétrogrades du corps auxiliaire autrichien avaient facilité le contact de ces deux puissances, et l'empereur Alexandre, fort de l'adhésion prussienne obtenue à Kalish, prenait avec l'Autriche elle-même des allures plus tranchantes. Il revenait sur sa première acceptation d'entremise, en déclarant, le 11 mars, « que désormais il ne pouvait plus agréer l'entremise autrichienne qu'avec l'assentiment de tous ses alliés, l'Angleterre, la Prusse et la Suède. »

Dominé par les événements et par l'opinion, le cabinet prussien s'était déclaré plus promptement qu'il n'eût voulu. Tout atteste qu'au mois de février, il ne souhaitait que de prendre une attitude de médiation armée, et que cette transformation avait obtenu l'assentiment de l'Autriche, qui, fatiguée du silence de Napoléon, méditait dès lors et prit en effet deux mois plus tard une attitude semblable. Cet

encouragement formel de l'Autriche fût même mentionné officiellement plus tard au congrès de Vienne, en octobre 1814, par une note de M. de Metternich, et il résulte des termes de cette note que ce fut l'empereur François lui-même qui engagea le roi de Prusse à ne plus réprimer le *noble élan* de ses sujets. Cette démarche avait probablement été obtenue par les sollicitations du comte Zichy, ambassadeur d'Autriche à Berlin, personnage très-hostile à la France, et qui avait une grande influence sur l'esprit de l'empereur François. Ce qu'il y avait de plus fâcheux pour nous dans cette complication, c'est que du moment où l'Autriche eut donné un encouragement positif aux armements de la Prusse, et bien que la rapidité des événements eût dépassé ses prévisions, elle dut se considérer comme liée vis-à-vis de cette puissance par une sorte d'engagement moral, qui ne lui permettait plus de s'enrichir à ses dépens. Dès lors, il ne fut plus temps d'intéresser l'Autriche au triomphe de la France par la promesse d'une province prussienne, et nos moyens d'influence pour retenir le cabinet de Vienne dans notre alliance se trouvèrent fatalement restreints.

Le nouvel ambassadeur français, si agréable qu'il fût personnellement au cabinet de Vienne, ne put exercer l'influence qu'on espérait sur les déterminations de ce cabinet, n'ayant pas reçu en temps utile l'autorisation de lui offrir une rémunération suffi-

sante. Ce ne fut que le 7 avril, près d'un mois après la défection ouverte de la Prusse, qu'il remit une note proposant à l'Autriche de recevoir la Silésie dans le démembrement éventuel de la monarchie prussienne, mais sous la condition de prendre part immédiatement à la guerre avec 100,000 hommes. Faite au mois de janvier, cette offre aurait pu amener un revirement complet dans la politique autrichienne. Au mois d'avril, elle venait trop tard, l'Autriche ayant contracté dans l'intervalle une sorte d'engagement secret avec la Prusse, en approuvant d'une façon catégorique, sinon une rupture complète avec la France, au moins une attitude de médiation armée. Dès le 24 mars, tout en s'indignant avec notre ambassadeur de la défection ouverte de cette puissance, M. de Metternich insinuait déjà qu'il pourrait néanmoins demeurer nécessaire de lui rendre une consistance politique assez grande pour qu'elle pût servir de défense commune contre la Russie. Cette offre de démembrement fut même plus nuisible qu'utile. En manifestant toute l'imminence du danger que courait la Prusse, elle hâta le développement d'une nouvelle phase de la politique autrichienne.

Il était naturel, inévitable, que la persistance de Napoléon dans son système d'orgueilleuse réticence eût pour résultat un refroidissement plus marqué du côté de l'Autriche. Les plus sombres présages frap-

paient les regards de notre nouvel ambassadeur, et chaque jour la situation lui semblait plus difficile. Le 1er avril, il croyait encore M. de Metternich de bonne foi dans le système français, « mais seulement en tant que cela nous conduirait à la paix. » Dix jours plus tard, il se croyait sûr que cette puissance avait déjà avec nos ennemis des engagements qui lui rendaient tout retour à peu près impossible. Il est facile de comprendre, en effet, que l'arrivée de M. de Narbonne n'avait pu produire qu'une impression défavorable, en raison même de ce qu'il n'apportait aucune concession. Dès le lendemain de sa première conférence avec M. de Metternich, celui-ci avait expédié de nouveaux ordres au commandant du corps auxiliaire. Il lui recommandait de couvrir plus que jamais les Polonais pour éviter toute collision. Vis-à-vis de M. de Narbonne, il alléguait, pour justifier cette mesure, la possibilité d'une attaque de forces supérieures, par suite de la défection prussienne. En réalité, ce fut à cette date, et sous l'impression du silence persévérant de Napoléon, que l'Autriche fit un pas de plus dans une voie hostile, en concertant avec la Russie l'expulsion du corps polonais, par une convention longtemps restée inconnue, et qui va nous expliquer, d'une façon parfaitement catégorique, tout ce qui a pu paraître obscur dans les derniers incidents de Cracovie. C'est précisément de la conclusion de cet acte que date un système régulier

de politique éventuelle, adopté par l'Autriche, système dont le développement, subordonné à la conduite des deux parties belligérantes envers elle, devait la jeter avec tout le poids de ses forces dans les rangs de l'une ou de l'autre, tandis que Napoléon persistait à la maintenir à l'état d'auxiliaire subalterne. Cet acte diplomatique est le moins solennel par sa forme qu'il soit possible de concevoir, mais il n'en était pas moins grave dans ses conséquences hypothétiques. Le voici, avec le titre qui lui fut donné par les puissances contractantes.

NOTE ÉCHANGÉE ENTRE M. LE COMTE DE NESSELRODE ET M. LE CHEVALIER DE LEBZETTERN, A KALISH, LE 17/29 MARS 1813, ET TENANT LIEU DE CONVENTION.

« L'armée de S. M. l'empereur de Russie poussera des corps vers les flancs droit et gauche du corps autrichien qui occupe aujourd'hui sur la rive gauche de la Vistule la ligne que lui a assignée le dernier armistice.

« Le général russe commandant les corps ci-dessus exprimés dénoncera l'armistice au général commandant autrichien et motivera explicitement cette dénonciation par l'impossibilité dans laquelle se trouvent les alliés de laisser dans leur flanc et à leur dos un foyer de mouvement [1] et d'insurrection, tel que l'offre l'armée polonaise sous M. le prince Poniatowski.

1. On a vu que le général Sacken eut soin de tenir ce langage, et le général Frimont de nous le répéter.

« Cette dénonciation aura lieu vers les premiers jours d'avril [1].

« Les deux corps russes s'avanceront avec une force, sinon moyenne, du moins égale [2] à celle du corps autrichien, fort de 30,000 hommes.

M. le lieutenant général, baron de Frimont, recevra l'ordre de préparer et d'effectuer sa retraite sur la rive droite de la Vistule. Il conservera des postes à Cracovie, à Opatowice et à Sandomir.

« La retraite à peu près consommée, les généraux autrichien et russe conviendront de nouveau d'une suspension d'armes sans terme fixe et à quinze jours de dénonciation, qui portera que *les Autrichiens conserveront les villes de Cracovie* [3] *et de Sandomir et le poste d'Opatowice. avec un rayon convenable comme tête de pont sur la rive gauche du fleuve, devant ces trois points.*

« La présente transaction restera à jamais secrète entre les deux Cours impériales et ne pourra, de part et d'autre, être communiquée qu'à S. M. le roi de Prusse uniquement. »

Cette pièce est la clef de plus d'un énigme. Par elle on comprend que tout ce qui se passa à Cracovie de-

1. Elle eut lieu le 11.

2. Le corps du général Sacken ne remplissant pas seul cet objet, le général Rath, chargé du siége de Zamosc, suspendit un moment cette opération pour venir le renforcer.

3. La retraite demeura incertaine par la résistance du prince Poniatowski; de là, les débats qui eurent lieu le 12 mai entre les Russes et les Autrichiens; de là enfin, l'occupation de Cracovie par les Russes, malgré la stipulation contraire de ce paragraphe.

puis l'époque de sa rédaction jusqu'à notre expulsion définitive, était de la part des Autrichiens une comédie arrangée d'avance, dont la dernière scène fut seulement quelque peu allongée par le prince Poniatowski, qui, bien à son insu, en était l'un des acteurs.

La conclusion d'un tel accord, sur un objet spécial, n'implique pas, assurément, que l'Autriche eût dès lors brûlé ses vaisseaux. Sans doute, cet acte n'était pas encore inconciliable, de sa part, avec le maintien de l'alliance française; mais, de l'autre côté, c'était comme une voie ouverte pour un concert ultérieur sur des questions plus étendues. L'Autriche, par un article de cette convention, qui toutefois ne fut pas complétement exécuté, devant conserver Cracovie et trois têtes de ponts sur la Vistule, s'était assuré le moyen de rentrer à volonté sur le territoire du duché, dans l'hypothèse d'arrangement nouveau avec la France. Elle portait, dans le cas contraire, un coup sensible à Napoléon, en lui ôtant un point d'appui précieux, et cette dernière éventualité fut celle qui se réalisa.

Nous avons indiqué ci-dessus l'intention exprimée par Napoléon, dès le 13 avril, d'employer à une diversion importante, dès le début de la campagne, le corps du général Frimont, tandis que le gouvernement autrichien déployait toute son activité, en sens contraire, à hâter la retraite du corps auxiliaire et la nôtre. C'était dans ce but qu'on avait mis en jeu

sans scrupule les assertions les plus controuvées sur les prétendues témérités des Polonais. Nous avons vu aussi à quel point l'idée de leur désarmement avait excité l'indignation de l'Empereur, et combien leurs sentiments étaient d'accord avec le sien. Eux aussi auraient préféré la mort ou la Sibérie avec les Russes au désarmement par les mains perfides de nos alliés. Sans méconnaître la faute capitale que Napoléon avait commise en ne mettant pas une enchère en temps utile sur l'alliance de Vienne, on ne peut voir sans un sentiment pénible, pour ne rien dire de plus, certains détails de la duplicité autrichienne. Le 17 avril, M. de Metternich promettait encore à notre ambassadeur que le corps autrichien ne se retirerait que devant des forces évidemment supérieures. Or, dans ce moment même, les Autrichiens étaient encore, à eux seuls, plus nombreux que le corps russe de Sacken qui leur était opposé, et l'on a vu pourtant quelle insistance menaçante déployait dans ce moment même leur général vis-à-vis des Polonais. Du 17 au 20 avril, M. de Narbonne assiégea littéralement le ministre autrichien pour obtenir que le corps auxiliaire restât où il était. Enfin le 20, M. de Metternich, qui dans ce moment ignore que la fermeté de Poniatowski nous avait valu un nouveau délai, risque avec un embarras visible l'aveu que le corps auxiliaire est de nouveau en pleine retraite. Il s'excuse sur la prétendue supériorité des Russes; puis

ajoute, comme poussé à bout : « Ne serait-il pas absurde que les Autrichiens se battissent pour les Polonais? — Les Polonais, répond l'ambassadeur français, sont des alliés qui se battront avec les Autrichiens pour conserver une position militaire. — Jamais on ne déterminera l'armée à se battre pour conserver Cracovie aux Polonais. — Certes, si vous n'êtes pas sûrs de votre armée, il est certain que l'alliance de l'Autriche perd beaucoup de son prix [1]. »

Dès le lendemain de la conférence où le chef du cabinet autrichien lui avait tenu ce langage, M. de Narbonne lui remit une note des plus pressantes. Il y témoignait sa surprise des étranges aveux qu'on venait de lui faire. « L'empereur Napoléon, disait-il, n'a jamais entendu que le vœu de l'Autriche pour la paix annulât un traité existant. Le traité stipule un corps auxiliaire; ce corps doit être aux ordres de l'Empereur; s'il n'obéit pas, que n'a-t-on pas le droit d'en inférer? »

Le temps des équivoques et des subterfuges était passé, et M. de Metternich, en présence d'une demande d'explications aussi formelle, dut déclarer enfin « que l'empereur, son maître, se décidait à prendre l'attitude d'une médiation armée..... » Une

1. *Correspondance de M. de Narbonne.* (Archives des affaires étrangères.)

semblable déclaration fut faite à Paris par le prince de Schwartzenberg que Napoléon y avait impolitiquement laissé, et qui en repartit plus mécontent que jamais. Ce fut dans une de ses dernières conférences avec le duc de Bassano, qu'il laissa échapper, à propos de l'alliance de famille qui unissait les deux empires, ce mot devenu célèbre : « La politique a fait le mariage, la politique peut le défaire. »

Napoléon désapprouva cette note de M. de Narbonne. Il pensait qu'elle avait mis l'Autriche dans la nécessité de s'expliquer, tandis qu'il eût mieux valu gagner du temps, et que l'Autriche se serait déclarée pour nous après Lützen, si la note en question ne l'eût forcée de prendre, plus tôt qu'elle ne le voulait, l'attitude de médiation armée dont elle ne voulut plus ensuite se départir. Il est revenu sur cette idée à Sainte-Hélène. « Les succès de M. de Narbonne, disait-il alors, m'ont perdu peut-être. L'Autriche, se voyant devinée, leva le masque et précipita ses mesures. » L'Autriche ne précipita rien. Tout se fit chez elle avec ordre, et chaque chose vint à son temps.

Les éclaircissements qui précèdent ne laissent, je pense, subsister aucune obscurité sur les derniers événements de notre retraite. Notre expulsion de Cracovie, vainement retardée par une lutte inégale, n'était que l'accomplissement de la convention de Kalish. Au moment où le général Frimont évacua Cracovie, il dit au préfet que c'était à l'obstination

du prince Poniatowski et du ministre de France que les habitants de cette ville devaient la nécessité de l'occupation russe. Nous croyions alors qu'il y avait de la fausseté dans ce langage, et nous avions tort, car il était très-vrai que notre persistance à ne nous retirer qu'au dernier moment avait mis obstacle à l'exécution de l'article de la convention de Kalish, qui laissait Cracovie aux Autrichiens.

Notre acheminement direct à travers la Bohême pour rejoindre la Grande Armée fut le résultat d'instances énergiques de M. de Narbonne, instances qui empruntaient une éloquence persuasive à l'heureux début de la campagne. « Parlez ferme, lui écrivait de Dresde le duc de Vicence, et dites même à M. de Metternich, s'il faut en venir là, que la mesure est comblée. » On venait d'intercepter à Dresde des lettres d'agents russes et prussiens, qui accusaient des épanchements par trop intimes de la part du chef du cabinet de Vienne. Nonobstant tous ces griefs, l'Empereur faisait écrire à Vienne, par le duc de Vicence, qu'il pardonnait à l'Autriche ce qui s'était passé; que même il voulait l'ignorer. L'Empereur croyait faire beaucoup en se montrant ainsi généreux; mais de tels ménagements ne pouvaient plus suffire pour maintenir l'Autriche neutre ou la ramener à nous. Peut-être même était-ce un motif pour elle de marcher dans une voie opposée, où elle était appelée à recueillir des bénéfices plus

positifs que l'oubli du passé. Du reste, M. de Narbonne n'eut pas besoin d'en venir à ces reproches dangereux pour obtenir notre changement de direction. Ce premier effet de notre nouvelle victoire annonçait assez qu'il aurait été encore temps de s'entendre avec l'Autriche. Irrité de la duplicité de cette puissance, Napoléon crut pouvoir persister, se dispenser de tout sacrifice, et lui imposer au moins la neutralité à force de triomphes. Ce ne fut qu'au dernier jour du congrès de Prague qu'il voulut changer de système, et alors il n'était plus temps [1].

En faisant remarquer ci-dessus comment l'empereur Napoléon s'était montré, en ce qui concernait ses relations diplomatiques avec l'Autriche, partial pour M. de Narbonne au préjudice de M. Otto, j'ai cru remplir un devoir en défendant d'un reproche immérité la mémoire d'un de mes anciens collègues, qui a laissé au département des affaires étrangères un nom justement honoré. Mais je regretterais que ces observations, dictées par un sentiment de justice, eussent en quoi que ce fût l'apparence d'une récrimination contre M. de Narbonne; personne ne rendait plus que moi justice au caractère très-recommandable de ce dernier. Beaucoup de personnes

1. On trouvera de curieuses particularités sur cette proposition *in extremis*, faite par Napoléon à l'Autriche, le 8 août 1813, dans le tome XII, chapitre VI, de l'*Histoire de France sous Napoléon*, de M. Bignon.

ne voyaient en lui qu'un des brillants souvenirs de l'ancienne cour, tandis que ses formes élégantes et ses aimables qualités n'étaient que la broderie d'un fonds sérieux d'honneur et de droiture. Courtisan gracieux, il avait l'âme élevée d'un bon Français. Je crois être juste envers deux beaux caractères, en disant qu'il y avait entre lui et le prince Poniatowski beaucoup de traits de ressemblance. Tous deux moururent dans cette même année 1813, et il y eut aussi quelque ressemblance dans la cause de leur mort. Poniatowski blessé se noya dans l'Elster, pour s'être trop fié à la vigueur de son cheval. Ce fut d'une chute de cheval que mourut M. de Narbonne, dans la place de Torgau, dont Napoléon l'avait nommé gouverneur après la rupture de l'Autriche; mais ce qui est vraiment curieux, c'est que ce cheval trop fougueux pour un cavalier presque sexagénaire avait été cédé à M. de Narbonne précisément par le prince Poniatowski. Faut-il les plaindre tous deux d'avoir succombé à cette époque, avant la prise de Paris, avant Waterloo? Que de fois j'ai envié le sort de ceux d'entre nous qui, morts à propos, n'ont pas même prévu jusqu'où iraient nos malheurs!

XXXII

Itinéraire de Cracovie à Dresde.—Teschen.—Troppau.—Olmütz.—Prague.—Arrivée au quartier général.—Mes derniers travaux avec le prince Poniatowski.—Allocution de Napoléon aux Polonais pendant la retraite de Leipzig.—Secours donnés par mes soins aux réfugiés polonais civils.—Conclusion.

Mon voyage de Cracovie à Dresde, en compagnie de ce bataillon sacré de la Pologne qui allait se réunir à Napoléon, et bientôt après mourir pour lui, m'offrit des sujets variés de réflexions qui n'étaient pas sans intérêt, en raison des circonstances et des localités qui les faisaient naître. En traversant la Gallicie, bien que cette contrée soit aujourd'hui possédée par l'Autriche, je retrouvai la Pologne dans le langage, le caractère, les habitudes et les mœurs du pays. Tant que les Polonais conserveront leur langue, en dépit des oppressions étrangères, peut-être les

arrêts redoublés de la force qui ont opéré leur ruine ne seront-ils pas irrévocables.

La ville d'Autriche où nous fîmes le plus long séjour fut Teschen, célèbre dans les fastes diplomatiques du siècle dernier. Que de péripéties entre 1779 et 1813! Si pendant cet intervalle de trente-quatre ans, riche d'événements à remplir plusieurs siècles, la France a accompli des prodiges, combien ce même espace de temps a été fructueux pour la Russie! C'est là, c'est à Teschen, qu'évoqué par la politique de Frédéric II, le cabinet de Pétersbourg fut pour la première fois diplomatiquement introduit dans les affaires de l'Allemagne. C'est là qu'il fut admis à partager avec la France déchue le protectorat qu'elle avait seule exercé depuis la paix de Westphalie. Heureux dans mon ignorance d'événements prêts à éclore, je rougissais pour l'ancienne France d'une déconsidération dont le retour me semblait impossible. J'étais loin de prévoir que, sous peu, cette France, dont le gouvernement avait depuis quinze ans dicté ses volontés dans tous les congrès, paraîtrait à son tour, en habit de deuil, dans des congrès nouveaux, pour y recevoir des ordres dont on lui laisserait l'exécution avec ses charges ; qu'elle serait condamnée à employer les débris de ses héroïques armées, filles de la Révolution, à poursuivre et détruire la liberté sur une terre étrangère. Rendue à ses anciens rois, et néanmoins suspecte à la coalition

triomphante, la France a épuisé la coupe des humiliations. Un moment nous descendîmes plus bas même qu'en 1779, et pourtant notre situation était moins effrayante. La faiblesse de la France, à la suite d'un règne honteux, était le résultat d'une maladie de consomption et de langueur. Notre abaissement sous la Restauration a été la suite d'un coup de foudre. La France, il est vrai, a été abattue dans la poussière, mais non mortellement frappée. Son cœur lui reste, et l'avenir lui appartient [1].

A Teschen, j'étais à deux pas des sources de la Vistule. Je visitai avec un vif intérêt le mince filet d'eau que j'avais vu ailleurs transformé en un grand fleuve. Précédemment, mes voyages m'avaient conduit de même aux sources du Rhin et du Danube. On éprouve un charme indéfinissable, mais profond, dans cette contemplation des grandes choses à leur origine. L'imagination se plaît à ces contrastes physiques, qui lui en rappellent d'autres non moins frappants dans l'ordre moral. En voyant de grands fleuves à leur source, on songe à Rome au berceau, ou à Napoléon lieutenant d'artillerie.

Quand j'entrai en Moravie, en quittant Teschen, bien des objets divers sollicitèrent à la fois mes méditations et mes regards. Je reconnus quelques parties du champ de bataille d'Austerlitz, me disant,

1. Écrit sous la Restauration.

avec un légitime orgueil, que nos revers, si grands qu'ils pussent être, n'effaceraient jamais un tel souvenir de la mémoire même de nos ennemis. Puis un sentiment d'une nature plus douce me portait à chercher dans ces belles plaines le champ où Joseph II, ouvrant un sillon à l'exemple des empereurs de la Chine, avait dignement honoré le premier des arts. Ces riantes images firent place à de lugubres pensées, quand j'entrai dans Olmütz, et pourtant j'éprouvai une sorte d'amère satisfaction à contempler ces lieux, témoins des souffrances imméritées de compatriotes à moi bien connus. Lorsque je résidais à Berlin, le général Beurnonville, prisonnier pendant cinq ans dans cette forteresse, m'avait souvent entretenu de sa captivité. Accompagné d'un guide, j'allai visiter extérieurement le donjon où il avait été enfermé, ainsi que les députés de la Convention, arrêtés en même temps que lui et le général La Fayette. On me fit voir la fenêtre par laquelle celui-ci s'échappa un jour, avec l'aide d'un jeune Américain nommé Huger, jaloux de payer la dette de sa patrie. Malheureusement l'illustre prisonnier fut repris, et le dévouement généreux de son sauveur lui valut à son tour la captivité. Ses compatriotes, en revanche, exaltèrent sa conduite, et la même action lui valut ainsi des fers en Europe et des palmes dans le nouveau monde. Espérons qu'un jour, d'une extrémité du globe à l'autre, le dévouement à la cause de la liberté

obtiendra les mêmes honneurs et les mêmes récompenses.

La Bohême, et Prague surtout, devaient m'occuper à plus d'un titre. Les périlleuses témérités de Frédéric II me furent plus d'une fois rappelées par ses champs de bataille : Czaslow, Collin, Lowositz et Prague elle-même. Dans cette capitale, je parcourus la ligne qu'avaient occupée nos troupes en 1741 ; j'examinai le point par lequel eut lieu l'attaque conduite par Chevert, coup hardi qui décida le sort de la place. Puis j'allai voir celui par lequel les Français assiégés à leur tour échappèrent à l'armée qui les entourait, vainqueurs par leur retraite même, et non moins illustrés par cette évasion habile que par l'occupation même de la place. Prague est partagée par la Moldaw en deux moitiés que réunit un très-beau pont, sur lequel s'élève la statue de saint Jean Népomucène, noyé dans cette rivière par ordre du féroce Venceslas IV, auquel il refusait de révéler la confession de la reine sa femme. En mémoire du genre de supplice dont périt ce martyr d'un religieux silence, des statues lui sont érigées sur tous les points de la Bohême ; j'en rencontrai à chaque pas dans un parcours de plus de cent lieues. A tous moments, en traversant la Bohême, et surtout la Moravie, j'avais admiré de jolies constructions à l'italienne, qui donnent de la richesse de ces contrées une idée bien différente de celle que nous nous en formons en France. Il est vrai

que je les voyais à travers le prisme d'un magnifique printemps, qui aurait embelli la région la moins favorisée de la nature. Je vis de même, dans tout l'éclat de la belle saison, Tœplitz, rendez-vous général de l'opulence oisive de la Russie et de l'Allemagne; Tœplitz, dont les loisirs ordinaires allaient bientôt faire place aux plus graves préoccupations politiques. C'était là, dans le courant de ce même été qui commençait, qu'allait bientôt se conclure l'alliance du continent européen contre son superbe dominateur. En quittant Teschen, j'avais laissé, à peu de distance sur ma droite, cette ville de Troppau, où fut résolue depuis, en 1820, l'extermination du gouvernement constitutionnel de Naples. En passant par Tœplitz, je laissais à ma gauche Carlsbad, autre lieu qui depuis a aussi joint à la renommée de ses eaux bienfaisantes la triste célébrité d'un pacte politique impopulaire. C'est là que furent arrêtées les bases d'un système qui, par la création du tribunal inquisitorial de Mayence et l'interprètation abusive de l'acte fédéral des États allemands, détruisit en fait la liberté des peuples germaniques, comme l'indépendance des États de second ordre. Dans la guerre que l'on faisait en 1813 à Napoléon, c'était parmi les armées russe et prussienne, parmi l'armée autrichienne elle-même, que retentissaient les mots de liberté et d'égalité, tandis que Napoléon ne parlait plus aux Français que de grandeur et de gloire. Les droits des

peuples, les droits des hommes étaient invoqués dans les proclamations des souverains alliés et de leurs généraux. Il eût été difficile de prévoir que, sous peu d'années, ce serait de la Silésie et de la Bohême qu'on daterait des actes conçus dans un esprit si opposé à celui-là.

Un ordre de l'Empereur m'ayant appelé à son quartier général, je ne fis que passer à Dresde, et je m'acheminai à la suite de l'armée. J'arrivai à Liegnitz au moment même où l'armistice de Plesswitz venait d'être conclu, à la suite de la victoire de Bautzen. Dès mon arrivée, il me fut prescrit de m'occuper, de concert avec le prince Poniatowski, de l'organisation du 8e corps de la Grande Armée, dont les Polonais devaient former et formèrent en effet le noyau principal. Au milieu des préoccupations pénibles de cette époque, j'éprouvais une grande consolation à continuer avec le héros de la Pologne ces relations journalières, cette intime familiarité dont j'avais pris la douce habitude dès 1811. Depuis notre arrivée en Saxe jusque bien avant dans la fatale campagne de Leipzig, nous ne cessâmes, soit de nous voir, soit de correspondre ensemble. Je recueillais et j'ai conservé avec un soin religieux toutes ses lettres. Un sinistre pressentiment m'avertissait que cette correspondance serait bientôt pour moi une relique sacrée. Je puis le rappeler avec un juste orgueil, je fus honoré d'une sincère et profonde amitié par ce héros, dont le nom

rappelle tous les nobles sentiments, toutes les généreuses pensées, dont la mémoire est à jamais sacrée pour ses compatriotes comme pour la France même ; et cette amitié, je la devais surtout à mon sincère dévouement pour la cause de la Pologne.

Ma position, pendant l'armistice, était singulièrement délicate vis-à-vis des Polonais qui venaient s'informer auprès de moi des intentions de Napoléon relativement à leur patrie. Les circonstances étaient telles que je devais, dans l'intérêt de la France et de la Pologne elle-même, les renvoyer « toujours affligés, jamais désespérés. » J'eus d'autant plus lieu de m'applaudir de ma circonspection, que le langage et les démarches de tous les Polonais amis de la France, de tous les Français amis de la Pologne, étaient alors soigneusement surveillés. Nous en eûmes la certitude au mois de juillet par plusieurs lettres interceptées, que le duc de Bassano me communiqua. L'une d'elles, émanant d'un personnage fort distingué d'ailleurs de la cour de Prusse, contenait d'amères récriminations contre le dévouement obstiné des Polonais à la France, et des appréciations plus que sévères du caractère même de la nation polonaise : « Leur esprit vous est bien connu, écrivait-il, leur *soi-disant* patrie passe chez eux par-dessus toute considération ; et, pour la servir, les plus mauvais moyens leur paraissent des vertus. » De telles épigrammes valent des éloges, et l'âpreté des rancunes

et des convoitises allemandes se trahit à merveille dans l'épithète injurieuse infligée à la Pologne par le sujet d'une monarchie militaire d'aussi fraîche date que la Prusse.

Pour compléter mes souvenirs en ce qui concerne les Polonais qui suivirent héroïquement jusqu'au bout la mauvaise fortune de la France, je dois rappeler une scène qui se passa pendant la retraite de Leipzig entre Napoléon et les officiers survivants du corps auxiliaire polonais, scène touchante et peu connue, qui me fut racontée quelque temps après par un témoin oculaire. Pendant les premiers jours qui suivirent la bataille, il y avait eu quelques défections parmi les Polonais entraînés dans la retraite. Ils étaient surtout démoralisés par la disparition de Poniatowski, dont on ne savait encore s'il était mort, prisonnier ou réfugié dans un asile inconnu, d'où quelque grave blessure l'aurait empêché de rejoindre ses soldats. L'Empereur, instruit des dispositions fâcheuses qui se manifestaient parmi ces auxiliaires jusque-là si fidèles, leur fit dire qu'il ne leur demandait plus qu'une chose, de le reconduire jusqu'au Rhin; et ce message, inspiration vraiment heureuse, suffit pour ranimer les courages défaillants. Enfin, quatre jours avant la bataille de Hanau, Napoléon, ayant rencontré la colonne polonaise en marche, réunit autour de lui les principaux officiers sur un tertre qui dominait la route. Son attitude était bien-

veillante, mais triste; sa voix émue : l'aspect de ces rares survivants lui rappelait cruellement ceux qui avaient succombé, tant de sang généreux inutilement versé pour la Pologne et pour lui-même. Il parla assez longtemps avec une émotion visible, quoique contenue. « Je vous ai appelés, leur dit-il, pour vous parler sur votre situation. Comme Empereur, comme général, je n'ai rien à vous reprocher : vous avez agi loyalement envers moi après avoir combattu en braves. Mais je veux vous donner de bons conseils. Où voulez-vous aller? chez votre roi ou dans vos foyers? Votre roi n'a peut-être pas lui-même d'asile. Je vous l'ai donné pour souverain, parce que les autres puissances n'ont pas voulu voir à votre tête un homme qui eût plus d'énergie. Il fallait vous donner un Allemand, et, comme c'était un honnête homme, mon ami particulier, je l'ai fait votre duc. Vous savez bien qu'il ne l'était que pour la forme, ce n'était pas lui qui était grand-duc de Varsovie, c'était moi, et votre malheur est que je ne l'aie pas été directement. Et chez vous, qu'y trouveriez-vous? des Russes et des Prussiens..... » Faisant un nouveau retour sur le passé, Napoléon laissa échapper le regret de n'avoir pas trouvé dans les Polonais un concours assez énergique pendant la guerre de Russie. Ce reproche fut vivement relevé par l'un des officiers présents, qui, d'un ton respectueux mais ferme, rappela à l'Empereur que lui-

même, dans les moments décisifs, n'avait pas fait tout ce qu'il fallait pour donner une pleine et entière confiance dans ses intentions relativement à la Pologne. Il lui demanda aussi pourquoi il avait mis des Autrichiens, et non des compatriotes, en contact avec les habitants des provinces russo-polonaises. Napoléon répondit : « J'avais des ménagements à garder avec l'Autriche..... » Il parla encore de l'article secret du traité d'alliance par lequel l'Autriche devait céder éventuellement la Gallicie en échange de l'Illyrie, dont la restitution lui était promise. Le dévouement des Polonais ne serait donc pas demeuré sans récompense, en cas de succès. Quittant ensuite ce terrain difficile, car lui-même ne se sentait pas à l'abri de tout reproche vis-à-vis de la Pologne, il s'étendit sur les ressources qui lui restaient encore, et démontra avec cette énergie de persuasion qu'il possédait à un si haut degré, que, malgré les malheurs et les fautes du passé, l'avenir de la patrie polonaise demeurerait encore irrévocablement lié à la fortune de la France. Un hourra général de *vive l'Empereur !* accueillit cette allocution, et tous jurèrent de ne jamais abandonner celui dont la constance, inépuisable comme le génie, semblait encore, nonobstant un double écroulement de fortune, promettre à ses fidèles une revanche dernière et foudroyante, ou la gloire dans le malheur même.

Au mois de décembre 1813, aussitôt après mon

retour à Paris, l'Empereur me fit demander un rapport sur les secours à donner aux Polonais non militaires, réfugiés en France. Il ne pouvait me confier une tâche plus consolante, et nul, j'ose le dire, n'était plus propre à la remplir, et par les connaissances particulières que j'avais pu acquérir pendant mon séjour en Pologne, sur les antécédents et la position plus ou moins précaire de ces illustres exilés, et par mes sympathies personnelles pour leur pays et pour eux-mêmes. Certaines investigations sur leur situation présente devaient leur sembler moins pénibles de ma part que de celle de tout autre. Je signalai, dans un rapport secret, les infortunes les plus méritantes à la bienveillante équité de Napoléon. « Je ne me laisse pas aveugler, disais-je dans la conclusion de ce rapport, par un intérêt mal entendu pour une nation dont la destinée politique ne semble plus douteuse aujourd'hui; mais je pense que des considérations puissantes doivent imposer à la France le devoir de faire encore quelques sacrifices pour les représentants fugitifs de cette nation, jusqu'à ce que le sort de leur patrie soit fixé par des traités. L'honneur même de la France m'y paraît intéressé, et j'ajouterai que les sommes employées ainsi ne seront pas un argent perdu. En admettant que l'existence de la nation polonaise soit irrévocablement anéantie, il peut encore n'être pas inutile pour la France, de laisser parmi les Polonais le souvenir d'une géné-

reuse protection qui aura, jusqu'au dernier moment, soutenu les citoyens compromis pour la cause commune. Il peut n'être pas indifférent d'avoir au milieu de cette Pologne, même soumise et partagée, des amis secrets dont la France puisse se servir au besoin; il peut être avantageux d'entretenir ce fonds d'affection et d'espoir qui doit toujours ramener les Polonais vers la France. C'est donc un placement de fonds bien entendu; c'est, de plus, un sacrifice commandé par l'honneur national. »

Les intentions de l'Empereur, à cet égard, ne pouvaient être douteuses; il accorda des pensions, qui quelques mois plus tard cessèrent avec son règne. Plusieurs de ces généreux exilés ne voulurent profiter de ce secours qu'à la dernière extrémité. Leur nombre, peu considérable d'abord, avait fini par prendre un accroissement assez important. On remarquait parmi eux plusieurs des anciens ministres du grand-duché, et le vénérable comte Soltan, président de la commission lithuanienne du gouvernement. Soltan, déjà maréchal de Lithuanie à l'époque de la confédération de Targowicz, dépouillé de ses biens et emprisonné à cette époque pendant plusieurs mois en Russie, était un des meilleurs citoyens de la Pologne, et l'un des plus respectés. Il subissait, au terme de sa carrière, un nouveau martyre d'autant plus cruel qu'il avait été précédé d'une déception plus amère. Un autre réfugié, le comte Weglewski, ancien mi-

nistre d'État du grand-duché, ne voulut accepter de la France d'autre indemnité que la croix de la Légion d'honneur.

Je dois encore, en finissant, rappeler, à la louange de Napoléon, que, même à Fontainebleau, il se souvint des Polonais fidèles, et qu'un article spécial du traité d'abdication fut consacré à sauvegarder leurs intérêts. A Sainte-Hélène encore, il exprima souvent le vœu, l'espoir que tôt ou tard des circonstances plus heureuses permettraient enfin à la France d'acquitter sa dette envers sa malheureuse sœur du Nord. L'accomplissement de ce vœu se fait bien attendre ! Parmi les témoins de l'éphémère renaissance de la Pologne, au commencement de ce siècle, nul ne vivra sans doute assez pour saluer cette nouvelle aurore, dont j'emporterai pourtant l'espérance dans la tombe. Non, ce *nationicide*, le plus odieux qui ait jamais souillé l'histoire des peuples civilisés, ne sera pas un irrévocable arrêt de mort.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

NOTICE HISTORIQUE sur la vie et les travaux de M. Bignon, par M. Mignet, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques..... I

PREMIÈRE PARTIE

(1811)

I.—Ma nomination.—Mon audience de congé, et recommandations de l'empereur Napoléon.—Mon arrivée à Dresde..... 3
II.—Composition territoriale du grand-duché de Varsovie..... 15
III.—Situation matérielle, financière et militaire..... 30
IV.—Organisation du gouvernement. — Personnages principaux..... 38
V.—Projets de rupture du cabinet de Saint-Pétersbourg. —Arrivée et séjour à Varsovie de M. d'Anstett... 45
VI.—Préparatifs de défense dans le duché..... 57
VII.—Fausses mesures du ministre des finances..... 65
VIII.—Projets de réformes..... 78
IX.—Élections pour la Diète.—Le roi de Saxe à Varsovie. 93
X.—Incendies dans la Wolhynie et dans l'Ukraine..... 123
XI.—La princesse Czartoryska.—Situation de cette famille, et particulièrement du prince Adam, fils aîné. 131
XII.—Ouverture de la Diète.—Opposition à l'admission du Code criminel français.—Modification d'un article du Code civil..... 150
XIII.—Clôture de la Diète.—Départ du roi..... 166
XIV.—Réorganisation de l'instruction publique..... 175
XV.—Persécutions en Lithuanie et en Wolhynie contre les patriotes polonais..... 181
XVI.—Impression produite par la découverte des intrigues russes à Paris..... 191